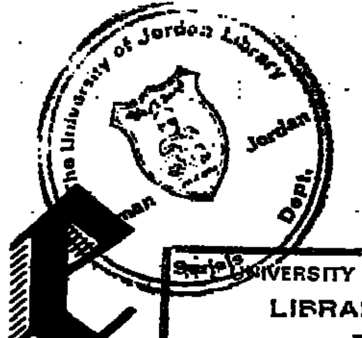
AVEC CE NUMERO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12546 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 1er JUIN 1985



Croître ensemble

L'économie mondiale tourne tant bien que mal en régime de déséquilibre. La forte croissance des Etats-Unis, plus que le niveau élevé du dollar, a tiré les ›xportations des autres pays, industrialisés et en développe- ›nent. Elle a donc soutenu l'acti- ›ité du reste de la planète, mais ›lle a engendré un déficit de la ›alance commerciale américaine ›ui risque de devenir insupporta- ›le, menaçant la survie de nom- ›reux secteurs outre-Atlantique.

Tel est le constat contrasté de ›a situation internationale que ›ressent les experts de l'Organi- ›ation de coopération et de déve- ›oppement économiques dans ›ur étude rituelle publiée sous le ›itre révélateur de « Croissance ›t déséquilibres ». Dès lors que ›s Etats-Unis ne peuvent que ›éduire leurs déficits commer- ›ial et budgétaire — les deux ›tant liés, entraînant une hausse ›es taux d'intérêt et du billet ›rt — se pose avec acuité le pro- ›ème de l'harmonisation des ›olitiques économiques de pays ›abriqués.

Un tassement déjà sensible de ›ctivité outre-Atlantique, que ›nfirmerait un « atterrissage douceur » — dans la meilleure ›leurs hypothèses — de l'éco- ›mie américaine, aura un effet ›pressif sur l'expansion des ›tres pays, notamment en ›rope. Or celle-ci a déjà à faire ›e à un chômage qui est le plus ›ave depuis plus de cinquante ›s et qui logiquement va ›ccentuer pour toucher plus de ›neuf millions de personnes ›986.

›n tel chômage frappe sur- ›les jeunes générations, par- ›ièrement au Royaume-Uni, ›rance et en Italie, où les ›. pour cette catégorie d'âge ›indront respectivement ›6, 31 % et 38 % en 1986. Il ›e en lui les germes de la ›spérance et de la violence, ›qu'il faille pour autant lui ›ibuer tous les maux de la ›été actuelle.

›ès lors il faut que les pays ›péens, après avoir cheminé ›e aux Etats-Unis, se prépa- ›pratiquement à croître sans ›. La nécessité de cette ›arche entraîne les spécia- ›s du château de la Muette à ›coniser, avec la prudence qui ›ur est coutumière, un certain ›assouplissement » de la ›ueur qu'avait rendue inévita- ›le choc pétrolier de 1979. A ›é d'une action classique sur ›ffre pour en desserrer encore ›rigidités — des progrès ont ›faits, notamment la désin- ›lexation des salaires, reconnaît ›'OCDE, — les experts ne rejet- ›ent pas, ce qui est nouveau, une ›accélération de la demande ».

Ainsi l'Europe occidentale, en ›articulier l'Allemagne fédérale, ›t aussi le Japon doivent-ils ›prendre le relais des Etats-Unis essoufflés. Cette politique implique, en outre, la prise en considération des besoins du tiers-monde, qui portent d'ailleurs plus sur l'acceptation de ses produits manufacturés et de ses matières premières que sur une aide, indispensable surtout dans les cas d'urgence. Il s'agit donc maintenant pour le Vieux Continent de rattraper son retard, grâce à un allègement de la fiscalité et des réglementations.

L'Europe veut-elle, peut-elle, accomplir sa mutation, se soumettre aux dures lois de l'économie de marché, compte tenu des obstacles culturels et des particularités nationales ? Ou alors, pour ne pas perdre son identité, est-elle capable d'inventer un autre modèle de croissance qui réconcilierait le Nord et le Sud ? Tel est l'enjeu crucial à ce point critique de l'économie mondiale.

(Lire nos informations page 20.)

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE DE LA DÉFENSE

Israël reste hostile à une conférence sur le Proche-Orient

nous déclare M. Rabin

Arrivé jeudi 30 mai à Paris, où il devait assister, ce vendredi, à l'inauguration du trente-sixième Salon aéronautique du Bourget, M. Rabin, ministre israélien de la défense, a été reçu par M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures.

*Dans l'entretien qu'il nous a accordé, l'ancien chef du gouvernement réaffirme l'hostilité d'Israël à des négociations de paix dans le cadre d'une conférence internationale, procédure à laquelle Washington se montre aujourd'hui moins opposé (*le Monde *du 31 mai).*

M. Rabin évoque d'autre part la situation au Liban, à la veille de l'évacuation totale des troupes israéliennes, alors que les chiites ont décrété, vendredi matin, à Beyrouth, un cessez-le-feu unilatéral.

« Alors que les forces israéliennes quittent le Liban, après trois ans de présence, quel est votre jugement sur la guerre ?

— Je dirai une chose : après trois ans de guerre au Liban, la menace de mort en provenance de ce pays n'a pas été éliminée. C'est malheureux. Le fait fondamental est qu'Israël doit toujours faire face à la menace libanaise. Nous y ferons face d'une façon différente. Mais, en même temps, l'OLP, organisation terroriste, a subi des revers et, à cause des chiites — et non à cause de nous, — il n'y aura plus de domination palestinienne de Beyrouth-Ouest ou du sud du Liban. Les Libanais ne permettront pas aux étrangers de gouverner leur propre pays. Je crois que c'est, sans aucun doute, le changement qui s'est produit.

— Pouvez-vous préciser quelle est l'ampleur du soutien que vous allez accorder à l'Armée du Liban du Sud (ALS) du général Lahad ?

— Nous n'avons qu'un seul but dans nos relations avec le Liban, c'est d'empêcher le retour du terrorisme, que personne ne puisse plus atteindre Israël à partir du Liban. Nous n'avons pas de problèmes de territoire ou d'autres sortes avec le Liban. Mais les événements tragiques qui s'y déroulent ont créé une situation très complexe, puisque nous devons trouver une solution avec un pays qui n'a pas de gouvernement, pas d'armée. C'est pourquoi le gouvernement israélien a décidé premièrement de redéployer son armée le long de la frontière internationale, deuxièmement d'avoir une zone de sécurité où seront mises en place des forces libanaises locales, dont les membres seront des habitants de la zone de sécurité.

Propos recueillis par FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

RÉUNI EN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Le RPR veut agir «vite et fort» après les élections de 1986

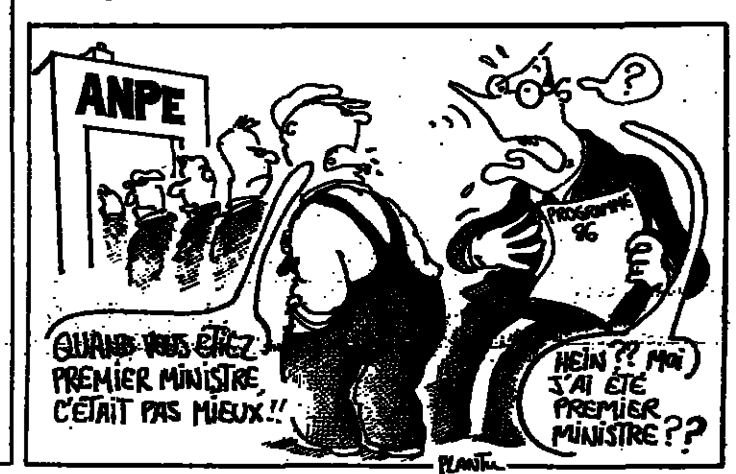
Le congrès extraordinaire du RPR se réunit le samedi 1er juin au parc floral de Vincennes. Avant le discours de clôture que M. Jacques Chirac prononcera vers 16 heures, les délégués devront adopter un *« pacte RPR pour la France ».* Il s'agit d'un recueil d'engagements destinés à assurer *« le renouveau »* pour le cas où, en 1986, l'alternance jouerait en faveur du mouvement de M. Chirac. Au cours du congrès interviendront une quarantaine d'orateurs, dont M. Jacques Toubon, secrétaire général, et M. Alain Juppé, qui a élaboré la synthèse des propositions préparées par les fédérations du RPR.

Les dirigeants du RPR ont longtemps été sensibles au reproche que leur adressent leurs adversaires politiques de ne pas proposer de solutions concrètes pour l'alternance. La gauche, depuis 1981, a ainsi accusé le parti de M. Chirac non pas tant de vouloir reconquérir le pouvoir — vocation naturelle de toute opposition, — mais surtout de se contenter de vouloir y pratiquer la restauration en opérant un retour au passé.

Certes, une telle critique est courante dans la polémique politique et fait partie des habituels procès d'intention : c'est à qui accusera l'autre d'être le plus « rétro » ou le plus « archéo ». Ce langage a d'ailleurs cours entre tendances d'un même parti, comme l'ont montré les soupçons nourris par M. Rocard envers la direction du PS.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)



Le Haut Comité sur l'alcoolisme dénonce l'action du gouvernement

Le Haut Comité d'études et d'information sur l'alcoolisme s'insurge contre la carence du gouvernement en matière de lutte contre l'alcoolisme. Il critique — dans une motion qui doit être rendue publique prochainement — tant l'adoption récente d'un amendement autorisant la création de débits de boisson dans les cités HLM que l'inertie des pouvoirs publics devant les transgressions quotidiennes de la réglementation de la publicité en faveur des boissons alcoolisées.

Le Haut Comité déplore en outre l'incurie selon laquelle aucun des projets et propositions de loi élaborés depuis juin 1978 n'a pu atteindre le stade de la discussion devant le Parlement, en dépit des engagements pris, notamment, par M. Hervé.

En clair, exposent les membres de cette assemblée, nommés par le gouvernement, rien n'a changé depuis 1981 et le ministère de la santé continue à rédiger et à proposer des textes contraignants que refuse le ministère de l'agriculture, au nom de considérations politiques. Ainsi, l'interdiction de la publicité pour les boissons alcoolisées dans les cinémas et les lieux publics est bloquée par le puissant lobby des alcooliers.

Mieux vaut, pourrait-on penser, laisser les Français s'intoxiquer et se détruire à petit feu plutôt que de voir les routes du Midi viticole bloquées par les producteurs de l'Hérault...

(Lire, page 12 l'article de JEAN-YVES NAU.)

AU JOUR LE JOUR

Condition

M. Barre n'est pas homme à prendre des risques inutiles. Il sera volontiers candidat à l'élection présidentielle de 1988, mais à une condition : « Si, au moment de cette échéance, j'ai le sentiment que je peux bénéficier de la confiance profonde d'une large majorité des Français et qu'ils sont prêts à m'apporter un soutien résolu. »

En somme, il sera candidat s'il a la certitude d'être élu. D'ordinaire, en politique comme pour tous les examens et concours, la première condition à remplir pour être élu est d'être candidat. M. Barre, lui, veut inverser le cours des choses. Il ne peut décidément rien faire comme les autres !

A quand un référendum sur sa candidature ?

BRUNO FRAPPAT.

Les pièges du «libéralisme»

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX(*)

Pour ceux qui tiennent le haut de la tribune, c'est depuis la Libération — depuis le Front populaire ? — et non depuis 1981, que la France est gouvernée à contresens. Le socialisme n'est que l'avatar ultime et radicalisé d'une longue dérive. *« La vraie priorité, c'est d'engager immédiatement l'inversion du processus de socialisation progressive de la France en marche depuis quarante ans. Quarante ans, ça suffit ! »* Confirmant aussitôt qu'il vise ainsi de Gaulle, Pompidou et Giscard, Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, enfonce le clou. *« Prenons les licenciements ; ce n'est ni Mauroy ni Fabius qui ont inventé l'autorisation de licenciement... »* Précisons, pour qui n'aurait pas compris, qu'il s'agit d'une loi du 3 janvier 1975 : l'inventeur, c'est Chirac...

On s'interroge au passage sur l'authenticité du nouveau prêt-à-penser « libéral ». En bonne logique, les partisans d'un libéralisme authentique devraient s'en prendre *en priorité* à tout ce qui relève encore du corporatisme et que dénonçait déjà la commission Rueff-Armand il y a un quart de siècle. Dans le formidable vacarme déclenché depuis quarante ans au nom du « libéralisme », on s'étonne du silence fait sur des sujets tels que le *numerus clausus* des pharmaciens, des agents de change, des chauffeurs de taxis, etc. : les prochains programmes de l'opposition vont-ils s'attaquer expressément à toutes ces entraves à la liberté d'entreprendre ? Défense des libertés ou défense des privilèges ? Nous verrons bien !

Mais on s'interroge encore plus sur l'authenticité de certaines conversions. Evoquant les nouvelles convictions de Valéry Giscard d'Estaing et de Jacques Chirac, hier sociaux-démocrates, François Léotard ajoutait : *« J'espère qu'ils sont sincères... »* Il est permis d'en douter. D'abord parce que tous les hommes politiques sont toujours convaincus d'avoir été parfaits ; ensuite parce que, sur le plan social, l'action conduite lors du précédent septennat n'a été nullement désastreuse, loin de là. Il est vrai que, durant cette période, le prélèvement social a fait, en France comme dans la plupart des pays civilisés, un bond colossal, progressant de près d'un point par an : observons que ceux qui, maintenant, crient à la socialisation et au scandale, se gardèrent généralement de critiquer cet effort de solidarité lorsqu'il était en cours de réalisation !

C'est dans cette atmosphère très ambiguë que le RPR et l'UDF s'apprêtent, sous les sarcasmes de Raymond Barre — *« le catalogue des Trois Suisses... ! »* — à rédiger, de façon précise, paraît-il, le programme de leur future action gouvernementale. Sur le plan social, trois enjeux, trois questions fondamentales, dominent les autres : organisation de l'entreprise, protection sociale, solidarité des Français devant les charges publiques.

1) D'abord, l'*entreprise et les rapports entre employeurs et salariés.*

Passons d'un mot sur certaines contradictions qu'il faudra lever : dans de multiples déclarations, on s'engage à renforcer l'information des salariés, propos infiniment louable, voire leur « participation », éternelle tarte à la crème ; mais, le lendemain, on parle d'élever les fameux seuils : or, pour l'instant, c'est le comité d'entreprise qui est le pivot de l'information.

Passons également sur certaines illusions : peut-être faut-il déréglementer et innover à tout prix pour encourager l'embauche — la voie Gattaz, avec ses ENCAS, n'était pas absurde, — mais à condition de ne pas s'illusionner ; une fois encore ! Ainsi l'élévation des seuils est périodiquement évoquée comme mesure essentielle ; une récente étude INSEE a démontré ce que savaient déjà tous les vrais spécialistes : son impact sur l'emploi serait dérisoire.

(Lire la suite page 10.)

(*) Professeur de droit social à l'université Paris-II.

Demain dans Le Monde

les discours de MM. Braudel et Druon à l'Académie française

« Le Monde » publiera demain samedi (numéro daté 2-3 juin) le discours de M. Fernand Braudel à l'occasion de sa réception, le jeudi 30 mai, à l'Académie française, ainsi que la réponse de M. Maurice Druon.

LIRE

débats

PSYCHODRAME POLITIQUE

L'affaire de la cohabitation prend l'allure d'un véritable psychodrame politique. Après les nationalisations, la querelle de la laïcité, celle des libertés publiques, etc., nous avons le chic, estime Jacques Robert, pour faire mousser les faux problèmes. Jacques de Montalais n'est pas d'un avis très différent, qui souhaite que la France mène loyalement une expérience de cohabitation.

Pourquoi ce tintamarre ?

Les partis de l'opposition ne cherchent-ils pas à manipuler l'opinion ?

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

M. GISCARD D'ESTAING, envisageant le succès de la gauche en 1978, avait adopté la même position que le président actuel à propos de la cohabitation. Alors, pourquoi ce tintamarre ? Personne, à l'époque, n'y avait trouvé à redire. Ne s'agit-il pas tout bonnement de manipuler l'opinion et de la mettre en condition ?

Deux grands partis exigent qu'en cas de victoire leurs membres participent uniquement à un ministère qui ne serait composé que d'adhérents de ces deux partis. C'est ce qu'ont décidé les dirigeants du RPR et de l'UDF quand ils ont en quelque sorte fait le serment « de gouverner ensemble ». Cela ressemble beaucoup à un mandat impératif. Or, stipule l'article 27 de la Constitution, « *tout mandat impératif est nul* ».

En somme, tandis que certains dirigeants de l'opposition soutiennent *qu'il y a incompatibilité entre la proportionnelle et les institutions, l'étonnante injonction* du RPR et de l'UDF contribue bel et bien à rétablir la *primauté du législatif* sur l'exécutif. Ce n'est pas moi qui le dis. C'est M. Barre. Il l'a déclaré le 14 avril au « Club de la presse » d'Europe 1 en constatant qu'il s'agissait tout simplement d'un « *retour au régime des partis* ».

Et, en effet, c'est le président de la République qui choisit le premier ministre. Ce qui implique qu'il souscrive au choix des membres du gouvernement que son premier ministre lui soumet. L'engagement pris par le RPR et l'UDF reviendrait donc à empêcher le chef de l'Etat et le premier ministre d'exercer une de leurs prérogatives essentielles. Si la décision partisane était respectée, aucun membre de ces deux partis ne pourrait accepter de participer à un ministère dans lequel le président souhaiterait les faire entrer en même temps, par exemple, que des socialistes. En recherchant tous les moyens de revenir au pouvoir et de l'exercer seuls – ce qui rendrait impossible tout gouvernement de salut public ou d'union nationale, – le *RPR* et *l'UDF* prennent volontairement le risque de provoquer une *crise de régime* en violant l'esprit *et*, semble-t-il, la lettre des institutions *dont ils se prétendent les défenseurs*.

Enfin, lorsqu'on assure qu'en cas de succès de l'opposition en 1986 il en irait de la « dignité » et de l'« honneur » du président de se retirer, il faut bien reconnaître que, faute de pouvoir invoquer la Constitution, on ne cherche qu'à exciter l'opinion puisque c'est au président seul de décider selon sa conscience... et les circonstances.

A la limite, le général de Gaulle s'est d'ailleurs trouvé lui-même dans une situation où sa « dignité » et son « honneur », selon les critères de MM. Barre et Chirac, auraient dû le conduire à se retirer. En 1965, il fut en effet mis en ballottage au premier tour de l'élection présidentielle, où il n'obtint que 44 % des voix. En somme, il était désavoué. Qu'il ait été déçu, on le sait. Mais il ne se retira point. *Il* avait une tâche à accomplir. Heureusement, après avoir *hésité, il décida de la poursuivre.*

Bénéficier de la durée

Ce qui incite à revenir sur le septennat, *que de bons esprits s'obstinent* à vouloir ramener à cinq ans en *vue de faire coïncider le mandat* présidentiel et celui des députés. Or de *Gaulle ne l'a pas voulu. Il estimait* donc que l'œuvre de l'homme élu di*rectement par les Français, et sym*bole de continuité, devait pouvoir bénéficier de la durée malgré les résultats éventuellement défavorables d'élections législatives, qui sont d'une autre nature.

A *lui d'en tenir compte* en acceptant sans doute d'infléchir tel ou tel *aspect de sa politique*. Mais, à *moins* que le peuple gronde et ne veuille manifestement plus de lui, pourquoi renoncerait-il ? Pourquoi, particuliè*rement* en matière de défense et de politique étrangère, ne permettrait-il pas au pays de profiter des bienfaits de la durée qui lui a manqué si souvent dans le passé ? Les erreurs de gestion des socialistes pendant un an, le courageux et intelligent redressement opéré depuis lors, ne sont-ils pas un bon exemple de l'importance du temps ? Pourquoi, demain, en priver M. Mitterrand, et après-demain, peut-être, ses successeurs ?

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

Sortir du néolithique

Si les Français n'oublient pas leurs « guerres de religion » il faudra prévoir de nouveaux mécanismes constitutionnels

par JACQUES ROBERT (*)

LES Français seraient-ils congénitalement condamnés à l'immaturité politique ? Nous entretenons comme à plaisir nos traditionnelles guerres de religion, dont nous sommes les seuls à ne point nous apercevoir qu'elles sont totalement dépassées. Avant-hier, à propos des nationalisations, c'était, une fois encore, la notion de « *propriété privée* » qui se trouvait au centre des discussions. Hier, c'était au tour de la *laïcité* d'enflammer l'opinion et d'opposer les unes aux autres des passions excessives et contradictoires. Par-delà la liberté de conscience, la *lutte se généralisa*, cet été, sur l'ensemble des *libertés publiques. De l'extrême gauche* à l'extrême droite, chacun accusa *l'autre de penchants liberticides* avérés. La *décentralisation*, à son *tour*, fut *propice à un nouveau* combat entre Girondins et Jacobins, *centralisateurs et fédéralistes, le petit* monde frelaté, prétentieux et autoritaire des antichambres parisiennes et le bon sens terrien et indépendant des profondeurs de la France.

Ces derniers temps, les différences tendaient tout de même à s'estomper entre un libéralisme qui ne peut se passer – quand il ne l'appelle pas – de l'Etat-providence et un socialisme dont la modernité se veut tout à la fois fondée sur des valeurs de justice sociale, identifiée aux libertés et accordée aux mutations de notre temps. Or, voilà que la querelle sur la cohabitation risque à nouveau de diviser inutilement les Français, dressant l'un contre l'autre les deux parties – à peu près égales – de la France bipolaire.

A nouveau, l'anathème fleurit. M. Raymond Barre déclare à tous vents qu'il ne cohabitera jamais avec M. Mitterrand. Les socialistes assurent, de leur côté, qu'ils ne passeront pas d'alliances avec la droite.

Trois positions

Il y a en fait – publiquement exprimées – trois positions différentes sur la cohabitation :

– Pour les uns, il n'y a pas de cohabitation constitutionnellement possible, donc politiquement envisageable *entre un président de la* République de gauche et une majo*rité parlementaire* de droite. Il faut donc acculer le président à la démis*sion en refusant* la confiance à tout premier ministre – même de droite – désigné par lui, c'est-à-dire en recourant à la technique naguère utilisée par Herriot et Léon Blum à l'égard de Millerand. Le président doit « se démettre ». On bloque, au besoin, le système pour l'y contraindre. C'est l'ultimatum.

– Pour d'autres, la cohabitation n'est *concevable que si le président* « se soumet », en désignant un premier *ministre ayant* la *confiance* de la nouvelle Assemblée. Si le Prési*dent joue le jeu, il n*'y a *pas de raison* de refuser de le jouer avec lui.

– D'aucuns, enfin, pensent que, faute d'une majorité parlementaire – de droite comme de gauche – sûre, cohérente et homogène, le moment sera peut-être venu, en 1986, par-delà les clivages dépassés entre une gauche et une droite dont les contours deviennent de plus en plus flous, de constituer un gouvernement « républicain » regroupant les sociaux-démocrates et les démocrates-sociaux, dans l'exclusion commune des extrémistes de la droite revancharde et de la gauche totalitaire...

C'est, à n'en point douter, à cette troisième solution qu'ont pensé et pensent encore nos présidents de la République.

Le général de Gaulle avait *dénoncé déjà en 1967 les supputa*tions d'une opposition qui comptait – *en censurant tous les gouvernements*, comme se propose de le faire *aujourd'hui M. Barre – contraindre* le président de la République à abandonner la responsabilité suprême de la République et de la France.

M. Giscard d'Estaing, qui avait dit, le 27 janvier 1978, à Verdun-sur-le Doubs, qu'il ne pourrait pas, en cas de victoire de la gauche aux élections législatives, empêcher l'application du programme commun, affirme aujourd'hui qu'il est prêt à participer à un gouvernement de large union si telle est la seule solution capable d'éviter la crise constitutionnelle.

Quant à M. Mitterrand, on a avancé, bien à tort, qu'il aurait lui-même pris parti contre la cohabitation parce que, après son élection en 1981 et dans la lancée de son succès, il aurait procédé à la dissolution de l'Assemblée nationale qui était en place sous son prédécesseur. La situation était en 1981, politiquement inverse et juridiquement différente de ce qu'elle risque d'être en 1986. Le président – de gauche – nouvellement élu trouvait une Chambre de droite qu'il pouvait légalement et légitimement dissoudre, alors que, en 1986, la majorité éventuellement de droite n'a aucun moyen de faire partir le président de la République – de gauche – toujours en place. *Les institutions de la* République, a d'ailleurs justement rappelé le chef de l'Etat dans son émission du 30 avril dernier sur *TF 1, ne sont-elles pas précisément* « faites pour que les Français vivent ensemble » ?

Il serait temps que la classe politique française et les partis sortent de ce psychodrame sommaire, artificiel et puéril auquel ils se livrent, dans la totale indifférence de Français qui le trouvent hors de propos. Nous avons une Constitution à deux vitesses. Il serait temps – à la faveur d'une réforme électorale qui peut heureusement casser la bipolarisation qui meurtrit le corps politique de la France – d'en explorer les nombreuses potentialités.

S'il s'avérait cependant que les Français sont vraiment incapables de surmonter leurs ancestrales divisions et tiennent à se complaire dans leurs exclusives irréductibles, il serait toujours temps d'en prendre acte en changeant radicalement de régime politique. Inaptes naturellement à la cohabitation pacifique, les Français se verraient contraints d'y recourir par la logique de nouveaux mécanismes constitutionnels. Un président élu pour cinq ans, comme les députés et en même temps qu'eux. Un vice-président désigné avec lui pour terminer éventuellement le mandat du président démissionnaire ou décédé. Un Parlement qui ne pourrait point renvoyer le gouvernement mais qui ne pourrait point être lui-même dissous par le président...

Il faudrait bien que, condamnés à vivre ensemble pour le meilleur et pour le pire, exécutif et législatif aillent enfin de conserve.

Sortir du néolithique... C'est à dire appeler le peuple, mais surtout ceux qui le dirigent ou parlent en son nom, à plus de calme, de lucidité, de modernité et de raison.

(*) *Professeur à l'université* de Paris-V.

A CAUSE D'ELLES, d'Yvette Roudy

Pour une morale du refus

DANS l'enfance d'Yvette Roudy, dans le Sud-Ouest des années de guerre, les femmes avaient d'abord le *« droit de se taire »*. *Mais la fillette rebelle, dont la* mère est morte *« l'année du certificat d'études »* et qui, aujourd'hui, devenue ministre, dédie son livre autobiographique à son père, n'était pas très douée pour le silence et l'acquiescement. *« Le refus m'a aidée à devenir telle que je suis,* écrit-elle, *acharnée à me battre pour faire advenir ce que je croyais, moi. »*

Le refus de son *« destin préfabriqué »,* dont parle Simone de Beauvoir dans sa préface, est premier dans la vie de la petite Yvette Saldou. Il est définitif. Il orientera tous ses choix et sera érigé en véritable morale. Elle n'éprouve que révolte et répulsion, pour ce qu'elle pressent de l'existence des filles de familles modestes – dont elle est, – un parcours de soumission les menant d'obéissance en renoncement, du père au mari, de l'école à l'usine ou au bureau.

Après l'école pratique où *« on ne nous incitait pas du tout à penser »,* dit-elle, elle entre à seize ans, *« nantie d'un diplôme trompeur »,* comme dactylo dans une conserverie de poisson. Elle découvre tout à la fois la fatigue du travail répétitif et les intrigues de bureau, *« la servilité, la passivité, la résignation »,* qu'on peut *« facilement faire siennes ».*

La *rencontre* avec celui qui allait devenir son mari, Pierre Roudy, leur séjour en Angleterre, vont l'aider à rompre définitivement avec cette passivité qui, en réalité, ne la menaçait guère. Le féminisme et la politique – dès la Convention des institutions républicaines, elle est une fidèle de François Mitterrand – lui permettent de réaliser *enfin* ce pour quoi elle est vraiment *douée* : les batailles. Elle les raconte dans ce *livre*, avec la verve et la liberté de ton qu'on lui connaît.

Yvette Roudy parle aussi sans détour, dans cette tentative d'autobiographie – ou de bilan provisoire, – de l'apparence, *de l'élégance, de l'image* qu'on souhaite avoir de soi-*même et qui l'a amenée, depuis* qu'elle est ministre, à subir une opération de *chirurgie esthétique* pour modifier son nez. Pourtant, elle succombe à la plus vieille coquetterie féminine, née de la sourde pression des hommes, de leur dédain pour la maturité et la vieillesse des femmes : elle tait sa date de naissance. Personne n'est parfait... Comme quoi, dans ce récit d'un parcours sans faute, de l'itinéraire rectiligne d'une lutteuse obstinée, Yvette Roudy aurait gagné à creuser encore la réflexion sur les embûches et les pièges de tout destin de femme, actuellement, si triomphant soit-il.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ *A cause d'elles*, préface de Simone de Beauvoir, Albin Michel, 235 pages, 65 F.

COURRIER DES LECTEURS

Immigrés et nationalité française

Le dossier publié dans votre numéro du 15 mai 1985 sur le statut des immigrés me paraît appeler une rectification relativement à ce qui y est dit sur la nationalité française (cinquième et sixième colonnes).

Rappelant qu'un enfant né en France est Français dès sa naissance si l'un de ses parents étrangers est lui-même né sur le territoire français (article 23 du code de la nationalité), vous écrivez : « *C'est le cas des jeunes Algériens nés après l'entrée en vigueur des accords d'Evian, le 1er janvier 1963. Il en est de même pour les autres immigrés, nés en France après l'indépendance de leurs pays respectifs.* »

Cette affirmation générale est inexacte, s'agissant notamment des Marocains et Tunisiens, nombreux en France, et dont les enfants qui naissent en France ne sont nullement Français de naissance, en vertu du texte précité. En effet, avant *leur retour* à l'indépendance, le Maroc et la Tunisie n'ont jamais eu *la qualité* de territoire français, leur population conservant leur nationalité *propre. Il est donc impossi*ble de dire aujourd'hui que, par *exemple*, un *enfant* naissant en France de parents marocains nés au Maroc *sous* le *protectorat* est Français de naissance, ses parents ne pouvant d'aucune manière être considérés comme nés sur le territoire français, puisqu'ils sont nés sur un territoire étranger.

Cette précision a son importance, en un temps où il est affirmé constamment et de façon inconsidérée que tous les immigrés de la deuxième génération naissent Français. La règle ne vaut en réalité que pour les ressortissants des Etats aujourd'hui indépendants qui se sont substitués aux anciennes colonies ou, pour ce qui est de l'Etat algérien, aux départements français d'Algérie.

JEAN DEPREZ,
professeur à la faculté de droit de Nice.

Les Mélanésiens et le baccalauréat (suite)

Un courrier de lecteur intitulé « Les Mélanésiens et le baccalauréat » (*le Monde* du 24 mai) énonce plusieurs contre-vérités que je souhaite rectifier :

1) Il est vrai que le lycée Do Kamo n'est pas le seul établissement en Nouvelle-Calédonie à préparer des Mélanésiens au bac. Mais affirmer « *que, en 1983, le lycée n'avait encore conduit aucun Canaque au bac* » est inexact. Ce lycée, ouvert en 1979, a présenté ses premiers candidats au bac en 1981 : 5 reçus. En 1982, 19 sont reçus, et 12 en 1983 sur 48 Mélanésiens reçus au total en Nouvelle-Calédonie cette année-là.

2) Affirmer que les enseignants de ce lycée sont recrutés « *plutôt en fonction de leurs convictions politiques pro-indépendantistes que de leurs compétences* » est diffamatoire et contraire à la vérité. Tous les professeurs de Do Kamo, une quin*zaine, dont un Mélanésien*, quatre envoyés des Eglises protestantes de *métropole* et *plusieurs* Calédoniens d'origine européenne, sont au mini*mum titulaires d'une licence*, souvent d'une maîtrise et de plus agréés *par le vice-rectorat de Nouméa. En* aucun cas, il ne leur est demandé *quelles sont leurs convictions* politiques. J'ajoute que la direction du lycée et l'*Eglise évangélique* en Nouvelle-Calédonie, dont il relève, ont toujours *veillé à tenir leur éta*blissement à l'écart de toute activité politique.

3) Un chiffre encore : en 1983, sur 518 élèves qui réussissent le bac en Nouvelle-Calédonie, 364 (70 %) sont européens, 48 (9 %) sont mélanésiens ! C'est à la réduction de ces échecs scolaires dramatiques pour les Mélanésiens que s'emploient exclusivement les écoles et lycées de l'Eglise évangélique en Nouvelle-Calédonie.

PASTEUR F. TRAUTMANN,
DÉFAP – Service protestant de mission et de relations internationales (Paris.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

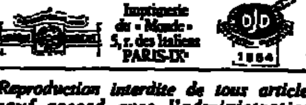
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

EUROPE

Grèce

LES ÉLECTIONS DU 2 JUIN

Les socialistes comptent sur le vote des campagnes pour l'emporter sur la Nouvelle Démocratie

De notre envoyée spéciale

Athènes. – Comment nier que les Grecs sont gens de passion ? Dans ce pays de neuf millions d'habitants, des centaines de milliers de personnes étaient venues, le jeudi 30 mai au soir, sur la place de la *Constitution* pour assister à la dernière réunion électorale du leader de l'opposition, M. Mitsotakis avant le scrutin du 2 juin. Et elles seront, selon toute vraisemblance, à peu près aussi nombreuses à entendre, ce vendredi soir, le premier ministre socialiste M. Andréas Papandréou.

Entre aube et matin, la place change de couleur : balayés dans la *nuit de mercredi à jeudi* les tonnes de fanions, autocollants et drapeaux rouges que la manifestation du PC avait laissées derrière elle ! La place *s'est réveillée*, le jeudi 30, déjà tout en bleu pour la Nouvelle Démocratie. Et elle est verte aujourd'hui pour les *socialistes du PASOK*.

Le moment peut-être le plus frappent de la manifestation de jeudi se *situa* après *le discours* sans *surprise* du leader de la Nouvelle Démocratie : la foule s'est mise à danser et à chanter gaiement. M. Mitsotakis fait danser la droite grecque : voilà une petite révolution ! Cette droite, qui, il y a peu de temps encore, se *définissait d'abord* par son anticommunisme lourd de haine, cherche aujourd'hui à se libérer du passé. Du moins son chef, M. Mitsotakis, mise-t-il ostensiblement sur les jeunes générations et sur le centre. Le leader de l'opposition a considérablement renouvelé la liste des candidats de son parti, et il a soigneusement évité, durant toute la campagne, toute attaque anticommuniste.

Pendant ce temps, le premier ministre, M. Andréas Papandréou, mise, lui, exclusivement sur le capital sentimental, émotionnel, de la gauche ; il se fait, dans chaque meeting, le prêtre d'une grand-messe à la mémoire des patriotes et de toutes les générations qui ont lutté en vain. *« Le peuple n'a pas oublié ce que signifie la droite »*, dit-il, et la foule reprend cette phrase de l'orateur comme un slogan. Le leader socialiste rappelle les fichiers, les persécutions, *l'Etat* policier – en omettant, soit dit en passant, de rappeler que c'est à son prédécesseur conservateur, M. Caramanlis, que l'on doit, notamment, la légalisation du Parti communiste. M. Papandréou dénonce les royalistes et les partisans de *l'ancienne junte militaire* (1967-1974) qui s'abritent, selon lui, derrière la prétendue évolution au centre de la Nouvelle Démocratie. Tout retour de la droite, dit-il, ne peut être que retour au passé.

Ces affirmations dispensent M. Papandréou d'énoncer tout programme – et, en réalité, il n'avait guère le choix. Car après trois ans et demi de gestion socialiste, et après le « coup de mars » par lequel il a évincé M. Caramanlis de la présidence de la République, le leader du PASOK doit gagner ou regagner des *voix sur sa gauche et sur sa droite.*

Les « déçus » des villes

L'éviction de M. Caramanlis, pourtant, n'a *pas été* un thème de contestation très porteur pour la Nouvelle Démocratie. Lorsque M. Mitsotakis l'a brandi, en début de campagne, en annonçant qu'il réclamerait la démission du nouveau président s'il accédait au gouvernement, c'est lui qui s'est retrouvé en position difficile. Et il a abandonné ce thème finalement peu populaire, l'opinion ayant rapidement oublié ce qui l'avait choquée à la fin de l'hiver. Mais M. Papandréou n'a pas lui non plus, semble-t-il, tiré tout le bénéfice qu'il escomptait de l'opération, à savoir mordre sur l'électorat situé à sa gauche.

Le Parti communiste s'est battu fermement. Il a mené une campagne sur deux fronts, presque plus virulente contre les socialistes que contre la droite ; il a aussi dénoncé le bipartisme auquel conduit le nouveau système électoral. L'autre formation communiste, le petit parti dit « de l'intérieur » – qui n'a plus guère de communiste que le nom et l'*origine historique – a lui aussi fait* campagne contre l'« hégémonisme » du Parti socialiste. Il constitue, aujourd'hui, un refuge pour les membres d'une gauche libérale qui supporte de plus en plus mal l'accaparement du pouvoir par un seul parti – et à sa *tête* par un *seul* homme – et pour ceux qui critiquent l'absence de politique économique du gouvernement et son manque de courage face à l'austérité qui s'impose. A ces « déçus du socialisme » pour des raisons politiques s'ajoutent tous ceux qui subissent les rigueurs de la situation économique, notamment le chômage. Tous se recrutent essentiellement dans les villes.

On s'attend donc à un recul du PASOK dans les grandes agglomérations (Athènes et Salonique représentent un tiers de l'électorat) et le sort de M. Papandréou dépend très largement du comportement des campagnes, où ses chances, il est vrai, sont considérées comme très bonnes. Les conditions de vie se sont, en effet, considérablement améliorées ces trois dernières années *dans les milieux ruraux et, pour la* première fois, le mouvement d'émigration de jeunes vers les villes commence à ralentir. Les paysans ont profité de certaines mesures sociales spécifiques, comme la retraite accordée aux femmes, la gratuité des médicaments, la décentralisation en matière d'équipements médicaux. *Les campagnes ont profité*, surtout, du soutien des prix agricoles, des subventions de la CEE et des programmes d'aide à la restructuration des exploitations. Les paysans n'ont pas la naïveté de penser que l'argent est tombé du ciel avec l'arrivée au gouvernement de M. Papandréou, mais ils savent qu'avec les conservateurs au pouvoir à Athènes, leurs intérêts n'auraient pas été aussi fermement défendus à Bruxelles.

Une aile « reaganienne »

La Nouvelle Démocratie a, récemment essayé de reprendre pied en milieu rural. Longtemps, elle s'était bornée à dénoncer la « *collectivisation* » imposée par les socialistes ; cette propagande n'a guère porté. Les conservateurs semblent actuellement mener une action plus insidieuse contre les coopératives agricoles : ils font valoir discrètement que se profile, avec ces organisations, la fin, pour les paysans, de l'immunité fiscale : à cela, personne ne reste indifférent.

D'une façon générale, la Nouvelle Démocratie a su trouver quelques thèmes simples, sinon simplistes, qui *ont frappé* les esprits. M. Mitsotakis se vante, tout d'abord, d'avoir un programme, contrairement à son adversaire : mais est-ce bien sûr, si on y regarde d'un peu près ? Il prône le retour au libéralisme, sans jamais prononcer le mot d'austérité ; il présente la nécessaire réduction des dépenses publiques comme une simple *suppression des « gaspillages »* ; il annonce, surtout, une *« révolution fiscale »*, c'est-à-dire l'allégement des impôts pour les individus et pour les entreprises. L'essentiel de ce que l'opinion retient, c'est la promesse faite par M. Mitsotakis, s'il arrive au pouvoir, de supprimer... la taxe spéciale sur les automobiles (une *voiture s'achète deux fois plus cher* en Grèce que n'importe où ailleurs en Europe).

S'il parvenait au gouvernement, M. Mitsotakis devrait compter, dans son parti, avec une aile libérale, que la gauche qualifie de *« reaganienne »*, qui veut rompre non seulement avec *« l'Etat providence »* des socialistes, mais aussi avec la politique largement interventionniste des précédents gouvernements de droite. *Il faudrait* à la Nouvelle Démocratie, pour imposer un tel tournant économique, au moins une majorité confortable au Parlement. Or le sentiment général est que les résultats de dimanche seront extrêmement serrés.

Dans l'OTAN et dans la CEE

Le nouveau système électoral de *« proportionnelle renforcée »*, donne la prime aux deux premiers partis. Mais, pour que le meilleur s'assure *la majorité absolue* au Parlement, il faut non seulement qu'il parvienne à 42 ou 43 % des voix environ, mais encore que l'écart qui le sépare du second parti soit suffisant (deux ou trois points au moins). Il se pourrait, dans ces conditions, qu'aucune formation ne parvienne à la majorité absolue. Le Nouvelle Démocratie n'ayant pas d'alliés virtuels, c'est le PASOK qui, dans cette hypothèse, devrait rechercher le soutien des communistes (un peu plus de 10 % des voix). M. Florakis, le secrétaire général du Parti communiste, a récemment évoqué cette possibilité *en énonçant* les vagues lignes d'une plate-forme commune minimale. Mais M. Papandréou n'est pas prêt à céder sur ce qui, pour cette formation pro-soviétique, est essentiel : la sortie de l'OTAN et de la CEE et les communistes ne sont pas prêts, pour leur part, à voter ces mesures d'austérité qui s'imposeront à tout futur gouvernement.

On confirme, dans l'entourage du *premier ministre*, qu'il faudrait, en cas de majorité indécise, aller à de *nouvelles* élections dans un délai relativement bref. Ce serait donc l'ouverture d'une période instable pour la Grèce. Mais ce serait aussi l'échec de la stratégie de M. Papandréou, *qui, contre toute idée d'union* de la gauche, a toujours recherché l'autonomie pour son parti.

En 1981, le PASOK *faisait* descendre ses partisans dans la rue aux cris de « *US Go Home* », et son programme réclamait la rupture avec l'alliance atlantique et avec la Communauté européenne. La Grèce se livrait alors à un accès d'anti-américanisme trop longtemps refoulé. Elle avait besoin de clamer son indépendance, et ce fut l'un des principaux motifs du succès de M. Papandréou. Trois ans et demi plus tard, le premier ministre ose affirmer publiquement qu'il n'est question de quitter ni l'Europe ni l'OTAN (la politique étrangère aura d'ailleurs été à peu près absente de toute la campagne électorale). Il n'est guère, aujourd'hui en Grèce, *que les communistes pour* parler d'« inconstance » à propos de cette évolution.

CLAIRE TRÉAN.

Pologne

LE « COMPLOT » CONTRE M. WALESA

L'auteur des révélations se rétracte à la télévision

M. Jozef Szczepanski, le repris de justice qui avait déclaré *avoir été chargé d'assassiner* Lech Walesa *(le Monde* du *16 mai)*, est apparu *jeudi 30 mai* à la télévision polonaise à une *heure très tardive et a affirmé* avoir *« inventé de toutes pièces »* cette histoire. L'« interview » avait été réalisée dans la prison où M. Szczepanski est à nouveau détenu, et l'intéressé, nerveux et parlant d'une voix affectée, a déclaré qu'il avait imaginé le scénario du complot *« dans l'espoir de bénéficier d'une remise de peine ou d'une grâce »*.

M. Szczepanski, condamné à onze ans de prison pour le meurtre d'un policier au cours d'une *rixe*, avait bénéficié, deux ans seulement après sa condamnation, d'une suspension de peine de plusieurs mois. Il s'était rendu *au début du mois de mai au* domicile de Lech Walesa et lui avait raconté, avec un assez grand nombre de détails, dans quelles circonstances des inconnus lui avaient proposé, en échange de sa liberté et d'un *départ pour l'étranger*, de tuer le président de Solidarité, tout en lui expliquant comment il devait s'y prendre.

M. Walesa avait pris très au sérieux les déclarations de M. Szczepanski, qui lui avait paru sincère. L'affaire fut ensuite évoquée par le porte-parole du gouvernement, qui avait annoncé l'ouverture d'une enquête.

Un commentateur de la télévision est intervenu après la diffusion de l'« interview ». Sans préciser si l'affaire avait été classée, il a admis que les *« aveux »* télévisés *« ne convaincraient pas tout le monde »*, en particulier ceux qui sont à la recherche d'*« événements sensationnels »*.

D'autre part, un prêtre, Sylwester Zych, condamné à six ans de prison pour avoir donné refuge à deux jeunes gens coupables d'avoir, au début de l'« état de guerre », abattu un milicien qui voulait les arrêter, a entrepris le 15 mai une grève de la faim *pour obtenir de meilleures conditions de détention*. Par solidarité avec *le Père Zych, un membre* fondateur du KOR (Comité de défense des ouvriers), l'ethnologue Jozef Sreniowski, condamné en octobre dernier à deux ans de prison pour *« colportage de publications illégales »*, a décidé d'observer, *lui aussi, une grève* de la faim. – *(AFP.)*

Espagne

L'ETA multiplie les attentats

De notre correspondant

Madrid. – La journée du jeudi 30 mai a été particulièrement sanglante au Pays basque et en Navarre. Deux attentats y ont fait trois morts et trois blessés. Ces actions n'ont pas encore été revendiquées. Mais personne ne doute, à Bilbao, qu'elles sont l'œuvre de l'ETA militaire.

Vers 18 h 30, à Marquina, en Biscaye, le chef du personnel d'une usine locale était assassiné d'une balle dans la nuque en pleine rue, *alors qu'il se dirigeait vers un bar.* Trois heures plus tard, dans le centre de *Pampelune, une bombe* cachée dans un sac en plastique faisait *explosion au passage* de deux véhicules de la police nationale. Un *jeune homme de quatorze ans qui se* trouvait sous le porche d'une maison *proche était tué sur le coup*, tandis qu'un des agents décédait en arrivant *à l'hôpital*.

Loin de marquer le pas, comme on l'espérait à Madrid, l'escalade du terrorisme au Pays basque s'accélère. Le mois de mai a été particulièrement sanglant : la violence a fait neuf morts, dont six membres des forces de l'ordre, et une douzaine de blessés graves. Une fois de plus, les déclarations triomphalistes du ministère de l'intérieur à Madrid, affirmant que l'ETA était *« pratiquement démantelée »*, se trouvent tragiquement démenties par les faits.

Les mesures prises par la France contre les séparatistes basques réfugiés au nord des Pyrénées avaient sans conteste affaibli la capacité opérationnelle de l'ETA. Mais il semble désormais que celle-ci, après une phase difficile, a réussi à reconstituer en partie son infrastructure en Espagne même. Les informations dont on dispose dans les milieux gouvernementaux indiquent que les auteurs des attentats de ces dernières semaines sont, pour la plupart, des activistes récemment intégrés dans l'organisation, qui ne sont pas connus des services de police. Il s'agirait, en outre, non de militants évoluant dans la clandestinité, mais de *« commandos légaux »*, c'est-à-dire de personnes qui continuent à mener une vie apparemment normale au Pays basque. Cette nouvelle escalade a pris de court la police espagnole, et il est significatif qu'aucune arrestation n'ait pu être opérée.

En réussissant à convaincre Paris de durcir son attitude à l'égard des sympathisants de l'ETA installés au Pays basque français, puis en concluant en janvier dernier avec le gouvernement autonome basque du PNV (Parti nationaliste basque) un pacte de législature, les socialistes avaient espéré pouvoir isoler les séparatistes les plus radicaux. Par cette nouvelle offensive, qui ne lésine pas sur les moyens employés (le recours de plus en plus habituel aux voitures piégées augmente les risques pour la population civile), l'ETA cherche à démontrer qu'il *n'existe* pas au Pays basque de solution durable sans un accord avec elle.

L'impasse semble donc à nouveau totale. Les socialistes sont aujourd'hui moins disposés que jamais, après cette escalade sanglante, à entamer avec les séparatistes une négociation politique. Quant au Parti nationaliste basque, il considère qu'il est impossible, dans les circonstances actuelles, de jouer les *« bons offices »*. Deux ans et demi après l'arrivée des socialistes au pouvoir, chacun au Pays basque semble revenu à la case départ.

THIERRY MALINIAK.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

- L'ANCIEN MERCENAIRE JEAN SCHRAMME NE SERA PAS EXTRADÉ. – La Cour suprême du Brésil a rejeté, mer*credi 29 mai, à l'unanimité* la demande d'extradition formulée par *les autorités belges concernant* l'ancien mercenaire belge au Congo (*aujourd'hui Zaïre*). Jean Schramme, actuellement âgé de cinquante-quatre ans, et installé dans le pays depuis dix ans. La Cour suprême a décidé la mise en liberté immédiate de Jean Schramme. Avant son arrestation il y a sept mois, l'ancien mercenaire exerçait des activités de négociant en bétail à Rondonopolis (Etat du Mato-Grosso). – *(AFP.)*

Chili

- *UN ANCIEN CHEF DE LA* POLICE SECRÈTE DEVANT *LA JUSTICE.* – *La* cour martiale de Santiago a ordonné, jeudi *30 mai*, la comparution devant la justice, dans le cadre d'un procès sur la disparition de soixante-dix-sept détenus, d'un ancien chef de la DINA (police secrète chilienne, dissoute en août 1977), le général à la retraite Manuel Contreras Sepulveda. Arrêté en 1978, lorsque Washington avait demandé son extradition pour avoir organisé l'assassinat aux Etats-Unis d'Orlando Letelier, ministre des affaires étrangères sous le régime socialiste de Salvador Allende, le général, qui n'avait finalement pas été extradé, avait été relâché l'année suivante. – *(AFP.)*

Chine

- « L'HUMANITÉ » EN VENTE A PÉKIN. – L'organe du Parti communiste français *l'Humanité* et l'hebdomadaire *l'Humanité-Dimanche* vont être mis en vente à Pékin à partir du 1er juin. C'est *au magasin* de l'Amitié et dans trois grands hôtels de la capitale *chinoise qu'il sera possible de se* procurer ces deux publications. *L'Humanité* devient ainsi le premier quotidien français en vente à Pékin.
- RECTIFICATIF. – Dans l'article de Patrice de Beer « La Chine découvre la gestion » *(le Monde* du 22 mai), il fallait lire : *M. Max Boisot* (et non Boiseau). *« doyen de l'école de gestion installée à Pékin... »*

Taiwan

- PRISON A VIE CONFIRMÉE POUR LE VICE-AMIRAL WONG HSI-LING. – La cour d'appel militaire a confirmé, jeudi 30 mai, la condamnation à la prison à vie du vice-amiral Wong Hsi-ling, ancien chef des services de renseignement taïwanais, pour complicité dans le meurtre d'un Américain d'origine chinoise hostile au régime de Taïwan (*le Monde* du 10 avril). La cour d'appel a également confirmé les peines de deux ans et demi de prison prononcées, le 19 avril, contre deux subordonnés du vice-amiral, le général Hu Yi-ming et le colonel Chen Hu-men.

Le vice-amiral Wong, âgé de cinquante-huit ans, avait reconnu avoir communiqué des photographies et l'adresse de *Henry Liu*, également ancien informateur des *services de renseignement taïwanais*, à un dirigeant du milieu, *Chen Chi-li, qui l'avait assassiné* le 15 octobre 1984 en Californie.

– *(AFP.)*

Tchad

- ARRESTATION DE DEUX FRANÇAIS ET D'UN ITALIEN. – MM. Diego Sella et Didier Calbris, tous deux Français, et M. Giovanni Moscarello, de nationalité italienne, trouvés en possession d'armes de guerre, sont entendus depuis un mois par les services de la documentation tchadienne (services de renseignement), a-t-on appris, jeudi 30 mai, à N'Djamena. Ils ont été interpellés le 27 avril, après la découverte aux domiciles de MM. Calbris et Moscarello d'une cinquantaine de fusils d'assaut et de plusieurs caisses de grenades et d'explosifs. Placés en déten*tion, ils ont affirmé que ces armes* leur avaient été remises en dépôt *par Diego Sella, dit « Diego »*, figure très connue à N'Djamena, *où il gère une boîte de nuit et un* cinéma. – *(AFP.)*

EUROPE

Italie

A L'INITIATIVE DU PCI

Un « référendum populaire » aura lieu le 9 juin sur l'échelle mobile des salaires

De notre correspondant

Rome. — Les Italiens, qui viennent juste de voter pour le renouvellement de leurs administrations locales, retourneront aux urnes le dimanche 9 juin. Ils sont appelés, cette fois, à se prononcer sur l'éventuelle abrogation d'un décret-loi de février 1984, qui a porté atteinte au réajustement automatique des salaires sur la hausse des prix, en réduisant de 4 points l'échelle mobile des salaires (1) : cela représente une diminution de la rémunération annuelle d'un montant de 27 000 lires (soit 130 F) par salarié. Telle est la conséquence de l'échec des ultimes négociations menées, le 28 mai, entre le ministre de travail, M. Michelis, et les partenaires sociaux.

Présenté en ces termes, ce référendum — qui depuis plus d'un an, tel un serpent de mer, agite syndicats et partis politiques — semble une procédure quelque peu disproportionnée par rapport à l'enjeu.

En réalité, cette consultation organisée à l'initiative des communistes (2), a pris une signification qui dépasse de beaucoup son contenu concret. Se joue en effet autour du référendum du 9 juin une bataille politique serrée, sorte de heurt frontal entre l'actuelle majorité à cinq partis et l'opposition — de gauche, communiste et Démocratie populaire, mais aussi d'extrême droite (MSI). Compte tenu des termes dans lesquels les partis politiques des deux camps présentent cette consultation, l'opinion est en fait invitée à se prononcer sur la politique économique du gouvernement Craxi.

Depuis la guerre, les Italiens ont été appelés à exprimer leur opinion par référendum sur des questions diverses (monarchie, divorce, avortement, prison à perpétuité, etc.), des problèmes d'ordre général sur lesquels chacun avait plus ou moins une opinion déjà formée. Cette fois-ci, ils doivent se prononcer sur un problème qui, *a priori*, est d'ordre essentiellement technique, s'inscrivant dans le cadre d'une politique globale anti-inflationniste et qui, en outre, n'a affecté, somme toute, que modérément les salaires.

Fracture du front syndical

Pour ajouter à la confusion des électeurs, le référendum, rendu inévitable en raison de la faillite de la médiation entreprise par le ministre du travail, aura lieu dans les dix jours : un délai pour le moins bref vu la complexité du problème !

Il y a donc eu au départ le décret-loi de février 1984 pris par le gouvernement du socialiste M. Bettino Craxi, avec l'accord de deux confédérations syndicales (GISL et UIL), mais contre la volonté de la CGIL : celle-ci, la principale confédération italienne, avec 4,5 millions d'adhérents, était en fait divisée entre sa composante majoritaire communiste et sa minorité socialiste favorable à l'accord.

Par le passé, des négociations nationales et tripartites (gouvernement, syndicats, patronat) avaient réglé la question du coût du travail dans le cadre d'une sorte de « contrat social » : ainsi, en 1983, un accord de ce type était intervenu, sous le gouvernement de M. Spadolini. La CGIL, même si elle n'est pas, en principe, favorable à ce type de négociation nationale, avait accepté l'accord de 1983. Mais la manière dont s'étaient déroulées les choses en 1984 n'était pas satisfaisante et les contreparties proposées étaient, cette fois, insuffisantes, affirmait la composante communiste de la centrale.

L'accord intervenu l'an dernier entre les deux confédérations et le gouvernement a conduit à la fracture d'un front syndical qui tenait vaille que vaille depuis 1972. Le 24 avril suivant, le PCI et la CGIL mobilisaient un million de personnes au cours d'une grande manifestation contre la politique économique du gouvernement.

Encouragés par cette démonstration populaire, l'un et l'autre se lançaient alors dans une campagne pour recueillir des signatures permettant d'organiser un référendum abrogeant le décret-loi. En novembre dernier, après une bataille juridique, la Cour constitutionnelle déclarait valide ce projet.

Apparemment convaincu qu'il réussirait à éviter cette consultation populaire, le gouvernement Craxi n'a repris activement les négociations avec les parties sociales qu'au lendemain des élections locales du 12 mai.

Pour la CGIL, les propositions compensatoires du ministre du travail (dégrèvements fiscaux, mesures en faveur de l'emploi, réduction des horaires) ne permettaient pas un accord.

Le Parti socialiste a déjà annoncé que, en cas de défaite de la majorité (c'est-à-dire si les « oui » à l'abrogation du décret-loi l'emportaient), M. Craxi en tirerait les conséquences (en démissionnant). Si, pourtant, on additionne les voix obtenues aux dernières élections par les partis qui sont favorables au « oui », on n'obtient que 40 %. L'actuelle majorité, après avoir envisagé d'appeler les électeurs à l'abstention (3), a décidé d'encourager à voter « non ».

Sans doute peut-on voir, dans la position communiste dans cette affaire, la tentation d'une revanche après les élections locales. Mais le PsI entend surtout réagir à la politique d'isolement dont il est victime depuis la formation du gouvernement Craxi, et démontrer qu'on ne gouverne pas en Italie en marginalisant la deuxième formation politique, surtout lorsque sont en question des problèmes sociaux.

Pour la composante communiste de la CGIL, il s'agit, avant tout, de défendre la représentativité du syndicat et sa capacité de négocier avec (ou plutôt contre) un patronat qui cherche à neutraliser les mécanismes d'indexation automatique des salaires afin de réinstaurer le principe d'augmentations sur des bases contractuelles et individuelles.

Les deux autres confédérations et la composante socialiste de la CGIL, qui appellent à voter contre l'abrogation du décret-loi, estiment, elles, que la solution des problèmes était à portée de main, et que seules des considérations politiques (la pression du PCI sur la CGIL) ont bloqué la négociation.

PHILIPPE PONS.

(1) Les points de l'échelle mobile des salaires correspondent aux variations en pourcentage d'un indice des prix calculé chaque trimestre en fonction d'un « panier » de produits.

(2) Un « référendum d'initiative populaire » peut être convoqué aux termes de la Constitution si cinq cent mille personnes au moins, ou cinq conseils régionaux, en font la demande. Il ne peut qu'abroger une loi ou un règlement — et non faire adopter une mesure.

(3) La Cour de cassation italienne a jugé que la propagande en faveur de l'abstention n'était pas légale.

PROCHE-ORIENT

Les Etats-Unis posent une série de conditions à la tenue d'une conférence internationale

Une grande prudence, voire un certain scepticisme, régnait, le jeudi 30 mai, à Washington, à la suite de la visite du roi Hussein de Jordanie. Tout en se félicitant des « *nombreux aspects positifs* » qui ont « *émergé* » des entretiens que le souverain hachémite a eus avec le président Reagan et les membres de l'administration américaine, un porte-parole du département d'Etat, M. Edward Djerejian a souligné les « *divergences* » qui continuent d'exister entre les Etats-Unis et la Jordanie au sujet de l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

Washington ne rejette plus catégoriquement ce projet, comme il le faisait jusqu'à maintenant. S'il s'agit là d'un infléchissement notable de la position américaine en faveur des pays arabes modérés, les conditions mises par le porte-parole du département à la tenue d'une telle conférence rendent néanmoins, dans l'immédiat et même à échéance plus lointaine, sa convocation quasiment impossible.

Avant que les Etats-Unis acceptent de s'engager dans ce processus, a indiqué le porte-parole, l'Union soviétique devrait avoir une « *attitude constructive* » dans toute une série de domaines qu'il a énumérés : Moscou devrait rétablir ses relations diplomatiques avec Israël, interrompues depuis 1967 ; le traitement des juifs en Union soviétique devrait s'améliorer et leurs possibilités d'émigration s'assouplir ; l'URSS devrait mettre fin à ses livraisons d'armes à l'Iran et à diverses milices libanaises ; elle devrait aussi cesser de décourager les pays arabes de participer au processus de paix.

Il s'agit là, a précisé le porte-parole, d'une liste d'« *exemples* » de comportements « *non constructifs* » que Washington souhaite voir modifiés. Il a, d'autre part, rappelé les conditions que les Etats-Unis continuent de poser avant tout contact avec l'Organisation de libération de la Palestine.

Pour l'essentiel, Washington souhaite que l'OLP confirme de façon publique et explicite les déclarations faites mercredi par le roi Hussein, selon lequel l'organisation palestinienne acceptait de négocier avec Israël sur la base des résolutions 242 et 338 des Nations unies et dans le cadre d'une conférence internationale sur le Proche-Orient. « *Nous voulons entendre cela directement de la part de l'OLP* », a déclaré un haut fonctionnaire américain.

Dans l'ensemble, toutefois, les responsables américains se félicitent du climat qui a entouré la visite du roi Hussein, dont M. Shultz, secrétaire d'Etat, a dit qu'elle « *avait permis un mouvement vers la paix* ». A Amman, les résultats des entretiens du souverain ont été accueillis avec satisfaction. En Israël, en revanche, le doute domine, ainsi que l'a déclaré jeudi le premier ministre, M. Peres, et le dit *(lire d'autre part)* le ministre de la défense, M. Rabin.

Koweït

● *Vingt arrestations à Koweït.* — Vingt personnes ont été arrêtées au Koweït. Trois d'entre elles sont directement impliquées dans l'attentat manqué contre l'Emir, cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah, a affirmé, jeudi 30 mai, le quotidien koweitien « *Al-Qabas* ». Selon le journal, ces personnes ont reconnu avoir aidé à bourrer d'explosif la voiture-suicide qui a foncé sur le cortège de l'Emir samedi dernier. Selon les indications données par des journaux koweitiens, le conducteur de la voiture piégée, qui a été tué dans l'explosion, est un irakien porteur d'un passeport pakistanais. L'attentat manqué a été revendiqué par le Djihad Islamique.

LE SOMMET SYRO-LIBANAIS DE DAMAS

« L'armée syrienne peut rétablir la tranquillité au Liban » estime le président Gemayel

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit ce vendredi 31 mai, à la demande de l'Egypte, pour examiner la situation au Liban, en dépit de l'opposition formelle du Liban à une telle réunion.

Cette décision a été prise jeudi, au cours de consultations du Conseil, durant lesquelles l'Australie a proposé un avant-projet de résolution, de caractère essentiellement humanitaire, qui réclame un cessez-le-feu le plus tôt possible dans les camps palestiniens de Beyrouth, théâtre d'affrontements sanglants entre chiites et Palestiniens depuis maintenant près de deux semaines.

Lors des consultations, qui se sont déroulées à huis clos, l'URSS a exprimé des réserves sur l'examen de la situation au Liban par le Conseil, en raison de l'opposition libanaise, et elle a indiqué qu'elle préférerait une déclaration du Conseil à une résolution.

La position de l'URSS a été jugée comme particulièrement intéressante dans les milieux diplomatiques occidentaux. Elle semble en effet traduire une distanciation par rapport à la Syrie et au Liban, qui ne souhaitaient pas que le Conseil vienne se mêler des affrontements libano-palestiniens.

De notre correspondant

Beyrouth. — La concertation entre les présidents syrien, M. Hafez El-Assad, et libanais, M. Amine Gemayel, commencée mercredi 29 mai à Damas dans le contexte des multiples « petites guerres » en cours au Liban (camps palestiniens, ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth) ou potentielles (Jezzine), se poursuit ce vendredi.

Quatre réunions de travail entre les deux chefs d'Etat se sont déjà tenues et une cinquième au moins est encore prévue. Le mystère demeure entier sur l'ensemble des propositions, dont on suppose qu'elles ont été élaborées par le président Assad, puisqu'il est entré personnellement en scène. Il n'en est pas moins certain que l'on approche du jour J, prévu de longue date pour début juin, où le sort du Liban doit basculer soit vers la « demi-paix syrienne », soit vers une déflagration généralisée.

L'intervention du président Assad et différents autres indices permettent de penser (et d'espérer) que la balance va pencher vers la grande trêve plutôt que vers la grande explosion.

A l'issue de la troisième séance de travail, le président Gemayel a confié ses impressions et défini sa position, notamment sur le problème-clé du rôle de l'armée syrienne au Liban et donc de son éventuel retour à Beyrouth. Il a volontairement laissé la porte ouverte à toutes les hypothèses, et donc les mains libres au président Assad, en déclarant : « *Les forces armées syriennes présentes au Liban peuvent, en coopération avec l'armée libanaise, rétablir la confiance et la tranquillité parmi les Libanais. Les événements ont démontré que la sécurité légale et nationale est seule capable de maîtriser la situation. L'autosécurité ne peut être qu'incomplète et défigurée et ne peut même pas assurer la tranquillité des communautés concernées.* »

Il a également souligné la volonté du président Assad de clore le dossier libanais et de « *passer aux actes* », précisant qu'outre la sécurité les entretiens portent sur la réforme politique et sur Jezzine, « *dernier maillon du complot du tri démographique et géographique* », récusant catégoriquement l'armée du Liban du Sud du général Lahad, créée, armée et financée par Israël, et qui doit demeurer dans la bande frontalière libano-israélienne après son évacuation en cours par l'armée de l'Etat hébreu.

En attendant les résultats du sommet Assad-Gemayel, les combats se sont poursuivis à Beyrouth dans la zone des camps palestiniens. La milice chiite Amal a annoncé une fois de plus, jeudi, qu'elle avait pris entièrement le contrôle du camp de Sabra. Pour le reste, les positions n'ont pas notablement changé, mais on signale qu'Amal a libéré cent cinq Palestiniens qu'elle détenait.

LUCIEN GEORGE.

Un entretien avec M. Rabin

(Suite de la première page.)

» Elles seront divisées en deux éléments : une garde civile dans les villages et les villes, recrutée parmi les habitants, et des unités mobiles que l'on appelle l'ALS.

» Nous ne leur demandons pas de défendre Israël mais d'empêcher tout terrorisme à partir de cette région. C'est notre mutuel intérêt. Ils savent que, en cas de retour du terrorisme, ils en seraient les premières victimes. Nous voulons que cette force locale soit déployée selon l'appartenance religieuse, les chiites dans les zones chiites, les chrétiens dans les zones chrétiennes, les druzes dans les zones druzes.

» Le troisième élément de notre redéploiement est de garder notre liberté d'action pour lutter contre le terrorisme partout au Liban, pour que jamais il ne soit un danger pour nous. Le fondement de notre nouvelle politique de défense est de réduire les motivations de certains éléments libanais comme les chiites, qui ne voulaient pas de l'occupation de leur terre par Israël comme ils ne veulent pas de l'occupation de l'OLP.

— *Justement, les chiites se battent déjà contre les Palestiniens à Beyrouth-Ouest. Ne pensez-vous pas qu'il vont en faire autant dans le sud du Liban ? Est-ce que la présence de l'ALS dans le sud du Liban ne va pas plutôt compliquer les choses ?*

— Si les chiites représentant le gouvernement libanais nous disent : regardez, nous sommes prêts à prendre la relève et à être responsables, j'en tiendrai compte. Mais ils ne le disent pas. Que puis-je faire ? Au Liban, il n'y a pas de bonnes solutions. Il ne s'agit pas de choisir entre le bien et le mal.

Des officiers de liaison israéliens au sud du Liban

— *Laisserez-vous des soldats israéliens au côté de l'ALS après votre retrait ?*

— Il pourrait y avoir des officiers de liaison qui resteront pour un temps. Je ne sais pas. Nous voulons une zone de sécurité. Mais il pourra y avoir des officiers de liaison aussi longtemps que le Liban se trouvera dans la situation actuelle.

» Nous entraînons les forces libanaises locales, nous leur donnons des armes, nous pourrions être obligés de maintenir une liaison avec elles et, si jamais elles sont attaquées par des forces terroristes qui voudraient s'en débarrasser, nous nous porterons à leur secours. Nous espérons que cela ne se produira pas. Mais si jamais cela se produit, nous le proclamons tout haut : nous les appuierons et pas seulement en paroles. Moins il y aura d'actes de terrorisme, moins nous serons engagés.

— *Comment voyez-vous les rapports de l'ALS et de la FINUL, cette dernière ne reconnaissant pas la milice du général Lahad ?*

— Quand la Finul a été créée en 1978, après l'opération Litani, le bataillon français a essayé de prendre le contrôle de toute cette région. L'OLP a refusé, et des soldats français ont été tués. La Finul n'est pas entrée et toute cette zone est demeurée sous le contrôle de l'OLP. Depuis le début, la Finul n'a pas été déployée le long de la frontière internationale. Nous ne voyons pas pourquoi il faudrait changer maintenant. Nous souhaitons que les relations entre la Finul et l'ALS soient comme celles que la Finul entretien, avec Amal.

— *Maintenez-vous vos accusations contre le contingent français que vous avez traité à la fin du mois de février de* « pires salauds » *parmi les forces de la FINUL ?*

— Il existe une longue tradition de bonnes ralations et de grand respect entre les forces armées de nos deux pays. Nous avons fait beaucoup de choses ensemble dans le passé. En outre, nous croyons que le contingent de la FINUL, aussi bien que le contingent de la force multinationale, ont fait, de leur point de vue, du bon travail.

» Il y a eu une courte période, celle de notre redéploiement, pendant laquelle il y a eu certains problèmes. Dieu merci, ils sont dépassés. J'ai dit au ministre des relations extérieures que, dans les deux dernières semaines, l'unité d'ingénieurs du contingent français a éliminé, à deux reprises, des roquettes Katioucha dirigées contre nos forces au Liban. Et nous leur en sommes plus que reconnaissants.

— *A Washington, le roi Hussein vient de déclarer que l'OLP est prête à négocier avec Israël sur la base des résolutions 242 et 338. Estimez-vous qu'il s'agit d'un progrès dans le processus de paix ?*

— D'abord, je viens de l'entendre. Deuxièmement, je vais me rendre à Washington et je vais y rencontrer le secrétaire d'Etat, M. Shultz, M. Weinberger, le vice-président... J'apprendrai. Je peux expliquer notre position. D'abord, il s'agit d'une déclaration du roi Hussein, non de l'OLP. Et nous avons appris que, parfois, toute la différence tient à qui dit quoi.

» Deuxièmement : quelle est notre position sur le fond ? Nous souhaiterions voir l'extension du processus de paix inclure, en plus de la paix avec l'Egypte, la paix avec la Jordanie. Nous sommes prêts à ouvrir des négociations sans conditions préalables. Les Jordaniens voudraient des négociations avec une délégation jordano-palestinienne qui portent sur la paix entre la Jordanie et nous. Nous ne posons qu'une condition : que les Palestiniens ne soient pas des membres clairement identifiés de l'OLP. Nous n'avons pas de rayons X pour savoir ce qu'une personne peut penser, mais, s'il y a des membres non déclarés qui n'appartiennent pas à l'une des organisations de l'OLP...

» Il y a un autre élément qui a été mentionné, mais pas de façon formelle, auquel nous nous opposons : c'est que les négociations de paix soient conduites dans le cadre d'une conférence internationale. Nous avons toujours cru que la meilleure manière de négocier, c'est des discussions directes entre les partenaires. Parce que nous croyons que la paix ne peut pas être imposée ni aux Arabes ni à nous. Nous ne pouvons pas leur imposer la paix. Ils ne peuvent pas nous imposer la paix. Seuls ceux qui font la guerre, les pays arabes et Israël, peuvent décider d'arrêter la guerre et d'établir des relations de paix.

— *Mais, à Washington, le président Reagan semble avoir été moins opposé que par le passé à une conférence internationale...*

— Je viens juste d'en prendre connaissance. Je suis surpris parce que la position traditionnelle des Américains est contre. Aussi, si c'est vrai, je serai au moins très préoccupé à ce sujet. Parce que je crois que demander aux deux superpuissances de parrainer des négociations de paix signifie qu'on n'aboutira à rien.

» Elles se disputent entre elles et ne nous autoriseraient pas — nous, les partenaires de la guerre, qui devons devenir les partenaires de la paix — à négocier réellement. Je crois que, fondamentalement, les Etats-Unis peuvent jouer un rôle positif. Mais je ne pense pas que les Soviétiques puissent jouer un rôle positif. Mais, si vous vous rappelez ce qui s'est passé il y a onze ans, et même près de douze ans, nous n'avons pu aboutir à quelque chose que quand les Etats-Unis ont pris la direction du processus de paix. Si l'Union soviétique avait été impliquée dans ce processus, on n'aurait abouti à rien.

L'échange de prisonniers

— *A propos du récent échange de prisonniers, Israël a toujours, par principe, refusé de céder au terrorisme et s'est même plaint des signes de faiblesse de ses alliés à cet égard. Le récent échange de prisonniers signifie-t-il un changement d'attitude de votre part ?*

— Non. Je pense que notre politique — du moins en ce qui concerne mon implication — a toujours été la même.

» Je ne nie pas que, cette fois, les terroristes relâchés sont très importants. C'est pénible. Mais ç'a toujours été notre politique. Nous préférons l'option militaire. Mais si nous ne pouvons pas trouver de solution militaire, nous négocions, ce qui veut dire payer un prix, jamais un prix politique, seulement un échange... Ce n'est pas la meilleure chose. Aussi, nous devons essayer, avant tout, d'empêcher les organisations terroristes de prendre des otages. Et nous avons très bien réussi.

» Cela a été la politique de tous les gouvernements sur le fond, et je m'en réjouis. Au sein du gouvernement, il n'y a pas eu de débat. Il y a eu un débat dans le public. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIPAUX.



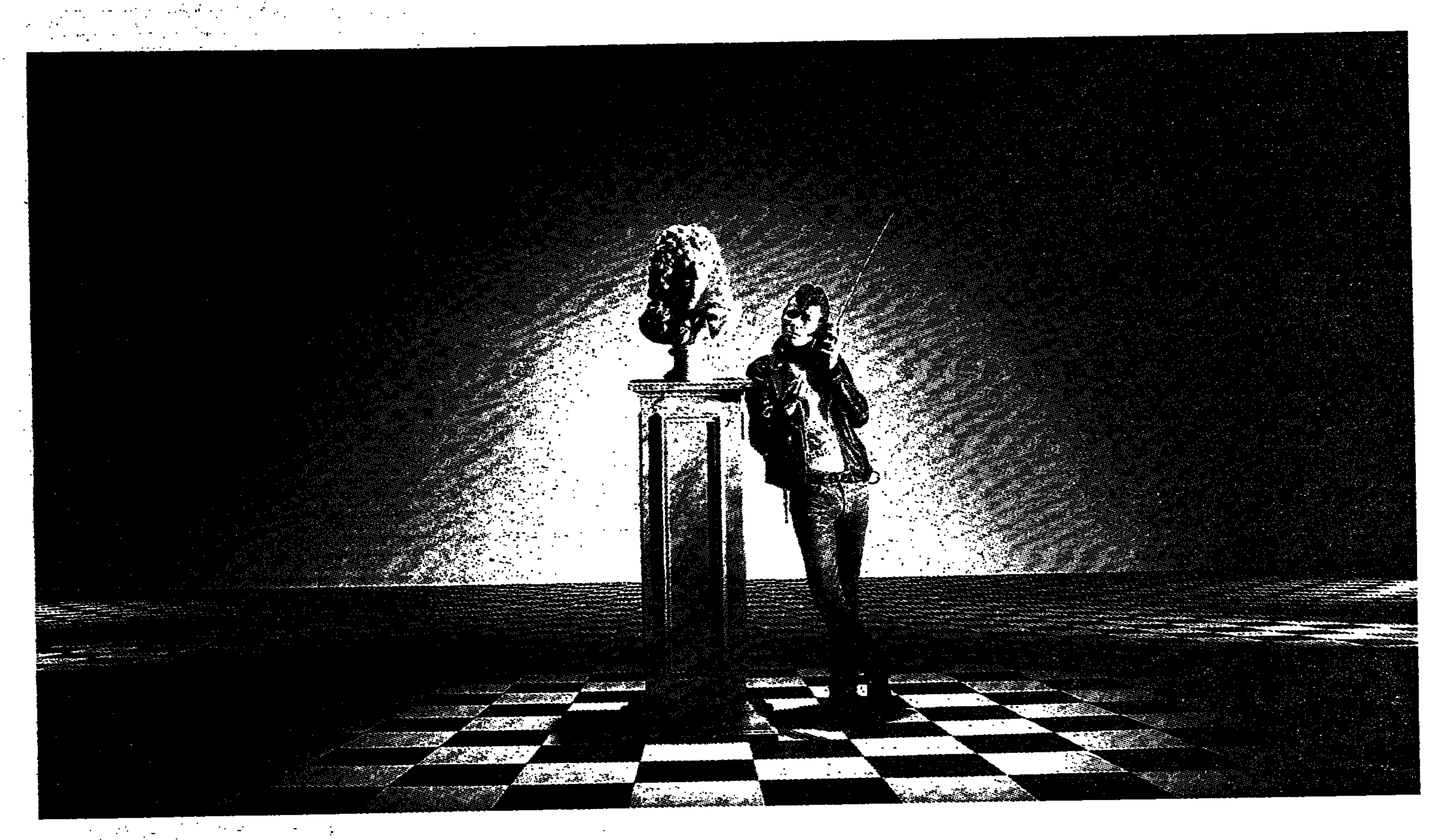
DE DAMAS

pour rétablir … Liban »

Gemayel

M. Rabin

Radio France. L'entreprise qui danse le rock aussi bien qu'elle joue Racine.



Qu'y a-t-il de commun entre un bon morceau de rock et une belle tirade de Racine?

En dehors du plaisir de les écouter, celui de pouvoir les écouter sur Radio France. Car enfin, aujourd'hui – à 15 ans de cette fin du XXe siècle et modernes comme vous l'êtes – vous avez bien le droit de ne pas souhaiter entendre les mêmes sons à longueur de journée.

C'est la particularité d'une grande entreprise radiophonique comme Radio France que de pouvoir toujours répondre à vos envies sonores. Qu'elles soient de nature musicale, théâtrale ou informative, Radio France les satisfait toutes en même temps.

Radio France, parce qu'elle est un réseau constitué de stations aux vocations différentes, peut vous brancher sur Racine si vous voulez entendre sonner l'alexandrin. Il vous suffit d'allumer France-Culture. Une chaîne qui vous propose aussi, chaque jour, toute une gamme d'émissions de haute tenue.

Si vous ne vivez que pour le rock ou les variétés, France Inter ou Radio 7 se chargent de vous dégourdir les jambes. A raison de 55 % de chansons françaises, 30 % d'étrangères et 15 % d'orchestration. Également sur France Inter, 60 heures de fiction par mois peuvent vous dégourdir l'esprit.

Si vous êtes en manque d'opéra, France Musique peut vous combler les oreilles et le cœur et vous faire accéder tout droit au paradis des mélomanes.

Si vous voulez vivre au plus près la vie de votre région, votre station locale en modulation de fréquence (Radio France en compte 40 dans toute la France) est une parfaite interlocutrice.

Avec Radio France, vous pouvez vivre librement et complètement tous vos désirs sonores. Vous êtes un auditeur libéré.



Une entreprise de l'audio-visuel public.

L'exigence quotidienne de 10 millions de Français.

ASIE

Bangladesh

Le président Ershad dirige les opérations de secours

Dakha *(Reuter, AFP, AP, UPI)*. — Le chef de l'Etat, le général Ershad, a assisté, jeudi 30 mai, à l'installation d'un camp de sinistrés sur l'île d'Urirchar, l'une des sept îles les plus touchées par le cyclone et l'onde de tempête la semaine dernière, et supervisé personnellement les opérations de secours. Près de 50 000 volontaires et militaires sont chargés de la distribution de produits de première nécessité aux quelque 250 000 sans-abri dans toutes les régions dévastées. Le montant de l'aide promise par les pays étrangers s'élevait, jeudi 30 mai, à 12 millions de dollars.

Les bilans du nombre de victimes de la catastrophe demeurent toujours contradictoires. De source proche du gouvernement et de la Croix-Rouge, on estimait, jeudi 30 mai à Dakha, que le bilan définitif pourrait être de 5 000 morts. Un responsable de l'aide américaine déclarait, toutefois, que *« le chiffre de 10 000 morts n'était pas trop élevé »*.

Les inondations dans le nord-est du pays qui avaient entraîné le déplacement de dizaines de milliers de personnes étaient moins menaçantes jeudi. L'eau des rivières en crue avait commencé à refluer.

● *Un appel des « villes jumelées »*. — Le Comité national des villes jumelées du Bangladesh lance un appel à la solidarité des Cités-unies à la suite de la catastrophe. Il demande, en particulier, l'envoi par les municipalités de médicaments et de vêtements. Les dons en espèces, par ailleurs, doivent être directement adressés à UTO-Bangladesh, Janata Bank, Topkhana Road Branch, Dhaka, Bangladesh (compte nº SB-6011). La Fédération mondiale des villes jumelées, pour répondre à cet appel, a décidé de mobiliser les trente villes françaises, hollandaises et italiennes déjà jumelées avec des communes du Bangladesh ; de lancer, d'autre part, une campagne de jumelages-coopération en faveur des villes du Bangladesh ; enfin, d'organiser une souscription d'urgence destinée à UTO-Bangladesh, qui répartira les aides en fonction des besoins locaux.

★ FNVJ, 2, rue de Logelbach, 75017 Paris, téléphone 766-75-10.

Afghanistan

Les forces soviétiques tentent de couper les voies d'approvisionnement de la résistance au Kunar

Islamabad *(Reuter)*. — Les forces soviétiques, qui ont déclenché une offensive d'envergure dans la vallée de Kunar (*le Monde* du 29 mai), dans l'est de l'Afghanistan, concentrent leurs efforts sur la destruction des voies d'approvisionnement des maquisards à partir du Pakistan, a-t-on appris, vendredi 31 mai, de source rebelle à Peshawar. Les attaques aériennes et terrestres de cette semaine avaient pour objectif trois des vingt cols montagneux utilisés par les maquisards afghans pour pénétrer dans la vallée de Kunar à partir de leurs bases du Pakistan, indiquait-on de même source.

Les troupes soviétiques sont à 10 kilomètres du but initial de leur offensive : une caserne de l'armée afghane à Barikot, assiégée depuis dix mois par les maquisards. Trois cents soldats afghans se trouvent dans la base, ravitaillée par hélicoptères, ainsi qu'une dizaine de conseillers soviétiques. L'offensive a nécessité l'envoi de dix mille soldats de l'armée soviétique dans la région. L'aviation et plus de six cents blindés soutiennent l'avance des troupes. Il semble que les Soviétiques aient décidé d'établir une base militaire de première importance à Barikot, après avoir mis fin au siège, déclairait-on de source diplomatique occidentale.

Les bombardements ont détruit trois villages dans le col qui conduit de Marawara, près de Chagasarai, la capitale de la province, à la frontière pakistanaise. Des unités de commando larguées sur les lieux des combats par hélicoptère, ont pris le contrôle de positions de la résistance équipées de mitrailleuses sur les routes qu'empruntent les maquisards pour se rendre dans les provinces de Kunar et de Laghman ou dans les cols de montagne qui mènent à la vallée stratégique du Panjshir.

Les maquisards ont opposé une meilleure résistance aux Soviétiques à Dangam, un village frontalier, sur la route d'Asmar. Pour l'instant, la progression de l'armée soviétique a été stoppée à Dangam, ont annoncé des maquisards.

Sri-Lanka

MM. GANDHI ET JAYEWARDENE SE RENCONTRERONT LE 2 JUIN

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, et le président sri-lankais, M. Junius Jayewardene, se rencontreront pour s'entretenir de la question tamoule, le dimanche 2 juin à New-Delhi, a annoncé, jeudi 30 mai, l'agence indienne PTI, citant des sources officielles. Cette rencontre avait été annoncée mercredi, sans indication de date, par le ministre sri-lankais de l'information (*le Monde* du 31 mai). — *(AFP.)*

DROITS DE L'HOMME

EN MARGE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE PARIS

M. Mitterrand a inauguré « le parvis des libertés et des droits de l'homme »

Le colloque international sur les libertés et les droits de l'homme, organisé à Paris par le gouvernement français, devait se clore, vendredi 31 mai, par un discours de M. Laurent Fabius. Les travaux des trois commissions — l'individu, l'Etat, les organisations internationales face à la défense des droits de l'homme — devraient déboucher sur des propositions concrètes.

En marge de ces assises — dans laquelle l'opposition voit *« un spectacle politique et une récupération partisane »*, selon une déclaration commune de Mme Simone Veil et de M. Bernard Stasi — une cérémonie a accompagné, jeudi soir 30 mai, l'inauguration par M. François Mitterrand d'un « parvis des libertés et des droits de l'homme » sur l'esplanade du Trocadéro. Le président de la République et son épouse étaient accompagnés de Mgr Desmond Tutu, évêque sud-africain, prix Nobel de la paix 1984, Dom Helder Camara, ancien évêque de Recife (Brésil), M. Sean Mac Bride, fondateur d'Amnesty International, et Mme Allende, veuve du président *chilien assassiné en 1973*.

Cette inauguration a été suivie d'un spectacle, retransmis en direct par TF 1, auquel ont notamment participé la cantatrice Barbara Hendricks, une adolescente cambodgienne, le groupe africain Jeriko, Charlélie Couture, Julien Clerc et Jacques Higelin.

Lech Walesa : « La France, lieu naturel d'un tel débat »

Dans un message adressé aux participants au colloque international sur les libertés et les droits de l'homme, M. Lech Walesa déclare notamment : *Devant vous, je souhaiterais exprimer mes espoirs et ceux de mes compatriotes, en évitant toute parole qui puisse heurter quiconque. Je me pose la question de savoir s'il existe encore de telles paroles qui, tout en disant la vérité, ne s'attirent pas d'ennemis. Même le mot « solidarité » qui, dans mon pays, a le goût du pain et de la liberté, a ses ennemis. »*

« J'appartiens à un peuple et à une génération, ajoute M. Walesa, *que la deuxième guerre mondiale a marqués d'une empreinte tragique (...). Sous les yeux du monde, s'est perpétré le crime le plus abominable contre le genre humain : l'extermination planifiée, organisée, des juifs. Un crime contre le peuple d'Israël dont le sang, la sueur et les larmes avaient, au cours des siècles, mêlés à ceux des Polonais, nourri la terre de mon pays (...). La mémoire de la dernière guerre nous commande de penser et d'agir pour la cause d'un monde sans guerre et sans outrages aux peuples. Elle nous commande aussi de nous souvenir que les crimes de cette guerre eurent un coupable bien précis : ce fut le système totalitaire, qui édifia son empire du mal en foulant aux pieds les droits de l'homme et des peuples. »*

Parlant de la situation de son pays, M. Walesa a déclaré : *« L'histoire de la Pologne de ces dernières décennies montre le processus difficile et douloureux des aspirations inassouvies et des promesses non tenues, mais aussi celui des espoirs toujours vifs. Ces espoirs reposent sur la profonde conviction que quelque chose dépend du peuple, que les Polonais ont un droit à la vie nationale, que les travailleurs ont le droit d'avoir une organisation indépendante. »*

« Les hommes auxquels est refusé le droit de décider en commun du destin de leur propre pays, a ajouté le leader de Solidarité, *ne sauraient se considérer comme des membres à part entière de la grande communauté supranationale. »*

En conclusion, M. Walesa a affirmé : *« Je souhaite, enfin, dire à quel point je me réjouis que cette rencontre consacrée aux libertés et aux droits de l'homme se déroule en France. C'est le lieu naturel d'un tel débat. Cela me donne également l'occasion de rappeler que les liens historiques unissant les Polonais et les Français se sont appuyés sur un amour commun de la liberté et sur le respect du pluralisme des orientations idéologiques (...) J'adresse mes salutations chaleureuses à tous les participants à cette rencontre. Je souhaiterais citer tout particulièrement trois noms : Mère Teresa de Calcutta, le professeur Andréi Sakharov et Mgr Desmond Tutu. »*

● *Conférence sur l'Irlande.* — Une conférence internationale dite Juristes pour l'Irlande a lieu à Paris les 31 mai et 1er juin, au centre de recherches historiques et juridiques de l'université Paris-I, 9, rue Malher (quatrième arrondissement). Cette réunion est organisée sous l'égide de la Fédération internationale des droits de l'homme et de l'Association internationale des juristes démocrates, avec la participation du *Mouvement international des juristes catholiques*. Les quatre séances (9 h 30-12 heures et 14 heures-17 h 30) sont publiques.

Quatre thèmes seront abordés : « Lois d'exception », tant en Ulster qu'en Irlande du Sud ; « Pratiques répressives » au nord ; les « Extraditions » réclamées par la Grande-Bretagne à l'encontre de militants républicains ; et la situation du droit international contemporain sur les questions de « L'autodétermination et la souveraineté de l'Irlande ».

L'écrivain tchèque Vaclav Havel demande au général Jaruzelski la libération des prisonniers politiques

Prague *(AFP)*. — L'écrivain Vaclav Havel, un des dissidents tchécoslovaques les plus connus, a écrit au général Jaruzelski, le numéro un polonais, pour lui demander la libération des prisonniers politiques, rapportent ses amis à Prague.

« Je m'associe à de nombreuses personnes de par le monde qui aiment la liberté et je vous demande avec eux d'user de votre pouvoir pour empêcher le procès » de MM. Adam Michnik, Bogdan Lis et Wladyslaw Frasyniuk, *« et en même temps pour faire libérer tous les prisonniers politiques »*, écrit M. Havel.

« Non seulement M. Michnik est mon ami personnel, je connais son travail et je sais que c'est un homme courageux et un patriote qui honore son peuple. Mais je demande [sa libération] *surtout parce que lui, ses coaccusés et d'autres prisonniers politiques polonais expriment la véritable volonté politique de la société polonaise »*, ajoute M. Havel.

« Tant que votre gouvernement continuera à emprisonner les porte-parole de la société au lieu d'entreprendre dignement un dialogue avec eux, la tension et les profondes divergences sociales ne seront pas épargnées à votre pays et la Pologne souffrira et se révoltera toujours », conclut M. Havel.

Vaclav Havel, dont les œuvres ne sont plus éditées à Prague depuis 1969, a été invité par le gouvernement français en même temps que Lech Walesa pour participer à Paris à un colloque sur les droits de l'homme.

Il a adressé aux organisateurs de cette rencontre un message où il écrit notamment : *« Une voiture avec quatre policiers stationne devant une maison. »* M. Havel y voit le signe que *« le pouvoir d'Etat se sent menacé »* par ceux qui *« tentent de se conduire en hommes libres, même dans des conditions difficiles »*, et y trouve un motif d'encouragement : *« Cela signifie que la liberté d'esprit et la voix de la conscience personnelle conservent encore un poids réel dans le monde. »*

[Les « opposants » tchécoslovaques et polonais entretiennent des relations de sympathie et de soutien réciproque depuis de nombreuses années, et ils ont souvent entrepris des démarches communes pour le respect des droits de l'homme.]

En Yougoslavie

Plus de cinq cents arrestations par an pour délits politiques

selon Amnesty International

Amnesty International poursuit son œuvre inlassable de défense des droits de l'homme en publiant un petit volume consacré à la situation faite aux prisonniers politiques en Yougoslavie — un pays qui, pour n'être pas intégré au bloc soviétique, n'en a pas moins une conception hautement restrictive de la liberté d'expression.

En effet, sur les quelque deux mille deux cents arrestations pour délits politiques recensées par Amnesty entre 1980 et 1983 (soit plus de cinq cents par an), la majorité seraient motivées par de simples *« délits de parole »*, aussi futiles parfois que des plaisanteries visant des représentants des autorités. Si les fautes semblent souvent bien légères, les peines sont, elles, fort lourdes, et les conditions de détention déplorables. Ainsi, la condamnation « moyenne » purgée par les deux cents prisonniers politiques plus particulièrement « adoptés » par Amnesty est de six ans et demi de prison. C'est cette condamnation « moyenne » qu'a subie, par exemple, un lycéen de dix-huit ans, Daut Rashani, arrêté en 1981 parce qu'il avait écrit des poèmes et rédigé des tracts jugés « hostiles ». Dans bien des cas, les condamnations sont prononcées sur la base de conversations, de lettres privées ou de simples propos de table.

C'est d'ailleurs sur ce type de délits qu'Amnesty International en appelle avant tout aux autorités yougoslaves, en leur demandant de ne plus recourir *« aux lois restreignant la liberté d'expression afin d'emprisonner des personnes pour des activités politiques non assorties de violences »* (les écrivains yougoslaves étaient intervenus à peu près dans le même sens à l'occasion de leur récent congrès).

Parmi les deux cents prisonniers « adoptés » par Amnesty, les trois quarts sont des Albanais du Kosovo (qui fournissent les gros bataillons des condamnés de ces dernières années). Selon l'organisation internationale, la plupart ont été sanctionnés pour des actions à caractère pacifique (la revendication d'un statut de République fédérée à part entière pour cette région, qui n'est actuellement qu'une province autonome faisant partie de la République de Serbie).

Un très grand nombre de condamnations politiques sont d'ailleurs motivées par des comportements jugés « nationalistes », non seulement parmi les Albanais, mais aussi parmi les Croates ou les Serbes. L'un des mérites de l'ouvrage d'Amnesty est d'ailleurs de présenter le contexte historique et psychologique qui explique l'attitude des autorités yougoslaves. Celles-ci, aujourd'hui encore, *« assimilent les diverses oppositions politiques à des mouvements ou à des causes vieilles de plus de quarante ans »* (des gens sont encore jugés pour de prétendues sympathies « pro-oustachis » ou « pro-tchetniles).

Un certain nombre de Yougoslaves qui ont travaillé en Occident ont ainsi été condamnés à leur retour pour le simple fait d'avoir entretenu de vagues relations avec des émigrés « hostiles ». Amnesty rappelle aussi que la sécurité yougoslave n'a pas hésité dans certains cas à recourir à des méthodes fort peu légales pour se débarrasser d'opposants résidant à l'étranger (enlèvements ou même parfois assassinats).

★ *Yougoslavie : l'opposition muselée*, Editions Efai, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris, 116 p., 18 F.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'URSS aurait eu accès à des systèmes américains ultra-secrets de détection sous-marine

Washington *(AFP, UPI)*. — Des systèmes ultra-secrets de détection des sous-marins soviétiques par l'US Navy ont peut-être été communiqués à Moscou par trois Américains d'une même famille qui sont accusés d'espionnage au profit de l'URSS. *« Il s'agit d'une défaillance majeure en matière de sécurité »*, a déclaré le sénateur démocrate Patrick Leahy, membre de la commission du Sénat pour les affaires de renseignement, à la suite de l'arrestation, la semaine dernière, d'un ancien officier de marine, M. John Walker, et de son fils Michael, qui faisait partie de l'équipage du porte-avions à propulsion nucléaire *Nimitz*.

Mercredi 29 mai, le FBI a interpellé un troisième membre de la famille, M. Arthur Walker, frère de John. M. Arthur Walker a quitté la marine américaine en 1973 après avoir assumé le commandement de plusieurs sous-marins. Il est accusé d'avoir remis à son frère John, depuis 1980, des documents ayant trait à la défense nationale, alors qu'il savait que ce dernier avait l'intention de les faire parvenir à l'Union soviétique. Le début de l'enquête sur les activités de M. John Walker remonterait à environ six mois. Le FBI n'exclut pas que d'autres arrestations puissent avoir lieu en relation avec cette affaire.

Si les craintes américaines se confirment sur la nature des informations transmises à Moscou par la famille Walker, l'URSS serait, en cas de conflit, en mesure de dissimuler ses submersibles lance-missiles — éléments essentiels de sa capacité de frappe nucléaire — et d'éviter qu'ils ne soient détruits par des sous-marins de chasse américains.

Pour traquer les bâtiments soviétiques, l'US Navy a recours à une multitude de systèmes mobiles et fixes. Elle dispose notamment de mouchards acoustiques disposés en divers endroits sur le fond des océans, en particulier aux points de passage obligés que sont la mer de Barentz ou les couloirs entre le Groenland et l'Islande ou encore entre l'Islande et les îles Britanniques. Dès qu'un sous-marin passe à proximité de ces capteurs, sa « signature acoustique » est enregistrée et transmise instantanément à un centre de décryptage situé près du quartier général de la flotte américaine pour l'Atlantique, à Norfolk (Virginie).

Selon le *Washington Post*, l'affaire d'espionnage qui vient d'être découverte est d'autant plus inquiétante pour la sécurité des Etats-Unis que M. John Walker avait accès à des codes de communication ultra-secrets lorsqu'il servait à bord du sous-marin nucléaire *Simon-Bolivar*. Il a également travaillé deux ans au quartier général de Norfolk.

AFRIQUE

République sud-africaine

Un métis et un Indien sont nommés vice-ministres

Le président sud-africain, M. Pieter Botha, a annoncé, jeudi 30 mai, au Cap, un remaniement ministériel qui est marqué par la création de deux nouveaux portefeuilles de vice-ministres attribués à un métis et à un Indien. Le premier est M. L.-T. Landers (santé et affaires sociales), le second est M. Naicker (environnement). Un métis et un Indien sont déjà membres du gouvernement *comme ministres sans* portefeuille.

D'autre part, un ministère de l'administration et des services consultatifs économiques est créé, avec à sa tête M. Eli Louw, actuellement ministre du budget dans le conseil ministériel de la Chambre blanche. M. Willie van Niekerk, qui était administrateur général en Namibie, divient ministre de la santé et de la population. Il est remplacé en Namibie par M. Pienaar.

De son côté, M. de Klerk se voit retirer la portefeuille des affaires internes, dont le nouveau titulaire est M. Stoffel Botha. M. de Klerk conserve le ministère de l'éducation nationale. Ces nominations entreront en vigueur le 1er juillet. — *(AFP, Reuter, UPI)*.

● *Explosions à Johannesburg.* — Deux explosions se sont produites en quarante-huit heures dans le centre de Johannesburg. La première, qui a eu lieu mardi 28 mai, dans un immeuble abritant des services de l'armée sud-africaine, a été provoquée, selon les autorités, par une mine magnétique de fabrication américaine. Cet attentat, qui a fait seize blessés légers, a été revendiqué par l'ANC (Congrès national africain). La seconde explosion a eu lieu jeudi dans un bâtiment appartenant à une caisse d'épargne immobilière, et n'a pas fait de blessés. — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*



DIPLOMATIE

Le Canada n'a pas encore décidé d'une éventuelle participation à l'initiative de défense stratégique

De notre correspondant

Montréal. — Les autorités canadiennes ont confirmé, mercredi 29 mai, que des discussions étaient en cours avec les Etats-Unis pour évaluer les conséquences pour le Canada de l'initiative américaine de défense stratégique (IDS), plus connue sous le nom de « guerre des étoiles ». Un porte-parole du ministère canadien des affaires extérieures a indiqué que son gouvernement n'avait cependant pas encore pris de décision sur sa participation à ce projet.

Un article du *New York Times*, publié le même jour, avait provoqué un débat à la Chambre des communes, où l'opposition a dénoncé l'alignement d'Ottawa sur Washington. L'article révélait que le Canada était associé aux discussions menées au Pentagone pour étudier une restructuration du système de défense de l'Amérique du Nord, qui permettrait la coordination des forces nucléaires offensives et du futur bouclier antimissiles. Or, le Canada est étroitement associé aux Etats-Unis pour la surveillance aérienne de l'Amérique du Nord, dans le cadre du NORAD, dont le commandement est partagé par les deux pays.

Le gouvernement canadien a nuancé les affirmations du *New York Times* en déclarant qu'il n'était pas impliqué dans la discussion portant sur l'intégration des systèmes offensif et défensif, puisqu'il n'a pas encore pris de décision sur sa participation à l'IDS. Le ministre de la défense, M. Erik Nielsen, a également démenti que le système d'alerte avancée de l'Arctique, dont la modernisation a été annoncée récemment par Ottawa, puisse être intégré à l'initiative de défense stratégique. Selon le directeur des problèmes de défense au ministère des affaires extérieures, M. David Karsgaard, dans l'hypothèse où la nouvelle structure de commandement du NORAD servirait à mettre en place les dispositifs de l'IDS, *« le Canada pourrait malgré tout réaffirmer son désir de s'en tenir à sa participation à la défense aérienne de l'Amérique du Nord »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

DROITS DE L'HOMME

POUR DISCRIMINATION ENTRE LES SEXES

La Grande-Bretagne est à nouveau condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme

De notre correspondant

Londres. – *« Nous sommes signataires de la convention; nous devrons faire les changements nécessaires pour nous y conformer. »* C'est ainsi que le ministre britannique de l'intérieur, M. Leon Brittan, a tiré les conséquences du jugement de la Cour européenne des droits de l'homme qui, le 28 mai, a dénoncé une partie de la réglementation restreignant l'immigration en Grande-Bretagne.

Des restrictions introduites en 1980 empêchent des femmes résidant légalement au Royaume-Uni de faire venir leurs maris étrangers, alors que, dans le même cas, les hommes peuvent obtenir d'être rejoints par leurs épouses. Près de deux mille femmes, pour la plupart d'origine asiatique, sont chaque année affectées par cette mesure. Trois d'entre elles – nées en Grande-Bretagne – avaient engagé une action devant la Cour de Strasbourg, et celle-ci vient de reconnaître que ces dispositions sont une infraction à l'article 13 de la *Convention européenne des droits* de l'homme, parce que constituant une discrimination entre les sexes.

Cette affaire a provoqué des remous, car l'application de l'ensemble de la législation et de la réglementation limitant l'immigration continue de faire problème, mais aussi parce qu'une nouvelle fois le gouvernement britannique se trouve en butte à des sanctions de la part des institutions européennes.

C'est la onzième fois en dix ans que la Cour européenne prononce un jugement à l'encontre du Royaume-Uni, qui détient ainsi un curieux record parmi les autres pays signataires de la convention. En 1976, la police d'Irlande du Nord avait été accusée d'employer des méthodes d'interrogatoire *« inhumaines et dégradantes »*. En 1981, trois cheminots avaient obtenu gain de cause après avoir été licenciés parce qu'ils refusaient d'adhérer à un syndicat bénéficiant légalement d'un monopole de l'embauche – ce qui a été corrigé, depuis, par les nouvelles lois restreignant l'influence syndicale. La même année, une législation propre à l'Irlande du Nord et rendant l'homosexualité illégale était dénoncée au nom du *« respect de la vie privée »*. En 1982, le *« droit des parents »* était invoqué à propos des punitions corporelles toujours autorisées dans les écoles (maintenant les parents peuvent demander que ces punitions ne soient pas appliquées à leurs enfants). L'an dernier, enfin, la Cour a critiqué la *« réglementation imprécise »* des écoutes téléphoniques en Grande-Bretagne; un projet de loi à ce sujet vient d'être présenté à la Chambre des communes.

Commentant la dernière décision de la juridiction de Strasbourg, le ministre de l'intérieur a pris soin de souligner que le gouvernement s'est, chaque fois, soumis aux jugements qui lui étaient opposés.

FRANCIS CORNU.

Londres prend des mesures d'exception pour enrayer l'afflux des réfugiés tamouls

De notre correspondant

Londres. – Après un soudain afflux de réfugiés tamouls en provenance de Sri-Lanka, le gouvernement britannique vient de prendre une série de mesures restrictives. Elles ont pour effet de fermer la porte du Royaume-Uni à ces immigrants ou de ne plus la laisser qu'entrouverte. Depuis le jeudi 30 mai, les ressortissants de Sri-Lanka sont donc contraints d'obtenir un visa pour entrer en Grande-Bretagne, alors que les citoyens de tous les autres pays du Commonwealth sont dispensés de cette formalité.

Cette décision, et celles qui l'ont précédée, soulèvent de vives protestations de la part des représentants de l'opposition travailliste : le *Labour affirme qu'en agissant ainsi* le cabinet de Mme Thatcher expose des centaines, sinon des milliers, de Tamouls à la répression exercée par le gouvernement sri-lankais ou aux exactions des Cinghalais. L'Office britannique pour les réfugiés a dénoncé ces restrictions en déclarant : *« Cela signifie qu'aucun Tamoul ne pourra plus demander l'asile en Grande-Bretagne. »*

Près de mille trois cents Tamouls sont arrivés à Londres depuis le début du mois, et le mouvement s'est accéléré au cours des derniers jours : plus de six cents depuis le 20 mai. La plupart d'entre eux ont été hébergés par des compatriotes qui sont de longue date établis dans la capitale britannique et qui assurent pouvoir les prendre en charge. Le ministre de l'intérieur, M. Leon Brittan, estime que beaucoup de ces nouveaux venus invoquent la situation troublée dans leur pays et les risques qu'ils encourent à seule fin de contourner les règles limitant l'immigration en Grande-Bretagne.

Craignant un accroissement rapide de ces arrivées durant les prochaines semaines, M. Brittan a pris des dispositions que beaucoup ici considèrent comme *« expéditives »*. Il a annoncé que des mesures de refoulement allaient être prises; elles avaient été suspendues en avril 1984, en raison du regain de violence et des affrontements intercommunautaires à Sri-Lanka. Le ministre de l'intérieur a indiqué que le délai de plusieurs semaines accordé pour faire appel de ces mesures serait ramené à vingt-quatre heures – laps de temps que les défenseurs des personnes visées jugent excessivement réduit, puisqu'il ne permet même pas d'établir un dossier de recours. L'annonce de l'obligation nouvelle d'un visa pour les citoyens de Sri-Lanka n'a été faite que dix heures avant l'entrée en vigueur de la décision !

Plusieurs des Tamouls récemment installés à Londres – qui bénéficient d'une autorisation de séjour de six mois s'ils sont arrivés avant le 20 mai – déclarent avoir échappé à de réelles menaces ; ils nient que les conditions de sécurité se soient améliorées, contrairement à ce que prétend le gouvernement britannique pour justifier son action. Aussi l'un d'entre eux a-t-il déclaré avoir quitté précipitamment son emploi de technicien à Colombo en apprenant l'arrestation d'un de ses amis. *« Mon nom figurait sur le carnet d'adresses,* raconte-il, *et cela suffisait pour que je sois incarcéré à mon tour, simplement parce que je suis tamoul. »* Commme d'autres réfugiés, il dit que la torture est systématique et que les cas de massacres se multiplient dans les zones limitrophes des régions tamoule et cinghalaise.

Reflétant l'opinion du Parti conservateur, l'éditorialiste du *Daily Telegraph* approuvé l'attitude gouvernementale ; il se demande pourquoi il n'y a pas eu, *« tant s'en faut »*, de pareille vague de réfugiés l'an dernier, au moment où, *« incontestablement »*, selon lui, se produisaient les troubles les plus graves à Sri-Lanka.

F. C.

Paris continue de réclamer le retour de 216 Français retenus contre leur gré en Union soviétique

De notre correspondant

Moscou. – *« Je désire regagner le pays où je suis né et dont j'ai la nostalgie. »* Ainsi s'exprime, sur un formulaire de l'ambassade de France, M. Robert Mitiakov, né le 11 novembre 1930 à Toulouse. La première demande de rapatriement date de... 1961. Lors de sa visite à Moscou, en juin 1984, M. Mitterrand avait reçu l'assurance que M. Mitiakov pourrait rentrer en France. Presque un an plus tard, il n'en est toujours rien. Les autorités soviétiques réclament sans cesse des compléments de dossier. Quand la dernière pièce exigée arrive, la première est déjà périmée...

Robert Mitiakov est actuellement jardinier à l'ambassade. Il est arrivé en URSS avec ses parents, nés russes, qui avaient décidé de s'établir dans leur pays d'origine. Une fois adulte, il a voulu revenir en France. Du point de vue soviétique, c'était impossible : il était devenu, sans le savoir, citoyen de l'URSS, ses parents ayant automatiquement acquis la citoyenneté soviétique (l'URSS ne reconnaît pas la double nationalité).

Le cas des Arméniens

En URSS, il faut une autorisation de ses parents pour pouvoir quitter le pays. Un tel document fut donc demandé à Robert Mitiakov, à charge pour lui de présenter un certificat de décès de ses parents... Son cas est cependant celui qui se présente le mieux parmi ceux que soulèvent régulièrement les autorités françaises. Un engagement a été pris avec M. Mitterrand, et un heureux dénouement devrait être proche.

L'ambassade détient actuellement une liste de 216 personnes qui veulent aller ou rentrer en France, mais sont considérées ici comme soviétiques. Le bataillon le plus nombreux est celui des Arméniens. Ils sont environ 130 qui sont venus en Arménie soviétique dans l'euphorie des années d'après-guerre. L'URSS sortait victorieuse du conflit, elle était auréolée d'un grand prestige, il existait une République arménienne prête à les accueillir. Plusieurs milliers sont ainsi partis, surtout de la région marseillaise. Ils sont 130 à continuer de vouloir revenir, malgré les tracasseries de toute sorte que déclenche immanquablement le dépôt d'un tel dossier. Toute demande est perçue par les autorités comme un désaveu du système. Il vaut mieux faire valoir, quand on le peut, le principe de la *« réunion des familles »*, inscrit dans les accords d'Helsinki.

Le nombre de 130, soit environ 25 familles, ne comprend que ceux qui ont manifesté sans ambiguïté leur désir et qui correspondent régulièrement avec l'ambassade. Beaucoup sont dissuadés de le faire par les autorités, ou retirent leur demande sous la pression de ces dernières. Depuis deux ans, aucun départ n'a été enregistré.

Il y a ensuite le cas des conjoints. Une Soviétique qui épouse un Français a d'assez bonnes chances de pouvoir partir avec lui, même si cela prend du temps, mais l'inverse n'est pas vrai. Un jeune Soviétique qui fait des études supérieures devient automatiquement officier et ne peut plus, en règle générale, quitter son pays avant de nombreuses années. Un Soviétique qui, pourtant, épouse une Française, obtient rapidement son visa de sortie et se spécialise dans un domaine « sensible » pour la sécurité nationale éveille d'ailleurs fatalement la méfiance du contre-espionnage français...

La troisième catégorie est celle à laquelle appartient M. Mitiakov. Elle est composée de Français d'origine russe qui ont eu, ou dont les parents ont eu, à un moment donné, l'idée de s'établir en URSS, et ne peuvent plus repartir. Citons le cas de M. Eugène Veriovkine, né en 1930 à Lyon, arrivé avec sa famille en URSS en 1955 et qui réclame un visa depuis 1978.

Il y a aussi les juifs soviétiques qui ont de la famille en France et demandent à émigrer. Ils ne sont pas mieux lotis que ceux qui cherchent à aller en Israël. Beaucoup se lassent. La femme de M. Mark Bolchonok, qui tentait de remettre une lettre destinée à M. Mitterrand, a été arrêtée par les gardes soviétiques devant l'ambassade de France, le 17 mai 1984, et envoyée quinze jours dans un hôpital psychiatrique.

Des camps nazis au goulag

Plusieurs livres récents, ainsi que l'émission de Pierre Bellemare, « Au nom de l'amour », diffusée le 19 mai *1985 sur FR 3*, ont attiré l'attention sur un dernier groupe, peut-être le plus pathétique, de Français retenus contre leur gré en URSS. Il s'agit des *« malgré-nous »*, les Alsaciens-Lorrains enrôlés de force dans l'armée allemande et pris par l'armée rouge, ou de prisonniers des camps nazis qui n'ont été libérés par les Soviétiques que pour être envoyés directement au goulag. Staline avait besoin de main-d'œuvre pour ses grands chantiers du Nord ou de la Sibérie...

Les fonctionnaires du NKVD, l'ancêtre du KGB, feignaient parfois de ne pas croire que des juifs ou des résistants français aient pu échapper aux camps d'extermination (ils avaient d'ailleurs la même attitude vis-à-vis de leurs concitoyens prisonniers des Allemands). Les Soviétiques répètent volontiers qu'ils ont procédé au rapatriement de plusieurs centaines de milliers de ressortissants français qu'ils ont libérés. C'est exact, mais tous ne l'ont pas été.

Plusieurs vivent certainement encore, certains avaient choisi de s'installer en URSS, mais ils ont pu changer d'avis. L'un d'eux écrit en mai 1980 à l'ambassadeur de France : *« Je m'appelle Paul Flamme* (1), *je suis né dans le village de Bois-lès-Pargny, commune de Crécy-sur-Serre, arrondissement de Laon (Aisne). Je vous prie de m'aider à rejoindre mes sœurs et ma patrie. »* Mobilisé à l'âge de vingt ans, en 1939, Paul Flamme est fait prisonnier par les Allemands et libéré par les Soviétiques en Pologne. Il reste un an et demi dans un camp de regroupement en Ukraine, où il jouit d'une certaine liberté, il rencontre une Soviétique et décide de ne pas rentrer au pays avec ses camarades.

Le mystère Flamme-Catrain

Il vit actuellement dans un petit village d'Ukraine, Strikhovstsy. Interrogées en 1980, les autorités soviétiques nient son existence. Après d'innombrables démarches, dont l'intervention personnelle de M. Roland Dumas à Moscou, début mars, deux diplomates de l'ambassade peuvent enfin le rencontrer, le 21 mars dernier. Ils trouvent un tout autre homme que celui qu'on pouvait imaginer d'après sa lettre. Est-ce vraiment lui ? Il n'a guère, de toute façon, le moyen de s'exprimer librement. Il n'est pas question que *les deux diplomates s'entretiennent* seuls avec lui : le président du *comité exécutif de district et son* adjoint sont présents, ainsi qu'une parente de la femme avec laquelle il vit.

La rencontre n'a pas lieu dans son village, *« qui est en quarantaine à cause de la fièvre aphteuse »*, mais au chef-lieu et dans le bureau du président. Paul Flamme ne s'exprime pas en français, et semble s'adresser davantage aux fonctionnaires soviétiques qui ne le quittent pas d'une semelle qu'aux diplomates français. A ces derniers, il propose cependant, dans leur langue cette fois, *« un coup de gnôle »*.

Sur un signe de la parente de sa femme, il remet aux deux diplomates le passeport français que l'ambassade lui a fait parvenir, signifiant apparemment par ce geste qu'il n'en veut pas. Il affirme en russe ne pas souhaiter se rendre en France, préférant que ses sœurs viennent le visiter. Il refuse enfin d'être photographié.

Cet épisode laisse une impression de profond malaise. Il n'est pas sûr que Paul Flamme ait dit ce qu'il pensait. Il est peu vraisemblable qu'il ait oublié la langue qu'il parlait jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Et pourquoi aurait-il pris le risque énorme pour sa tranquillité d'écrire il y a cinq ans à l'ambassadeur de France à Moscou ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Pour l'état-civil, il s'appelle Paul Catrain. Il a adopté en URSS le nom de jeune fille de sa mère, Flamant, en le déformant un peu.

Un mariage tout simple

Deux jeunes gens, un Soviétique, Slava Répine, et une Française, Tilda Lovi, qui cherchent depuis quatre ans à se marier, en déployant des prodiges de ténacité contre une bureaucratie qui, de toute évidence, agit sur ordres : il y a, certes, un très grand nombre de cas « objectivement » beaucoup plus douloureux. Mais si celui-là figure régulièrement sur les listes des demandes humanitaires présentées par les autorités françaises aux Soviétiques, c'est qu'on ne comprend vraiment pas pour quelle raison ce simple mariage soulève de telles montagnes de mauvaise volonté, à moins qu'il ne s'agisse de faire un exemple qui se voudrait dissuasif.

Tilda Lovi, alors assistante de français à l'Institut des langues de Kiev, avait fait la connaissance d'un étudiant de l'Institut, et leur mariage, fixé au 10 juin 1981, à Kiev, semblait ne poser aucun problème, quand soudain, sous des prétextes divers, la machine bureaucratique se mit à produire une extraordinaire quantité d'obstacles, qui ne sont toujours pas surmontés. Après l'échec de leurs multiples tentatives, les deux jeunes gens sont à présent séparés, Slava Répine a été exclu de l'Institut pédagogique et travaille comme balayeur à Moscou, Tilda Lovi est à Paris et remue ciel et terre pour essayer de se rendre en URSS, mais en décembre dernier on lui a encore refusé un visa de quelques jours pour une simple excursion organisée par Intourist.

Depuis, sur le conseil du consul d'URSS, qui a bien voulu la recevoir, elle a adressé une invitation à son futur mari, mais l'office des visas de Moscou a commencé par refuser le dossier, avant de se décider à l'accepter, ces jours derniers, au moins pour la forme. On en est là, et les deux jeunes gens n'ont plus qu'à attendre une réponse qui viendra ou ne viendra pas, selon que le célèbre office des visas recevra ou non le traditionnel coup de téléphone d'une « personne compétente ». – J. K.

politique

LE DÉBAT SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'accord impossible

L'Assemblée nationale a achevé, dans la nuit du jeudi 30 mai au vendredi 31, la discussion du projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. Mais elle ne l'a pas encore voté. Constitutionnellement, il lui fallait attendre l'avis de l'Assemblée du territoire, et celle-ci ne devait le faire connaître que vendredi en fin de matinée (heure de Paris). Cet avis est négatif : l'Assemblée territoriale l'a rendu par 30 voix (29 RCPR et 1 Front national) contre 1 (un indépendantiste modéré). Lorsque les députés se détermineront le mardi 4 juin, ils auront certes eu le temps d'analyser les positions des élus calédoniens, mais ils n'auront pu en aucune manière s'appuyer sur leurs réflexions dans leur travail d'amendement. La lettre constitutionnelle sera respectée, mais son esprit ?

Il n'y avait guère d'illusion à se faire. Le nouveau statut a entre autres pour objectif de réduire considérablement le pouvoir de cette Assemblée territoriale. Aussi un accord entre les socialistes et les membres de cette dernière, tous maintenant adhérents du RPCR, n'était guère envisageable. D'autant que si, après le travail effectué par la commission des lois de l'Assemblée nationale sur le projet gouvernemental, il avait semblé — à tort paraît-il — que la majorité nationale faisait un pas vers l'opposition (il y a eu quand même changement d'éclairage : les projecteurs d'abord mis sur les régions l'ont été ensuite sur la nécessité du territoire), tout le travail des socialistes a consisté, jeudi — après une rencontre le matin entre eux et M. Pisani, — à donner le maximum de satisfactions à M. Roch Pidjot, porte-parole au Palais-Bourbon du FLNKS. Toutes ne furent pas d'amour-propre, même si jamais ne fut remis en cause, pas plus en séance publique qu'en commission des lois, l'équilibre du projet de MM. Fabius et Pisani.

Les débats de mercredi et de jeudi ont clairement montré qu'un accord — même restreint — entre la gauche et la droite sur la Nouvelle-Calédonie était absolument impossible à trouver. Même si des nuances sont apparues au sein de l'opposition, M. Jean-Pierre Soisson tenant un discours considérablement plus modéré que celui des orateurs du RPR mais aussi des autres intervenants de l'UDF. Le dialogue, impossible à Nouméa, entre MM. Pisani et Lafleur a eu lieu au Palais-Bourbon, mais sans qu'il permette le moins du monde un rapprochement, même léger, des points de vue. Le président du RPCR s'est même livré contre l'ancien haut commissaire à des attaques personnelles, que s'était interdite, la veille, M. Pierre Messmer. Là encore, M. Pisani a refusé de se laisser entraîner sur ce terrain.

La coupure entre la droite et la gauche est apparue plus profonde que jamais. Quoi qu'ils en disent, les orateurs de l'opposition ont donné l'impression de prononcer les éternelles diatribes des conservateurs contre toute tentative de décolonisation.

Une fois encore, les indépendantistes ont été accusés de n'être qu'une poignée d'agitateurs et de révolutionnaires anti-français manipulés par l'étranger. Une fois encore furent mis en parallèle les bienfaits de la civilisation française et les conditions de vie des peuples ayant accédé à l'indépendance. Une fois encore, on ne voulut mesurer la présence de la France dans le monde qu'au nombre de ses drapeaux flottant sur des terres éloignées de la métropole. Comme a pu le dire M. Joseph Pinard, député socialiste du Doubs, *« on a entendu des discours reprenant presque mot pour mot des phrases de M. Debré dans* le Courrier de la colère *sur l'Algérie »*. La leçon de l'histoire a parfois bien du mal à être comprise.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale, le jeudi 30 mai, continue à débattre du projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), insiste longuement sur la situation *« coloniale »* du territoire. Il ajoute que le peuple canaque *« veut aujourd'hui, après avoir subi tant de trahisons, autre chose que des leçons de morale et de démocratie qui cadrent mal avec ce qu'il vit. Il veut la reconnaissance de ses droits historiques »*.

Or, pour le porte-parole du Parti communiste, le gouvernement, depuis 1981, *« n'a cessé de reculer, au mépris de ses propres engagements »*. Il craint que la création de quatre régions n'aboutisse *« à terme, à la partition de la Nouvelle-Calédonie »*.

Surtout, l'orateur communiste s'élève contre la possibilité ouverte par le projet de loi du gouvernement de légiférer par ordonnances. Echaudé par le précédent de M. Guy Mollet en 1956 pour l'Algérie, M. Brunhes refuse ce *« blanc-seing »*. Il affirme que *« les tergiversations »* du gouvernement *« constituent autant d'encouragements pour les tenants de la vieille politique coloniale »*.

Lui succédant à la tribune, M. Jacques Lafleur (RPR, Nouvelle-Calédonie), estime que le gouvernement veut *« par une sorte d'acharnement injustifiable, forcer la Nouvelle-Calédonie à se séparer de la France »*. Puis, comme la veille Pierre Messmer, il menace de faire des révélations si M. Pisani *« travestit la vérité »*. Il l'accuse d'avoir *« humilié les forces de l'ordre (...) pour faire aboutir (ses) fantasmes idéologiques »*.

M. Lafleur : forfaiture

Le député de Nouméa ajoute que depuis 1981 *« tout a été entrepris pour contourner, violer ou renier les lois de la démocratie (...) pour imposer une solution d'indépendance dont personne ne veut »*. Il explique qu'il y a eu là *« début de forfaiture »* et, sous les applaudissements de la droite, prévient que *« ceux qui tolèrent et encouragent une telle inégalité doivent comprendre enfin qu'ils risquent d'avoir un jour à en assumer la responsabilité, autant sur le plan pénal que sur le plan politique »*.

Le président du RPCR, critiquant le découpage du territoire en quatre régions, estime qu'il s'agit d'un *« trucage destiné à donner la majorité à un minorité »* et affirme que certaines d'entre elles risquent de *« tomber entre les mains de tyrans locaux »*. En comparaison, il détaille les avantages du plan de M. Dick Ukeiwé qui, dit-il, *« évite l'effroyable danger qu'entraîne le plan gouvernemental, la domination d'une ethnie par une autre »*.

M. Bertrand Delanoé (PS, Paris), intervient à son tour pour constater que *« sans la répression qui humilie ceux qui en sont les victimes et déshonore ceux qui l'appliquent, mais avec fermeté, le gouvernement a rétabli l'état de droit, la libre circulation des personnes, évité aussi souvent que possible les affrontements entre communautés »*. Il ajoute que le projet gouvernemental *« prend en compte les besoins d'avenir de tous, y compris des absents du dialogue »*.

Pour lui, *« malheureusement la ségrégation sous critère ethnique existe en Nouvelle-Calédonie »*. Aux Européens il dit : *« Vous ne pouvez prétendre exercer votre droit légitime à vivre en Nouvelle-Calédonie si vous ne reconnaissez pas au peuple canaque son droit à la dignité »*, cela veut dire *« le partage des pouvoirs politique et économique »*. Aux communistes, il affirme qu'il n'est pas possible de *« prétendre qu'il suffirait d'accorder l'indépendance canaque maintenant pour résoudre le problème »*.

M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne), souligne qu'en un an, le gouvernement a essayé trois politiques : *« L'autonomie avec le statut Lemoine, l'indépendance-association avec le plan Pisani, et le projet Fabius qui est sans doute l'indépendance mais plus sûrement le report des échéances après les élections législatives de 1986. »* Pour le porte-parole de l'UDF, cette politique du compromis, cette politique du *« report et de l'ambiguïté »* est une politique *« sans grandeur »*. M. Soisson critique le découpage régional qui est *« injuste politiquement et néfaste économiquement »* et qui crée *« un déséquilibre en faveur des partisans de l'indépendance »*.

M. Roch Pidjot (non-inscrit, Nouvelle-Calédonie) constate que quels que soient *« les régimes qui la gouvernent, la France reste dans sa logique impitoyable : sauvegarder d'abord ses intérêts et son influence au détriment du peuple colonisé »*. Il se félicite que, pour la première fois, dans le texte en discussion, la notion d'indépendance figure dans un projet de loi. Mais il regrette que, indirectement, la référence à Nainville-les-Roches (rencontre entre les parties prenantes, le 12 juillet 1983, au cours de laquelle des droits particuliers avaient été reconnus au peuple canaque), disparaisse. Pour lui, *« gommer cet acquis c'est gommer la différence entre le peuple canaque et les autres communautés ; c'est lui enlever sa légitimité sur son propre sol en même temps que son droit d'accueil des autres communautés »*. Il rappelle que *« le droit de premier occupant du sol est inaliénable et demeurera un préalable à toute négociation avec l'Etat français »*. Le porte-parole, à l'Assemblée, du FLNKS annonce qu'il ne saurait accepter une conception *« trop élastique »* des *« populations concernées »* qui auront à se prononcer lors du scrutin d'autodétermination.

Le pire extrémisme

Répondant aux orateurs, M. Pisani engage un dialogue avec M. Lafleur. Il lui rappelle que lors de son arrivée à Nouméa, avant même qu'il ait *« pris une position sur le fond »*, le député RPR avait refusé de discuter avec lui. Il ajoute *« vous avez autant que moi ou que mon successeur à redouter le pire extrémisme prêt à n'importe quoi pour que le débat politique ne reprenne pas »*. Le ministre fait remarquer que *« si l'on analyse les scrutins qui ont eu lieu depuis quelques années on constate que les indépendantistes n'ont jamais obtenu moins de 35 % des voix sur l'ensemble du territoire et 60 à 65 % dans des régions entières »*.

A M. Pidjot, l'ancien haut commissaire conseille de ne pas regretter que le processus d'indépendance doive s'inscrire dans les règles de la constitution française : *« c'est dans la mesure où il faut convaincre une majorité des populations intéressées, que commence à s'élaborer (...) une recherche sur ce que pourrait être cette réalité pluriethnique, et les garanties à donner à ceux qui n'étant pas Canaques veulent rester sur le territoire et ont le droit d'y rester (...) Il faut que vous convainquiez certains d'entre eux que cette indépendance est le seul avenir pour le territoire »*.

Après qu'a été repoussée, par 289 voix (PS) contre 155 (RPR et UDF), une motion de renvoi en commission défendue par M. Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin), l'Assemblée discute des articles un par un.

Le projet modifié

Au cours de la discussion des articles, la plupart des amendements proposés par la commission des lois (*le Monde* du 25 mai) ont été adoptés, certains d'entre eux étant modifiés pour tenir compte des demandes de M. Pidjot. M. Pisani, lui-même, a obtenu quelques améliorations.

● **Référendum d'autodétermination.** — La majorité a refusé que la consultation ait lieu sur le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française, comme le souhaitait l'opposition, alors que le projet prévoit qu'il aura lieu sur l'indépendance-association. Débattant de la qualité des personnes qui auront le droit de voter, M. Pisani évoque le précédent de Djibouti où les électeurs inscrits depuis moins de trois ans n'avaient pu se prononcer. Mais il rappelle que, pour les prochaines élections aux assemblées locales, tout le monde pourra voter.

● **Conseils des régions.** — M. d'Aubert (UDF) fait préciser que ce seront des collectivités territoriales au sens de l'article 72 de la Constitution. Comme le souhaitait M. Pidjot, seuls les parlementaires pourront être candidats dans une région où ils ne sont pas électeurs.

● **Conditions de l'élection.** — Sur une remarque de M. Lafleur (RPR) à propos des difficultés des personnes réfugiées à Nouméa, M. Pisani propose d'étendre les possibilités de vote par procuration, mais, comme M. Forni (PS), il reconnaît que cela ne répond pas entièrement au problème posé. Le ministre ne peut donner satisfaction à M. Pidjot qui réclamait la réouverture des listes électorales *« car ce serait trop long »*. Mais il fait adopter une procédure facilitant les nouvelles inscriptions. M. Forni reconnaît que son souhait de voir un membre de la Commission de contrôle ou un de ses délégués rester présent pendant toute la durée du scrutin dans chaque bureau de vote est difficilement réalisable ; il est donc juste de préciser qu'un membre de la commission ou l'un de ses délégués sera affecté à chaque bureau de vote. M. Pisani prend l'engagement d'améliorer cette solution et de trouver un système offrant le maximum de garanties.

● **Rôle de la Haute Autorité.** — S'il est prévu qu'elle devra avoir un représentant sur le territoire, M. Forni admet que cette formation devra être revue car elle met en cause le principe de la collégialité.

● **Coutume.** — Un amendement de M. Pidjot permet de préciser que les conseils coutumiers seront indépendants des instances politiques.

● **Compétences des régions et des territoires.** — M. Pisani reconnaît que les possibilités de transfert de compétences de l'Etat aux régions devront être précisées. Quant à leur répartition entre les régions et le territoire, M. Forni explique avec force que les modifications qu'il fait apporter au projet gouvernemental ne changent rien à l'esprit de celui-ci *« mais précisent simplement l'aspect juridique des choses pour lever les ambiguïtés »*. M. Pisani fait la même analyse.

● **Conseil exécutif.** — Le ministre explique que cette instance qui réunira autour du haut commissaire les présidents des quatre régions et du Congrès *« devra jouer un rôle politique important car s'y retrouveront les responsables politiques de la Nouvelle-Calédonie et ils pourront débattre là, sans public, de l'avenir du territoire »*. Un amendement de M. Pidjot, modifié par les socialistes pour en atténuer la portée, prévoit qu'il sera consulté par le haut commissaire sur l'organisation du référendum d'autodétermination.

● **Ordonnances.** — Le ministre fait préciser, contrairement à une première rédaction de la commission des lois, qu'elles pourront servir à modifier *« le statut Lemoine »*.

● **Etat d'urgence.** — M. Lafleur explique que sa prolongation voulue par la commission est *« un aveu d'échec » : « Vous savez que les élections ne permettront pas le retour au calme. »* M. Pisani confirme que son application *« ne saurait faire obstacle au déroulement de la campagne électorale*.

● **Nainville-les-Roches.** — Un amendement de M. Pidjot est adopté ; il évite que soit abrogée la référence à cet accord qui figure dans la loi sur la Nouvelle-Calédonie de 1984 qui reste en partie en vigueur. Le projet gouvernemental au contraire prévoyait formellement cette abrogation.

Th. B.

LE FLNKS EST INQUIET

Le bureau politique du FLNKS a indiqué, vendredi 31 mai dans un communiqué, qu'il sera conduit à *« reconsidérer sa position »* sur sa participation aux élections, en août prochain, des conseils régionaux si le projet de loi sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie était *« défiguré »* après sa discussion par le Parlement. Le FLNKS s'inquiète, notamment, de modifications qui tendraient à *« donner au Congrès territorial des prérogatives qui enlèveraient toute signification aux pouvoirs des régions »*.

● *Décès de M. Pierre Damamme, vice-président du conseil général de la Seine-Maritime.* — M. Damamme, UDF-Rad., conseiller général du canton de Darnetal, ancien maire de cette petite commune située près de Rouen, est décédé le 25 mai d'une crise cardiaque.

[Né le 7 septembre 1919 à Darnetal, M. Damamme était médecin et conseiller général depuis 1971. Il avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars dernier. M. Damamme a siégé à l'Assemblée nationale comme député de la première circonscription de Seine-Maritime, de juin 1974 à 1978 en remplacement de M. Jean Lecanuet, alors ministre, dont il était le suppléant.]

LES RÉFORMES ÉLECTORALES AU SÉNAT

Divergences au sein de l'opposition

Les efforts que déploient certains responsables de l'opposition, majoritaire au Sénat, pour présenter un front sans faille ne sont pas toujours couronnés de succès. A ce titre, la réforme électorale est un test en même temps qu'une épreuve. Test des rapports de force entre RPR et UDF. Epreuve pour ceux qui considèrent que l'union à tout prix ne *signifie pas à n'importe quel prix*, surtout si elle porte atteinte à des convictions fortes.

Le *« paquet »* des trois projets de réforme électorale devient encombrat. D'autant plus que le gouvernement ne se montre guère empressé d'en soulager la majorité sénatoriale. Ainsi, ne s'est-il pas opposé à un délai supplémentaire de vingt-quatre heures pour le début de la dicussion en scéance publique des deux textes relatifs à l'élection des députés, ni à ce que celui concernant les conseillers régionaux soit examiné seulement le 6 juin. Le gouvernement fait le dos rond. Il trouve son intérêt dans la manifestation des tensions, tâtonnements et autres hésitations qu'a suscités et suscite encore au sein de la majorité sénatoriale la définition de son attitude face à la réforme électorale.

A un Charles Pasqua, président du groupe RPR, qui manifestait la volonté de *« faire traîner »*, se sont opposés ses alliés, notamment centristes. La procédure de la question préalable, fût-elle opposée au terme de la discussion générale, abrège le débat en séance puisqu'elle supprime la discussion des articles. Si M. Pasqua a accepté ce principe pour la première lecture, il n'a en revanche pas renoncé à un combat plus serré en seconde lecture avec notamment le dépôt d'une motion référendaire sur le modèle de celle défendue à l'Assemblée nationale par M. Valéry Giscard d'Estaing. *« Arc-bouté »* sur sa demande de soumettre à référendum la réforme électorale, le RPR est prêt à passer outre aux réticences qu'une telle initiative rencontre chez ses alliés.

L'alternance douce

Plus proche dans le temps est la difficulté de parvenir à un consensus sur le projet d'élection des conseillers régionaux au suffrage universel. Consulté, le groupe RPR a — à l'unanimité moins une voix — voté pour le recours à la question préalable avec comme principal argument *que ce texte est politique et qu'il* convient d'y apporter une réponse politique. Les centristes sont aussi unanimes, mais en sens inverse : ils souhaitent amender le texte. Cette position a la faveur de la Gauche démocratique et un nombre croissant de sénateurs RI s'y rallient. M. Pasqua ira-t-il jusqu'à l'épreuve de force avec ses partenaires ou acceptera-t-il de se ranger à l'avis de la majorité sénatoriale, quitte à en tirer argument pour imposer sa tactique en seconde lecture, voire quand le Sénat sera saisi du projet sur la Nouvelle-Calédonie ?

Le délai que se sera accordé la majorité sénatoriale pour arrêter sa stratégie depuis l'adoption, le 27 avril par l'Assemblée nationale, des textes électoraux n'empêche pas les discordances. La discussion générale commune du projet de loi instituant la proportionnelle départementale pour les députés, et du projet de loi organique augmentant le nombre des députés, commencée jeudi 30 mai et qui s'est achevée vendredi matin 31 mai par le rejet des deux textes auquel aboutit l'adoption de questions préalables, l'a montré.

Ainsi, M. Jacques Pelletier, président du groupe de la Gauche démocratique, s'est fait applaudir par les sénateurs socialistes. *Bien qu'il ait* évoqué l'échec de l'expérience socialiste, l'ancien secrétaire d'Etat s'est présenté comme un *« centriste »* qui ne renie pas ses *convictions de toujours »* en faveur de la proportionnelle. Estimant que la bipolarisation engendrée par le scrutin majoritaire a entraîné des *« drames »*, le sénateur de l'Aisne a vanté la nécessité d'une *« alternance douce »* pour la France que la proportionnelle permet car elle *« évitera aux muets d'aujourd'hui de devenir des révoltés de demain »*. M. Pelletier a expliqué que la proportionnelle *« donnera une meilleure chance au pays d'être gouverné »* entre 1986 et 1988 avec la possibilité d'émergences de *« majorités d'idées »* autour d'un programme simple sur lequel *« pourraient se retrouver des hommes de bonne volonté et sans arrière-pensées »*.

« TUC parlementaires »

A cette vision de possibilité de cohabitation, M. Claude Huriet (ratt. adm. à l'Un. cent., Meurthe-et-Moselle) a répliqué en reprenant les thèmes barristes : *« Ce scrutin de la cohabitation sera celui de l'impuissance. Des majorités tournantes issues d'accords précaires empêcheront tout grand projet politique de se réaliser. »*

L'abandon du système majoritaire serait-il, par proportionnelle interposée, facteur d'instabilité ? Les porte-parole de la majorité sénatoriale s'en sont montrés convaincus à l'inverse de ceux du PC (comme M. Charles Lederman, élu du Val-de-Marne pour qui c'est *« la conception élastique »* de certaines formations politiques qui est source d'instabilité) et du PS (comme M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur du Territoire de Belfort, qui a relevé que seuls cinq gouvernements sur les vingt renversés sous la IVe République l'avaient été dans les formes constitutionnelles, les autres cabinets étant partis de leur plein gré).

Restaient à l'opposition d'autres arguments comme celui du coût exhorbitant des quatre-vingt-six *« TUC parlementaires »* (selon l'expression de M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), rapporteur du projet de loi organique), ou encore celui de l'occasion offerte ainsi au Front national d'entrer au Palais-Bourbon. A cette critique développée par M. André Fosset (Un. cent., Hauts-de-Seine), M. Guy Allouche (PS, Nord) opposait qu'on ne combat pas l'extrême droite *« par un mode de scrutin mais par des idées »*.

Inspiré par un souci de *« justice »* et d'*« équité »*, le système proposé, a plaidé M. Pierre Joxe, est *« simple »* et *« honnête »*. La commission des lois, par la voix de son rapporteur, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), le juge dangereux dans ce qu'il veut déséquilibrer le système institutionnel et inquiétant pour le pouvoir *« disciplinaire »* qu'il confère aux partis politiques sur leurs élus...

Les mérites comparés de tel ou tel mode électoral, les rappels historiques, les exemples de déclarations contradictoires nourrissent des polémiques sans fin... La discussion au Sénat ne les a pas épuisées et n'en a guère renouvelé les modalités.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le RPR veut agir « vite et fort » après 1986

(Suite de la première page.)

Le reproche a cependant porté certains fruits au RPR. Rarement dans la vie du mouvement gaulliste la cure d'opposition, que sa défaite de 1981 lui a imposée, n'a été aussi propice à l'élaboration d'une doctrine.

Celle-ci n'avait guère pour référence, jusqu'à la victoire de la gauche il y a quatre ans, que les fameux « principes fondamentaux du gaullisme », devenus au fil des ans des sortes de lieux communs de l'action politique auxquels personne ne pouvait refuser son accord. Qu'il s'agisse du respect des institutions, de l'autorité de l'Etat, de l'indépendance et de la souveraineté nationales, de l'autodétermination des peuples, de l'aide au tiers-monde, du refus des blocs, tout le monde, de la gauche à la droite, pouvait y adhérer sans déchoir.

L'effort de réflexion originale du RPR s'est exprimé tout d'abord lors du congrès extraordinaire de la porte de Versailles, en janvier 1983. Au cours de cette sorte de galop d'essai, le mouvement de M. Chirac a avancé un projet politique et esquissé un « plan de redressement » du pays en soixante propositions. Celles-ci, vivement attaquées par la gauche, ont été ensuite critiquées, corrigées, précisées. Elles ont bénéficié aussi des apports du Club 89, laboratoire de pensée proche du RPR, qui a développé ses études et établi une coopération avec le club giscardien Perspectives et réalités.

A l'automne 1984, le RPR publiait en conséquence, sous le titre *Libres et responsables*, un ouvrage-programme, qui fut examiné lors des assises nationales de Grenoble le 18 novembre. Depuis lors, la mise à jour s'est poursuivie. Cela doit aboutir à l'adoption, au cours du congrès extraordinaire de Vincennes, d'un « pacte RPR pour la France » placé sous le titre général du « Renouveau ».

« Retour aux libertés »

Ce document contiendra l'ensemble des *engagements du* RPR *en vue* de réaliser le « renouveau du pays » en cas d'alternance en 1986. Toutes les fédérations du RPR ont été consultées sur ce pacte, et même une cinquantaine de « délégués au projet » ont été nommés pour prendre l'avis de personnalités régionales extérieures au mouvement. Selon M. Jacques Toubon, secrétaire général, il constituera *« l'exposé du possible »* alors que le livre *Libres et responsables* était *« le recensement du souhaitable »*.

Cette ambition plus modeste reflète la volonté des responsables du RPR de ne procéder *« ni à une restauration ni à une révolution »*.

Toutefois, la résolution des dirigeants du parti est totale et s'exprime dans la formule de M. Jacques Toubon : *« Pour changer, agir vite et fort. »*

Le RPR se place délibérément dans l'hypothèse où il participerait aux responsabilités du gouvernement dès l'année prochaine. Il s'agira dès lors, selon le secrétaire général du mouvement, *« de réintroduire dans la société française les éléments de liberté grignotés par l'Etat ou abattus par la volonté politique des socialistes et des communistes »*. L'évocation du grignotage des libertés par l'Etat vise la tendance à la *« socialisation rampante »* de l'économie, dénoncée de longue date par les gaullistes et dont M. Chirac avait fait l'un des thèmes de sa campagne présidentielle de 1981.

Afin d'éviter tout risque de confusion sémantique et pour préserver sa personnalité au sein de l'opposition, le RPR préfère parler de *« retour aux libertés »* plutôt que de *« libéralisme »*. Dans l'esprit de beaucoup de gaullistes, en effet, le terme *« libéralisme »* s'accompagne inévitablement du qualificatif de *« sauvage »* ou de l'évocation de *« la loi de la jungle »*. De Gaulle lui-même *et tous ses successeurs n'ont-ils pas* toujours dénoncé avec la même force le capitalisme et le socialisme pour mieux prôner une *« troisième voie »* équidistante des deux premières ?

Le RPR repousse donc tout *autant la résignation au présent que* la réhabilitation du passé. Pour agir *« vite et fort »*, M. Toubon propose que certaines mesures soient prises dès les premières semaines de l'alternance, que d'autres soient contenues dans un « collectif budgétaire » et, enfin, que le budget de 1987 comporte des orientations fondamentales.

Ainsi, une loi fixerait très vite le programme des dénationalisations en envisageant la méthode, le calendrier et les secteurs concernés — en commençant par le crédit, les assurances et de domaine de la communication. D'autres lois comporteraient des mesures « anti-rigidité » dans les domaines social, économi*que et administratif. Le problème de* l'aide à l'emploi des jeunes par l'exonération des charges sociales devrait être réglé dès le collectif budgéraire du printemps 1986.

« Afficher la couleur »

M. Toubon cite aussi un pro*gramme de diminution des prélève*ments obligatoires et une baisse de la taxe professionnelle, accompagnés d'un plan de réduction des dépenses de l'Etat ainsi que la libération des prix et des changes. A propos de la liberté d'embauche et de *licenciement, la « base » du* RPR a quelque peu tempéré l'ardeur libéralisatrice de certains de ses dirigeants. Le mouvement de M. Chirac préconise non pas la simple suppression mais le remplacement de l'autorisation administrative préalable de licenciement par une négociation contractuelle dans l'entreprise pour l'ajustement des effectifs, pour le choix du temps de travail et pour les modes de rémunération.

De même devra être recherchée « avec les partenaires sociaux une mise à jour des règles de la représentation des syndicats ». La formule est plus souple que certaines condamnations prononcées naguère. La promotion de la participation et *l'intéressement des salariés*, thèmes chers aux gaullistes, sont prônés dans le cadre d'une réforme de certaines dispositions des lois Auroux. La Sécurité sociale, du moins dans ses principes généraux, ne serait pas touchée.

Le RPR, dont les militants sont, plus que dans d'autres partis de l'opposition, proches du monde du travail ou de l'encadrement moyen, se défend d'aller dans le sens des vœux du patronat. Il s'agit, selon lui, de donner à tous les acteurs de l'économie *« la liberté d'entreprendre, la capacité d'investir et les moyens d'accroître les possibilités de travail »*.

Car, pour M. Toubon, *« l'économie est bloquée, prise par les glaces »*. Seule, selon lui, *« la confiance individuelle et collective retrouvée »* peut dégeler la situation. Il faut donc renoncer au *« confort paralysant d'une assistance généralisée »*. *Il propose ainsi d'agir autant* sur le secteur public, pour le remettre à sa juste place, que sur le secteur privé, pour lui donner plus de dynamisme. Au premier, il conserve ses missions de souveraineté, mais aussi son rôle de régulateur social et de garant de la solidarité nationale.

Ce « pacte », qui ne veut pas être exhaustif, *qui refuse d'être un programme*, qui ne souhaite pas être comparé aux « cent dix propositions » de M. Mitterrand, est significatif par l'accent qu'il met sur une dizaine de mesures spectaculaires mais concrètes. M. Juppé l'explique *en disant : « Il faut tout de suite afficher la couleur. »* L'adjoint au maire de Paris, spécialiste des questions économiques au RPR, affirme aussi : *« Nous avons effectivement une politique de rechange à proposer, et nous voulons mettre en œuvre l'alternance dès 1986, sans attendre 1988. »*

Le RPR, contrairement à M. Barre, promet en effet à ses partisans qu'il gouvernera dès sa victoire aux élections, sans s'embarrasser des états d'âme ou de la *répulsion que pourrait* entraîner le maintien de M. Mitterrand à l'Elysée. Le RPR demande d'abord et avant tout aux partisans de l'opposition de gagner les élections législatives. *Le reste viendra ou se posera* de surcroît.

Ainsi, par le « pacte » qu'il propose aux électeurs, le RPR tente de trouver une solution pragmatique au conflit plus artificiel que réel qui s'est parfois ouvert entre gaullisme et libéralisme, et qui a souvent alimenté de vaines querelles théologiques.

ANDRÉ PASSERON.

LES MAGISTRATS DE LA COUR DES COMPTES PROTESTENT CONTRE UNE NOMINATION « EXTÉRIEURE »

Le bureau de l'Association des magistrats de la Cour des comptes a publié — de façon tout à fait inhabituelle — un communiqué pour protester contre les conditions de nomination au tour extérieur d'un conseiller référendaire.

Le décret du président de la République, paru au *Journal officiel* du 16 mai, concerne M. Daniel Le Souhaitier, attaché de direction des établissements hospitaliers publics, actuellement en poste à l'hôpital de Petit-Quevilly, en Seine-Maritime, dans la circonscription législative dont M. Fabius a été le député.

Le bureau proteste essentielle*ment contre le fait que cette nomi*nation ne maintiendrait pas *« le niveau de compétence indispensable à la qualité et à l'autorité de la Cour »*. Il rappelle que *« les critères de compétence n'ont pas été pris en compte dans plusieurs cas depuis quelques années »*. Le bureau regrette que le pouvoir discrétionnaire du gouvernement pour de telles nominations s'exerce de façon « occulte ». Aucun appel de candidature n'est en effet lancé au préalable, leur publicité n'est pas organisée, *et, enfin, les avis donnés restent* secrets.

Or, selon une rumeur qui circule avec insistance à la Cour des comptes, le premier président, les sept présidents de chambre et le procureur général avaient émis un avis négatif concernant cette nomination, avis dont le gouvernement n'a pas tenu compte. Le bureau de l'Association, qui a fait une démarche auprès du premier président, M. André Chandernagor, pour que la loi de 1978 soit modifiée et permette *un examen « notoire »* des candidatures, convoquera une assemblée générale des magistrats en juin.

A. P.





POLITIQUE

Le RPR et ses militants

II. — A la recherche d'une doctrine

par THOMAS FERENCZI

Les militants du RPR se définissent d'abord par leur fidélité à Jacques Chirac et par leur goût de l'efficacité (*le Monde* du 31 mai). *Toutefois, ils tentent* aussi de préciser les idées qui les unissent.

Michel Vaté, quarante-deux ans, est professeur d'économie aux universités de Grenoble et de Lyon-II. Il est aussi l'un des trois chargés de mission qui, au nom du RPR, ont eu pour rôle, dans le département du Rhône, de recueillir les « observations » et « propositions » destinées à affiner le « projet politique » dont débattra le congrès extraordinaire du mouvement, le 1er juin.

Conseiller municipal de Caluire depuis 1983, il est entré en politique deux ans auparavant, après la victoire de la gauche. Pourquoi a-t-il choisi le RPR ? « *Parce que,* dit-il, *ceux qui, au RPR, s'intéressent à l'économie tiennent un langage en rupture avec le discours libéral du dernier septennat* », et que ce langage lui paraît « *plus moderne* ».

Parmi ces économistes, Michel Vaté cite Alain Redslob, dont le dernier livre, *l'Economie de la réussite,* vient d'être salué par Jacques Chirac, dans nos colonnes (le *Monde* du 17 avril), comme « *un élément nouveau et capital* » versé au dossier.

Michel Vaté affirme que le RPR a étendu son influence dans l'enseignement supérieur et qu'existent, dans les universités françaises, des équipes de jeunes économistes opposés au discours « *libéromaniaque* » de ceux que l'on a appelés les « nouveaux économistes », et sensibles à certaines notions gaullistes comme celle de participation (« *notion,* dit Michel Vaté, *à laquelle on reconnaît aujourd'hui un contenu opérationnel, puisque la culture d'entreprise est considérée désormais comme un facteur performant* »).

« *Ce qui est nouveau dans cette réflexion et qui tranche avec celle des économistes libéraux,* explique encore Michel Vaté, *c'est l'interrogation sur la place du secteur social dans le fonctionnement de l'économie : jusqu'où le système de protection joue-t-il son rôle, qui est de transférer un peu de l'énergie sociale vers ceux qui subissent un handicap, et à partir de quand en vient-il à dispenser de participer à l'effort collectif ?* »

A travers ces questions apparaît ainsi chez certains militants le souci de donner au RPR une doctrine crédible, qui rejette les simplifications excessives et qui accepte un débat sérieux sur la place de l'Etat, sur la dimension sociale de l'économie (« *S'il n'y avait pas cette dimension,* déclare Marie-Thérèse Geffroy, trente-huit ans, secrétaire départementale du Rhône, professeur de lettres classiques, *je ne serais pas au RPR* »), sur les dangers du modèle reaganien, ou sur les ambiguïtés du barrisme, que sa pente dirigiste distingue du libéralisme classique.

Qui sommes-nous ?

Pour un peu, à entendre Michel Vaté et quelques autres dirigeants locaux du RPR, ou à lire les critiques parfois sévères portées par les chargés de mission de la région Rhône-Alpes sur le document présenté à leur appréciation, on se croirait — par le ton de la discussion, sinon par son contenu — dans une section du Parti socialiste avant 1981 ! Franchise des échanges, volonté d'approfondir l'analyse (par exemple, à la section RPR de Renault Véhicules Industriels, à Vénissieux, où l'on met au point un projet d'entreprise, on n'est pas hostile aux lois Auroux, que l'on juge même « *déjà dépassées* »), référence à une tradition — ici, le gaullisme — *que l'on tente d'actualiser,* réflexion sur les erreurs passées, voilà qui ébranle l'image du parti « godillot » prêt à accepter sans sourciller, sur tous les sujets, l'avis de la direction.

« *Au RPR,* affirme Patrick Balkany, *on n'a jamais été aussi studieux que maintenant. Cela vient sans doute de ce que, depuis 1981, un certain nombre, je ne dirai pas d'intellectuels mais d'acteurs de la vie économique, se sont engagés dans la vie militante.* Réaliste, Michel Barnier précise : « *Le débat est source d'enrichissement quand on est dans l'opposition, source de confusion quand on est dans la majorité.* »

Ceux qui, autour de Jacques Chirac, encouragent ces échanges ont compris les attentes des nombreux militants désireux de trouver une réponse aux trois questions qui, selon Jean-Claude Bahu, conseiller général du Rhône, les préoccupent : « *Qui sommes-nous ? Qu'avons-nous dans le ventre ? Que proposons-nous ?* »

Un samedi matin, 8 heures, dans une petite rue du quartier des Brotteaux, à Lyon, une dizaine de personnes sont réunies, comme chaque semaine, autour de Jean-Jacques David, quarante ans, conducteur de travaux dans un cabinet d'architecte, secrétaire de la 4e circonscription — celle de Raymond Barre. Circonscription plutôt bourgeoise : parmi les militants présents, un cadre d'entreprise, le chef d'une société de « chasseurs de têtes », un kinésithérapeute, une commerçante, un dentiste, un employé. Et Jean-Michel Dubernard, dit « Max », chef du service d'urologie et de chirurgie de l'hôpital Edouard-Herriot. *Des « notables » sans doute,* mais, selon un observateur local, « *des notables pas comme les autres, irrespectueux de la* gentry *lyonnaise* ».

Le professeur Dubernard est, comme Michel Vaté, l'un des chargés de mission qui concourent, dans le département, à la mise au point du projet politique du RPR. Son secteur : la santé, bien sûr, les universités, la recherche. Il s'est engagé en politique d'abord contre les réformes hospitalières de Jacques Barrot, puis contre celles de Jack Ralite. Il rend compte de ses conversations avec les responsables de différents organismes locaux, souligne — il l'a consigné dans son rapport — qu'il a noté « *une grande lassitude vis-à-vis du tout nouveau projet de réforme* », et conclut : « *Enfin, on va démarrer pour de bon, on va avoir quelque chose à se mettre sous la dent, quelque chose à expliquer.* » Toujours ce besoin de nourrir les campagnes à venir, et le constat implicite que le RPR est apparu, jusqu'à présent, un peu à court d'idées...

Changement de décor : lundi soir 20 mai, dans la salle des mariages de la mairie d'Asnières, se réunit le comité départemental des Hauts-de-Seine, instance délibérative suprême de la fédération. A l'ordre du jour : la préparation du congrès extraordinaire du 1er juin. Charles Pasqua, secrétaire de la fédération, ouvre la séance et annonce que l'homme auquel est confiée par le RPR la supervision des travaux préparatoires des groupes d'études, avec le titre de chargé de mission auprès de Jacques Toubon, secrétaire général du mouvement, n'est autre qu'Yvan Blot, président du Club de l'Horloge, ce cercle de pensée apparu, il y a quelques années, aux côtés des groupes de la nouvelle droite (à laquelle il se défend d'appartenir) et conçu par ses animateurs comme un laboratoire idéologique de l'opposition. Le Club de l'Horloge serait-il devenu aujourd'hui la principale source d'inspiration du RPR ?

La réalité est un peu différente. Yvan Blot, précise-t-on au RPR, est chargé de coordonner les travaux législatifs des groupes parlementaires, et c'est bien Alain Juppé, par ailleurs animateur du Club 89, qui est responsable du programme. Cependant, entre les deux clubs, aux dires d'Alain Juppé lui-même, les points d'accord sont nombreux, même si le second se situe plus clairement « *dans la mouvance libérale* ».

« En position de combat »

Devant les militants des Hauts-de-Seine, Yvan Blot expose donc « l'esprit » du nouveau manifeste du RPR, qui, à l'écouter, reprend ouvertement les idées qu'il professe lui-même depuis longtemps : l'exigence d'une « *rupture* » avec le socialisme, aussi bien « *le socialisme à visage découvert* » d'après 1981 que « *les formes de socialisme larvé que nous avons connues avant* », l'aspiration des Français à « *plus de liberté* » et « *plus d'enracinement* », la nécessité d'un retour aux valeurs fondamentales : l'effort, la responsabilité individuelle, la conscience professionnelle, la famille, l'identité nationale et aussi la liberté, l'égalité, la fraternité, notions auxquelles la gauche a substitué « *l'étatisme, le nivellement et la lutte des classes.* »

L'assistance applaudit poliment, mais il est clair qu'elle n'était pas venue là pour proposer des motions ou des amendements. Ici comme ailleurs, le débat sur le programme ne s'est guère étendu au-delà du petit noyau des responsables départementaux. Sauf sur la sécurité et l'immigration (il faudra une brève mise au point du Charles Pasqua, en réponse à un intervenant, pour expliquer que les deux questions ne sont pas toujours liées), les militants de base ne semblent pas passionnés par la doctrine de leur parti. *Ce qu'ils demandent,* ce sont des consignes pour l'action. Et c'est bien ainsi que l'entend Charles Pasqua, qui les invite à « *se mettre en position de combat* ».

Sur quels thèmes ? « *Les thèmes sur lesquels nous nous sommes battus au cours des dernières campagnes* », répond Charles Pasqua, qui voit dans le programme du RPR un « *aboutissement* » de ses positions antérieures.

De fait, qu'elle exprime les thèses du Club de l'Horloge ou qu'elle soit *le résultat, comme le dit Alain* Juppé, d'un important travail au sein du mouvement, l'idéologie du RPR est avant tout le reflet de la sensibilité de ses militants, hommes d'ordre, respectueux des hiérarchies, et prônant volontiers le bon sens — celui d'un Pinay ou d'un Pompidou — contre le savoir technocratique. Un certain nombre d'entre eux — les plus anciens — sont incontestablement d'origine populaire. La plupart, jeunes et moins jeunes, demeurent profondément attachés à une morale du mérite personnel.

Toutefois, si quelques-uns au RPR considèrent le nouveau « projet politique » du mouvement comme un moyen de faire avancer sa réflexion, il semble bien que pour d'autres il ne soit que l'habillage théorique d'idées et de comportements fortement ancrés dans le « peuple de droite ».

FIN



Les pièges du « libéralisme »

(Suite de la première page.)

En réalité, deux problèmes de base paraissent posés :

— D'une façon générale, les lois Auroux ont été dénoncées, lors des débats parlementaires, comme aussi diaboliques que les congés payés de 36. Seront-elles anéanties, et dans quelle mesure ? Ou entérinées ?

— Plus précisément, dans *l'Accord pour gouverner* RPR-UDF du 10 avril est souligné « *le refus de l'emprise excessive des syndicats politisés sur la vie de l'entreprise et du pays* ». Cette déclaration annonce d'importantes mesures antisyndicales : lesquelles ? On notera que Raymond Barre, pour qui le fonctionnement de l'entreprise et de la démocratie suppose des syndicats forts, se démarque radicalement de cette démarche antisyndicale.

Les deux problèmes se rejoignent *dans la mesure où un thème revient* avec insistance de divers côtés. Plutôt que de tailler en pièces l'actuel droit du travail, ce qui ferait mauvais effet, ne suffirait-il pas d'autoriser les entreprises à contourner le monument sous réserve de l'accord de leur personnel ? Et si les syndicats sont écartés, si le personnel est dépourvu de représentation stable, structurée, il sera facile, chuchotent certains, de lui faire admettre n'importe quoi... Bonjours les dégâts !

2) Autre enjeu, *la protection sociale.*

Observation préalable : on ne fera jamais rien de sérieux sur ce plan tant qu'à droite on continuera de répéter aux Français que, les prélèvements obligatoires atteignant 44 % du PIB, « *ils travaillent un jour sur deux pour l'Etat* », tels des serfs pour le seigneur. S'agissant du prélèvement *fiscal,* cette formule est aussi peu pédagogique que possible ; s'agissant du prélèvement *social,* elle n'est que falsification. En quoi celui qui paie une cotisation assurance-maladie ou une cotisation assurance-vieillesse *travaille-t-il pour l'Etat ?* Pauvre pays, à qui l'on rabâche de telles balivernes !

La loi de Lavoisier

Dans de nombreuses déclarations, des leaders de l'opposition ont assuré que les cotisations sociales seraient réduites. Peut-être même « *en quelques semaines* » *(sic).*

C'est facile... si l'on transfère sur l'impôt, alourdi d'autant, une fraction de la charge ; et ce serait d'ailleurs une excellente chose pour le financement de la politique familiale ! Mais cette stratégie est par hypothèse inapte à alléger le poids global des prélèvements.

En réalité, la sécurité sociale est régie, elle aussi, par la grande loi de Lavoisier : « *Rien ne se perd, rien ne se crée.* » Si l'on veut réduire les cotisations, il faut réduire ces dernières *de façon draconienne.*

Tout le reste est littérature de gare. Et contrairement à ce qui est souvent affirmé, un tassement du chômage n'aurait pas à cet égard d'effets signifiants.

Puisqu'on promet de leur « *parler vrai* » et que tous les éléments du dossier sont publics, il faut donc dire très précisément aux Français quelles seront la nature et la mesure des amputations : réduira-t-on les dépenses de santé ? Les pensions de retraite ? Les prestations familiales ? *Les allocations de chômage ?*

Derrière cette question, incontournable si l'on veut sortir du discours de meeting, une question encore plus redoutable à laquelle aucun pays n'a trouvé de réponse satisfaisante : comment réduire les dépenses sociales sans que la contraction de la couverture ne frappe en premier les plus *défavorisés* et ne précipite la dualisation de la société ?

3) Evoquons enfin le problème de la *solidarité devant l'effort* nécessaire.

« *Ça va être très dur, force 7 ou 8* », prévient François Léotard. Mais pour qui ? Pas pour tout le monde, semble-t-il. Il est en effet annoncé, en même temps, que l'impôt sur le revenu payé par les plus riches sera sensiblement réduit...

Voilà qui a le mérite de la franchise, mais cette conception de la solidarité devant l'épreuve étonne quelque peu. On sait en effet que l'impôt sur le revenu (rapporté au PIB) a, en France, un poids très anormalement réduit au regard de ce qu'il est dans presque tous les pays comparables : parmi les pays de l'OCDE, notre pays arrive au 20e rang sur 23...

Sans doute, nous dit-on ; mais c'est parce que les catégories *modestes sont largement* épargnées : les plus riches, au contraire, sont matraqués ; il faut voler à leur secours.

« Démotivation »

Le dernier rapport du Conseil national des impôts nous apprend cependant que, pour un salaire 1983 de 500.000 F, le célibataire français subissait, au titre de l'impôt sur le revenu, un prélèvement de 36 %, le célibataire anglais de 42,2 %, le célibataire allemand de 46,5 % ; et avec le même salaire, mais un conjoint et deux enfants, le taux de prélèvement était de 22,5 % en France, 40,8 % en Angleterre (près du double !) 37,9 % en Allemagne fédérale...

On a fait grand bruit sur le malheur des contribuables invités à restituer à leur percepteur, au titre de l'impôt sur le revenu, la moitié de leur gain. Si ce gain est constitué par un salaire, ce salaire devait, dans le cas du célibataire, atteindre 100 millions de centimes en 1984 (hors cotisations sociales précomptées) pour donner lieu à un prélèvement de 50 % ; et 150 millions de centimes dans le cas du ménage classique, conjoint et deux enfants.

A l'heure où des centaines de milliers de chômeurs ne perçoivent que 43 F par jour, il y a peut-être des sujets d'affliction plus préoccupants ?

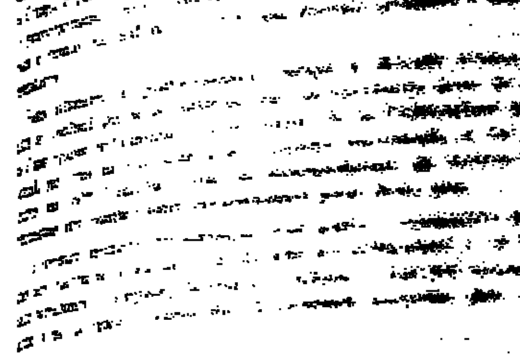
Je sais bien que si celui-ci paraît, à certains — d'ailleurs parfaitement libres de rouler pour qui ils veulent ! — aussi prioritaire, c'est au nom de l'intérêt général : les contribuables aussi lourdement imposés seraient *démotivés...*

Dans l'attente d'une étude approfondie sur l'impact *réel* de cette « *démotivation* », on reste sceptique. De tous les exemples repris au café du commerce, on retire plutôt l'impression que l'éventuelle démotivation des uns permet à d'autres de prendre le relais et étale l'activité globale répondant à une demande déterminée... Par ailleurs, on a quelque mal à penser qu'un grand PDG déploie des efforts inversement proportionnels au montant de son IRPP...

C'est au niveau des petites entreprises, et plus précisément de leur création, que le problème d'une démotivation se pose peut-être. Il ne s'agit plus alors de l'imposition des revenus les plus élevés, mais de celle de revenus beaucoup plus modestes, dont les bénéficiaires ne paraissent pas — pour l'instant — inspirer la même sollicitude empressée.

Il paraîtrait donc plus convenable de calmer certaines impatiences, et plus efficace, si l'on tient à réduire les prélèvements obligatoires, d'alléger prioritairement l'imposition des entreprises elles-mêmes.

J.-J. DUPEYROUX.



société

APRÈS LA TRAGÉDIE DU HEYSEL

L'Angleterre au ban du football européen

Au lendemain de la tragédie du stade du Heysel à Bruxelles, dont le dernier bilan s'élève à 38 morts – 26 Italiens, 4 Belges, 2 Français, 1 Anglais et 5 personnes non encore identifiées – et 454 blessés, dont 270 étaient encore hospitalisés, jeudi 30 mai, les responsables de l'organisation de cette finale cherchent encore à comprendre. L'Union européenne des associations de football (UEFA) a mis en place une commission d'enquête qui travaillera en collaboration avec l'Union royale belge et le gouvernement. Cette commission présentera son rapport le 2 juillet devant le comité exécutif de l'UEFA, qui devrait prendre *« des sanctions exemplaires »*.

Sans attendre, le gouvernement belge a décidé d'interdire tout match de football qui se déroulerait sur sa territoire avec la participation d'une équipe britannique. Le président de la Fédération anglaise de football, qui était au Mexique avec l'équipe nationale, a été rappelé à Londres par Mme Thatcher, qui lui demanderait de retirer les clubs britanniques des compétitions européennes pour deux ans.

Le premier ministre britannique veut aussi *« connaître les responsables des violences et les envoyer devant les tribunaux »*. A Bruxelles, quinze personnes – Anglais, Belges et Italiens – ont été écrouées, mais aucune n'est accusée d'homicide. L'examen externe des corps des victimes n'a pas permis de confirmer les déclarations de M. Wouters, le responsable de l'organisation, selon lesquelles des spectateurs auraient été tués par balles ou par coups de couteau. La chaîne britannique de télévision privée ITV a toutefois montré des extraits d'un film où l'on voit clairement un supporter italien tirer à trois reprises avec une arme à feu sur les policiers belges. A Bruxelles, la police confirme avoir retrouvé des douilles de balles.

A l'issue d'une réunion restreinte de son cabinet, Mme Thatcher a annoncé le versement de 250 000 livres (3 millions de francs) de « contribution initiale » à un fonds d'aide aux familles des victimes. La Juventus de Turin a décidé de créer un autre fonds de 300 millions de lires (1 500 000 francs) dont 100 millions versés par les joueurs. Alors qu'en France l'Etat porte la responsabilité des dommages commis par *« des attroupements ou rassemblements armés ou non armés »*, une telle disposition n'existe pas en Belgique. Il faudra attendre les résultats des enquêtes pour savoir qui porte la responsabilité du drame et pourrait être poursuivi : la commune, les organisateurs de la manifestation, les exploitants du stade ou les auteurs des dommages.

Si tout le monde s'accorde pour accuser les « hooligans » et envisager des mesures draconiennes, de nombreux responsables, sportifs ou politiques, mettent aussi en cause le comportement de la police belge. Les policiers de Rotterdam avaient fourni à leurs collègues de Bruxelles le scénario qui leur avait permis d'éviter des incidents graves quinze jours plus tôt, lors de la finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, avec la participation d'Everton, l'autre équipe de Liverpool. Ce scénario comprenait une présence en évidence de la police ; la saisie de toutes les matraques et de tous les couteaux avant le match ; l'interdiction d'entrer dans le stade à tout supporter ivre.

Depuis Strasbourg, M. Marcelino Oreja, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a adressé un télégramme à tous les ministres européens responsables de sport pour leur demander d'examiner de toute urgence les mesures à prendre pour contrôler le public et améliorer la sécurité dans les stades. Les membres devraient se rencontrer prochainement à Amsterdam.

A Buenos-Aires, le Sénat argentin a adopté jeudi un projet de loi instaurant des peines de un à six ans de prison pour les auteurs de violences lors de manifestations sportives et pour les dirigeants qui n'auraient pas pris les mesures nécessaires pour prévenir de tels actes.

Mme Thatcher prend les devants

De notre correspondant

Londres. – Mme Thatcher prend les devants. L'Angleterre doit s'exclure d'elle-même. Comme en d'autres occasions où elle a cru devoir *manifester son autorité*, défendre sa réputation et celle de son pays, la « dame de fer » entend montrer sa volonté de dominer la situation, même si celle-ci lui échappe en partie et si son gouvernement s'est révélé impuissant ces dernières années à *maîtriser le problème de la violence* sur les stades ou ailleurs.

Au *président* de la Football Association, M. Bert Millichip, qu'elle a fait revenir précipitamment du Mexique, où l'équipe d'Angleterre effectue une tournée, Mme Thatcher devait demander, vendredi 30 mai, que son organisation décide le retrait de l'Angleterre des compétitions européennes pour une durée d'un ou deux ans, sans attendre que les instances dirigeantes du football européen ne lui impose une pareille mesure. Avant de quitter Mexico, M. Millichip a déjà fait comprendre qu'il était disposé à accepter cette requête pressante quoi qu'il en coûte aux clubs professionnels anglais et au public.

Le vœu de Mme Thatcher est approuvé par l'ensemble des éditorialistes de la presse, qui, dans les éditions de vendredi 31 mai, estiment nécessaire de se donner le temps d'essayer de traiter ce qui est qualifié dans le *Guardian* de *« mal anglais »*. Le quotidien va plus loin que ses confrères, en souhaitant une retraite de cinq ans, et précise que celle-ci devrait s'étendre à l'équipe nationale, qui, ainsi, ne pourrait participer *ni* à la Coupe du monde, l'an prochain, ni aux championnats d'Europe en 1988. Un député conservateur, membre de la commission parlementaire chargée des sports, est de cet avis, estimant que, à tous les niveaux, l'Angleterre doit s'abstenir de toute rencontre internationale *« jusqu'à ce que nous ayons prouvé que nous étions capable de remettre de l'ordre dans la maison »*. Ancienne gloire du onze d'Angleterre, devenu animateur de club, M. Bobby Charlton a déclaré pour sa part : *« Oui, hélas ! même s'il n'est pas le seul coupable de ce qu'on lui reproche, le football anglais mérite d'être sévèrement puni. »* Il répondait ainsi à certains de ses collègues qui récuse la sanction, en faisant valoir que leur sport est *« victime d'un malaise de société »*.

Cependant, la plupart des commentateurs font remarquer qu'il serait injuste que les autres pays du Royaume-Uni – l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord – subissent l'exclusion. Les responsables du football écossais ont protesté contre l'interdiction que vient de prononcer la Belgique parce qu'elle semble *s'appliquer à toute équipe* « britannique ». En Angleterre, on reconnaît volontiers que, en dépit de quelques « bavures », la situation s'est nettement améliorée en Ecosse depuis que les autorités locales ont pris, à partir de 1980, des mesures maintenant envisagées à Londres.

Une délégation à Turin

Au cours d'un conseil de cabinet, le 30 mai, Mme Thatcher a fait dresser une liste des dispositions qui pourraient être prises très prochainement et qui sont en effet, pour certaines, inspirées de l'exemple écossais : interdiction de la vente de *boissons alcoolisées sur les stades et* aux abords (ainsi que dans les transports lors des déplacements de clubs), pouvoirs donnés à la police de limiter le flux des supporters voire de les refouler, contrôle plus strict des billets au moyen de nouvelles méthodes et institution d'une carte obligatoire de « membre de *club* » pour les visites *en terrain* adverse. Cette dernière mesure devrait permettre une meilleure surveillance des foules et faciliter la recherche des fautifs en cas d'incidents. Le Parlement pourrait être saisi de ces projets avant la prochaine saison.

En *quittant la réunion*, Mme Thatcher a tenu à redire son *« émotion »* devant l'étendue du drame de Bruxelles. Elle a rappelé qu'elle avait, la veille, longuement regardé *« terrifiée »* les images retransmises par la télévision. *« Mon sang bouillait à ce spectacle »*, a-t-elle déclaré avant d'ajouter : *« Mais c'est pire encore vingt-heures après, car on mesure davantage l'énormité des faits. »* Le premier ministre a précisé qu'elle avait fait adopter par le cabinet l'attribution de 250 000 livres (environ 3 millions de francs) à un fonds créé à Liverpool au profit des victimes de Bruxelles – la municipalité de Liverpool s'est déclarée prête à organiser une délégation qui *se rendrait à Turin* pour rendre visite aux familles de celles-ci. Tout en laissant entendre quelles étaient les grandes lignes des projets gouvernementaux, Mme Thatcher a paru avouer la difficulté et les limites de la tâche en disant à plusieurs reprises aux journalistes : *« Si vous avez des idées, je vous prie, faites les savoir... »* A ce propos, elle a proposé l'installation de caméras fixes de télévision dans les stades pour identifier les fauteurs de troubles qu'elle souhaite voir condamner *« très durement »*.

Plusieurs supporters de Liverpool ontdit avoir reconnu des sympathisants de l'organisation d'extrême droite National Front qui pendant le match distribuaient des tracts. *Certains militants du National Front* avaient été repérés l'an dernier parmi les « fans » qui suivaient une tournée de l'équipe d'Angleterre en Amérique du Sud, ils s'en étaient pris à des membres noirs de cette équipe. Le National Front avait notamment attisé les tensions raciales et commis de multiples exactions dans les quartiers de Londres et de différentes grandes villes où se sont produites de graves émeutes en 1981.

FRANCIS CORNU.

250 000 LIVRES AUX FAMILLES DES VICTIMES

Acceptant la responsabilité de la tragédie du stade du Heysel, la Grande-Bretagne a offert un dédommagement de 250 000 livres (3 millions de francs) aux familles des trente-huit victimes.

A l'issue du conseil des ministres *extraordinaire qu'elle avait provoqué* jeudi 30 mai pour discuter de cette affaire, Mme Margaret Thatcher, premier ministre, a annoncé l'octroi de ce dédommagement *comme un « paiement initial »*.

La police belge en accusation

De notre correspondant

Bruxelles. – Les Belges continuent d'être profondément secoués par la tragédie qui s'est déroulée mercredi sur le stade du Heysel. Tandis que la presse dans son ensemble consacre des pages et des pages à ce drame, les autorités font *de leur mieux pour exprimer leur* sympathie aux familles des victimes, mais aussi pour se disculper.

Le roi Baudoin et son épouse se sont inclinés devant les morts et ont rendu visite aux victimes hospitalisées. De son côté, le premier ministre, M. Martens, tente d'expliquer comment, en dépit de tous les efforts *des responsables, la folie des supporters*, ivres autant d'alcool que de violence, a pu provoquer un drame aussi difficilement prévisible.

La question des responsabilités se trouve en effet au centre du débat. Avant de s'attaquer à ce problème difficile, les Belges ne manquent pas de relever que le match du Heysel – la décision de le jouer a donné lieu à une vive controverse – a été suivi de manifestations d'« enthousiasme », non seulement à Turin, mais sur le *terrain même de Bruxelles*, après que la Juventus eut remporté la victoire.

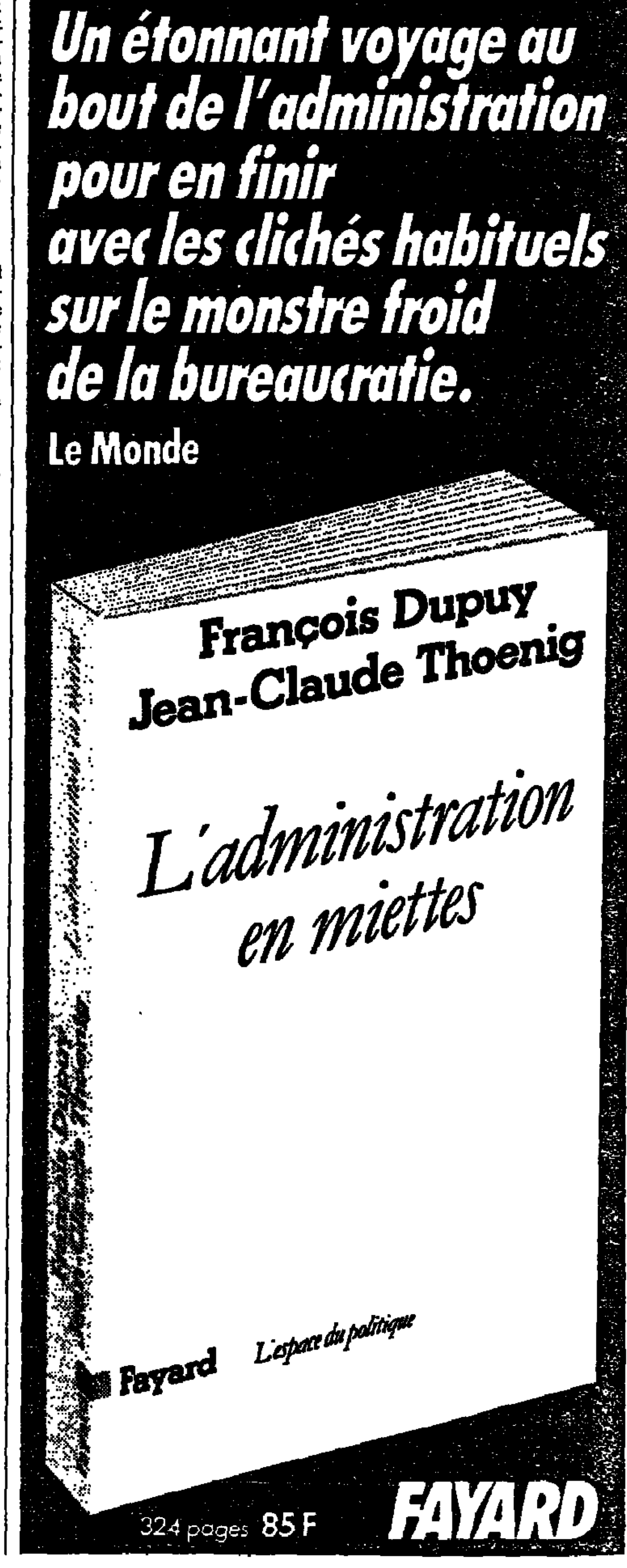
Comme on pouvait s'y attendre, le *public et tous les médias ne craignent* pas de mettre les forces de l'ordre en accusation. Le roi lui-même n'a-t-il pas, lors de son entretien téléphonique avec le président Pertini, déploré que la police belge ait été incapable d'empêcher la tragédie du Heysel ?

Selon le ministre de l'intérieur, M. Charles-Ferdinand Nothomb, deux cent quarante gendarmes et policiers seulement se trouvaient à l'intérieur du stade, la plupart des forces de l'ordre étant alors mobilisées à l'extérieur pour contrôler la masse des spectateurs dépourvus de tickets qui voulaient forcer les portes du stade. A cet égard, beaucoup se demandent comment il a été possible de mobiliser vingt mille policiers pour protéger le pape lors de sa récente visite, alors que le service d'ordre au Heysel ne comportait, au départ, qu'un millier d'agents.

Mais les principaux responsables du drame étant les supporters de Liverpool, le ministre de l'intérieur a annoncé immédiatement que les *clubs de football britanniques seront « interdits de séjour »* dans le royaume belge jusqu'à ce que les organisateurs de telles rencontres soient en mesure de garantir la sécurité du public.

Une dernière question reste posée : le rôle du marché noir. Les autorités avaient cru, en effet, pouvoir séparer les supporters britanniques et italiens en installant le public belge entre les deux camps ennemis. Personne, semble-t-il, n'avait prévu *que la plus grande partie des tickets* attribués au public bruxellois serait revendue au marché noir et raflée par des Italiens. C'est ainsi que, loin d'avoir été une « zone neutre », la tribune Z où s'est déroulée la tragédie de mercredi soir était occupée par des partisans de la *Juve*, à proximité immédiate des « rouges » de Liverpool.

JEAN WETZ.



LES SUPPORTERS DE LIVERPOOL

« Nous ne sommes pas des monstres »

De notre envoyée spéciale

Liverpool. – A Bruxelles, Bob Gill, secrétaire du club des supporters de Liverpool depuis près de dix ans, croyait avoir passé la soirée la plus pénible de sa vie. Mais il se trompait. Le plus *dur, c'est Liverpool, le retour à* la maison, et surtout ce retour si *peu glorieux au club*.

En banlieue, à Ansield, le club *occupe toute une petite maison* de brique rouge. Des machines à sous cliquettent dans l'entrée. *Puis* c'est une immense salle, un bar, une scène, et tous les portraits des grands joueurs de la ville, photos récentes ou vieux chromos aux couleurs naïves. Dans ses mains, Bob Gill tient *un petit bout de papier comme* mâché à force d'avoir été trituré. Il montre à chacun, ultime défense, ce message qu'il a écrit en grosses lettres d'imprimerie maladroites et adressé aux victimes italiennes : *« Au nom des membres du club des supporters de Liverpool, je transmets toute ma sympathie aux familles de toutes les victimes de cette nuit de honte à Bruxelles. Nous devons condamner la minorité hooligane qui s'est mêlée à notre grand rassemblement. Nous vous assurons que vous êtes dans nos pensées et nos prières. »*

« Nous ne sommes pas des monstres, dit-il, *les gens de Liverpool ne sont pas des hooligans, regardez-les. »* La salle est presque pleine. Des vieux *surtout*, sagement assis comme à la cantine, que rejoignent peu à peu ceux qui ont assisté au match et débarquent tout juste *des cars venus de Bruxelles*. Avant même de rentrer chez eux, ils se précipitent au club. Casquettes et écharpes blanches et rouges, certains ont sur la tête un oiseau en peluche, ce « Liverbird », emblème de la ville. Leurs yeux sont fatigués, la plupart sentent l'alcool. Et la *bière, en grands verres blonds* ou bruns, ne parvient pas à chasser les images de la veille – ces trente-huit morts – trop lourdes à porter. Pêle-mêle, les vrais coupables sont vite trouvés : les Italiens, qui auraient entamé *les hostilités* ; les Belges avec leur stade *pourri*, leur mauvaise organisation, leur police inexistante ; les cockneys londoniens de Chelsea, coutumiers de toutes les violences et que l'on a reconnus grâce à leur accent et à leurs tee-shirts aux couleurs de *l'Union Jack ; ou encore les militants* du National Front venus *exprès en découdre* et dont des tracts racistes auraient été retrouvés sur place...

De bons petits gars

Mais non, les bons petits gars de Liverpool ne sont pas des assassins. Et, surtout, ils refusent de « porter le chapeau » à la face du monde. Ils sont nombreux à montrer comme une relique leurs billets d'entrée intacts, non contrôlés : *« Je suis entré dans le stade où on ne m'a rien demandé »*, confirme Bob Gill. *« On continuait à vendre des billets juste avant le match. J'ai même vu un policier belge en vendre »*, assure un avocat de la ville, Bob Clark. *« La sécurité, la séparation entre les supporters des deux camps, n'a pas été assurée. »*

Liverpool s'estime donc innocent, ou presque... *« C'est une honte*, dit une vieille dame toute frêle, assise seule à une table. *Mais je suis supporter du club depuis vingt ans ; je le resterai... Si nous sommes exclus de l'UEFA, ce sera un drame ici. Mais je garde toute ma confiance au Liverpool FC. »*

Il est tard et beaucoup de bière a déjà coulé lorsqu'un membre du comité du club monte sur la scène et, de son accent chuintant, avalant les mots comme pour *les oublier*, réclame une minute de silence à *la mémoire des victimes*. Raclements de chaises, verres vite posés, le bar devient silencieux. Certains joignent les mains. Ils baissent tous la tête. Une jeune fille sanglote bruyamment.

Et enfin, le Bingo, qui, autant que le football les a réunis ce soir, peut commencer. Le gagnant recevra 50 livres. Malgré le deuil, malgré la honte, il faut bien s'amuser encore, et faire comme si Bruxelles était loin.

AGATHE LOGEART.

« Le châtiment sera sans pitié »

déclare le président de l'UEFA

Bruxelles *(AFP)*. – M. Jacques Georges, président de l'Union des associations européennes de football (UEFA), a affirmé, jeudi 30 mai, que des *« sanctions exemplaires »* allaient être prises contre les clubs anglais.

« L'UEFA est prête à aller jusqu'au bout, a-t-il dit. *Il ne faut pas que ce qui s'est passé mercredi puisse un jour se reproduire. Le châtiment sera sans pitié, et les sanctions que nous prendrons pourront aller jusqu'à la suspension pure et simple des clubs anglais de toute compétition européenne. Nous devons faire un exemple, non pas pour prouver notre autorité, mais pour le respect de ceux qui sont morts au Heysel. Lorsque les rapports sur l'enquête, menée conjointement par deux délégués de l'UEFA, les dirigeants de l'Union royale belge et le ministère de l'intérieur, seront parvenus, le comité exécutif de l'UEFA se réunira, avant le tirage au sort du 4 juillet, de façon que les sanctions prises soient applicables immédiatement. »*

SOCIÉTÉ

APRÈS LA TRAGÉDIE DU HEYSEL

La Juventus ouvre une souscription en faveur des victimes

De notre correspondant.

Rome. — Le drame du stade de Bruxelles devait, ce vendredi 31 mai, faire l'objet d'un débat au Parlement italien. Les nombreuses interpellations, provenant de tous les partis, ont essentiellement pour thème les mesures concrètes qui doivent être prises afin d'éviter que se reproduisent de tels événements et l'évaluation des responsabilités : celles notamment des autorités belges, qui n'ont pas su prévenir le comportement prévisible, selon les Italiens, des supporters de l'équipe de Liverpool.

Les Italiens ont, dans leur majorité, été choqués par la décision de faire disputer ce match après ce qui c'était passé. Pour le président du conseil, M. Craxi : « *Faire disputer la partie Juventus-Liverpool fut un acte de cynisme. S'il n'avait tenu qu'à moi, elle n'aurait pas eu lieu* », a-t-il déclaré à son retour de Moscou où il était en visite officielle. Le ministre de l'intérieur, M. Scalfaro, ne partage pas l'avis du président du conseil et estime que « *même si elle était pénible, la décision de disputer la partie était sage et fut prise uniquement pour des raisons d'ordre public* ».

Le retour à Turin de la Juventus rapportant sa coupe comme si rien ne s'était passé, alors qu'arrivaient pratiquement en même temps les cars des tifosis avec encore dans les yeux les scènes atroces dont ils avaient été témoins, a aussi créé un certain malaise. Ce vendredi, *la Repubblica* publiait en première page un dessin de son humoriste représentant un squelette brandissant une coupe. Un sénateur démocrate-chrétien a d'ailleurs proposé que ce trophée soit restitué.

Pour M. Agnelli, président de la Fiat et président honoraire de la Juventus, « *la Coupe a été gagnée ; c'est un jour que nous attendions depuis des années ; malheureusement, c'est aussi un jour marqué par une tragédie insensée* ». « *Il faut interdire aux Anglais d'assister aux matches hors de leur pays* », a-t-il ajouté.

L'équipe de Turin a ouvert une souscription en faveur des victimes, en faisant un premier don de 100 millions de lires.

PHILIPPE PONS.

TF 1 critiqué à l'Assemblée nationale

Les dramatiques incidents de mercredi soir à Bruxelles ont été évoqués à l'Assemblée nationale française, au début de la séance de l'après-midi du jeudi 30 mai. MM. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne), André Bellon (PS, Alpes-de-Haute-Provence) et Georges Hage (PC, Nord) ont tous trois fait part de leur émotion devant ce drame. M. Hage, qui est aussi administrateur de TF 1, s'est élevé contre la conduite de cette chaîne de télévision. Il a en effet déclaré : « *Certaines considérations de sécurité ont été invoquées pour que le match ait lieu. Elles ne sauraient valoir pour sa retransmission télévisée : l'horreur ressentie par chacun en commandait l'annulation. D'autres que la télévision françaises l'ont fait. Peut-on négliger à ce point certaines formes élémentaires de respect humain ?* »

∴

● *L'audience de la soirée tragique de Bruxelles.* — Audience record mercredi soir sur TF 1 pour les événements dramatiques de la Coupe d'Europe de football à Bruxelles. Commencée au taux habituel des matches de football, 30 % à l'Audimat (système de mesure automatique), la soirée du 29 mai s'est poursuivie, sans doute à cause du bouche à oreille, jusqu'à 23 h 35 avec un taux exceptionnel de 55 %, avec même une crête à 55,4 % à la mi-temps, quand la première chaîne a présenté un récapitulatif des incidents. Interrogé sur l'opportunité de poursuivre la diffusion en direct — alors que la chaîne allemande ARD avait pris la décision d'arrêter la retransmission au moment du coup d'envoi, — Alain Denvers, directeur de l'information à TF 1, a répondu qu' « *arrêter aurait été une erreur journalistique complète* ».

Michel Hidalgo : un faux procès

Au lendemain de la tragédie de Bruxelles, Michel Hidalgo, le directeur technique national du football français, était encore bouleversé par les scènes qu'il avait vécues. Il était aussi scandalisé par la façon dont le sport était mis, une fois de plus, en accusation par les hommes politiques ou dans les journaux. « *On veut instruire le procès du football*, dit-il, *alors que la responsabilité de cette tragédie n'incombe pas au milieu sportif mais aux pouvoirs publics. Qu'on ne nous mette pas sur le dos les carences de la société. Ce n'est pas la faute au football si des jeunes désespèrent et se réfugient dans la violence. Ce qui est tragique, c'est de ne pas pouvoir leur donner d'objectifs.*

« *Il appartient aux hommes politiques de trouver et de proposer des solutions. De notre côté, nous nous efforçons de donner un objectif aux millions de jeunes dont nous nous occupons.* »

Le directeur technique national ne pense pas que l'escalade de la violence, sur et autour des terrains, soit liée à l'augmentation des enjeux. « *Le championnat d'Europe organisé l'été dernier en France n'a pratiquement pas donné lieu à incident*, remarque-t-il. *C'est au plus bas niveau, dans les matches sans le moindre enjeu financier, que la montée de la violence est la plus sensible.* »

Faute de pouvoir régler le problème sur le fond, Michel Hidalgo pense que les pouvoirs publics doivent prendre des mesures de dissuasion pour limiter les risques d'incidents. « *On voudrait évoluer dans un monde de sécurité, mais on s'insurge contre les contrôles*, dit-il. *Je crois qu'il vaut mieux développer la dissuasion que la répression. Personne n'aime voir des chiens policiers autour d'un terrain, mais seuls les voyous qui viennent sur un stade pour provoquer la violence ont à les redouter. On ne peut pas laisser évoluer les choses sans réagir, car on signerait l'arrêt de mort des grandes compétitions sportives comme la Coupe d'Europe de football.* »

Serait-il d'accord pour suspendre les clubs anglais des compétitions européennes ? « *Ce serait une mesure profondément injuste pour les joueurs et pour les clubs*, estime-t-il, *mais peut-être faudra-t-il en arriver là. Au nom de l'efficacité.* »

G. A.

APRÈS LA CRÉATION DE DÉBITS DE BOISSONS DANS LES HLM

Le Haut Comité d'étude sur l'alcoolisme dénonce les incohérences de la politique gouvernementale

Le Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme rendra publique prochainement une motion votée le 28 mai dernier, dans laquelle il critique très sévèrement l'attitude du gouvernement en matière de lutte contre l'alcoolisme.

Dénonçant les incohérences gouvernementales en la matière, le Haut Comité rend aussi publique sa position concernant le texte de loi — attendu depuis 1978 — sur la publicité des boissons alcoolisées.

C'est la première fois que cet organisme, créé par Pierre Mendès France en 1955 (1), élève la voix de cette manière et sort de sa réserve pour affirmer une position divergente de celle du gouvernement.

Un pavé dans la mare de l'alcoolisme. Sans doute fallait-il un prétexte pour que les membres de cet organisme — conseiller du gouvernement en matière d'alcoolisme — osent sortir de leur réserve. Ce fut l'adoption par le Sénat d'un amendement autorisant la création de débits de boissons dans les cités HLM (2). « *Pendant des années*, confie un membre du Haut Comité, *on nous a expliqué que toute initiative législative en matière d'alcoolisme était quelque chose d'incroyablement compliqué. Hélas, en quelques semaines, on a rédigé et fait voter à la va-vite un texte sur lequel nous n'avons même pas été consultés. Ce fut, si l'on peut dire, la goutte d'eau.* »

Après sa condamnation en 1979 par les instances européennes à cause de ses textes discrimatoires en matière de publicité sur l'alcoolisme (les alcools dérivés du vin comme le cognac étaient nettement favorisés par rapport aux alcools de grain comme le whisky), le gouvernement français était dans l'obligation de légiférer. On assiste depuis quelques années à une transgression quotidienne des anciennes dispositions (comme toutes les publicités « grand public » pour le vin, la bière et les alcools), les services de marketing des fabricants de boissons alcoolisées sachant depuis longtemps que l'appareil judiciaire français est, sur ce point, totalement bloqué. « *Les différents projets de loi et propositions d'origine gouvernementale ou parlementaire élaborés depuis 1978 n'ont pas pu atteindre le stade de la discussion devant le Parlement* », note-t-on au Haut Comité.

A l'unanimité

En clair, 1981 n'a rien changé au problème : le ministère en charge de la santé rédige et propose des textes contraignants, et le ministère de l'agriculture fait valoir qu'on ne peut pas, pour des raisons politiques, adopter une attitude véritablement rigoureuse. C'est ainsi qu'en 1984 M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, s'était publiquement engagé à présenter un texte de loi « *avant la fin de l'année* ». Engagement sans suite. « *Le blocage*, confie-t-on de bonne source, *porte aujourd'hui sur l'autorisation de faire de la publicité pour les boissons alcoolisées par voie d'affichage public et dans les salles de cinéma. Et tout laisse penser qu'on ne tranchera pas avant les législatives de 1986, compte tenu de la puissance du lobby des alcooliers : parler d'un texte de loi, c'est faire bloquer les routes par les producteurs de vin de l'Hérault.* »

C'est dans ce contexte que le Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme a décidé pour la première fois d'élever la voix. « *La publicité mise en œuvre actuellement*, observe-t-il, *associe souvent à la promotion d'une marque ou d'un produit la valorisation de la consommation d'alcool. Les images utilisées et qui s'imposent à tous unissent fréquemment la boisson alcoolique à un contexte qui en privilégie les aspects les plus favorables en passant sous silence les aspects défavorables. En outre, les associations* [ainsi suggérées] *à des thèmes attractifs constituent souvent un véritable détournement de la signification originelle de ces thèmes* ». « *De telles pratiques*, estime le Haut-Comité, *sont incompatibles avec les objectifs de lutte contre l'alcoolisme arrêtés par le gouvernement. Si la consommation d'alcool est libre dans notre pays, il n'en demeure pas moins qu'une politique de santé publique doit s'opposer à une promotion incontrôlée de sa consommation. Le contrôle de cette promotion doit aller plus loin que les accords contractuels d'initiative professionnelle.* »

Les membres du Haut Comité rendent aussi publique leur position « *prise à l'unanimité* » le 10 décembre dernier : « *Le Haut Comité propose que la loi adopte le principe que toute publicité en faveur de toute boisson titrant plus d'un degré soit interdite à l'exception de celles qui auraient obtenu une autorisation préalable et temporaire. Cette autorisation ne pourra jamais concerner la publicité qui est imposée à des publics non différenciés. En outre, elle ne pourra pas concerner les lieux fréquentés par les jeunes, ni les publications qui leur sont spécifiquement destinées.* » « *La réglementation de la publicité pour les boissons alcooliques*, estime d'autre part le Haut Comité, *doit être identique pour toutes les catégories de ces boissons.* »

Le Haut Comité accepte les messages publicitaires sur les boissons alcoolisées diffusés dans la presse écrite, à condition que celle-ci ne soit pas destinée spécifiquement aux jeunes. Il propose un contrôle *a priori* des messages par un organisme administratif « *qui étudiera les demandes de dérogation et rendra ses décisions motivées selon des principes fixés par décret en Conseil d'Etat* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Les membres de l'actuel Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme ont été nommés par le gouvernement en octobre 1983 (*le Monde* du 8 octobre 1983).

(2) Entre autres réformes, l'adoption de ce texte a suscité une vive réplique du Comité national de défense contre l'alcoolisme, qui qualifie cette mesure de « *dangereux cache-misère* ».

Projet de loi Badinter

« SÉCURITÉ ET PAIX PUBLIQUE » EXPRIME SON ÉMOTION

Dans un communiqué rendu public le jeudi 30 mai, l'association Sécurité et paix publique exprime son émotion à l'annonce du projet de loi relatif à la simplification des procédures pénales et à l'humanisation de l'application des peines, soumis mercredi dernier au conseil des ministres par le garde des sceaux.

L'association constate que « *les pouvoirs publics, faute d'avoir pris à temps les mesures pour combattre la délinquance et donner à l'administration pénitentiaire les moyens de remplir sa mission, sont aujourd'hui contraints à une véritable fuite en avant, cédant ainsi à la pression des détenus mutinés* ».

Sécurité et paix publique s'étonne, à cet égard, de certains propos tenus récemment à ce sujet devant la représentation nationale par le garde des sceaux, prenant une évidente liberté avec les faits s'agissant de la construction pénitentiaire. Elle ne peut, en conséquence, que condamner toute mesure visant à faire baisser artificiellement le nombre des détenus.

« *L'opinion doit savoir à cet égard*, conclut l'association, *que nombre de ceux abusivement qualifiés de petits délinquants sont en réalité, même avec de faibles peines, des malfaiteurs endurcis et dangereux, dont la remise en liberté compromettrait gravement les intérêts essentiels de la sécurité publique.* »

MANIFESTATION DE COMMERÇANTS LYONNAIS CONTRE UN PROJET D'EXTENSION DES PRISONS

Deux cents commerçants du quartier de Perrache à Lyon ont manifesté, jeudi 30 mai, pour exprimer leur opposition à un projet d'extension de l'emprise occupée par les prisons Saint-Paul et Saint-Joseph. Ces deux maisons d'arrêt sont actuellement séparées par une petite rue que bordent des murs d'enceinte.

Le projet présenté en 1973 et auquel le maire de l'époque, Louis Pradel, avait donné son accord, vise à supprimer cette voie publique de faible fréquentation. L'espace ainsi obtenu permettrait de doubler la surface du terrain de sport très exigu dont disposent actuellement les 1 130 détenus.

Le dossier avait été mis en attente en raison des grands travaux qui étaient alors en cours dans le quartier de la gare de Perrache. Il est redevenu d'actualité après une récente visite du garde des sceaux à Lyon. C'est ce qui a motivé la manifestation des commerçants, particulièrement des restaurateurs et des hôteliers, qui ont défilé durant une heure avec des banderoles portant le slogan : « *Touche pas à ma rue* ». Cependant, le mouvement ne fait pas l'unanimité. Certains reconnaissent que la présence des prisons en raison des visites des familles est pour eux une source de revenus.

Le 22 mai, à l'initiative du conseil national de la prévention de la délinquance, une visite des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph, avait été organisée pour permettre aux responsables d'associations de commerçants de percevoir les réalités de la vie carcérale (*le Monde* du 24 mai).

RUE RIQUET, A PARIS

Deux policiers et un convoyeur tués au cours d'un hold-up

Un officier de paix, un gardien de la paix et un convoyeur de fonds ont été tués au cours de l'attaque d'un fourgon blindé, jeudi 30 mai vers 11 heures, à Paris (18e).

Les gangsters ont bloqué, rue Riquet, un fourgon de la société SPS (Société parisienne de surveillance) en jetant devant lui une bonbonne de gaz lacrymogène. L'un d'eux — ils étaient trois ou quatre en tout — a immédiatement ouvert le feu sur le convoyeur-chef, René Causson, quarante et un ans, qui a été tué sur le coup. Un convoyeur a riposté, tandis que deux gangsters qui avaient suivi le fourgon s'emparaient de sacs remplis de billets de banque.

Quelques minutes plus tard, une seconde fusillade a éclaté ; armés de pistolets mitrailleurs et de fusils à pompe, les gangsters ouvraient le feu sur une voiture-pie de la sécurité publique où se trouvaient un officier de paix et trois gardiens. L'un d'eux, le chauffeur, Philippe Fivet, vingt-sept ans, était mortellement blessé. L'officier de paix, M. François Klein, grièvement atteint, devait succomber vendredi matin 31 mai. Les malfaiteurs ont pris la fuite dans une camionnette, emportant 7 millions et demi de francs sur les 90 millions que transportait le fourgon de la SPS.

L'émotion des syndicats de policiers

Cette fusillade porte à trois le nombre de policiers tués depuis le début de l'année. Le premier était un commissaire de police mort d'un coup de fusil au cours d'une saisie, le 15 janvier, à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne). En outre, un major de gendarmerie avait succombé à un jet de sabre d'abattis, le 8 mars, en Nouvelle-Calédonie. Les syndicats de policiers traduisent tous émotion et colère. La FASP (Fédération autonome des syndicat de police, majoritaire dans la police en tenue) estime que « *ce drame doit conduire les responsables du pays à veiller à la stricte application de la législation en matière de vente d'armes et à renforcer les mesures contre le trafic et la circulation qui en découlent* ».

La Fédération FO de la police « *entend utiliser tous les moyens dont elle dispose pour que chacun prenne conscience que, derrière chaque meurtre d'un policier dans l'exercice de ses fonctions, c'est la liberté des citoyens qu'on assassine* ». Pour la Fédération indépendante de la police (FPIP), cette « *boucherie* » est « *la conséquence du laxisme européen face aux bandes armées* ». Le pouvoir, déclare-t-elle, « *continue de capituler sans condition* » et « *l'heure est à la mobilisation* ». Tandis que la CFTC-police réitère sa demande d'« *une loi sur la peine de mort et sa stricte application pour les assassinats dont sont victimes les policiers* », la CFDT-police tient à « *dénoncer toute utilisation politique de ce drame. Devant cette situation, l'ensemble des policiers n'attendent pas de discours électoralistes servant à intensifier le sentiment d'insécurité* ».

M. Alain Juppé, adjoint au maire de Paris, souligne que « *l'insécurité se développe* ». Le Front national, contrairement à M. Lionel Jospin pour qui il s'agit d'« *un acte de grand banditisme qui aurait pu se produire n'importe où* », affirme que cette attaque « *pourrait avoir les mêmes auteurs* » que la fusillade de l'avenue Trudaine, il y a deux ans à Paris.

Hypothèse que n'écartent pas totalement les enquêteurs. Le 31 mai 1983, un commando de militants de l'organisation d'extrême gauche Action directe avait tué deux policiers. Mais les hommes de la brigade de répression du banditisme (BRB), dirigée par le commissaire Raymond Mertz, examinent aussi de près le scénario d'une autre attaque d'un fourgon de la SPS, en avril 1983, à Vincennes (Val-de-Marne) : six hommes, vêtus de tenues para-militaires et de gilets pare-balles, utilisant un fusil mitrailleur, un fusil de chasse à canon scié et un P.38 avaient tiré des balles en acier blindé. Ils n'avaient emporté que 360 000 francs, la direction de la SPS ayant, au dernier moment, renoncé à faire transporter par ce fourgon un milliard de centimes.

EN BREF

Dix ans de réclusion pour l'auteur d'un viol aggravé

La cour d'assises du Bas-Rhin a condamné, jeudi 30 mai, à dix ans de réclusion criminelle Serge Hubert vingt-sept ans, accusé de viol aggravé.

Le 1er avril 1983, Hubert déjà condamné à six ans de réclusion pour un autre viol, des attentats à la pudeur et bénéficiaire d'une permission de sortie, avait abordé dans un compartiment de première classe du train Lille-Colmar une jeune femme de vingt-sept ans qui voyageait en compagnie de son fils, âgé de cinq ans. Lorsque l'enfant fut endormi, il menaça la mère avec un tesson de bouteille pour lui imposer des sévices sexuels.

« *J'ai cru qu'il allait me tuer* », a déclaré, à la cour, la victime, qui par ses cris devait contraindre son agresseur à la fuite. Serge Huber contestait cette version et soutenait que la jeune femme aurait consenti à son entreprise « *jusqu'au moment où j'ai voulu la sodomiser* ». Les psychiatres ont fait valoir « *son impulsivité et ses difficultés à se situer par rapport aux interdits sociaux* ».

Un directeur de supermarché écroué après un contrôle « musclé »

M. Jean-Marc Madranges, trente-huit ans, directeur d'un supermarché à Homécourt (Meurthe-et-Moselle), a été inculpé de coups et blessures et écroué à la maison d'arrêt de Briey, jeudi 30 mai.

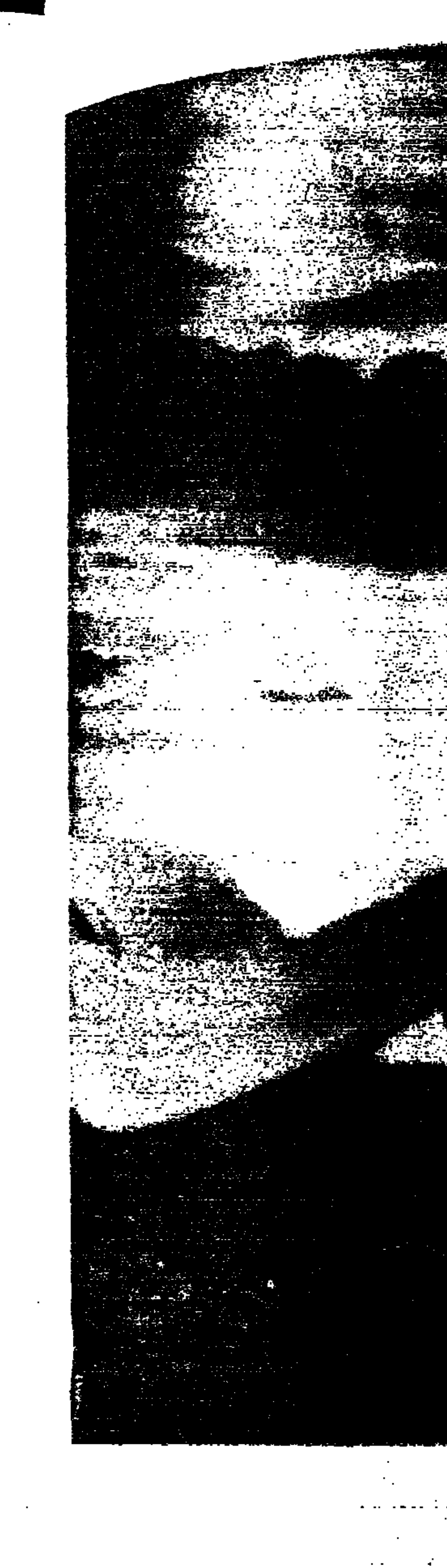
Le 4 mai, Norbert Royer, quinze ans, avait été gravement blessé au cours d'un contrôle Intermarché au magasin où il avait été accusé d'avoir volé une bouteille de whisky (*le Monde* daté 12-13 mai). « *La lésion de l'intestin grêle due à un traumatisme* » dont souffrait l'adolescent semble, selon le juge d'instruction, M. Jean-Louis Galland, plus compatible avec le témoignage des deux camarades qui accompagnaient Norbert Royer. Selon eux, ce dernier aurait reçu des coups de genou à l'abdomen. Le directeur d'Intermarché conteste cette version et maintient que, « *poussé un peu fort* », l'adolescent s'est blessé sur un coin de bureau.

L'enquête n'est pas terminée, de nouveaux témoins devant être entendus.

● *Troyes : la gérante d'un salon de beauté écrouée pour proxénétisme.* — Mme Marie-Paule Descherre, trente-huit ans, gérante du salon de beauté Mod Esthétic, à Troyes (Aube), a été inculpée, jeudi 30 mai, de « *proxénétisme par embauchage, exploitation et fonctionnement d'un établissement* », et écrouée à la maison d'arrêt de la ville. Le mari de la gérante, M. Yves Descherre, trente-neuf ans, et le directeur d'un petit journal local Aube-Contact, M. Philippe Rochette, qui, non content de publier les petites annonces pour l'établissement, le fréquentait assidûment, ont été inculpés respectivement de « *proxénétisme simple* » et de « *complicité de fonctionnement d'un établissement de proxénétisme* », mais laissés en liberté.

● *Accident d'ascenseur.* — Une personne a été tuée et, deux autres gravement blessées, le 30 mai, dans un immeuble situé 72 *bis*, rue de la Chapelle à Paris (18e). Les victimes avaient pris place dans un ascenseur qui s'est écrasé au rez-de-chaussée après s'être décroché du onzième étage.

RECTIFICATIF. — Nous avons écrit dans un article sur la visite à Ypres, en Belgique, de Jean-Paul II (*le Monde* du 18 mai), que le pape « *devait se recueillir près de la porte de Denin Menenpoort, par laquelle passèrent cinquante-cinq mille soldats belges montant au front lors de la première guerre mondiales et dont aucun ne revint.* » En réalité, la porte de Denin Menenpoort a été édifiée après la guerre de 1914-1918 à la mémoire de cinquante mille soldats du Commonwealth britannique tombés dans le saillant d'Ypres et dont les dépouilles disparurent à jamais.



Le 3ème Homme
de Caron.
Le parfum des ultras.
Les années 80 ont ouvert
la voie.
Une recherche de l'unique,
de l'incroyable.
Incroyable est le 3ème Homme
de Caron.
Frais, épicé, animalisé
tout à la fois.
Inclassable.
Incroyable pour les hommes
est son flacon-sculpture
à cabochon.
Avec le 3ème Homme,
Caron célèbre un
nouveau raffinement.
Le temps des ultras ne
fait que commencer.





34, Avenue Montaigne, Paris.

SPORTS

TENNIS



Les Internationaux de France

Ciel de plomb jeudi 30 sur Roland-Garros. Loi d'airain des favoris sur le court : trois petits sets ont été suffisants aux têtes de série Jarryd, Edberg, Connors Mecir et Lendl pour atteindre le troisième tour ; il en a fallu quatre à Krickstein pour briser les illusions de Vilas ; Navratilova n'a pas laissé le plus petit jeu à Tanvier. Moral d'acier encore pour les jeunes *révélations* : Benhabilès a fait preuve d'autorité contre Lloyd ; Potier s'est imposé face à Duncan ; Chesnokov a donné le signal de la contre-offensive soviétique aux dépens de Teltscher.

Vilas ou les crampes de l'écrivain

Poète, prends ton lift. Guillermo Vilas est de retour. Ce gaucher argentin, au bras hypertrophié par des années de rudes et ahanants travaux, on le croyait perdu au tennis. Et gagné aux quatrains. Trente-trois ans aux cerises, la préretraite inspirée, il taquinait la muse comme d'autres le goujon. Il versifiait pour se diversifier. Un livre, deux livres, bientôt trois livres, n'en jetez plus, jeu, set et match.

Et puis voilà que sans avoir trop l'air d'y toucher, Guillermo Vilas, le poète, a eu un petit repentir. Arrière toute, en prose s'il vous plaît, à la recherche du temps perdu. La traversée de la pampa à reculons, la terre battue en écrevisse, cela peut s'envisager, certes. Mais se réussir ?

Les bons auteurs le diraient. On ne saurait, à ce jeu-là, être et avoir été, rival de Borg et rival de McEnroe. Ou alors il faut s'appeler Jimmy Connors, jurer comme un muletier texan et inciter vertement le temps à suspendre son vol.

Vilas n'est pas Connors, l'increvable Jimbo. Il est mort en brave, pas en vieux lifteur de retour, non, vraiment en brave taureau. Cela se passait à la fraîche sur ce court numéro un, micro-central, qui ressemble d'ailleurs à une arène sous Dax.

Ah ! vieilles jambes ennemies ! L'infamie est venue d'un enfant d'Amérique, un Rastignac du Michigan, Aaron Krickstein. Celui-là a dix-sept ans, encore toutes ses longues dents et la cruauté gourmande d'un jeune rapace. Quand, à cet âge-là, on est déjà quatorzième mondial, on ne respecte rien. Ni le repentir du poète ni les soufflets de forge du revenant. Rien, pas même un énorme palmarès, Vilas a gagné Roland-Garros en 1977, et il fut finaliste en 1975, 1978, 1982.

Guillermo Vilas est tombé, le nez dans la brique pilée. C'est la faute à Verlaine. Un peu aussi, remarquons bien, celle du jeune Aaron. Sous un curieux bruit de pneu crevé, un soupir asthmatique, à moins que ce ne soit le feulement du fauve, l'Américain cache un jeu terrifiant : service, coup droit, revers, tout part et arrive à vitesse supersonique.

Poésie en famille

Guillermo Vilas est tombé. Mais, lifteur un jour, lifteur toujours, il ne s'est rendu qu'après trois heures de siège. Quelques superbes coups et un set, le deuxième, arraché à l'insolente jeunesse (6-4, 3-6, 6-1, 6-3) lui feront d'assez jolis regrets.

Après, eh bien ! il n'y eut plus d'après. Les crampes de l'écrivain seulement et un retour un peu triste vers la salle de conférence de presse. On s'y serait battu autrefois pour l'entendre. Ce jeudi soir, dix journalistes seulement lui tinrent compagnie. Presque comme pour une lecture de poésie en famille.

Bardes, préparez vos lyres. Le Breton bretonnant, roux de poil et parler de marin pêcheur est enfin arrivé. Jérôme Potier, vingt-deux ans, 228e au classement mondial – c'est-à-dire bien au-delà de la baie des Trépassés – s'est offert un coup d'Etat. Une victoire nette en quatre sets (6-7, 6-1, 6-1, 6-0) devant un citoyen américain, Lawson Duncan, tout de même 49e mondial. Comme quoi tout arrive, même de voir un éternel espoir lui aussi sur la voie du repentir.

L'espoir Jérôme Potier, celui-là même que Jean-Paul Loth, le patron des entraîneurs français, considérait comme le plus doué de sa génération, avait fini par désespérer tout son monde. Dieu, son père et sa patrie. Un caractère de cochon, dit-on, un caboteur cabochard d'un tournoi à l'autre, une année bien, l'autre mal, paille ou foin, selon l'humeur ou l'envie du moment. Bref, un garçon bien trop impatient de vivre pour sacrifier au tennis le meilleur de son âge.

A tout marin pêcheur, miséricorde. Jérôme Potier a décidé de travailler. C'est un joli défaut. Il a écouté un entraîneur, Frédéric Roche, et s'est acheté une conduite. Et il dit aujourd'hui : *« J'ai les deux pieds dans mes chaussures. »*

Jérôme Potier a tenu une jolie conférence de presse. Avec son langage à lui, plutôt vert, avec son humour gentiment moqueur pour la presse : *« Mon mental, oui, mon tennis, d'accord. Et les mouches ? »* Et puis, il a réalisé : il aura Lendl à jouer au prochain *tour sur le central.*

« Lendl, c'est fabuleux, hein, même si je prends une caisse. » Une caisse ? demandera quelqu'un. *« Ben oui, une claque. Parlez chébran. »* Jérôme Potier est moins cablé que le président. Mais il joue mieux au tennis.

PIERRE GEORGES.

Les résultats du jeudi 30 mai

SIMPLES MESSIEURS

(Deuxième tour.)

Premier quart. – Nystrom (Suède, 9) b. De Palmer (EU, 87), 3-6, 1-6, 7-6, 6-3, 6-4).

Troisième quart. – Connors (EU, 3) b. Willenborg (EU, 164), 6-1, 6-3, 6-0 ; Frawley (Aust., 120) b. Holmes (EU, 26), 1-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-2 ; Edberg (Suède, 18) b. Hlasek (Suisse, 55), 6-2, 6-3, 6-4 ; Benhabiles (Fr., 64) b. Lloyd (GB, 44), 6-3, 6-2, 7-6 ; Jarryd (Suède, 6) b. Higueras (Esp., 29), 6-3, 6-4, 6-1 ; Motta (Br., 117) b. De La Pena (Arg., 68), 6-4, 6-2, 6-4 ; Aguilera (Esp., 63) b. Lewis (NZ, 121), 4-6, 6-4, 6-3, 7-5.

Quatrième quart. – Gunthardt (Suisse, 58) b. Viver (Eq., 134), 1-6, 6-1, 6-1, 6-1 ; Mc Namee (Austr., 76) b. Lopez-Maeso (Esp., 93), 6-0, 6-0, 6-4 ; Mecir (Tch., 12) b. Bisser (Afr.-S., 130), 6-2, 6-4, 6-3 ; Jaite (Arg., 53) b. Allan (Austr., 89), 6-4, 6-4, 6-3 ; Lendl (Tch., 2) b. Gunnarsson (Suède, 28), 7-6, 6-3, 6-2 ; Potier (Fr., 230) b. Duncan (EU, 49), 6-7, 6-1, 6-0, 6-0 ; Chesnekov (URSS, 307) b. Teltscher (EU, 10), 5-7, 7-5, 6-3, 6-4 ; Krickstein (EU, 14) b. Vilas (Arg., 57), 6-4, 3-6, 6-1, 6-3.

SIMPLES DAMES

(Troisième tour.)

Premier quart. – M. Navratilova (EU, 1) b. C. Tanvier (Fr., 30), 6-0, 6-0 ; A.-M. Cecchini (It., 50) b. C. Jolissaint (Suisse, 61), 7-5, 5-7, 6-4 ; T. Scheuer Larsen (Dan., 60) b. K. Horvath (EU, 25), 6-1, 4-6, 6-1 ; R. Reggi (It., 44) b. K. Rinaldi (EU, 15), 6-2, 6-0.

Deuxième quart. – H. Mandlikova (Tch., 3) b. L. Garrone (It., 114), 6-3, 6-0 ; D. Spence (EU, 40) b. A. Villagran (Arg., 99), 6-0, 6-1 ; C. Khode-Kilsch (RFA, 9) b. K. Maleeva (Bulg., 28), 6-4, 6-3 ; S. Hanika (RFA, 22) b. S. Mascarin (EU, 55), 2-6, 6-0, 6-3.

Raquette russe

Les chasseurs d'autographes ne font pas la queue devant le vestiaire des joueurs pour tendre leur carnet à Eliot Teltscher. Il n'a vraiment rien pour devenir un monstre sacré. Une allure chétive. Un tennis triste. Mais, sur le court, Teltscher est teigneux. Faute de génie, il a du cœur. A force de se battre, il a réussi à se classer depuis 1980 dans les dix meilleurs joueurs mondiaux. Comme beaucoup d'Américains, il est plus à l'aise sur le ciment. A Flushing Meadow c'est un habitué des quarts de finale. Mais comme les « crocodiles » il n'est pas ridicule sur terre battue. On l'a vu porte d'Auteuil disputer la finale du double 1981 et gagner le double mixte 1983.

Bref, on aurait parié gros sur Teltscher qualifié pour le troisième, voire le quatrième tour. D'autant qu'en trente-deuxièmes de finale il rencontrait le trois cent septième joueur mondial, un Russe sorti des qualifications.

Un Russe ! Cela faisait dix ans que les tennismen soviétiques n'avaient plus donné de coup de raquette sous les marronniers d'Auteuil. En 1975, on s'était en effet avisé au Kremlin que des Sud-Africains disputaient le Grand Prix tennistique. Pas question de laisser un Soviétique faire un set avec un représentant de l'apartheid. Cela aurait pu hypothéquer la participation de l'URSS aux Jeux soviétiques. Or, à l'époque, le tennis ne rapportait pas une médaille d'or. Alexandre Metreveli, finaliste 1973 de Wimbledon, et Olga Morozova, finaliste 1974 de Roland-Garros, bouclèrent dont leurs valises avec un aller simple pour Moscou.

Volonté de vaincre

Le tennis allait rester le cadet des soucis des responsables sportifs soviétiques jusqu'en 1981. Cette année-là, le Comité international olympique (CIO) accepta de remettre la petite balle au programme des Jeux. Comme sport de démonstration à Los Angeles. Avec de vraies médailles, en 1988, à Séoul. Cela changeait tout.

Des instructeurs de sport firent la tournée des écoles de Moscou. Ils demandèrent aux enfants de faire rebondir des balles contre un mur. Les plus adroits furent invités à prendre des leçons. Parmi eux, il y avait un gamin assez doué. Sa mère était ingénieur et ne s'intéressait pas du tout au sport. Elle ne vit donc pas d'objection quand son fils, le bras cassé, demanda à arrêter de jouer. Mais la grand-mère avait regardé à la télévision la finale de Wimbledon entre Borg et Tanner. Elle se passionnait pour ce jeu et elle reconduisit son petit-fils guéri à l'entraînement.

Le gamin s'appelait Andrei Chesnokov. En 1983, il a fait une timide apparition au tournoi juniors de Roland-Garros. Il y a quelques mois, il a permis à l'URSS de rejoindre le groupe mondial de la Coupe Davis en remportant ses deux matches de simple contre les Israéliens Glickstein et Perkiss. Après ces résultats, on l'a autorisé à aller en République fédérale d'Allemagne disputer ses premières épreuves professionnelles. En quatre tournois, il s'est retrouvé à la trois cent septième place. Ce rang ne suffisait pas pour entrer directement dans le tableau final des Internationaux de France. Il a dû passer par les qualifications avant de pouvoir rencontrer et battre au premier tour l'Américain Adams, cent cinquante-cinquième mondial, en trois sets secs. Mais ce rang n'indique pas du tout la vraie valeur du Soviétique âgé de dix-neuf ans.

Pour un garçon qui découvre l'ambiance d'un tournoi du grand chelem, il a fait preuve d'une belle maîtrise : *« Je ne suis pas spécialement impressionné par la foule ni par les joueurs que je rencontre. Je ne les ai jamais vus. Je m'efforce simplement de les battre. »* Cette volonté de vaincre, Eliot Teltscher s'est aperçu jeudi que ce n'est pas une idée en l'air. Il a réussi à empocher la première manche et à faire le break d'entrée dans la deuxième. Mais il avait alors perdu la maîtrise du jeu. Insensiblement, Chesnokov forçait la cadence. Il allongeait ses coups, trouvait des angles et décalait progressivement l'Américain pour venir conclure à la volée. Parfois Teltscher essayait d'abréger l'échange par des amorties bien placées, mais le Soviétique, en trois enjambées retournait tout. Solide au fond du court, comme un Wilander, il sait, de surcroît, finir le point au filet. Son point le plus faible semble être un service très plat mais peu appuyé dont la seconde balle est un simple engagement. Sa force paraît principalement tactique : au début du quatrième set, il n'a pas laissé Teltscher reprendre l'initiative ; en changeant de jeu, il a réussi à accélérer encore le rythme. Pour étouffer définitivement l'Américain.

Au troisième tour, Chesnokov doit rencontrer le Suisse Gunthardt. Mais en faisant tomber une tête de série, il est d'ores et déjà devenu la vedette de cette première semaine. Une situation dont il ne devrait pas tirer profit dans l'immédiat. Les 60 000 francs qu'il a gagné à Roland-Garros partiront directement dans les caisses du comité des sports soviétique. Officiellement, les tennismen russes sont toujours des amateurs. Mais ce Chesnokov joue déjà comme un vrai « pro ».

ALAIN GIRAUDO.

● AUTOMOBILISME : *Rallye de l'Acropole.* – Le Finlandais Timo Salonen (Peugeot 205 turbo 16) a gagné, le 30 mai, le Rallye de l'Acropole en précédant à l'arrivée à Athènes deux Suédois, Stig Blomqvist (Audi sport quattro) et Ingvar Carlsson (Mazda RX7). C'est la quatrième victoire de la Peugeot 205 sur les six rallyes comptant pour le championnat du monde depuis le début de l'année.

● BOXE : *Tiozzo disqualifié.* – Privé des victoires aux championnats d'Europe juniors et aux Jeux olympiques par des décisions contestables, le poids moyen français Christophe Tiozzo a été disqualifié des championnats d'Europe qui se disputent à Budapest. Les analyses faites après sa victoire en quart de finale sur le Roumain Marinescu ont révélé des traces de Coramine-glucose, un stimulateur cardiaque léger inscrit sur la liste des produits interdits.

culture

CINÉMA

« NOSTALGHIA », d'Andrei Tarkovski

Lumière de l'esprit, esprit de lumière

Quelques repères sont nécessaires. En 1982, un accord de coproduction est conclu entre l'URSS et la deuxième chaîne de télévision de la RAI pour un film, *Nostalghia*, qu'Andrei Tarkovski viendra tourner en Italie. Présentée en compétition officielle au Festival de Cannes 1983, l'œuvre, géniale et superbe, obtient, à égalité avec *l'Argent* de Robert Bresson, le grand prix du cinéma de création. Pourtant, la sortie de *Nostalghia* en France, se fait attendre. Au *début de 1984 a lieu une rétrospective des autres films de Tarkovski.* Les mois passent. Éclate la nouvelle d'une demande d'asile politique du cinéaste aux États-Unis. En fait, Tarkovski, qui n'est pas rentré en URSS, s'installe en Occident avec sa femme. Un comité de soutien est créé à Paris, à la fin de l'an dernier (*le Monde* du 18 décembre 19854).

Interpréter, aujourd'hui, à la faveur de ces événements, *Nostalghia* comme une réflexion tourmentée sur le choix de la dissidence serait une démarche extrêmement réductrice. Sans doute, Gorciacov (*Oleg Jankovski avec son visage d'ascète*), le poète soviétique venu en Italie pour réunir des documents concernant un musicien russe du siècle dernier qui avait, un temps, quitté son pays natal, est amené à se poser des questions sur l'exil et sur la liberté. Mais, dans le film, l'Italie traversée par Gorciacov et filmée par Tarkovski, est un lieu d'initiation analogue à la « zone interdite » de *Stalker*.

Même si les contingences politiques ont pris, depuis, de l'importance, *Nostalghia* est une fabuleuse randonnée de l'esprit, de la vie intérieure d'un artiste, dans un univers où il se retrouve douloureusement *inadapté, où les brumes noyant un paysage de l'Italie font* penser à la lumière nordique de Moscou, où des souvenirs (en noir et blanc) d'une enfance, d'un village, d'une isba, de la neige, reviennent – cicatrices de la mémoire et du mal de la patrie, – se greffer sur le monde étranger de la déambulation. Amour impossible avec la femme au visage de madone qui guide le voyageur et finit par railler son *blocage d'intellectuel, communication impossible sauf* avec Domenico le fou, (Erland Josephson) qui indique juste un chemin mystique du labyrinthe.

Et puisque Tonino Guerra, qui écrivit *Nostalghia* avec Tarkovski, fut le scénariste d'Antonioni, on peut bien dire que ce film, représente, chez le cinéaste russe, géant du cinéma soviétique, *l'Avventura* d'aujourd'hui, la recherche aboutie d'un nouveau cinéma de l'intériorité. En ce sens, le grand prix du cinéma de création de Cannes est ce qui sonne le plus juste. Les éléments naturels, en particulier l'eau coulante, suintante, charriant des débris, des épaves, et *le feu, incendiaire, purificateur, sont, chez Tarkovski, des symboles* fréquents. Plutôt que d'en chercher le sens, assistons à leur transmutation dans les images.

Images, et non mise en scène au sens traditionnel. Même si l'œil se laisse fasciner par la composition mouvante des plus extraordinaires plans-séquences d'un film moderne, l'art de Tarkovski est un art visionnaire de la lumière, inscrivant l'esprit des êtres sur leurs visages parfois confondus (l'entretien entre Gorciacov et Domenico est un des sommets du voyage) faisant apparaître ce qu'il y a derrière *les paysages et les architectures, ainsi l'intérieur d'une cathédrale ou* les trois noirs des fenêtres, bouches d'ombre, yeux retournés, sur les murs d'une maison. Lumière de l'esprit, oui, qui jaillit d'un itinéraire spirituel slave au suprême degré ; esprit de lumière qui vient nous bouleverser par la flamme frêle et vacillante d'une bougie avec *laquelle, pour répondre au vœu de Domenico, l'exilé traverse une piscine boueuse, mouillé jusqu'aux genoux, menacé par le souffle du* vent.

Chez Tarkovski, le mysticisme rejoint la dimension panthéiste de l'homme et du monde. Que ces mots ne fassent pas peur. Il y eut cela chez Ingmar bergman à une certaine époque et l'on savait admirer, accepter l'envoûtement. *Nostalghia* n'est pas un film pour « les masses » et le culte de la facilité entretenu par certains médias. Mais, de grâce, retrouvons l'innocence, la disponibilité à la perception d'un cinéma surpêmement créateur. Assez de boniments sur la « culture populaire ». Elle peut passer par la lumière de Tarkovski.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

LE CINÉASTE DANS L'ILE DE GOTLAND

Une villa tchékhovienne en Suède

De notre envoyée spéciale

Ile de Gotland. – « *Si, à la veille de mon arrivée à Cannes en 1983, quelqu'un m'avait dit que c'était un départ sans retour, que jamais je ne reverrais l'URSS, sans doute, je ne l'aurais jamais cru...* » Aujourd'hui, André Tarkovski tourne en Suède son premier film d'exilé.

Le Sacrifice (« *titre peut-être provisoire* », dit-il) est un film mystérieux dont peu de gens ont vu le découpage, sur un scénario dont il est l'auteur. Coproduit par l'Institut du film suédois, la quatrième chaîne de la télévision britannique et la France (Argos Films), *le Sacrifice* a bénéficié aussi d'une aide de quelque 2 millions de francs de la part du ministère de la culture pour un budget approchant les 2 millions de dollars, ce qui représente, malgré tout, un très gros effort pour la production suédoise.

André Tarkovski n'a pas choisi la facilité : commencé le 6 mai, pévu *pour onze semaines*, le *tournage* a lieu à la fois dans les studios modernes de l'Institut du film suédois – sur le plateau où fut tourné *Fanny et Alexandre* – et sur la côte orientale de l'île de Gotland, un lieu superbe, ignoré du tourisme international, situé au milieu de la Baltique, à peu près à égale distance de Stockholm et des côtes de Lettonie. A proximité aussi de Faro, l'île où réside Ingmar Bergman.

Visby, la capitale de Gotland, entourée de remparts, fut une des grandes places de la Hanse ; les belles maisons et les entrepôts qui subsistent témoignent de la richesse passée du port baltique.

Tout est décor

C'est à l'autre extrémité de l'île que s'est installée l'équipe de Tarkovski, dans une région presque inaccessible, interdite à la circulation automobile à cause des réserves ornithologiques qui se trouvent là. Dans cette zone déserte, il a fallu tout apporter : construire une route, édifier une datcha grandeur nature, et promettre que tout disparaîtrait après le tournage. Sans laisser de traces.

Le metteur en scène russe tenait à ce lieu, qui n'a son égal nulle part en Suède : une presqu'île déserte, boueuse, sans maisons, sans rochers, sans fils de téléphone où ne poussent que des pins et une herbe rare. De l'autre côté de l'eau, très loin, on distingue un moulin à vent... Curieuse apparition que cette villa tchekhovienne avec ses vérandas, ses fenêtres blanches, ses rideaux de dentelle se gonflant dans le vent, son toit de tuiles qui rappelle immanquablement la maison de la grand-mère du *Miroir*, celle de *Solaris*... Devant une pompe rouillée qui semble là depuis toujours, une coque de bateau échonée, la terre gorgée d'eau, comme toujours chez Tarkovski. *On arrose au jet, s'il le faut.* Car, ici, tout est fabriqué, tout est décor, excepté les deux cygnes qui passent sereinement au large, et la brume épaisse qui, en plein après-midi de mai, flotte entre ciel et mer, engloutissant peu à peu le paysage, la maison, les acteurs...

Tout un monde frigorifié, recroquevillé dans des châles, des couvertures, des parkas, des bottes fourrées, attend le moment d'apparaître en robe légère et décolletée dans cette illusion d'été tiède. « *Pas de soleil, pas de soleil !* » *C'est le mot* d'ordre de l'équipe, car si le soleil brille, on ne travaille plus, tout s'arrête. C'est que l'action se passe pendant les « nuits blanches », en juin, au temps des journées les plus douces de l'année, vous explique-t-on en grelottant.

On est justement en train de tourner une des premières scènes : la famille est à table, sur la véranda, pour fêter l'anniversaire du maître de la maison, quand, à la télévision, le premier ministre annonce que la guerre a éclaté. Quelle guerre ? Où ? On ne sait. « *Chacun doit rester où il est parce qu'il n'y a pas d'endroit plus sûr en Europe que celui où vous vous trouvez... Que Dieu vous protège.* »

Le drame s'est noué, sept personnages autour d'Alexandre, le maître de la maison qui est écrivain (Erland Josephson), sa femme Adélaïde un peu hystérique, coquette et charmante (l'Anglaise Susan Fleetwood), Julia la gouvernante qui tient la maison (la Française Valérie Mairesse), Maria la bonne un peu sorcière (l'Islandaise Gudrun Gisladottir), Victor le meilleur ami qui flirte avec Adélaïde (Sven Wollter), Otto le facteur, instrument du destin, (Allan Edwall), les deux enfants d'Adélaïde dont le jeune fils de six ans ne parle pas...

« Le film est dédié à mon fils »

Le sacrifice, c'est un pacte avec Dieu « *à propos de la capacité, oubliée par beaucoup, de s'offrir en sacrifice pour sauver les autres* », a expliqué le réalisateur. L'action tient dans une soirée, une nuit et le matin qui suit. Pour tenter d'empêcher l'apocalypse, Alexandre va promettre de détruire ses biens matériels, de ne plus prononcer un mot, de ne plus revoir son fils. Tout *s'achèvera sur l'incendie de la datcha*, tandis que l'auteur du sacrifice choisira de passer pour fou et d'être interné, afin de tenir son serment. « *Si vous croyez suffisamment en quelque chose, vous le ferez arriver* », répète le réalisateur à ses acteurs.

Sur ce plateau, on parle toutes les langues. « *C'est plus facile de travailler avec des gens qui ne parlent pas* », sourit Tarkovski, toujours suivi de son interprète. Il donne toutes les directives en russe, mêlant parfois quelques phrases en italien ; les techniciens parlent suédois ; quant aux acteurs, ils mêlent l'anglais, le français, le suédois. Tourné en suédois, le film sera doublé ensuite en anglais, en français et en italien. « *Mais ce sera un film russe* », dit Tarkovski qui répète : « *Je suis russe et je resterai russe. Même si je fais un film en Suède avec des auteurs suédois, ce sera quand même un film russe. Il y a là du Dostoïevski et du Soljenitsyne, mais aussi quelque chose du* Quichotte *de Cervantès.* »

Chaque plan est tourné deux fois : en noir et blanc et en couleur. « *Pour éliminer autant que possible la couleur*, explique Sven Nykvist, qui fut l'opérateur des films de Bergman, de Peter Brook, de Polansky, etc, « *il faut trouver quelque chose entre le noir et blanc et la couleur.* »

André Tarkovski, dans la brume qui se lève, dans le vent qui fait frémir les pins, le cheveu dru et noir en brosse, l'œil brillant comme un oiseau de proie, précise : « *Le film est dédié à mon fils André qui a quatorze ans et que nous n'avons pas vu depuis trois ans...* ». André et Larissa Tarkovski ont demandé à maintes reprises aux autorités soviétiques de permettre à leur fils de venir vivre avec eux, ainsi que la grand-mère qui l'élève et qui est âgée de quatre-vingt-trois ans. Des comités ont été créés en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne, en Suède, en Islande. Quel « sacrifice » devra accomplir André Tarkovski pour retrouver son fils ? La réponse est peut-être dans le film. Sortie espérée : début 1986.

NICOLE ZAND.







Mort de l'ethnopsychiatre Georges Devereux

Le regard de l'ethnologue sur notre folie

L'ethnopsychiatre d'origine hongroise Georges Devereux est mort, dans la nuit du 29 au 30 mai, à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Conformément à sa demande, il sera enterré dans la réserve des Indiens Mohaves en Californie.

L'un des aspects les plus séduisants de l'œuvre de Georges Devereux restera sans nul doute sa grande fidélité à l'expérience, à l'intuition de l'analyste, au cas concret conté avec humour. Par exemple, Devereux n'a pas cherché à noyer sous des flots de théorie le postulat fondamental de toute son œuvre, qu'on pourrait résumer par ces mots : unité et diversité de la culture. Il s'est contenté de dire : « *Le Mohave appréhende sa culture comme l'Eskimo la sienne, de même que l'attitude du fantassin américain envers sa carabine est probablement identique à celle du guerrier baléare de l'armée romaine envers son lance-pierres...* » Mais cette remarque, pour être ainsi formulée, n'en est pas moins importante ; au contraire, l'unité de la culture humaine, dans la mesure où *elle découle de l'universalité du* complexe d'Œdipe, apparaît bien comme l'un des énoncés fondamentaux de la psychanalyse.

Reste, bien sûr, à compléter cet énoncé par une remarque symétrique : si les désirs, fantasmes et autres produits du psychisme humain sont identiques chez tous les hommes, ils n'accèdent pas tous à la conscience ; et ceux qui sont valorisés dans certaines sociétés peuvent, dans d'autres, être refoulés. De ces deux thèses, on doit conclure que, si la folie est universelle - comme *la* culture, – ses formes concrètes sont infiniment variables – comme *les* cultures.

Et il se trouve, en effet, que des désordres psychologiques ayant même origine sont amenés à évoluer, selon les sociétés, conformément à des modèles imposés par le groupe et différents d'un groupe à l'autre : l'Occident engendre la schizophrénie, tandis que la culture malaise produit l'*amok* et la culture malgache le *tromba*... D'où la nécessité d'une approche duelle de la folie, à la fois psychanalytique et ethnologique, – bref, d'une *ethnopsychiatrie*.

Tel est le raisonnement que Devereux eut en tête dès les années 1930, *mais qu'il ne put développer* qu'après avoir « mûri » sur le terrain, au cours de ses nombreux séjours chez les Sedang Moï d'Indochine et les Indiens Mohaves d'Amérique du nord. De ces séjours, Devereux rapporta une impressionnante *Ethnopsychiatrie mohave* et une étude originale sur *l'Avortement dans les sociétés primitives*, qui ne reçurent pas d'emblée l'accueil qu'elles méritaient. Pour comprendre cette froideur, il faut rappeler que la théorie dominante aux Etats-Unis – à l'époque où, fuyant le nazisme, Devereux s'y installa – était le « culturalisme », auquel Devereux s'opposait absolument.

Une société schizophrénique

En effet, les culturalistes (Fromm, K. Horney) ne voient, dans la folie, qu'un pur *écart* par rapport aux *normes* d'un groupe donné ; bref, ils la relativisent, et dissolvent la psychiatrie dans la sociologie. Avec « Normal et anormal » – texte repris dans les *Essais d'ethnopsychiatrie générale* (1). – Devereux leur répond en prenant un exemple concret : celui du shaman sibérien. Le shaman (sorcier) est un psychotique « canalisé », autrement dit un fou que son groupe intègre en lui conférant un statut rituel. Parce qu'il est canalisé, et donc utile, les culturalistes déclarent ce shaman *normal*, alors que, du fait qu'il est psychotique, il devrait être, selon Devereux, considéré comme malade.

Bref, Devereux dissocie les deux aspects que les culturalistes confondent. D'autre part, il montre que la folie n'est pas n'importe quel écart par rapport aux normes : le criminel aussi est un déviant, mais de quel droit dirons-nous que tous les déviants sont fous ? Enfin, comment ne pas voir qu'il y a des normes malades, et que la véritable folie consiste alors à les accepter – bref, à *s'adapter*, *non* à *dévier* ? Justement, ajoute Devereux – précurseur en cette voie comme en d'autres, – la société occidentale moderne est l'une des plus malades qui soient. Elle oblige l'individu à une dissociation permanente de son moi – entre moi profond d'une part et moi social de l'autre, – et est donc par elle-même une société schizophrénique. En d'autres termes, la schizophrénie constitue sa « psychose ethnique » particulière, incurable pour autant qu'elle est encouragée par la culture ambiante.

C'est donc par opposition aux thèses culturalistes que s'est développée l'idée d'une approche de la folie qui en respecterait à la fois les aspects psychologiques et culturels. Cette approche, Devereux l'a justifiée, à partir d'une remarque d'Henri Poincaré, dans un livre qui porte justement pour titre *Ethnopsychanalyse complémentariste* (2), et dont l'idée fondamentale est que tout phénomène humain non seulement peut, mais doit être interprété dans le cadre de plusieurs systèmes de références à la fois.

Ethnologie et psychanalyse ne sont d'ailleurs que deux de ces systèmes, et non les seuls : Devereux lui-même n'a pas hésité à recourir, quand il en éprouvait le besoin, à l'histoire de l'art ou à celle des techniques, à la philologie ou au folklore. Cet élargissement des perspectives est d'ailleurs bien sensible dans les livres qu'il consacra aux tragiques grecs, pour lesquels il éprouvait une prédilection.

Avec « Art et mythologie », par exemple – le premier des textes réunis dans *Tragédie et poésie grecques* (3). – Devereux montre que l'art ne saurait être compris si on ne l'envisage pas sous ses deux aspects complémentaires, celui du style et celui de l'affect : le style, en effet, relève de la culture, et donc d'une analyse sociologique, tandis que l'affect, étant universel, appelle plutôt une étude psychanalytique. Sans qu'il soit pour autant possible de tout réduire à la psychanalyse : c'est en cela que Devereux diffère profondément de son compatriote Geza Roheim, auquel on l'a souvent comparé – mais à tort puisque Roheim croyait en une « psychanalyse de la culture », tandis que, pour Devereux, freudien orthodoxe et précis, on ne peut analyser... que du psychique.

S'il fallait résumer la philosophie qui se dégage des travaux de Devereux, on pourrait dire qu'elle consiste en un rationalisme pragmatique, doublé d'un anti-romantisme vigoureux. En effet, Devereux, hostile à toute valorisation de la folie, croyait profondément que « *le poète ou le savant véritablement créateur l'est* malgré *et non* grâce à *sa névrose* » (4). On se gardera bien de lui faire grief de ce parti-pris, ou de son adhésion inconditionnelle à l'héritage freudien, en se rappelant qu'il fut l'un des premiers à porter un regard objectif sur le statut de la folie et sur les pratiques thérapeutiques dans les cultures extra-occidentales. Et que, par les instruments de recherche qu'il forgea et les nombreux disciples qu'il forma, il restera non seulement le fondateur de l'ethnopsychiatrie, mais l'une des plus importantes figures de l'anthropologie contemporaine.

CH. DELACAMPAGNE.

[Né le 13 septembre 1908 dans le Banat, en Hongrie, Georges Devereux fait ses études successivement en hongrois et en roumain tout en apprenant l'allemand, le français et l'anglais, ce qui explique l'extraordinaire ouverture internationale de sa culture et de son œuvre. Arrivé à Paris en 1926 après ses études secondaires, il étudie la physique théorique avec Jean Perrin et Marie Curie, puis passe un diplôme de malais aux langues orientales. Mais ses lectures et la fréquentation de Marcel Mauss au Musée de l'homme lui font découvrir sa véritable vocation : l'ethnologie. A vingt-quatre ans, il part sur le terrain successivement chez les Indiens Hopi en Arizona, chez les indiens Mohave (sujet sur lequel il soutiendra sa thèse à l'université de Californie), puis en Papousie et chez les Sedang Moï en Indonésie.

Il retourne ensuite aux Etats-Unis, où il reste vingt-huit ans. Après la guerre, qu'il passe dans la marine américaine, il travaille pendant sept ans à l'hôpital psychiatrique de Topeka (Kansas) et termine, en allemand, avec R. Joki une psychanalyse qu'il avait commencée en hongrois avec Geza Roheim à New-York, et qu'il poursuivra en français à Paris avec Marc Schlumberger. Psychanalyste à son tour, il revient en France en 1963 où, avec l'aide de Claude Levi-Strauss, Fernand Braudel et Roger Bastide, il obtient un poste à l'Ecole pratique des hautes études. Il y dirige un séminaire d'ethnopsychiatrie, discipline dont il est l'inventeur.

Il a publié plus de deux cent cinquante articles, écrits en majorité en anglais et en français, et une douzaine de livres, traduits pour la plupart en de nombreuses langues, parmi lesquels : *Ethnopsychanalyse complémentariste* (1972), *Tragédie et poésie grecque*, *Etudes ethnopsychanalytiques* (1975), *De l'angoise à la méthode dans les sciences du comportement* (1980), *Femmes et mythes* (1982), *Psychothérapie d'un Indien des plaines* (1982), *Essais d'ethnopsychiatrie générale* (1983), *Baubo la vulve pythique* (1983). La plupart de ces ouvrages sont parus chez Flammarion.]

(1) Gallimard, 1970.
(2) Flammarion, 1972.
(3) Flammarion, 1975.
(4) Voir l'interview de Georges Devereux dans *le Monde Dimanche* du 18 mai 1980.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EXPOSITION, Essaïon (278-46-42), 20 h 30.
L'ANIMAL DE L'AUBE, Présent (203-02-55), 20 h 30.
FEYDEAU, COMÉDIES EN UN ACTE, Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), à 19 h 30 (dern.) : Stradella.
☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), mer., sam. à 14 h 30 ; à 20 h 30 : Feydeau, comédies en un acte (Hortense a dit : « Je m'en fous » ; Léonie est en avance ; Feu la mère de Madame).
☞ *CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre* 20 h 30 : Ubu roi. Théâtre Gémier 20 h 30 : Mille francs de récompense.
☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Œdipe-Roi, de Sophocle.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : Maria Callas, de G. Séligman, P. Collin : 16 h (2e partie) : 19 h : les Canadiennes, d'A. Kish, 15 h, Le premier essai d'Archive : « Ceux de chez nous », de S. Guitry ; Danse : 20 h30 : Compagnie de danse l'Esquisse (Tête close, Vertée).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Basler Ballet ; 18 h 30 : Nicanor Zabaleta, Narciso Yepes.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h : 50 ans de claquettes.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
☞ ARTISTIC-ATHÉVAINS (379-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.
☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?
ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.
☞ ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Violettes.
☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil.
☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Machine infernale ; Resserre, 20 h 30 : Macbeth ; La Galerie, 20 h 30 : Délicate balance.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.
☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.
☞ CONFLUENCES (387-67-38), 20 h 30 : le Nouveau Cygne de Pierre.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.
☞ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.
☞ EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Si vous saviez messieurs ; 20 h 30 : la *Mariée mise à nu par ses célibataires, même.*
☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).
☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Adam et Eve.
☞ ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 15 : Azimut info.
☞ ESSAION (278-46-42), II. 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; 20 h 30 : Exposition.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.
☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.
☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.
☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
☞ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Hélène 1927.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90) Petite salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.
NOUVEAU TH. DE COLETTE (354-53-79), 20 h 30 : Hop là ! Hop là !
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Mangeront-ils.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Condamné à mort.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme ; II. 21 h 15 : la Part du rêve.
POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.
☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 et 22 h : Compartiment tumeurs.
RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) 20 h 30 : Ruy Blas.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; la Vie du gars qui naît. – II. 20 h 30 : Huis clos.
☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.
☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Images de sécheresse (dern.)
☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Animal de l'aube.
☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.
☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE *(327-09-16), 20 h : la Nuit et le* Moment ; 22 h : Relax.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : le Triomphe de l'amour. Petite salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin.
☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.
☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 22 h 30 : Carmen Cru.

Vendredi 31 mai

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.
VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Parle-moi comme la pluie.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Le bal de l'amante invisible, Cie l'Éclat des muses.
AGORA-SEVRES (544-58-91), 20 h 30 : E. Dvornik.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Esprit de clair de lune ; 21 h : Nouvelles.
CAFÉ DE LA DANSE (357-05-35), 20 h 30 : le Livre des sept scènes.
CENTRE RANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : P. et V. Bhuyan.
DEUX PORTES (355-47-74), 20 h 30 : Visions.
TH. DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : M. Hallet Eghayan.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), 20 h : Turandot.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. S. Ozawa (Saint-Saëns, Ravel).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Webern, Hersant, Zemlinsky).
Hôtel St-Aignan, 21 h : A. Isoir (Vivaldi, Bach, Mozart...).
Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : I. Wjuniski (Bach).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : V. Roux (Jolivet).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Les Arts florissants, dir. W. Christie (Haendel).
Conservatoire du XVIIe, 21 h : E. Iakoubovitch.
Théâtre de Paris (874-10-75), petite salle, 21 h : l'Amfiparnaso.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
16 h, le Chien jaune, de J. Tarride ; 19 h, Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : Lieber Karl, de M. Knilli ; 21 h, Treizième Festival international des droits de l'homme (films primés) : Gueuse de vie !, de P. Bacso.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h, Classiques du cinéma mondial : Tigresse royale, de P. Fosco ; 17 h, le Chant de la fleur rouge, de M. Stiller ; 19 h, cent jours de cinéma espagnol : Tristana, de L. Bunuel.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Égyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
A. K. (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC Marbœuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Gaîté boulevard, 2e (233-67-06).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-80-80).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, *14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e* (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).
DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52,37) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).
EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).
ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).
FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LE FIL DU RASOIR, (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).
MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65).
NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Cinoches (633-10-82).
SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).
STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
STEAMING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
TERMINATOR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

BORN TO BE BAD (1950, inédit), film américain de Nicholas Ray *(v.o.) : Mac-Mahon (380-24-81).*
LES ENFANTS, film français de Marguerite Duras : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-18-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-*Juillet Bastille, 12e (357-90-81).*
GIGOLO, film RFA-USA, de David Hemmings (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MASK, film américain de Peter Bogdanovich (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 15e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
NOSTALGHIA, film italien d'Andrei Tarkovski (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
PARKING, film français de Jacques Demy : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Hautefeuille, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE, film américain de Woody Allen (v.o.) : *Gaumont Halles, 1er (297-49-70)* ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
ROCK, ROCK, ROCK, film américain de Will Price (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).
TOXIC (*), film américain de Michael Herz et Samuel Weil (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
PARTIR, *REVENIR* (Fr.) *: UGC Montparnasse*, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, *6e (225-10-30)* ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *Paramount Galaxie, 13e (580-18-03)* ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, (575-93-40).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).
THAT'S DANCING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VOLEUR DE DÉSIRS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

LES ÉMISSIONS « SPONSORISÉES » A LA TÉLÉVISION

Noah ou Mozart ?

Au moment où les monstres sacrés du tennis se prépareront à affronter leur sixième journée de compétition, les coulisses de Roland-Garros seront le théâtre d'un tout autre genre de match. Son enjeu : le sponsoring – ou parrainage – à la télévision. Pourquoi ? Comment ? Un débat d'actualité, alors qu'on s'achemine vers la création de chaînes privées et qui n'a jamais été abordé ouvertement sur le petit écran ? Ils seront sept, spécialistes de la communication ou chefs d'entreprise, à en discuter, en direct, sur TF 1, samedi 1er juin, à 10 h 15.

La rencontre promet d'être chaude si l'on en juge par les personnalités qu'Eric Lipmann, instigateur de cette confrontation et conseiller pour la musique à TF 1, a décidé de réunir autour de lui. On y compte Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, dont le point de vue pèsera dans la discussion. La publicité télévisée est ainsi de son ressort.

Face à elle : M. Jacques Rigaud, PDG de RTL, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et président de l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (ADMICAL), M. Bernard Brochand, vice-président, directeur général d'Eurocom, (groupe Havas) numéro un français et européen de la publicité, M. Jean-Louis Breuil-Jarrige, PDG de Total, qui vient de créer une Fondation Total pour la musique, . M. Didier Lecat, directeur de la communication à la FNAC. Enfin deux autres invités participeront à ce débat, M. Jean-Claude Halle, directeur-adjoint de la délégation à la communication et à la publicité de la BNP (qui « sponsorise » Roland-Garros) et Marc Lecarpentier, journaliste à *Télérama*, parce que *« les articles qu'il écrit dénoncent le sponsoring »*.

D'entrée, les participants au débat seront placés devant deux interrogations principales : *« Vous êtes d'accord pour faire de la publicité pour Platini ou Noah, êtes-vous d'accord pour soutenir Mozart ? »*. Question corollaire qui risque, de provoquer le plus de controverses : *« le sponsoring culturel peut-il s'envisager sans un* fair deal, *c'est-à-dire sans apporter des retombées intéressantes aux entreprises qui participent à la création ou à la production d'événements culturels ? »*.

Mais il faudra d'abord s'entendre sur les termes. *Où passe la frontière entre sponsoring et mécénat, celle entre sponsoring et publicité ?* Mme Michèle Cotta est *« convaincue »*, quant à elle, nous a-t-elle dit à la veille de ce débat, de la nécessité d'une participation financière de partenaires extérieurs pour le développement de la culture à la télévision. La Haute Autorité, souligne-t-elle, *« a pris, récemment une position tout à fait nouvelle en ce domaine. Nous avons publié un texte dans lequel nous envisageons très largement ce genre de participation, en autorisant que les noms des partenaires extérieurs figurent aux génériques d'ouverture et de fin d'émission »*. Il s'agit là, pour Mme Cotta, d'actions de mécénat auxquelles elle est *« très favorable »*. Où est la différence avec le sponsoring ? Elle tient *« au produit visé,* le mécénat *« convenant mieux »*, selon la présidente de la Haute Autorité, aux domaines culturels. Bataille de mots ?

Déontologie

« Sponsoring et mécénat doivent se compléter. Peu importe les termes, nous a dit M. Jacques Rigaud. *« Je suis un pragmatique. Ce qui m'intéresse, c'est la multiplication des flux économiques dans le domaine culturel, y compris à la télévision »*. Plus il y aura de diversification et plus l'indépendance sera préservée, estime-t-il. Il y a plus d'un an et demi, M. Rigaud, en tant que président de l'ADMICAL, a soumis aux pouvoirs publics et à la Haute Autorité un rapport sur le mécénat d'entreprise à la télévision, *mais il s'est heurté à « un blocage »*. La rencontre de samedi lui permettra peut-être de s'en expliquer avec Mme Cotta. Faudrait-il instaurer des règles pour faire tomber le bastion de l'audiovisuel ? A condition, affirme M. Rigaud, qu'il s'agisse de règles *« de bon sens et de déontologie, imposant une exigence absolue de transparence »*. Exemple : on n'hésite pas, actuellement à citer le nom de Talbot à l'occasion d'une grève, mais on refuserait de le faire si cette entreprise organisait une manifestation culturelle. *« Où est la déontologie ? »*

De son côté, M. Bernard Brochand nous a fait remarquer qu'il ne peut plus y avoir aujourd'hui de sociétés anonymes. Au-delà du strict message publicitaire, beaucoup de firmes se sont peu à peu ouvertes à la *« publicité institutionnelle »*, celle qui cherche *« non pas à faire valoir directement un produit, mais l'entreprise elle-même »*, et donc son image. Cela ne signifie pas que la majorité de ces entreprises sont prêtes à se lancer dans le mécénat ou le sponsoring culturel. Du moins pour le moment. Pour deux raisons, selon M. Brochand : le sponsoring et le mécénat sont considérés comme des *« messages qu'on ne maîtrise pas totalement »*. D'autre part, il est *« difficile de les quantifier »* dans le rapport coût-personnes touchées. *« Montrez-moi comment un sponsor peut être visiblement présent à travers un événement culturel »*, demande M. Brochand. Un nom au générique ne constitue pas une *« retombée suffisante »*. Une récente étude de l'IREP (Institut de recherche et d'études publicitaires) montre que la part encore très mince du sponsoring sportif et culturel progresse lentement dans les dépenses totales des annonceurs français. En 1984, elle s'est élevée à 1,25 milliard de francs sur les 34,7 milliards, au total, d'investissements publicitaires. En 1983, cette part était de 1,1 milliard de francs et on estime qu'en 1985, elle sera de l'ordre de 1,4 milliard de francs.

C'est un tout autre langage que nous a tenu M. Didier Lecat. Depuis plus de dix ans, la FNAC a prouvé, dit-il, que l'on pouvait développer la communication (on ne prononce pas les mots de mécénat ou sponsoring dans le groupe) sur d'autres modes que celui de la publicité : par le partenariat. *« Nous sommes des partenaires, des créateurs d'événements culturels, des distributeurs de biens de communication, de loisirs et de culture. »* Il est *« normal »*, selon lui, qu'on en *« attende un retour. Il y a une fantastique hypocrisie à ne pas vouloir citer le nom d'une entreprise qui participe à un événement culturel. C'est un devoir pour cette entreprise, vis-à-vis de son personnel et d'elle-même, que de l'exiger »*.

ANITA RIND.

★ Musicalement. Table ronde : « Le sponsoring en question ». TF 1, samedi 1er juin. 10 h 15.

« DES TERRORISTES A LA RETRAITE »

M. Fillioud et le PS estiment que la Haute Autorité a outrepassé ses pouvoirs

Autant que le contenu de l'émission « Des terroristes à la retraite », prévue pour dimanche 2 juin sur Antenne 2 et déprogrammée par la chaîne à la suite de l'avis défavorable donné par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, c'est le rôle de cette dernière qui est au centre du débat. A-t-elle outrepassé son rôle, défini par la loi du 29 juillet 1982 ?

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, estime que *« le processus qui a conduit à cette conclusion, que j'espère provisoire, ne me paraît conforme ni aux aspirations ni aux dispositions de la loi sur la liberté de la communication audiovisuelle. Ce texte n'institue aucune procédure externe aux sociétés de programmes pouvant justifier une mesure susceptible de s'analyser comme un acte de censure. La loi confère la pleine et exclusive responsabilité éditoriale aux présidents des chaînes et à leurs conseils d'administration. Ils doivent être – et rester – seuls juges de la qualité de l'œuvre et de la détermination des conditions dans lesquelles peut être présentée aux téléspectateurs la relation controversée d'un moment douloureux de l'histoire en organisant, si cela est nécessaire, le débat contradictoire. »*

De son côté M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire national à la culture du Parti socialiste, estime que la décision prise, *« suite à l'intervention du Parti communiste français, outrepasse incontestablement les pouvoirs »* des neuf « sages ». *« Elle établit,* a-t-il déclaré, *un facheux précédent qui va à l'encontre des dispositions de la loi. »* Rappelant que le PS est *« opposé à toute forme de censure politique »*, M. Queyranne conclut : *« Le public doit être en mesure de se forger sa propre opinion à condition que les aspects controversés soient éclairés par l'organisation d'un débat contradictoire. »*

La Société des réalisateurs de films estime que *« cette interdiction est d'autant plus inacceptable que la dilution des responsabilités la rend aveugle »* ; selon elle, cette interdiction *« marque le retour d'une censure dont tout portait à croire qu'elle était définitivement abolie »*. Le Syndicat national des journalistes indique sa préférence pour un débat contradictoire et estime *« que le pluralisme ne peut être établi sur les antennes du service public en cédant au coup par coup aux groupes de pression »*.

En réponse aux accusations dont elle est l'objet, la Haute Autorité a indiqué, jeudi 30 mai, qu'elle s'était contentée de fournir un avis – adopté à l'unanimité – que lui avait demandé expressément M. Jean-Claude Héberlé, PDG d'Antenne 2. Ce dernier, seul responsable de la programmation de sa chaîne, avait indiqué par avance qu'il suivrait cet avis quel qu'il soit.

DES PRÉCISIONS DE Mme MANOUCHIAN ET DE M. RAYMAN

Dans un article sur le film de Mosco (*le Monde* daté 26-27 mai), nous écrivions : « Dans quelles situations les FTP-MOI parisiens ont-ils été pris ? La veuve de Manouchian, Mme Mélinée Manouchian, et le frère d'un autre fusillé de « l'Affiche rouge », Simon Rayman, soupçonnent la direction clandestine du PCF, c'est-à-dire Jacques Duclos, d'avoir laissé faire ou favoriser ces arrestations. »

Mme Manouchian nous écrit à ce sujet : *« Je n'ai jamais écrit ni déclaré, dans mon livre ni dans le film en question, les paroles qu'on m'attribue. J'ai mis en cause un certain Roger. »*

M. Rayman nous écrit : *« J'aimerai que personne n'interprète mes pensées et que l'on en reste à ce que je déclare dans le film, c'est-à-dire* [en substance] : En 1943, certains faits (...) ont amené mon frère à demander de quitter Paris pour continuer la résistance dans une autre ville de France. Cela lui fut refusé par ses chefs. Les chefs ont quitté Paris, et les autres on les a obligés à rester jusqu'à leur arrestation. »

● *Nomination à FR 3.* – M. Jean-Pierre Pottier a été nommé directeur délégué à la régionalisation à FR 3 Limousin-Poitou-Charentes, en remplacement de M. Bernard Mounier, qui est depuis le 24 mai responsable des programmes à la direction générale de FR 3.

[Né en 1942, M. Jean-Pierre Pottier a travaillé au théâtre universitaire de Poitiers, puis a été animateur culturel ; il a réalisé la mise en scène de plusieurs pièces, dont *la Geste paysanne*, en 1974, en collaboration avec les habitants de Verruyes (Deux-Sèvres). Il était depuis 1979 directeur du Centre d'action culturelle d'Angoulême.]

LE FESTIVAL DE LA FM A LA ROCHELLE

L'information sur les radios locales : la fin des illusions

La Rochelle. – Le quatrième Festival de la FM a ouvert ses portes, jeudi 30 mai, à la Maison de la culture de La Rochelle, qui accueillera pendant quatre jours forums, « tables rondes », conférences de presse et un Salon de matériel radio et télévision.

Consacré à l'information sur les radios locales privées – « Improvisation, professionnalisme, conformisme ? » – le premier débat a plongé d'emblée les participants dans l'un des problèmes les plus graves de la FM.

On aurait pu titrer : « Le blues des journalistes FM », ou peut-être « L'amertume », voire « La fin des illusions »... Car le bilan esquissé par quelques professionnels était assez sévère et posait la question : quelle place sur la FM pour l'information ? Quel travail, quels investissements... pour quel rapport ? Audience ? Notoriété ?

Ouvrez enfin les yeux, suggérait quelqu'un, et acceptez de tirer quelques enseignements des sondages. Les radios musicales raflent partout l'audience. Voyez Nuée bleue, à Strasbourg, la radio des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, leader il y a un an, balayée aujourd'hui par un nouveau NRJ local. Voyez Radio 100, à Bordeaux, solide sans doute mais elle aussi dépassée largement par *NRJ* ; voyez Fréquence libre, à Paris... *« Le bilan est globalement négatif,* remarquait son directeur, M. Yves Dandu. *Tous nos efforts ont porté sur l'information, qui représente les quatre cinquièmes de notre budget et mobilise dix-sept personnes. Or, d'un amateurisme mal maîtrisé, nous sommes passés à un professionnalisme encore plus mal maîtrisé. En nous battant beaucoup, on peut arriver parfois à nous mettre à niveau et concurrencer les radios grandes ondes. Mais c'est bien tout, et les publicitaires ou les financiers ne croient pas à une radio d'information. »*

Décevant sans doute, car c'est bien l'information qui figurait en tête des préoccupations des pionniers de la FM et qui était à l'origine même du mouvement des radios libres. C'est au nom d'un droit à une information différente, « alternative », qu'était remis en cause le monopole des quatre grandes radios nationales et leur consensus sur la hiérarchie des nouvelles, les sujets obligatoires, les porte-parole incontournables ; et c'est de la nécessité de faire entendre la voix des régions qui ont essaimé sur le territoire les premières radios rebelles.

On ne triche pas longtemps avec le public, et les velléités de quelques amateurs, grisés de prendre part aux débats sur la politique internationale des Etats-Unis, sur la « guerre des étoiles » ou les conflits du Proche-Orient, sans avoir le minimum de *moyens pour construire une information* factuelle solide, ont été largement punis. *« Une démarche professionnelle ne s'improvise pas »*, notait d'ailleurs Edouard Guibert, représentant le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes.

Pour Claude Fouchier, le directeur de Radio 100, le malaise des radios « informatives » est réel mais temporaire : *« Au fur et à mesure que le public FM se banalisera et se calquera sur celui des radios nationales, les radios généralistes et informatives verront se dégager des créneaux. »*

Le blues, oui. Mais pas, comme ironisait un participant, la désespérance.

ANNICK COJEAN.

★ Lire d'autre part dans notre supplément *le Monde loisirs* notre dossier sur les radios locales privées.

● *Menace de nouveaux licenciements à* France-Soir. – Un communiqué de l'intersyndicale CFDT-FO indique que la rédaction de *France-Soir*, réunie jeudi 30 mai en assemblée générale, a mandaté ses représentants pour demander à la direction l'annulation d'un plan de licenciements, qui menace quinze journalistes et quinze employés du quotidien. Le texte précise que les journalistes se réuniront une nouvelle fois le jeudi 6 juin et, *« en fonction des réponses fournies par la direction »*, décideront le soir même de la parution ou non de *France-Soir*. De source syndicale, on craint un affaiblissement de la rédaction, qui comprend actuellement 103 journalistes, après le train de licenciements de 1984 qui s'était traduit par 24 licenciements sur les 45 demandés.

UNE NOUVELLE RADIO PRIVÉE POUR L'EST PARISIEN

Une nouvelle radio va se joindre au concert de la FM à partir du lundi 3 juin, à 6 h : IDF 102,9. Elle a les moyens de se faire entendre. Son « père », M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France et maire du Perreux, qui a exclu toute subvention de collectivités locales ou régionales, a réuni un conseil d'administration entièrement privé avec une vingtaine de dirigeants d'entreprises françaises comme MM. Gérard Pélisson (Accor Novotel), Christian Pellerin (SARI), Francis Bouygues (Francis Bouygues SA) et Alain Chevalier (Moët-Hennessy). Ils ont réuni cinq millions de francs, avec l'ambition non déguisée de faire, pour l'Est parisien, le pendant de CVS, installée à Versailles. Son directeur, M. Jean-Pierre Bertrand, a d'ailleurs créé CVS avec M. Roland Faure.

Tous les services (rédaction, publicité, un studio, etc.) sont regroupés au Perreux, exception faite pour un studio aménagé au centre commercial des Arcades, à Noisy-le-Grand. L'émetteur est installé sur un château d'eau du plateau d'Avron. Il arrosera la totalité du Val-de-Marne, la moitié sud de la Seine-Saint-Denis, la moitié ouest de la Seine-et-Marne et la moitié est de Paris. Ce qui représente 3,5 à 4 millions d'habitants. Sa « cible » *privilégiée :* les dix-huit-quarante-cinq ans, qui *« détiennent le pouvoir d'achat »*.

Pour s'attirer cet auditoire, IDF 102,9 – qui s'annonce comme *« la radio qui a de l'idée »* – a aussi les moyens de son ambition. On annonce Armand Jammot pour les jeux, Danièle Gilbert, Patrice Laffont et Jean-Pierre Beltoise (pour des essais de voitures chaque samedi). Il sera difficile, en région parisienne, d'échapper à la campagne de publicité prévue pendant tout le mois de juin : panneaux sur les Champs-Elysées, 300 000 prospectus, publicité dans la presse nationale, 10 000 affiches, 822 panneaux dans l'est de Paris et en banlieue, 1 300 affiches dans le métro...

F. G.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 31 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Le jeu de la vérité.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
Invités : Michel Polnareff, Brian Ferry...

22 h Internationaux de tennis à Roland-Garros.

22 h 15 Téléfilm : les Bottes rouges.
De Véronique Lindenberg, avec M. Noël, A. Mess...
Une prostituée partagée entre son travail et son amour bancal pour un souteneur de petite envergure rencontre un enfant-fée, sorte d'apparition incongrue et miraculeuse. Cette créature fragile et passionnée est venue ressusciter la magie de l'enfance.

23 h 40 Journal.

23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon...
Suite de la saga autour d'un quotidien régional de la France d'aujourd'hui : dans les locaux de la police judiciaire, Nicole demande à Bernard de calmer son oncle ; mini-attentat devant le Bijou-Bar...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Le corps » sont invités : Jane Fonda (le Bel Age de la femme), *Jacques de Langlade* (Brummel, le prince des dandys), *Eliane Perrin* (le Culte du corps), *Léon Schwartzenberg* (Requiem pour la vie), *Georges Vigarello* (le Propre et le Sale).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Petit à petit.
Film français de J. Rouch (1969).
Troisième partie : L'imagination au pouvoir, avec D. Zika, L. Ibrahima Dia, I. Gaoudel, S. Faye...
Damouré et Lam sont de retour au Niger. Ils ont ramené les deux femmes et le clochard rencontrés à Paris. Mais les affaires entreprises « à l'européenne » tournent mal. Cette troisième partie est une sorte de fable où son amour de l'Afrique conduit Jean Rouch à replacer ses personnages dans leur civilisation naturelle.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.
Un capitaine assassiné avec une épingle à chapeau, un suspect arrêté, une petite jeune fille blonde nommée Doris Evans. Tommy et Tuppence enquêtent.

21 h 30 Vendredi : les Médicales.
Emission d'I. Barrère et V. Cohen-Hadria.
Ils sont en France plus de trente mille à être lourdement handicapés. Pour les trois quarts d'entre eux, tout a commencé brutalement par un accident. Quels sont les remèdes, les appareils de locomotion actuellement disponibles, les dernières techniques à l'étude ? Avec les professeurs Claude Gros, Pierre Rabischong, Yves Allieu.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Série : Idées reçues.

22 h 50 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 3, Tour de France gourmand ; 17 h 18, Woody Woodpecker ; 17 h 26, Document : La bataille d'Alésia n'aura pas lieu ; 17 h 54, Court métrage ; 18 h, Action 3 ; 18 h 50, Atout PIC ; 18 h 58, Feuilleton : l'Homme du « Picardie » ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h 5, **To be or not to be**, film de E. Lubitsch ; 22 h 45, **Légitime violence**, film de S. Leroy ; 0 h 25, **New York Nights**, film de R. Vanderbes ; 2 h 5, **Gorky Park**, film de M. Apted ; 4 h 10, Johnny Hallyday au Zénith ; 5 h 5, **Mausolée**, film de M. Dugan.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La Villette : chantier I (1re partie).
21 h 30 Black and blue : rare guitare.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Te Deum » de Berlioz. « Psaume 47 » de Schmitt, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. M. Janowski, sol. T. Zylis-Gara et W. Raffeiner.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles : œuvres de Ravel, Jolivet, Ibert, Poulenc... à 24 h., musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 1er et du dimanche 2 juin se trouvent dans « le Monde Loisirs »



INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 2 JUIN

« Versailles, le potager du roy et le jardin de la comtesse de Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre.

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Louvre.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale boulevard de Ménilmontant (Vincent de Langlade).

« La tombe de Camille Flammarion dans le parc de son observatoire », 14 heures, devant la gare de Juvisy (Vincent de Langlade).

« L'Académie française et le Collège des Quatre Nations. Le tombeau de Mazarin. Académiciens célèbres, de Richelieu à Yourcenar », 15 heures, 23, quai Conti.

« Les grandes eaux musicales à Versailles », 15 heures, statue équestre de Louis XIV.

« A Neuilly, la Folie Saint-James et ses illustres habitants », 15 heures, 34, avenue de Madrid.

« L'Opéra, parties publiques », 14 h 30, en haut des marches à gauche.

« Les salons de l'ambassade de Pologne », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (membre AITC).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au XVIIe siècle », 10 h 30, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra, théâtre des fastes de la vie mondaine au XIXe siècle », 15 heures, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, sortie métro Belleville (Arcus).

« L'Assemblée nationale dans le Palais Bourbon », 14 heures, métro Chambre des députés.

« La rue Montorgueil et l'ancienne *cour des Miracles* », *15 heures, sortie* métro Sentier.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« L'École militaire, visite de l'intérieur », 15 heures, entrée 1, place Joffre (Mme Rojon).

« De Port-Royal aux Feuillantines », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal.

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (Marion Ragueneau).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin.

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du XIXe siècle », 15 heures, devant entrée.

« La Mosquée, histoire de l'islam », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite.

« Hôtels restaurés et jardins reconstitués comme au XVIIe siècle, quartier du Marais », 15 h 30, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« Quand les bénédictins chantent le grégorien à Solesmes. Plongée dans le Moyen-Age : le Vieux Mans », « Provins cité des roses » (pour ces deux excursions, *tél. : 16 (1) 526-26-77*).

« Les magnifiques salons du Palais du Luxembourg et la salle du Sénat », 15 h 45, devant le palais (Marcel Banassat) — pas de talons aiguilles.

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 2 JUIN

1, rue des Prouvaires, 15 heures « La Mort n'existe pas » (Serge Hutin). « Que penser du spiritisme ? » (Natya).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « Présence vivante des maîtres de sagesse ».

35, rue de Sèvres, 15 heures : « Danse », avec V. Pirlot (Agora Sèvres).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Suède », 16 h 30 : « La Norvège », 18 h 30 : « La Thaïlande » (M. Brumfeld).

● *Les presses universitaires de France et le Collège international de philosophie* présenteront, le mardi 4 juin à 18 h 30, à l'ancienne Ecole polytechnique (1, rue Descartes, 75005 Paris), le livre *Misère de la sociobiologie* (PUF) qui, sous la direction de Patrick Tort, membre du Collège international de philosophie, propose *« une réfutation scientifique et pluridisciplinaire de la sociobiologie »* (*le Monde Aujourd'hui* a publié un entretien avec Patrick Tort dans son numéro daté 21-22 octobre 1984).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 31 mai :

DES DÉCRETS

● Approuvant des modifications aux statuts du Comptoir des entrepreneurs.

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble une annexe et un échange de lettres), signé à Paris, le 30 mai 1984.

● Portant application des dispositions législatives relatives à l'allocation de soutien familial et à l'intervention des organismes débiteurs de prestations familiales pour le recouvrement des créances alimentaires impayées.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XIV

LOTO SPORTIF N°003

LES RÉSULTATS COMPLETS

FOOTBALL Grilles 1 à 6						RUGBY Grilles 7 et 8	
1	2	3	4	5	6	7	8
001	001	004	000	001	002	036	022

TIRAGE 5 SUR 28 : 1, 6, 11, 16, 20

LOTO NATIONAL N° 22

TIRAGE DU MERCREDI 29 MAI 1985

1 12 17 20 28 34 — 45 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 1er JUIN 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 5 JUIN 1985 ET LE SAMEDI 8 JUIN 1985 JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

ATTENTION SAMEDI 8 :

SUPER BONUS DE JUIN

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	9	1 059 365,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	85	52 345,00 F
5 BONS Nos	2 104	6 645,00 F
4 BONS Nos	123 543	110,00 F
3 BONS Nos	2 214 944	9,00 F

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 1er juin

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : décorations, photographies, vins.

ILE-DE-FRANCE

Bièvres, ferme Ratel, 17 heures : appareils photo et photos (vente au profit des inadaptés mentaux) ; **Le Raincy**, 14 heures : tableaux, gravures, objets d'art, meubles.

Dimanche 2 juin

Chartres, 14 heures : bibelots, gravures, meubles ; **Compiègne**, 14 heures : tableaux, archéologie, art primitif, objets d'art, meubles ; **Fontainebleau**, 14 heures : objets d'art, argenterie, bijoux, tableaux, meubles ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : *tapis d'Orient* ; **Verrières-le-Buisson**, 14 h 15 : bijoux, objets d'art, tableaux, meubles ; **Versailles Chevau-Légers**, 14 heures : art d'Asie, orfèvrerie, argenterie, bijoux ; **Versailles (Palais des congrès)**, 14 h 15 : tableaux, dessins, anciens et modernes, objets d'art, meubles.

PLUS LOIN

Samedi 1er juin

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots, objets d'art, monnaies, Extrême-Orient ; **Calais**, 14 h 30 : timbres ; **Castillon-la-Bataille** (33), 14 h 30 : meubles ; **Grenoble**, 14 h 30 : vins et alcools ; **La Rochelle**, 14 heures : documents historiques concernant l'île d'Oléron ; **Manosque**, 14 h 30 : livres ; **Roanne**, 14 h 30 ; bibliothèques foréziennes ; **Rouen**, 21 h : bijoux.

Dimanche 2 juin

Angoulême, 14 h 15 : tableaux, violons, objets d'art, armes, meubles ; **Epernay**, 14 heures : ventes sur le thème du champagne ; **Guéret** (23), *14 heures : bibelots, meubles* ; **La Grand-Combe (30)**, 14 heures : tableaux, meubles, bijoux, art 1900 ; **Reims**, 14 heures : objets d'art, tableaux, vins, monnaies, argenterie, meubles ; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : objets d'art, bijoux, argenterie, tableaux, meubles ; **Troyes**, 14 heures : objets d'art, archéologie, tableaux anciens et modernes, meubles ; **Vendôme**, 14 h 30 : archéologie méditerranéenne, Extrême-Orient.

FOIRES ET SALONS

Coulommiers (77), Courcouronnes (91) (dimanche seulement) ; **Divonne-les-Bains ; Meyrargues (13) ; Paris** (avenue du Maine) ; **Roanne ; Versailles.**

● *Duplex Tokyo-Paris tour Eiffel.* — Une série de cinq ventes est organisée à Tokyo par l'étude Ader-Picard-Tajan avec un relais en duplex téléphonique entre l'Hôtel Okura et les salons de la tour Eiffel qui permet de recevoir les enchères de France, des USA et des principaux pays européens.

Après les ventes d'art d'Extrême-Orient et de bijoux, d'importants tableaux modernes seront dispersés à Tokyo : Renoir, Monet, Picasso, Sisley, Vlaminck et d'autres signatures célèbres. Cette vacation débutera samedi 1er juin à 17 heures à Tokyo, et les amateurs français désireux de suivre les enchères ont rendez-vous à 10 heures dans les salons de la tour Eiffel.

LOISIRS

PETITS POTES. — Sur proposition de MRAP-Solidarité, l'association pour l'animation théâtrale des enfants du dix-huitième arrondissement de Paris présentera le 1er juin à 12 h, place des Abbesses, une représentation de *Jeux de massacre* (Contes à mourir debout), création collective des enfants de l'atelier-théâtre du Masque qui rit, ayant pour thème « Le racisme vu par les jeunes ».

★ *Renseignements : Tél. : (1) : 255-97-39.*

FORUM

FEMMES DU JAPON. — Carrefour du Japon et la Fondation du Japon organisent, le samedi 1er juin, à Paris, un forum d'information sur le thème « Femmes du Japon ». Conférences, débats et projections, animés par des spécialistes, se succèderont toute la journée et permettront de tout savoir sur la façon de voyager au Japon, sur la cérémonie du thé et l'art floral, sur la tradition du kimono et du maquillage, sur la mode et le vocabulaire féminin, ainsi que sur les rapports de la femme japonaise avec le travail. Sera notamment projeté un reportage photos de Robert Guillain, ancien correspondant du *Monde* au Japon, intitulé « De la geisha à la paysanne ». On pourra également interroger des Japonaises résidant actuellement en France.

★ *Centre de conférences - Panthéon, 16, rue de l'Estrapade, 75005 Paris. Métro Monge ou Luxembourg. Inscription sur place : 100 F pour la journée.*

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Bertrand CAHN, Catherine CHABANNE

sont heureux d'annoncer la naissance de

Alice,

le 16 mai 1985.

— Jean-François et Elisabeth CONIL LACOSTE ont la joie d'annoncer la naissance, le 14 mai 1985, de

Jean-Manuel,

frère d'Olivia.

— M. Jean-Luc DARTHENAY et Mme, née Véronique Toussaint, laissent à Aurélien la joie de faire part de la naissance de

Baptiste,

le 30 mai 1985.

3, avenue Saint-Exupéry,
92160 Antony.

Décès

— M. Robert Arié,
son époux,
Léon, François, Claude et Brigitte Arié,
ses enfants,
Les familles Zeitouni, Demal, Piha,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Robert ARIÉ,
née Hélène Zeitouni,

survenu le 30 mai 1985, à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 juin 1985.
On se réunira à 13 h 45 à l'entrée principale du cimetière de Bagneux-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25 bis, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

— Mme Jean Baboulène,
son épouse,
Thérèse et Ernesto Tucciarelli,
Anne-Catherine Baboulène et Joël Bellier,
Jérôme et Joelle Baboulène, Emmanuel Baboulène,
ses enfants,
Chloé et Alessia Tucciarelli, Luc Baboulène,
ses petits-enfants,
M. et Mme René Eche,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques-Noël Chatanay,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paulette Chatanay en religion,
Sœur Marie-Paule du St-Esprit,
Mme Geneviève Chatanay en religion,
Mère Marie-Françoise,
ses sœur, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Mme Gabriel Cancès, ses enfants et petite-fille,
sa tante,
Toute sa famille
Et ses amis
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean BABOULÈNE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur conseil,

décédé subitement le 29 mai 1985 dans sa soixante-huitième année à Cuisiat, Ain.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église St-Clément de Cuisiat, le samedi 1er juin, à 10 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Cuisiat.
Ni fleurs, ni couronnes.
Possibilité de dons au CCFD, CCP Paris 18.249.74 Y.
Moyens de communication, voitures en gare de Bourg-en-Bresse, à l'arrivée du TGV.
Cuisiat
par 01370 St-Etienne-du-Bois.

— Mme Edouard Bene,
son épouse,
et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard BENE,
professeur associé
à l'université de Rennes-II,

survenu le 30 mai 1985.
La cérémonie religieuse aura lieu en *l'église* Saint-Etienne de *Rennes*, *le* samedi 1er juin, à 9 h 45.
35, boulevard de Lattre-de-Tassigny,
35000 Rennes.

— M. et Mme François Burin des Roziers,
ses parents,
Le vicomte et la vicomtesse d'Ainval et leur fils,
M. et Mme Michel Burin des Roziers et leurs enfants,
Le Père Henri Burin des Roziers (o.p.),
M. et Mme Arnaud Burin des Roziers et leurs enfants,
Ses frères, sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 28 mai, à l'âge de quarante et un ans, de

M. Hugues BURIN DES ROZIERS,
HEC et cinéaste.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris, le mardi 4 juin, à 10 h 30.

[Hugues Burin des Roziers a réalisé en 1977 un long métrage, *Blue Jeans*, une chronique de l'adolescence, avec beaucoup de fraîcheur et de justesse de ton.]

— Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

M. Georges DEVEREUX,
directeur d'études.

(Lire page 15.)

— Le conseil d'administration et le premier Comité de gestion de la caisse d'allocations familiales de la région parisienne,
La direction générale,
Ses collègues et collaborateurs,
L'ensemble du personnel,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Claude DROCHON,
directeur de l'unité de gestion
de la sixième circonscription
administrative à Créteil,

survenu subitement le 28 mai 1985 dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 1er juin 1985 à 10 heures, en l'église Saint-Rémy, place de la République, 92 Vanves.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, rue Saint-Charles,
75750 Paris Cedex 15.

— Mme Adrien Massonaud,
M. et Mme Patrice Girard de Cailleux et leurs enfants,
M. et Mme Alain Louvel et leurs enfants,
M. et Mme Michel Massonaud et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Denis Massonaud et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adrien MASSONAUD,
officier de la Légion d'honneur,
médaille des évadés,
inspecteur général honoraire
de l'administration,
chef de région honoraire de Tunisie,
ancien chef de région du Maroc,

survenu le 28 mai 1985 dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 3 juin 1985 à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

10, rue Octave-Feuillet, 75116 Paris,
91, rue Jouffroy, 75017 Paris,
320, Russell Hill Road, Toronto M4V2T8 Ontario (Canada).

— Yves Morvan (Jean Marin),
son époux,
M. et Mme Alain Yves Morvan,
Les familles Morvan, Dupont, Douarinou, Gourlaouen, Le Bihan, Auffève, Fortemps, Guillou,
Sa filleule Claudia,
ont l'immense douleur de faire part du décès, *munie des sacrements de l'Eglise*, de

Maïe MORVAN,
née Maria Dupont Douarinou.

La cérémonie religieuse en l'église paroissiale du Sacré-Cœur, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, aura lieu le samedi 1er juin à 15 h 30 à Douarnenez (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Roz-Avel, Locronan,
Finistère.

6, rue Eginhard,
Paris IV.

— Alain et Florence Parreins,
font part du décès de leur mère,

Mme Josette PARREINS,
née Petitalot.

Les obsèques seront célébrées le mardi 4 juin à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales.

6, rue Bremontier,
75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Jacques Serre,
née M.-A. Germain,
le colonel et Mme Alain Consigny,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Yves Serre,
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Serre,
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Serre,
et leur fille,
M. et Mme Tanguy du Chêne,
et leurs enfants.
Les familles Serre, Verchère, Brachet, Collin, Harel et Germain,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques SERRE,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

rappelé à Dieu le 30 mai 1985 dans sa quatre-vingt-deuxième année, muni de l'onction des malades.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er juin 1985 à 14 h 30 en l'église de Fleurie (Rhône), suivie de l'inhumation au cimetière de Fleurie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

82, avenue Gambetta,
74000 Annecy.

— M. René Teychenié,
son époux,
M. et Mme Jacques Détain,
M. et Mme Henri Teychenié,
ses enfants,
M. et Mme Dominique Détain,
Cathy Détain,
Yves, Claire Teychenié,
ses petits-enfants,
Nicolas Détain, son arrière-petit-fils,

ont la douleur d'informer du décès subit de

Mme Jeanne TEYCHENIÉ,
professeur honoraire
du lycée d'Etat mixte
de Châlons-sur-Marne (1959-1965),
officier dans l'ordre
des Palmes académiques.

Son corps repose au funérarium.
Il a été incinéré le 29 mai à Amiens et ses cendres seront apportées au domicile familial.

1, rue des Marmouzets,
51100 Reims,
51390 Gueux.
51140 Muizon.
32300 Mirande.
97300 Cayenne.

Remerciements

— Les familles Cohen,
Darmont,
Benoliel,
et Seboun,

très touchées par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés à l'occasion du décès de

Mme Julie COHEN,

survenu le 20 mai à Paris, remercient tous ceux qui ont pris part à leur grande peine.

29, rue Hamelin,
75016 Paris.

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les témoignages de sympathie reçus lors du décès de son mari, Mme Jacques Mignot et sa famille prient de trouver dans ce message l'assurance de tous leurs remerciements.

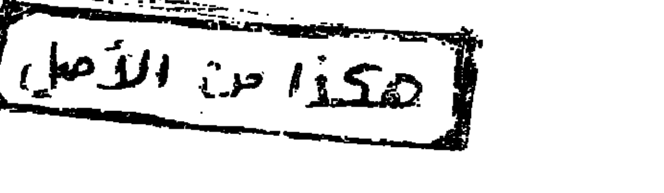
Communications diverses

Organisée par l'Union bouddhique d'Europe, l'Institut international bouddhique et l'Association culturelle bouddhique Linh-son, la célébration du Vesak année 2529 aura lieu le samedi 1er juin au temple bouddhique de Paris. A partir de 13 h 30, accueil du public, à 14 heures, des religieux, message par le vénérable supérieur Pasadika, citation des cinq préceptes par les bouddhistes Théravada, offrandes de fleurs à Bouddha, prière des religieux vietnamiens, cérémonie religieuse par les moines de l'Association zen internationale ; prière des religieux des ordres lamaïstes tibétains et goûter confraternel.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

Université de Provence, centre d'Aix, lundi 3 juin, à 14 heures, salle du Conseil, M. Gérard Chastagnaret : « Le secteur minier dans l'économie espagnole au dix-neuvième siècle ».



	La ligne*.	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Compagnie Européenne d'Accumulateurs FULMEN

- DIRECTEUR DE LA QUALITE — Réf. VM 19/431 R

Systèmes de fixation rapide

- RESPONSABLES MARCHES INDUSTRIELS — Réf. VM 19/1392 A

«Vente de contrats d'études en micro-électronique»

- INGENIEUR HARD ET SOFT — Grenoble - 240 000 F — Réf. VM 32/1400 A

Gestion administrative et financière

- CHARGE D'ETUDES HF — Nantes — Réf. VM 17/1078 J

média-system

Si vous êtes intéressé par l'un des postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

Banque Nationale
recherche pour
Direction de l'Exploitation

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES
de dossiers de crédits pour les entreprises

diplômé(e) d'études supérieures économiques ou comptables. Un début d'expérience dans une fonction similaire serait apprécié.

Adressez C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo sous réf. 307 170 à RÉGIE PRESSE LE MONDE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.

P. M. I. Nord Ouest Paris
Filiale d'un groupe chimique international

recherche pour commercialiser et promouvoir une gamme de PIGMENTS, **un technicien vendeur parlant Anglais** ayant une bonne expérience de la coloration en particulier **dans l'industrie des peintures.** Rémunération intéressante pour **candidat qualifié.**

Écrire Agence ASCO
10, rue de Constantinople - 75008 PARIS qui transmettra

RECHERCHONS
JEUNE CHEF DE PARTIE ET COMMIS DE CUISINE
Références exigées.
Tél. : 508-87-60 pour R.V.

ÉCOLE recherche
DIRECTEUR
PÉDAGOGIQUE
expér. de l'enseignement et de la direction, suivi animation pédagogique, discipline élèves. Env. CV + photo à AMP n° 4890/MI
40, rue Olivier-de-Serres - PARIS 15e, qui transmettra.

Association échanges scolaires recherche
ACCOMPAGNATEUR
(H./F.)
niveau DEUG ou MAITRISE
ALLEMAND
pour accompagner 27 jeunes en Allemagne du 27/6 au 11/7. Nécessité d'assurer 2 h. cours/jour la première semaine.
Indemnisation + frais.
Écrire s/réf. 6.603 à ORGANISATION et PUBLICITÉ 2, rue Marengo, 75001 PARIS. qui transmettra.

---

emplois internationaux

DIRECTEUR ADJOINT DU CRÉDIT

Important établissement bancaire exerçant son activité en République du Cameroun recherche pour ses services centraux à Yaoundé un candidat au poste de directeur adjoint du crédit. Placé sous l'autorité du directeur central chargé du crédit dont il est le plus proche collaborateur, le directeur adjoint du crédit a pour mission d'étudier les demandes de crédit présentées par la clientèle, d'assurer la surveillance et le contrôle des engagements, d'apprécier les garanties proposées, etc.

Le candidat à ce poste devra justifier d'une solide expérience professionnelle dans le domaine de l'analyse financière au sein d'un établissement financier et être capable de coordonner et d'animer le travail de plusieurs analystes dont il assurera par ailleurs la formation et le perfectionnement.

Les candidats doivent en outre remplir les conditions suivantes : être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'Université, les grandes Écoles commerciales ou scientifiques, etc.

La rémunération et les avantages sont de nature à motiver un candidat de valeur.

Adresser CV sous référence LMJ à : CAMEROUN PUBLI EXPANSION B.P. 1399 YAOUNDÉ RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN qui transmettra.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS CEDEX 09.

perdu - trouvé

Perdu samedi 11 mai 1985 à Paris, collier de perles double rang, fermoir Or et diamants. Récompense 10 % de la valeur. Téléphoner au (3) 462-36-35, poste 1602 ou 1502

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

GS Club, bon état, année 77. 74.500 km. Prix 7.000 F. Tél. : 989-01-47.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Renault 20 GTL, 1977-1978. Moteur refait (31.000 km). Prix : 8.000 F à voir. Tél. : 597-63-74 après 20 h.

de 12 à 16 C.V.

CX PALACE 2400 couleur bleue, semi-automat., intérieur cuir, glaces teintées électriques, année 77, radio-cassette. 13.000 F. Tél. : 205-09-03.

A vendre BMW 520 i, 83, 38 000 km, sirène d'alarme. Radio-cassette 4 BA 70.000 F. Tél. 083-64-35 le soir.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHARGÉ DE MISSION EXCEPTIONNELLE
courte durée
AFRIQUE FRANCOPHONE – FRANCE

- Consultant production, management.
- Négociation haut niveau.
- Homme de réflexion, de terrain.
- Longue expérience de la gestion des hommes.
- Mise en place bureau, succursale.
- Transmission savoir faire.

Télex 614165. Téléphone : (1) 288-27-08.

Ecrire sous n° 7.336 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille (étudiante) 19 ans, recherche place au pair pour la période d'été sur Paris. *Téléphone : 338-93-20.*

Professionnel de la vente 39 ans, introduit en secteur hospitalier et cliniques de l'Est de la France, cherche REPRÉSENTATION Ecr. s/n° 460 à SOPIC B.P. 31 67001 STRASBOURG.

J.F. 35 ans, trilingue (Fr./ang./esp.) possédant diplômes de traduction et ayant solide expérience dans les domaines suivants :
- Secrétariat de direction.
- Organisation de conférences internationales (et de voyages).
- Gestion d'un centre de documentation.

cherche un poste à responsabilités où elle pourra mettre en valeur ses qualités d'organisatrice et pratiquer ses connaissances linguistiques. Ecr. s/n° 6.765 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 25 ans nat. anglaise, bilingue Angl./Français 4 ans exp. bancaire aimant chiffres souhaite débuter dans SALLE DE CHANGE. Ecr. s/n° 2.498 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Maîtrise Droit, 3 ans expérience cabinet juridique, traitement de texte, cherche mi-temps. Tél. : 241-39-35.

Des ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise, sans emploi, âgés de 50 ans et plus, *à la disposition des Présidents* de région et de conseils généraux et aussi des entreprises.
Ecrire au GIER groupement interentreprises d'entraide au reclassement des cadres.
« Le Bon Conseil »,
6, rue Albert de-Lapparent, Paris 7e
Permanences pour informations les mardi et vendredi à 14 h 30 (ne pas téléphoner).

J.H. 35 ans ch. emploi chef de dir. ou transp. en commun ts permis. Expérience LASSADI. Tél. : 224-98-39.

CADRE BATIMENT DISP. Pouvant se déplacer étranger, cherche place : responsable, base-vie ou acheteur. Ecrire sous n° 307.231 M REGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

PATRON-ANIMATEUR P.M.E.-P.M.I.
Ingénieur + gestionnaire, 16 ans expér., organis. manag. ventes, production et adminis. sens relations cherche direct. d'exploitat., D.G., S.G., consult. Ecr. s/n° 6.764 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 ans secrétaire quadrilingue sérieuses références, recherche poste secrétariat de direction. T : 846-24-05.

Homme 53 ans recherche travaux COMPTABILITÉ, libre 1 jour/sem. 633-79-29 soir.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

GOBELINS 2-3 p. tt cft, excellent état, s/jard. 540.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

97, BD ST-GERMAIN
Dans bel imm. XVIIIe siècle
APPARTEMENTS LIBRES

Studio 18 m²	215.000 F
Studio 25 m²	370.000 F
DUPLEX 32 m²	425.000 F
2/3 p. 50 m²	650.000 F
2/3 p. 56 m²	730.000 F
APPTS OCCUPÉS LOI 48	
2 p. 45 m²	340.000 F
2/3 p. 64 m²	560.000 F
3/4 p. 75 m²	830.000 F

Visites samedi 14/17 h.

7e arrdt

VANEAU
Beau studio, cuis., bains, imm. pierre de taille, soleil. GARBI - 567-22-88.

9e arrdt

Me N.-D.-LORETTE
Imm. pierre de t., s/rue, 5 pces, entrée, cuis., bains, w.-c., agréablement aménagé, chauff. central individuel. 40, rue des Martyrs. Samedi, dimanche, 15-18 h.

11e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
RÉPUBLIQUE
Imm. pierre de t., bel appt, gde surface, lux. aménagé, salon, s. à manger, 3 chbres, cuis., office, 2 bains, 2 w.-c. 75, av. de la République. Samedi, dimanche, 14-17 h.

OBERKAMPF 140 m², part. vd maison duplex 5 pces à rénover, cuis., séj., 3 pces + ancienne boutique, cave, grenier à aménager. Prix : 1.050.000 F. Tél : 700-93-89 matin, soir ou week-end.

13e arrdt

13e séj., gde cuis. avec coin repas 43 m², tt cft, imp. park. 450.000 F. 327-28-90.

14e arrdt

Rue Didot près hôpital Broussais, studio refait neuf, s. de bns, 6e sans asc., imm. p. de t. 159.000 F. T. 491-31-93.

15e arrdt

ST-CHARLES, RÉCENT studette, s. d'eau, 191.500 F. 2 p. kitch. s. d'eau, wc, 285.000 F. 2 p. cft 370.000 F. 577-96-85.

R. St-Charles 6e ét. plein sud, coquet et sympathique petit 4 p. 660.000 F. 577-96-85.

Me PTE VERSAILLES
Bon imm., asc., chff. centr., petit studio, entrée, kitchenette, douche, calme. 20, rue Firmin-Jillot. Samedi, dim., 11 h-13 h 30.

MAIRIE 15e
Immeuble ravalement payé. Possib. DUPLEX ou TRIPLEX. 3e ét. 58 m² 610.000 F. 4e ét. 58 m² + 5e ét. à aménager 740.000 F. S/pl. samedi 10 h 30-12 h 30. 325, RUE VAUGIRARD.

16e arrdt

Me IÉNA
1 pce, eau, bon immeuble. 19, av. du Président-Wilson. Samedi, dim., 15 h à 18 h.

17e arrdt

25, RUE BESSIERES
MAISON A RÉNOVER
175 m². R.-de-ch. : atelier 100 m². 1er ét. : 3 p., cuis., bns, 75 m² + terr. 25 m². Gde cave. 850.000 F. S/pl. samedi 14 h à 17 h ou 745-75-08.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SUR-SEINE
Appt. luxe, 100 m², tt cft, 4 pces, bain + 2 w.-c., 2 balc. + garage, à vendre. Tél. : Austria 222/47 59 753.

94 Val-de-Marne

Me BÉRAULT-
VINCENNES
Imm. neuf, gd stand., box, séjour, s. à manger, 3 chbres, entrée, cuis., bains, dche. 115 m² + 53 m² terrasse, soleil. 11, rue Massue. Samedi, dimanche, 15 h-18 h.

Province

CANNES
LA CROIX DES GARDES
Belle vue mer, 2 p., cuis., s. de bains, 64 m² + terrasse, parc, piscine, tennis. Tél. de 9 h à 12 h : 871-28-13.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 227-44-44.

échanges

Part. vd ou éch. libre, gd F3 face campus univ. Grenoble, studio équip. 5 pers. Tignes, contre ville Aix ou Montpellier. Tél. : (85) 55-09-30.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels. Part. dans quartiers résidentiels paiement compt. chez notaire. Téléphone : 544-44-45.

ACHÈTE COMPTANT
Logement avec ou sans cft. Paris intra-Muros, 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

ST-SULPICE, studio 50 m², parfait état, vue dégagée. 800.000 F. Part. 354-67-26.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et cadres supérieurs déplacés GRANDE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS PÉTROLIERS rech. des appts 2 à 6 p., studios villas Paris et environs. 503-30-33.

Société INTERBANCAIRE rech. pour son personnel un appt 2 pièces, bon état, dans le 17e, 8e ou 16e. Tél. h. bureau 555-91-71, p. 4145 ou 4146.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-88 – 283-57-02.

Part. cherche studio 2.000 F MAXI. Ouest Paris ou 92. *Tél. : 804-37-84* de 12 h à 16 h 30.

Etranger

ROMA
VIA CONDOTTI
ON VEND ENTRESOL
de haut standing.
200 m². Prix : 5.760.000 F.

Agences et intermédiaires exclus.
Accords personnels et réservés.

Répondre en italien à : Sig. Morgantini, Via F.-Civinini 69 - 00197 ROMA (Italie). Tél. : 06-879033.

villas

MORSANG-SUR-ORGE
20 km de Paris. Villa 1978, sur 3 niveaux, construction traditionnelle, près RER, A 6, école, commerce, quartier résidentiel.
1er niveau : s/sol, gar. 3 voit., buanderie, cave.
2e niveau : entrée, bur., séj. double, 2 chbres, s. de bains, w.-c., cuisine équipée.
3e niveau : 3 chbres, s. de bains, w.-c., nombreux placards.
Terrain clôturé 500 m².
Prix : 950.000 F.
Tél. hres de bur. : 778-14-71, p. 481 ou vis. t.l.j. de 14 h à 20 h, 6, rue Victor-Hugo, 91390 Morsang-sur-Orge.

maisons individuelles

YVELINES 7 km golf St-Nom, rare propr. dans vill. 195 m², pl.-pied s/1.800 m² arboré, clos. Impecc. Px : 1.800.000. T. : 387-63-38 ou 056-44-81.

maisons de campagne

Sud Ardèche, vds superbe mais. caractère 6 pces + cave voûtée, 10 km Vallon Pont-d'Arc, village, 125 m², site classé. Écr. avec n° tél. à M. PALMERO, 29, rue Florent-Evrard, 42100 St-Etienne.

fermettes

Dans un village nivernais votre fermette tout confort disponible rapidement. RENSEIGN. : (86) 61-55-43.

propriétés

SOLOGNE 20 km Sud Orléans 18 ha dont t.b. étang 3 ha + rivière, excellent coin de chasse. Ecrire HAVAS ORLÉANS N° 203.503 – BP 1519. 45005 ORLÉANS CEDEX.

DÉPARTEMENT ISÈRE
Vend, loue ou met à disposition bât. 11.555 m², très bon état, sur terrain 9 ha. AUTRANS 1.050 m alt. Parc naturel régional Vercors (ski fond, alpin, randonnées). S'adresser : CONSEIL GÉNÉRAL ISÈRE, Bur. Patrimoine, B.P. 1096, 38022 GRENOBLE CEDEX. T. : (76) 54-81-31, p. 3621.

SAVIGNÉ-SUR-LATHAN (37340)
A VENDRE LIBRE
dans petite ville de Touraine, 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, sur parc 5 500 m². R.-de-ch. : entrée, grand séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, salle de bains, w.-c. 1er ét. : 6 chambres, s. de bains, w.-c., cave grand garage (2 voit.), chaufferie. Proche d'un lac, planche à voile, tennis. Prix à débattre. M. Georges Brun. Téléphone : 16 (47-24-60-29).

SOLOGNE DES ÉTANGS
6 ha (dont Etang 3 ha 50 + bord riv.). Ecr. Havas Orléans, N° 203.502, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

Part. vend, Daubeuf (27700), près Les Andelys, 100 km Paris, 39 km Rouen, propr. rénovée, proche forêt, expos. sud, sur terr. clos amén. 1.715 m². R.-de-ch. : séj. dble 35 m², escal., chem. avec récupérat. de chal., cuis. 18 m², linger., s. d'eau, w.-c., chauffer., gar. 1er ét. : 3 ch., coul., cab. de toil., poutres appar. sur total., ch. centr. fuel. Prix : 500.000 F. Tél. : 911-05-77.

APT (VAUCLUSE)
PROPRIÉTAIRE VEND
Belle maison en ville, 300 m² habitables, grand jardin, source, arbres. 850.000 F. T. (1) 535-75-45/783-75-04.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE. Ecrire ORLET N° 203.496, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

terrains

Votre terrain particulier de 5.000 m². POUR 498 F PAR MOIS au bord de la Loire dans un cadre de verdure. RENSEIGN. : (86) 61-55-43.

viagers

ÉTUDE LODEL, 35, bd Voltaire PARIS XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

bureaux

Locations

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation TIME BURO (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82



l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Vends 2 colliers, petites perles de culture de très belle qualité, expertise jointe, neufs, jamais portés, prix exceptionnel. Long. 78 cm : 5.000 F. Long. 42 cm : 2.500 F. Tél. 622-29-75, jusqu'à 14 h et à partir de 19 h.

Particuliers (demandes)

Ach. tableaux, meubles F. JOURDAIN, tableaux, photos Edward STEICHEN. Tél. : S. Jourdain 335-43-98.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

BOUTIQUE D'OR
PAIE COMPTANT
BIJOUX
OR, ARGENT, DEBRIS, PIECES, DENTAIRE.
21, RUE J.J. ROUSSEAU
1er TEL 221.37.74
Mo LOUVRE

Séjours linguistiques

10 à 17 ans ! Angleterre. *Allemagne, Espagne.* USA - Famille (13 à 21 ans) USA - Campus (17 à 34 ans). Tél. : (1) 322-85-14.

Des cours de la langue anglaise pr quatre semaines cet été en Irlande (pr. de Dublin) pr les adultes, du 8 juillet au 2 août et du 5 août au 30 août. Hoberg. org. en pension compl. en fam. Prix : 3.000 F tout compris. Ecr. à 22, Cherry-Grove, Naas, *Co. Kildare, Ireland.* Tele. (045) 76442.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. Louis-Aragon, 94800 *VILLEJUIF, Mo Louis-Aragon.* (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS AU PRIX DE GROS
Revêtem. mur. tte 1re qual. Très gd choix de color. avec + de 130 réf. dispon. imméd. ds nos 8 magas. (échant. gr.).
A PARTIR DE 130 F
le rouleau de 5,50 m X 0,91 m
TECHNIQUES ET DÉCORS
PARIS, 48, r. Truffaut, 17e, Mo Rome, et 15, r. Chevreul, 11e, Mo Nation, BOULOGNE, 41, r. des *Tilleuls, et NICE, TOULOUSE,* LYON, ROUEN, STRASBOURG. Tél. Paris : (1) 387-28-02.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
LAURENT
5e ANNIVERSAIRE
- 20 % - 30 %
- 35 % - 40 %
ISPAHAN, NAIN, GHOUM, etc. 101, avenue La Bourdonnais, 75007 PARIS. T. 550-40-21.

Homes d'enfants

GDES VACANCES, 4 à 12 ans, Poney, voile, poterie. Petit effectif. Ambiance familiale. YONNE 1 h Paris. (86) 66-44-93.

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse, galerie toit, batterie, alarme, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, avertisseurs musicaux.
DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris. Tél. 331-73-56. Mo Tolbiac.

Restaurants

RESTAURANT LA CALÈCHE
Spécialités de poissons.
4, rue du Coq-Gris,
77300 FONTAINEBLEAU.
Tél. : 422-61-77.

Vacances - Tourisme - Loisirs

A louer août magnifique villa provençale 180 m², piscine, *2 km de la mer, pour 5/8 pers.* Tél. : (94) 25-32-07.

Grasse (près) vieux mas, pleine nature, 2 ch., cft, juil., sept. Tél. 532-22-64, repas.

VAR à louer juin, juillet, août, maison mobile dans parc résidentiel, tennis, piscine... 17 km de Cassis. Tél. : 886-42-02.

LOCATION-VACANCES juil.-août AIX-EN-PROVENCE appts, villas, avec piscine. AG. LOGEPRIM 36, bd Carnot 13100 AIX. Tél. (42) 62-43-71.

VILLARD-DE-LANS, appt 2-3 pces, 6 pers., tt équipé, balcons, *piscine, luge d'été, ds résid.* 15 au 31 juillet. 1.900 F. Tél. : (1) 604-22-64.

Pied Mt-Ventou, mais. meubl. pr 3 pers., pleine nature, juill., août, sept. 16 (90) 63-56-54.

SPORT, MICRO-INFORMATIQUE, tennis, équitation, escrime, tir à l'arc. Stages 6 j. et séjours 15 juin-7 septembre. Enfants, adolescents (mixte). LE CLUB VERT (6) 903-50-00 (le matin).

Stages décor sur meuble cet été dans Drôme, 6 jours, site reposant. Contacter Chobert, 11 bis, av. Lenotre, 21000 Dijon.

1 HEURE DE PARIS
dans un cadre agréable
Sa terrasse sur les Bords du Loing
HOTELLERIE***
LA VANNE ROUGE
Hôtel sélectionné de tourisme international ***A.
Restaurant de tourisme.
77690 MONTIGNY-S/LOING.
Tél. : 445-82-10.

ILE GRECQUE
Maison mer à louer, 5-6 lits, juin, juill., sept. 544-21-97.

CELY, 30 mn SUD PARIS juillet et ou/août, gde prop. jardin clos, 7/9 pers. 9.000 F C.C. Tél. : 567-84-77.

NICE, particulier loue studios, kitchnettes, refaits neuf 300 m plage 1/3 pers., juin, juillet, août, 3.500 F/m. (93) 96-27-36.

ARMAGNAC, Gers, loue mais. camp. juill., août, sept. Tél. (62) 09-87-07 ou 05-64-81 (h.r.).

PROVENCE littoral, juillet, villa luxe, piscine. *Tél. : (91) 43-34-30.*

USA, 8-12 ans, 13-17 ans (mixes), camp d'été et DISNEY WORLD, ptits groupes. Paris-Paris, juill., août, 24 jours *12.000 FF. LE CLUB VERT,* (6) 903-50-80 (matin).

Ste-MAXIME, Villa pieds dans l'eau, juillet, août, 35.000 F par mois. Tél. : (94) 96-48-97.

Loue grandes villas Aubagne, 15' de Cassis, 7 chbres, *8.000 F. 17-7 au 15-8. Dravet* Castelet, route d'Eoures, 13400 Aubagne. T. : 03-01-47.

EXCEPTIONNEL
COTE D'AZUR
JUILLET
Location particulier à particulier
GRAND APPARTEMENT dans RÉSIDENCE PRIVÉE
CAP MARTIN (entre MENTON et MONTE-CARLO), plein-pied parc tropical 3 ha, accès direct mer, plage privée, piscine eau de mer, 3 tennis terre battue, très grand living, cuisine, salle à manger, 3 chambres, 2 salles de bains, terrasse. *Entièrement équipé* (linge maison, lave-vaisselle, lave-linge, T.V., sono).
Tél. 9 h/12 h : 775-30-00.

Pêche en mer

Croisière et pêche en mer d'avril à octobre, avec bateau 30 *places. Renseignements : M. Siegler, 22, rue* G.-Cuvier, 76400 FÉCAMP. Tél. : (35) 28-26-65.

Bateaux

BATEAU SUPER LEADER 460 Cormorant hors-bord 1979. Sièges convert., c.-tours, équip. 5e cat., mât de ski, balcon chromé, taud. MOTEUR MERCURY 80 cv, démarreur électrique. REMORQUE SATELLITE avec freins. PARFAIT ETAT - 35 000 F. *Tél. : 645-06-86* (après 20 h 30 : 044-12-03).

Vend planche à voile neuve, CRIT 320 emballée. Voile GAASTRA 5.50, Wishbone, mat alu, dérive, aileron, foots-traps, *pied de mât réglable.* Valeur 8.200, vendue 5.000 F MORINEAU 249-00-40.

Cse maladie vends sloop 9 m, acajou, 2 Ce, 7 voiles, moteur D Volvo, gros équipement électronique. 160.000 F. Visible Lorient. Tél. : (1) 627-59-33.

Stages

Stages : dessin, aquarelle, peinture, gravure, litho, hist. art en Bourgogne. La Licorne Bleue, 21150 Flavigny. Tél. : (80) 96-20-59.

économie

REPÈRES

Dollar : en légère hausse à 9,41 F

Après son net repli du jeudi 30 mai, le dollar s'est légèrement raffermi vendredi 31 mai, remontant à 3,09 DM et 9,4150 F, contre 3,0750 DM et 9,38 F la veille. Les marchés des changes sont toujours très calmes, et le franc français toujours très ferme vis-à-vis du deutschemark, qui a valu 3,0470 F.

Croissance : baromètre en baisse aux Etats-Unis

L'indice composite des principaux indicateurs d'activité aux Etats-Unis a baissé de 0,2 % en avril (données corrigées des variations saisonnières). Il atteint l'indice 167,4, contre 167,7 en mars, sur une base 100 en 1967. Il s'agit de la première baisse de l'indice depuis le début de l'année. Le département du commerce a *cependant révisé à la hausse l'indice annoncé précédemment pour* mars (– 0,2 %), qui passe ainsi à + 0,1 %, ainsi que la hausse de février, qui atteint + 0,7 %, au lieu de + 0,5 %. Six des dix indicateurs d'avril ont contribué à faire baisser l'indice, l'influence la plus négative ayant été celle des contrats et des commandes d'usines et d'équipements. Le secrétaire américain au commerce, M. Malcom Baldrige, déçu par les résultats d'avril, croit néanmoins dans les chances d'une reprise de l'activité économique : la baisse récente des taux d'intérêt devrait relancer la croissance américaine, qui, selon les résultats du premier trimestre, ne devrait atteindre que 0,7 % cette année.

Emprunt d'Etat : 15 milliards de francs

L'Etat va lancer son deuxième emprunt de l'année, d'un montant global de 15 milliards de francs sur une durée de quinze ans. Dirigée par la Banque Indosuez, la Caisse des dépôts et la Caisse nationale de crédit agricole, cette émission comprend deux tranches : l'une est à taux fixe de 10 %, mais à taux réel de 10,75 %, compte tenu des conditions générales, qui se compare aux 11 % de l'emprunt de février dernier ; la seconde est à taux variable (prédéterminé), égal au taux moyen des emprunts d'Etat (TME), le premier coupon, payable le 13 septembre 1986, étant assorti d'un taux de 10 %.

CONJONCTURE

FACE A LA MONTÉE DU CHOMAGE ET AU TASSEMENT DE L'ACTIVITÉ AMÉRICAINE

Les experts de l'OCDE préconisent un « assouplissement » de la rigueur en Europe

Comment prendre le relais des Etats-Unis pour assurer la poursuite de la croissance ? Comment résorber le chômage ? Telle est à l'évidence la double question qui se pose aux responsables des pays européens.

Il est possible d'envisager un certain assouplissement de la rigueur répondent, avec prudence, les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), dans leur étude semestrielle des *Perspectives économiques* — 189 pages agrémentées cette fois de graphiques en couleur — publiée sous le titre « Croissance (au singulier) et déséquilibres (au pluriel) ».

D'un côté, les pespectives paraissent *« favorables » :* aux Etats-Unis, la croissance, plus modérée, est probablement plus durable, et les chances de maîtriser l'inflation se trouvent renforcées. Au Japon, l'expansion se poursuit à un rythme vif. En Europe, la hausse des prix et les déficits budgétaires sont en recul, les bénéfices des sociétés et l'investissement progressent.

De l'autre, des éléments sont *« moins satisfaisants »*, font remarquer les experts. Le chômage reste élevé dans presque tous les pays et continue de monter dans beaucoup d'entre eux, notamment en Europe, où il est à son niveau le plus fort depuis cinquante ans. Aux Etats-Unis, outre l'importance des déficits budgétaires, le taux du dollar *« menace la survie de certains secteurs de l'économie »*. De façon générale, les tensions commerciales s'accroissent, entraînant des interventions discriminatoires. Enfin, dans de nombreux pays en développement, la situation économique et financière reste *« fragile »*.

Tel est le constat contrasté que présentent les spécialistes du château de la Muette. Pour les dix-huit prochains mois, qui sont leur horizon traditionnel, l'activité globale des vingt-quatre pays membres de l'OCDE devrait se ralentir légèrement pour revenir en 1986 en dessous de 3 %. Aux Etats-Unis, la croissance reculerait de moitié, alors qu'au Japon elle s'établirait encore au-dessus de 4 % et qu'en Europe elle resterait *« modeste »*, à peine supérieure à 2 %.

Favoriser l'offre et aussi la demande

Ce rythme ne permettrait sans doute pas, notent les experts, d'éviter une nouvelle aggravation du chômage, malgré le faible accroissement de la population active. Le taux des Européens sans travail atteindrait ainsi 11 % à la fin de 1986, touchant 19,5 millions de personnes (31,5 millions pour l'ensemble des pays de l'OCDE).

Aussi les économistes de l'Organisation se demandent-ils *« comment arriver à mordre sur le chômage »*. Soulignant que les possibilités d'action structurelles semblent *« considérables »*, ils estiment de façon classique que *« des politiques vigoureuses et crédibles visant à donner plus de flexibilité aux économies, à renforcer les incitations et à améliorer le fonctionnement des marchés pourraient avoir pour effet de rétablir la confiance des entreprises et de raviver les forces vives »*.

Il s'agit donc de favoriser l'offre. Ainsi, *« les réglementations destinées à protéger les travailleurs contre la perte de leur emploi*, souligne l'étude, *entravent la création d'emplois nouveaux dans les activités à haut risque, tandis que la fixation du salaire minimum à un niveau élevé limite les possibilités de trouver un emploi et d'améliorer les niveaux de qualification, spécialement pour les jeunes. »*

Une action *« significative »* sur l'offre ne peut intervenir *« sans une volonté politique évidente »*, compte tenu de la résistance des groupes d'intérêt menacés, font remarquer les experts. Mais, ajoutent-ils, *« dès lors que l'appareil de production serait en état de répondre, il pourrait devenir souhaitable, voire nécessaire, d'autoriser une certaine accélération de la demande »*.

Un *« assouplissement »* de la rigueur adoptée à la suite du choc pétrolier de 1979 serait alors *« envisageable »*. Cet assouplissement pourrait être d'autant plus *« urgent »* que la situation des pays en développement, clients des nations industrialisées, reste *« précaire »* et que les exportations européennes outre-Atlantique risquent de se ralentir. On estime, indique l'OCDE, que l'augmentation *« exceptionnellement rapide des importations américaines »*, due plus à la croissance des Etats-Unis qu'au niveau du dollar, a, en 1983 et en 1984, majoré le produit national brut de l'Europe de 0,5 % par an en moyenne et celui du Japon de 1 %. Pour 1985, l'apport est évalué à 0,75 %.

Les Etats-Unis ne serviraient plus de « locomotive » au reste du monde, d'autant qu'il est de leur responsabilité de réduire leur déficit budgétaire structurel et de favoriser une baisse de taux d'intérêt, qui permettrait de rétablir un *« sentier de croissance durable à moyen terme »*. La balance courante américaine — dont le déficit devrait atteindre *en 1986 le record historique* de 145 milliards de dollars (plus de 3 % du PNB) — se redresserait par le double effet de la baisse du dollar et du tassement de l'activité.

Ainsi il se pose clairement un problème de *« cohérence »* des politiques au niveau national et international, dans une économie mondiale qui a fonctionné en état de déséquilibre. Il faut, selon l'OCDE, éviter que ce déséquilibre *« ne prenne des proportions telles qu'il ne sera plus possible de le maîtriser »*, mais une telle correction est *« rarement l'affaire d'un seul pays »*.

Le Japon pourrait contribuer au redressement de la situation, en favorisant la croissance de ses importations, en assouplissant le crédit et en offrant *« un choix plus attrayant »* aux actifs financiers libellés en yens. Dans les pays où l'inflation et le déficit budgétaire sont maîtrisés, mais où la croissance est trop lente et le chômage trop élevé, *« il serait peut-être utile d'envisager des réductions d'impôts, qui pourraient à la fois améliorer le potentiel d'offre et apporter un certain soutien à la demande »*, concluent les experts de l'OCDE, sans citer de nom.

M. B.

Croissance du PNB en volume

	1984	1985 (estimations)	1986 (%)
ETATS-UNIS	6,8	3,2	2,7
JAPON	5,8	5,2	4,5
ALLEMAGNE	2,6	2,5	2,7
FRANCE	1,7	1,2	2
GRANDE-BRETAGNE	2,4	3,2	2,5
ITALIE	2,6	2,2	1,7
CEE	2,3	2,2	2,2
OCDE	4,9	3,2	2,7

(Source : OCDE).

Taux de chômage

	1984	1985 (estimations)	1986 %
ETATS-UNIS	7,5	7,2	7,2
JAPON	2,7	2,5	2,5
ALLEMAGNE	8,3	8,2	8
FRANCE	9,3	10,5	11,2
GRANDE-BRETAGNE	11,7	12	11,7
ITALIE	10,4	10,7	11
CEE	10,3	10,2	10,7
OCDE	8,4	8,2	8,5

(Source : OCDE — selon les définitions nationales).

LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA FRANCE

« Il faudra que les Français acceptent de fournir un grand effort »

écrit M. Barre

« Si l'on veut porter un jugement objectif sur l'état présent de la France, écrit M. Barre, en préface à son bilan économique et social publié par *l'Express* daté 31 mai, *il convient d'abord de reconnaître les effets positifs de la politique de rigueur mise en œuvre par le gouvernement Mauroy en avril 1983 : la réduction du déficit de la balance commerciale et de celui de la balance des paiements courants ; la baisse de moitié du taux d'inflation entre 1982 et 1984, accompagnée d'une évolution beaucoup plus modérée des coûts salariaux ; la stabilisation du franc au sein du système monétaire européen. »*

M. Barre ajoute : *« Cependant, il est nécessaire de reconnaître que ces résultats sont pour une large part dus au contrôle des prix, à un encadrement des rémunérations, au contrôle des changes, ainsi qu'à la faiblesse de l'activité économique. Ils sont donc en partie artificiels et précaires. »*

« Il existe par ailleurs de graves sujets de préoccupation : l'anémie de l'activité économique, qui n'a pu jusqu'ici bénéficier de la reprise aux Etats-Unis et en Europe ; la faiblesse des investissements ; la disparition des emplois, encore plus préoccupante que l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois ; le grave déficit des finances publiques ; le déficit prévisible de la Sécurité sociale et la charge croissante du service de la dette intérieure ; l'apparition des nouveaux pauvres, liée à l'accroissement du chômage et à la baisse du pouvoir d'achat ; l'endettement international. »

M. Barre conclut : *« Au moment où va s'ouvrir une campagne électorale d'une grande importance pour l'avenir du pays, le constat qui vient d'être effectué conduit à souhaiter que les Français ne soient point une fois de plus (...) conduits à penser qu'un changement de majorité et de gouvernement suffirait à ouvrir de riantes perspectives. L'opposition a l'impérieux devoir de ne pas tomber dans une erreur analogue à celle que les socialistes ont commise avant 1981 : croire et faire croire que le régime des ordonnances, la baisse des impôts et la confiance retrouvée du seul fait de son arrivée aux affaires régleront dans des délais rapides les problèmes économiques et sociaux du pays. Une inévitable déception des Français pourrait avoir alors de fâcheuses conséquences. »*

« La France a suffisamment de ressources et de ressort pour se sortir d'affaire (...) Mais il faudra que les Français acceptent de fournir un grand effort. »

France : rétablissement de l'équilibre extérieur, mais chômage aggravé

Deux points positifs pour l'économie française dans les dix-huit mois qui viennent, selon l'OCDE : le rétablissement de l'équilibre extérieur et la poursuite de la désinflation. Un point noir : le chômage.

Echanges extérieurs. — Le maintien de la progression de la demande étrangère et la situation encore favorable des prix relatifs (du fait de l'effet différé de la dévaluation de 1983) devraient permettre le maintien des parts du marché. Mais l'amélioration de la balance commerciale sera limitée par le redémarrage des investissements conduisant à une accélération des importations. L'OCDE n'en prévoit pas moins que la balance commerciale redevienne excédentaire dans la deuxième moitié de 1986, pour la première fois depuis 1978. Le solde des « invisibles » (tourisme, transports) restant positif et les paiements d'intérêts nets pouvant se stabiliser, la balance des opérations courantes se solderait en équilibre pour 1985, pour la première fois depuis 1979. Pour 1986, l'OCDE prévoit un excédent courant de 2,7 milliards de dollars (25,6 milliards de francs avec un dollar à 9,50 F).

Prix à la consommation. — Le taux d'inflation, mesuré par l'indice des prix à la consommation, continuera à progresser plus lentement. En moyenne annuelle, il reviendrait légèrement en dessous (4,5 %) de celui des pays de l'OCDE, fin 1986, tout en restant de deux points supérieur à celui de l'Allemagne fédérale.

Cette évolution sera favorisée par la poursuite de la diminution des coûts de production, eux-mêmes influencés par la modération des hausses salariales.

Chômage. — Les perspectives de la croissance restent inférieures à celles des principaux partenaires de la France (1,2 % en 1985, 2 % en 1986, contre 3,2 % et 3 % pour les sept principaux pays de l'OCDE). Cette perspective laisse entrevoir que le taux de chômage continuera d'augmenter et pourra dépasser même le taux de chômage moyen pour la CEE au second semestre de 1985. *« Toutefois*, note l'OCDE, *la prévision dans ce domaine est rendue incertaine par l'effet possible sur les taux d'activité et sur le nombre de chômeurs enregistrés des programmes d'aide à l'emploi décidés ou annoncés (formation en alternance, travaux d'utilité collective, congé-formation). »*

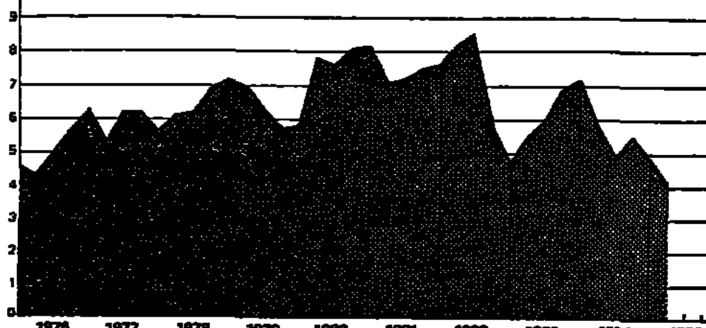
Demande. — La demande intérieure restera peu élevée : + 0,7 % en 1985 comme en 1984, 1,7 % en 1986. Elle tiendra autant à la consommation publique qu'à la consommation privée. Cette dernière devrait évoluer au même rythme que le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages. Après avoir baissé par deux fois de 0,7 % en 1983 et en 1984, le revenu disponible devrait à nouveau progresser, en termes réels, de l'ordre de 1 % en 1985 et 1986.

Malgré l'amélioration confirmée des résultats des entreprises, le redémarrage de l'investissement productif restera limité en 1985, celles-ci préférant, *« dans un contexte de faible demande »*, réduire leur endettement. Cependant, note encore l'OCDE, *« le taux d'autofinancement exceptionnellement élevé devrait conduire en 1986 à un redémarrage de l'investissement, dont l'ampleur reste toutefois difficile à évaluer »*.

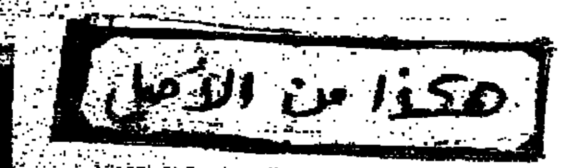
Les prix ont augmenté de 6,5 % en un an

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % en avril, vient de confirmer l'INSEE, l'indice s'établissant à 156,9 contre 155,8 en mars (base 100 en 1980). En rythme annuel sur les trois derniers mois (février, mars, avril), la hausse est de 7,8 %. Elle est de 6,5 % sur les douze derniers mois. En avril, les hausses les plus fortes ont été enregistrées dans les transports publics (+ 2,4 %) et les loyers (+ 1,7 %). Par grands secteurs, la progression la plus importante est celle des services (+ 0,9 %).

L'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne



La différence d'inflation entre la France et ses principaux partenaires (RFA, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Belgique et Pays-Bas) ne cesse de se réduire depuis deux ans. De 5 points au troisième trimestre de 1983, cet écart passe à 2,3 points au premier trimestre de 1985. L'écart entre la hausse des prix en France et la hausse des prix en Allemagne fédérale reste *(notre graphique)* plus important : 4,1 points au premier trimestre de cette année. Cependant, sur la même période (troisième trimestre 1983-premier trimestre 1985) la réduction de l'écart est exactement la même : 2,7 points. Pour le seul mois d'avril 1985, la différence d'inflation entre les deux pays est restée pratiquement stable : 4 points, contre 3,9 points en mars.



BANQUES

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE VA ÉMETTRE DES OBLIGATIONS PERPÉTUELLES

Pour la première fois en France, une banque va émettre des obligations perpétuelles. La Société générale lance un emprunt de 2,28 milliards de francs *« à durée indéterminée »*, sans aucune échéance de remboursement, avec, seulement, la faculté, pour l'établissement, de procéder à des rachats en Bourse. Le taux sera celui du taux moyen des obligations garanties par l'Etat (TMO), minoré de 0,25 %.

Cette émission présente trois particularités. Elle est d'abord assortie de « bons de souscription » (*warrants*), qui donneront droit aux porteurs d'obligations de souscrire la plus grande partie des nouveaux certificats d'investissement sans droit de vote que la Société générale va émettre pour augmenter son capital de 700 millions de francs, et cela à échéance de fin 1985, fin 1986 et fin 1987. Cette émission est, ensuite, considérée comme « subordonnée », c'est-à-dire qu'elle vient au dernier rang des créances exigibles en cas de liquidation de l'entreprise, après tous les autres créanciers et au même titre que les actionnaires. Enfin, la Société générale aura la possibilité de reporter le paiement de l'intérêt annuel si elle ne réalise aucun bénéfice pour l'exercice en cause.

Ces deux dernières dispositions, ainsi que le caractère perpétuel de l'émission, donnent aux capitaux recueillis le caractère de fonds propres supplémentaires, selon les normes de la communauté financière internationale, et, surtout, de celle des deux agences américaines de « classification » (*Rating*), dont les cotations plus ou moins favorables influent sur le coût des capitaux levés sur le marché mondial par un emprunteur donné. Sont considérés comme quasi fonds propres, en effet, les capitaux remboursables en dernier rang, à caractère perpétuel, avec une rémunération liée à l'existence de bénéfices, ce qui n'est pas entièrement le cas pour les titres participatifs émis par d'autres banques françaises (BNP, Indosuez, CCF), dont l'intérêt, en partie indexé sur les bénéfices doit être versé même en l'absence de bénéfice.

En renforçant, elle aussi, ses fonds propres, la Société générale se prépare à satisfaire les nouvelles exigences de la Banque de France, qui va demander aux banques de franchir une nouvelle étape dans cette direction en relevant, à nouveau, le rapport fonds propres sur crédits distribués, qui devait, théoriquement, atteindre 5 % au 30 juin 1985.

F. R.

PROCHAINE BAISSE DES TAUX DE CRÉDIT A LA CONSOMMATION

Les taux de crédit à la consommation, qui se situent actuellement entre 16,5 % et 25 %, devraient baisser de 0,5 à 1 point au cours du mois de juillet. Cette diminution est envisagée dans les principaux établissements spécialisés dans le crédit à la consommation (CETELEM, SOFINCO, CREG...) qui adaptent leurs barèmes chaque trimestre.

SOCIAL

LA MANIFESTATION DES CHOMEURS

« Un job pour mon pote »

Une confirmation et une constatation : les chômeurs sont difficiles à organiser et plus encore à rassembler. M. Maurice Paget, *le secrétaire général du* syndicat des chômeurs, qui marchait en tête du cortège, n'a réuni que 2 000 à 3 000 manifestants derrière sa banderole, le 30 mai, entre la République et la Bastille.

Cinquante cars, finalement, sont venus de province pour apporter l'essentiel des troupes, en l'absence, notable, des Parisiens ou des banlieusards aux rangs clairsemés. Quant au témoignage attendu de la solidarité des travailleurs, il a manqué de vigueur : deux cents personnes, au mieux, s'étaient réunies sous *les bannières de l'Union régionale* parisienne CFDT, de la fédération parisienne, PSU, des Verts et de la Ligue communiste révolutionnaire.

Pour les chômeurs de Quimperlé, de Pau, de Strasbourg et d'ailleurs, l'amertume a dû être grande, à l'issue de la manifestation, quand ils se sont comptés sur la place de la Bastille, où la circulation n'était même pas interrompue. Il leur restera à honorer les traites qu'ils ont signées pour payer leur déplacement, quand ils n'ont pas emprunté ou organisé un bal pour le financer...

Dans l'entourage du fondateur de la Maison des chômeurs, on promet que des subventions seront versées aux groupes, mais on regrette aussi que l'opération n'ait pas connu plus de succès. On met en cause les promesses non tenues, les municipalités qui n'ont pas joué le jeu ou les manœuvres de dernière minute.

Il n'empêche. Pour la première fois, des chômeurs ont défilé dans les rues de Paris, dans un style bien différent de celui des militants syndicaux. Peu de slogans : *« un emploi, c'est mon droit »*, des calicots modestes *« un job pour mon pote »*, mais surtout des conversations entre des personnes qui partagent les mêmes souffrances. Le temps d'une marche, ils ont pu au moins raconter, dire leurs angoisses et évoquer leur expérience.

A. Le.

LE NEUVIÈME CONGRÈS DE L'UGICT-CGT

M. Obadia dénonce la « convergence de logique et d'attitude » entre le gouvernement et le patronat

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Le neuvième congrès de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT (1), qui s'est ouvert le 30 mai en présence de sept cent vingt délégués, tranche singulièrement avec le précédent de 1982. Deux ministres, MM. Chevènement et Ralite, étaient alors venus inaugurer une exposition, et l'UGICT, dotée d'un nouveau secrétaire général, M. Alain Obadia, s'était félicitée de voir sa représentativité reconnue par le gouvernement. Le 30 mai, à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, il n'y avait plus de ministre et la *« profondeur du mécontentement »* dominait.

M. Obadia s'est ainsi livré d'entrée de jeu à de vives attaques contre un gouvernement dont le *« glissement »* a été *« accentué depuis 1982 dans le sens de la remise en cause des engagements pris »*. Il a sévèrement critiqué la *« politique du gouvernement qui est un facteur important d'aggravation de la crise et de la situation des salariés »*.

Relevant des *« convergences de logique et d'attitude »* entre le gouvernement et le patronat, il a affirmé, à propos du soutien du gouvernement à la flexibilité, que *« cette attitude démontre que la logique économique qu'il met en œuvre relève d'une conception d'opposition entre progrès social et progrès économique, c'est-à-dire qu'il y a de ce point de vue identité de conception avec la logique patronale »*.

Aucun aspect de la gestion gouvernementale n'a trouvé grâce aux yeux du secrétaire général de l'UGICT : *« Le cap des trois millions de chômeurs est atteint, voire dépassé »*, les financements publics sont *« dilapidés »*, les investissements ne cessent de baisser, les grands équilibres économiques ne sont pas améliorés, les nationalisations ne sont que des *« coquilles vides »*, etc.

Le discours prononcé en présence de M. Krasucki, qui assistera à la totalité du congrès, révèle un nouveau durcissement de la CGT. Toutefois, M. Obadia a soigneusement évité de s'en prendre à M. Mitterrand, à M. Fabius ou au Parti socialiste, montrant ainsi qu'il ne suivait pas les « conseils » du Parti communiste. Il a même rajouté *in extremis* quelques phrases à son discours pour rappeler l'indépendance de la CGT *« vis-à-vis de toutes les forces en présence »*. L'UGICT compte parmi ses adhérents près d'une moitié de non-communistes.

Les délégués sont apparus en retrait par rapport aux propos de M. Obadia sur l'adaptation du syndicalisme, thème central du congrès (*le Monde* du 10 mai). Le dirigeant de l'UGICT n'a pourtant pas hésité à évoquer les blocages et les contradictions internes qui doivent être surmontés pour permettre à son organisation de mieux défendre les ingénieurs et les techniciens *« tels qu'ils sont dans leur diversité »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) En 1980, 305 000 cadres étaient, selon M. Obadia, adhérents à la CGT, dont 160 000 cotisaient à l'UGICT. En 1984, selon les premières estimations, la CGT comptait 200 000 cadres, dont 120 000 cotisaient à l'UGICT. Celle-ci affirme avoir stoppé, en 1984, *« pour la première fois depuis 1977 »*, l'érosion des cotisations (+ 1 % par rapport à 1983).

AFFAIRES

EN ACHETANT VINGT-HUIT AIRBUS

Pan Am joue son va-tout

La compagnie aérienne américaine Pan American World Airways et Airbus Industrie ont rendu public, le 30 mai, au Salon du Bourget, leur accord portant sur l'achat de vingt-huit biréacteurs Airbus (nos dernières éditions du 31 mai). Le montant de cette commande s'élève à 1,1 milliard de dollars, soit 10 milliards de francs) (1).

Le contrat prévoit la commande ferme par Pan Am de douze A-310-300, biréacteurs moyen courrier-gros porteurs équipés de réacteurs Pratt et Whitney PW 4 000. Livrables à partir de 1987, ces avions seront aménagés pour emporter deux cent quatorze passagers sur 9 300 kilomètres. Ils devraient être affectés aux lignes intérieures américaines ainsi qu'aux dessertes des Caraïbes et de l'Amérique latine.

L'accord prévoit aussi la commande de seize A-320, biréacteurs court moyen courrier, équipés de réacteurs V 2 500 d'International Aero Engins. Livrables à partir de 1989, ils seront aménagés pour emporter cent cinquante passagers sur 5 900 kilomètres. Ils devraient être affectés aux liaisons domestiques américaines moins fréquentées, ainsi que sur le réseau européen de Pan Am.

Du côté d'Airbus Industrie, on se félicite de l'exécution rigoureuse de la lettre d'intention signée par les deux entreprises le 13 septembre 1984 (*le Monde* du 15 septembre 1984). Dans un premier temps Airbus a vendu à une société américaine de leasing douze appareils A-300-B-4 et deux A-310-200 que celle-ci loue à Pan Am. Deux A-310-200 supplémentaires doivent être prochainement loués selon le même système.

Pour les premiers A-300-B-4 par exemple, Airbus Industrie a passé un accord avec la société de leasing regroupant 65 % de capitaux japonais. Airbus lui a vendu des « queues blanches » (avions n'ayant pas trouvé preneur) au prix unitaire de 40 millions de dollars (380 millions de francs). Le consortium européen a garanti un loyer mensuel de 265.000 dollars pendant dix-huit ans, et consenti une subvention de 1 million de dollars sous forme de livraison de pièces détachées.

La vente ferme de ving-huit biréacteurs aura arraché un soupir de soulagement aux nouveaux dirigeants d'Airbus Industrie. La dernière vente d'appareils européens aux Etats-Unis remonte à 1977 lorsque Eastern Airlines avait acheté trentre-quatre A-300. Les responsables d'Airbus se souvenaient avec amertume que leur grand concurrent Boeing avait en 1979 empêché à la dernière minute un accord important avec TWA.

Pan Am a définitivement choisi les avions du consortium européen pour moderniser une flotte insuffisante en nombre et en qualité. Il restera à transformer en vente ferme les options prises pour treize A-310-300 et pour trente-quatre A-320.

Pan Am joue avec Airbus son va-tout. La compagnie américaine accumule depuis six ans les déficits. En 1984, la perte s'est élevée à 1,9 milliard de francs. Pour faire face à ses obligations, Pan Am a, au fil des années, vendu son siège social, la chaine des hôtels Intercontinental et elle projette de céder à United Airlines la totalité de son réseau Pacifique.

Repli

Tout repli tactique a des limites et la compagnie américaine doit, désormais, stopper l'hémorragie financière dont elle souffre. Pour cela elle a choisi le repli sur les Amériques et sur l'Europe, qu'elle compte desservir avec profit grâce au moyen courrier d'Airbus Industrie. Elle renégocie avec ses salariés leurs rémunérations et leurs conditions de travail, parfois aux prix de grèves coûteuses. Son président, M. Bill Acker, suit obstinément les deux lignes de force de sa stratégie : des économies salariales et des Airbus. La réussite de ce plan – ou son échec – rejailliront inévitablement sur le consortium européen qui engage un peu sa réputation dans cette partie de poker.

ALAIN FAUJAS.

(1) Sur cette part, 30 % environ des équipements sont fournis par des firmes américaines et 25 % à 30 % par des sociétés françaises.

Nominations

● *A la Compagnie générale de banque-SOFICAM et à la Compagnie bordelaise de banque*, M. HENRI JACQUAND, directeur du groupe Citibank en France, a été nommé à la présidence de ces deux établissements récemment passés sous le contrôle de la Citibank. *Il remplace* à ce poste M. Lucien Lavigne, qui vient d'être nommé à la présidence du directoire de la Caisse d'épargne de Paris.

● **Au Crédit d'équipement des PME (CEPME)**, M. LUCIEN REBUFFEL, vice-président de la Confédération générale des PME, a été nommé président du conseil de surveillance du CEPME, en remplacement de M. René Bernasconi, président de cette même confédération, atteint par la limite d'âge.

● **A la banque SOFINCO**, M. CHRISTIAN MAURIN, trente-sept ans, est nommé directeur général. Conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Maurin était, depuis février 1982, directeur à la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR). Cette nomination entraîne un réaménagement des structures de direction de l'établissement (spécialisé dans le crédit à la consommation), après le récent accord passé entre Sofinco et la Compagnie financière de Suez, qui détiendra prochainement la majorité du capital de cette banque.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	9,4075	9,4100	+ 185	+ 200	+ 370	+ 400	+ 945	+ 1045
$ can.	6,8319	6,8387	+ 15	+ 41	+ 45	+ 87	+ 110	+ 206
Yen (100) ...	3,7354	3,7386	+ 115	+ 126	+ 236	+ 253	+ 692	+ 741
DM	3,0460	3,0478	+ 110	+ 121	+ 230	+ 247	+ 674	+ 719
Florin	2,7018	2,7032	+ 62	+ 70	+ 136	+ 148	+ 425	+ 462
F.B. (100) ...	15,1380	15,1444	+ 133	+ 182	+ 266	+ 363	+ 737	+1 019
F.S.	3,6099	3,6137	+ 147	+ 162	+ 296	+ 316	+ 873	+ 935
L (1 000) ...	4,7705	4,7742	– 141	– 116	– 257	– 219	– 747	– 652
£	11,9870	11,9996	– 273	– 226	– 501	– 425	–1 238	–1 046

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 5/8	7 7/8	7 5/8	7 3/4	7 11/16	7 13/16	8	8 1/16
DM	5 5/8	5 7/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
Florin	7 1/4	7 3/4	6 15/16	7 1/16	6 15/16	7 1/16	6 13/16	6 15/16
F.B. (100)..	9	10	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9 1/8	9 3/8
F.S.	1	2	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16
L (1 000) ..	12 1/2	13 1/2	13	13 1/2	12 7/8	13 3/8	13 1/8	13 1/2
£	12 1/2	12 3/4	12 11/16	12 13/16	12 9/16	12 11/16	12 5/16	12 7/16
F. franç. .	10 1/8	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 1/8	10 3/8	10 1/4	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ENERGIE

EN MULTIPLIANT LES ACCORDS DE COMPENSATION

Le Nigéria mécontente les autres membres de l'OPEP

Le Nigéria restera-t-il membre de l'OPEP ? La question est désormais clairement posée tant au sein de l'organisation, qui a adressé récemment une lettre d'avertissement au pays africain, qu'au sein du gouvernement de Lagos, où le ministre du pétrole, M. Tam David West, de plus en plus isolé, fait, selon ses dires, tout son possible pour que son pays demeure membre du cartel.

Les difficultés du pays africain *« maillon faible »* de l'OPEP, ne sont pas nouvelles. Depuis deux ans, le Nigéria est « coincé » entre des besoins financiers pressant qui l'obligent à maintenir coûte que coûte ses ventes de pétrole — seule source de devises, — et les contraintes imposées par l'OPEP, afin de défendre les prix du brut (plafonnement de la production et respect de tarifs officiels). A deux reprises déjà, Lagos a rompu la discipline de l'organisation en réduisant unilatéralement ses prix afin de coller au marché et de suivre la Grande-Bretagne, son concurrent le plus direct sur le marché pétrolier international, précipitant une crise qui a contraint l'OPEP à réduire ses prix officiels. Les douze autres membres de l'organisation ont toutefois juqu'ici fermé les yeux, reconnaissant le caractère exceptionnel des difficultés économiques nigérianes.

Cette fois, la situation est différente. D'une part, car les capacités de l'OPEP, en fait surtout de l'Arabie saoudite, producteur résiduel, de réduire encore la production pour équilibrer le marché, et compenser les *« dérapages »* de Lagos (qui produit actuellement nettement plus que son quota), sont désormais limitées. Le « plafond » de 16 millions de barils/jour, adopté en janvier dernier par l'OPEP, est, en réalité, un plancher, au-dessous duquel il est quasiment impossible de descendre. D'autre part, car la Grande-Bretagne a décidé d'abandonner la fixation de prix officiels et négocie mois par mois avec ses clients des tarifs proches de ceux du marché libre, plaçant Lagos de façon permanente en difficulté pour écouler son propre brut. Enfin, parce que le Nigéria a multiplié, depuis peu, de nouveaux types de contrats pour l'exportation de son brut, qui l'obligent à adapter régulièrement ses prix aux cours du marché.

Des prix qui suivent le marché

Les nouveaux contrats, dont l'un avec le Brésil, conclu en septembre 1984, et trois autres sont actuellement en négociation plus ou moins avancée avec des firmes françaises, autrichiennes et italiennes, lient les ventes de brut, à l'importation de produits divers, vitaux pour l'économie nigériane. Ce ne sont ni des contrats de troc ni de compensation classique puisqu'ils s'étalent sur une longue période (six mois à un an), et prévoient des échanges monétaires. Le total de ces quatre contrats s'élève à près de 2 milliards de dollars et représente l'équivalent d'environ 145 000 barils par jour de brut (1), soit 10 % de la production du Nigéria.

L'accord en passe d'être conclu avec les sociétés françaises SCOA et ELF Aquitaine, par exemple, recouvre en fait trois contrats commerciaux coordonnés. L'un prévoit la vente à ELF, au prix officiel, de différentes qualités de pétrole brut pendant un an. Le produit de ces ventes sera versé sur un compte jouant le rôle de séquestre. Le second contrat prévoit l'achat par le Nigéria d'une série de produits (pièces automobiles, produits chimiques, pharmaceutiques et agricoles, etc.) à la SCOA pendant la même durée pour un montant de 500 millions de dollars. Les paiements correspondant à ces importations seront débités au fur et à mesure du même compte bancaire. Enfin, un troisième contrat financier fixe les conditions de l'équilibre de ces échanges et de l'utilisation des soldes éventuels résultant de ces opérations.

La SCOA a accepté de régler pour partie la différence existant entre le prix officiel des bruts achetés par ELF et la valorisation de ces bruts après raffinage — qui dépend des cours des produits. Mais elle a fixé des limites à cette décote. Si celle-ci devient trop importante, l'écart entre les prix officiels et ceux du marché au jour le jour se creusant, des clauses précises permettent la rupture du contrat.

S'il veut préserver cet accord, le Nigéria est donc contraint d'adapter régulièrement ses tarifs officiels en fonction de l'évolution du marché au jour le jour. Or ces conventions sont le seul moyen pour Lagos d'assurer, sans aggraver son endettement extérieur, les importations régulières de produits dont le pays a besoin. Les pièces détachées vendues par la SCOA sont, par exemple, indispensables pour faire tourner les deux usines automobiles Peugeot, arrêtées pendant près d'un an, faute de pièces. Le Nigéria évite ainsi de passer sous les Fourches Caudines du FMI et de ses banquiers, qui le contraignent, dans les procédures normales, à régler en priorité sa dette. A l'inverse, ce type d'accord permet aux pays et aux entreprises fournisseurs de garantir leur flux d'importations sans consentir de nouveaux prêts à terme.

Il n'est donc pas étonnant que les propositions aient récemment afflué auprès du gouvernement nigérian pour conclure des accords de même type. Des firmes allemandes (Metallgesellschaft), américaines, bulgares, tchécoslovaques, roumaines, notamment, ont ainsi fait des offres, au grand dam des Britanniques, fournisseurs traditionnels du Nigéria, qui voient leurs marchés sur le point de leur échapper. Reste les banquiers, soucieux de recouvrer leurs créances, et surtout les autres membres de l'OPEP, qui supportent mal de voir le Nigéria s'éloigner ainsi de plus en plus de la discipline de l'organisation, alors que le marché, une fois de plus, faiblit. Soumises depuis une semaine à un contrôle de la société d'audit engagée par l'OPEP, pour vérifier la production de ses membres, les autorités nigérianes ont, semble-t-il, décidé de marquer une pause dans la signature de contrats de compensation. Le temps peut-être de décider d'une politique pétrolière plus claire.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes/an.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **R. J. Reynolds serait sur le point de racheter Mabisco Brands Corp.** — R. J. Reynolds (tabac, alimentation, 12,9 milliards de dollards de chiffre d'affaires) serait prêt, selon les milieux financiers américains, à racheter, pour 5 milliards de dollars, une autre grande société de l'alimentation, Mabisco Brands Corporation (6,25 milliards de dollars de chiffre d'affaires). La société Nabisco avait indiqué le 29 mai dans un communiqué qu'elle avait eu des *« discutions exploratoires »* avec R. J. Reynolds, mais que celles-ci n'avaient pas permis d'aboutir à une conclusion.

Cette fusion, si elle se réalise, serait la plus importante entre deux firmes industrielles, hors du secteur pétrolier, aux Etats-Unis. — *(AFP.)*

● **Différend CEE-Etats-Unis sur les exportations européennes de chaussures.** — La commission du commerce international des Etats-Unis a jugé le 22 mai que les importations de chaussures en provenance des pays de la CEE, en forte augmentation, causaient un préjudice aux producteurs américains. L'association des marchands de chaussures des Etats-Unis a demandé l'instauration de quotas limitant les ventes des pays tiers à un peu plus de la moitié du marché américain. La commission européenne a écrit le 29 mai au département du commerce américain, menaçant les Etats-Unis de plainte devant le GATT si Washington limite arbitrairement les ventes de chaussures européennes.

● **BP étend ses activités dans l'industrie chimique.** — La compagnie pétrolière britannique BP va procéder au rachat de deux entreprises chimiques, l'une américaine, Reichhold Chemicals, l'autre britannique, Mebon. Reichhold fabrique des revêtements en plastique pour câbles électriques. Cette affaire renforcera les activités déjà exercées par BP dans ce secteur. En revanche, avec son investissement dans Mebon, la compagnie pétrolière fera ses premiers pas dans l'industrie des peintures. Avec ces nouvelles acquisitions, le chiffre d'affaires de BP dans la chimie avoisinera 30 milliards de francs environ.

● **M. Krasucki demande à M. Fabius de ne pas faire évacuer Manufrance.** — M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a adressé une lettre à M. Laurent Fabius pour lui demander de ne pas faire exécuter la décision du tribunal de Saint-Etienne ordonnant l'évacuation de Manufrance. Le tribunal a, *en effet, ordonné le 29 mai* que les locaux de Manufrance occupés par une soixantaine de personnes depuis la mi-avril soient libérés *« sans délai »*.

● **Calor va supprimer trois cent quatre-vingt-douze emplois.** — La direction de Calor, filiale du groupe SEB, a annoncé, le 29 mai au comité d'entreprise, la suppression de trois cent quatre-vingt-douze emplois sur deux mille quatre cent soixante-deux, et la fermeture de son usine de Lyon-Montplaisir. Calor (660 millions de francs de chiffre d'affaires et 110 millions de francs de pertes en 1984) va créer des « départements de produits » et concentrer ses fabrications sur les usines de Pont-Evêque (Isère), de Saint-Priest, dans la banlieue de Lyon et de Villefranche-sur-Saône. La fabrication des rasoirs sera progressivement transférée de Dampierre (Jura) dans la région Rhône-Alpes, les quelque cent salariés de Dampierre étant repris en même temps que le site par Tefal, autre filiale de SEB.

Social

● **Des machines de l'usine SKF déménagées.** — La CGT a affirmé le 30 mai que *« le déménagement d'une partie des machines installées à l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) a commencé après l'intervention des forces de l'ordre »*, le 27 mai. M. Jean-Pierre Page, secrétaire général de l'union départementale CGT, a indiqué que *« trois camions escortés par la police avaient transféré des machines avec l'aide d'anciens travailleurs de l'entreprise »*.

Transports

● **TWA pourrait être rachetée par son personnel ou par Eastern Airlines.** — L'éventualité d'un rachat de TWA par son personnel ou par Eastern Airlines est actuellement à l'étude, a-t-on appris, le 30 mai, dans les milieux bien informés américains. Le conseil d'administration de TWA, a décidé, on le sait, de vendre la compagnie au plus offrant afin de faire pièce à une tentative de prise de contrôle émanant d'un groupe d'investisseurs dirigé par le financier new-yorkais M. Carl Icahn. Eastern Airlines, troisième transporteur aérien des Etats-Unis (avec un chiffre d'affaires en 1984 de 4,3 milliards de dollars), a fait savoir qu'il examinait *la possibilité* de racheter TWA dont les routes sont largement complémentaires des siennes. Mais sur la suggestion des pilotes de TWA, la direction étudie aussi la possibilité d'un rachat de la compagnie par son personnel. — *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

Réuni le 24 mai 1985 sous la présidence de Monsieur Georges Pebereau, le conseil d'administration, usant des pouvoirs qui lui ont été donnés par l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 1983, a décidé d'augmenter le capital social de la compagnie d'une somme de 47 353 100 F pour le porter de 142 059 000 F à 189 412 000 F, par émission de 473 531 actions de 100 F nominal à souscrire en numéraire, à raison de 1 action nouvelle pour 3 actions anciennes.

Le prix d'émission est fixé à 500 F.

Les actions nouvelles porteront jouissance du 1er juillet 1985.

Les souscriptions seront reçues du 10 juin au 11 juillet 1985 inclus aux guichets des banques suivantes : Société générale, Crédit commercial de France, Crédit lyonnais, Banque national de Paris, Banque Indosuez, Electro banque, ainsi que leurs succursales, agences et bureaux permanents en France.

∴

D'autre part, en remplacement de Monsieur Alain de Place, administrateur démissionnaire, le conseil a fait appel à Monsieur Jean-Jacques Piette.



IMMOFFICE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 10 mai 1985 sous la présidence de M. Jean-Michel Cornudet.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984 :

- le bénéfice d'exploitation est de 54 835 938,36 F contre 47 931 175,95 F l'an dernier ;

- en l'absence de profits exceptionnels découlant de rachats anticipés de contrats de crédit-bail, le bénéfice net est de 54 772 137,71 F.

L'assemblée a fixé le dividende net à 30 F par action en offrant aux actionnaires de recevoir ce dividende à leur choix :

- soit en numéraire à compter du 28 juin 1985 ;

- soit en actions s'ils en font la demande au plus tard le 14 juin 1985 auprès des établissements payeurs.

Cette option devra porter sur la totalité du dividende mis en distribution (30 F par action).

Le prix de l'action remise en paiement du dividende sera de 381,20 F, jouissance 1er janvier 1985.

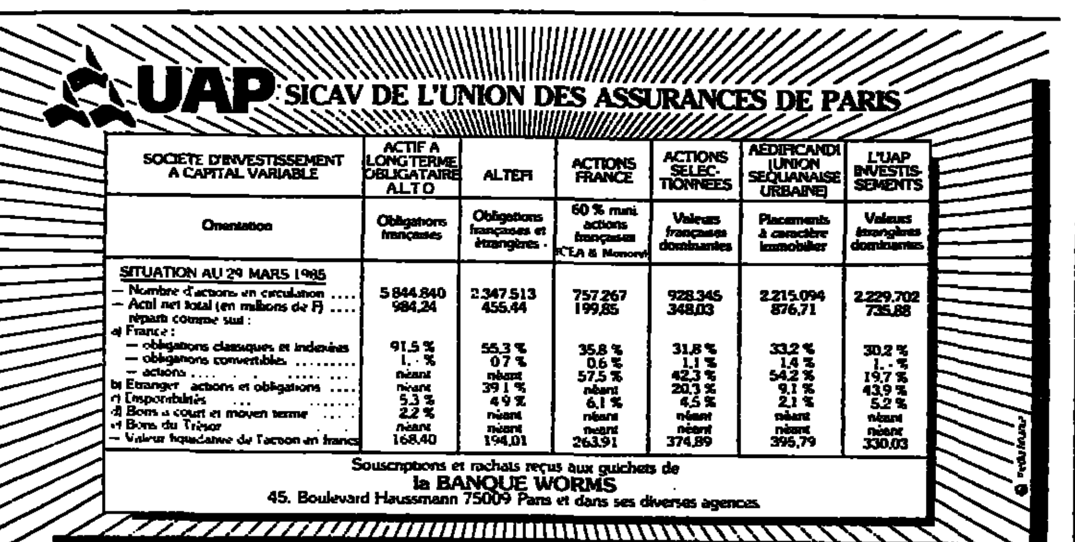
L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le même jour a autorisé le conseil d'administration à émettre des emprunts représentés par des obligations *convertibles ou à bons de souscription* d'actions pour un montant total maximum de 300 000 000 F.

Elle a d'autre part approuvé les modifications apportées aux statuts pour les adapter à l'évolution de la législation.

Au cours d'une réunion qui a suivi cette assemblée, le conseil d'administration a décidé l'émission d'un emprunt convertible de 150 000 000 F qui permettra de financer les nouveaux investissements dans le cadre de la réglementation concernant la régulation du crédit.

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration, réuni le 29 mai 1985, a arrêté les comptes et le bilan consolidés de l'exercice 1984 qui dégagent, pour la part revenant à la compagnie, un bénéfice net de 10 535 000 F contre 10 284 000 F en 1983.



UAP SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE ALTO	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE URBAINE)	L'UAP INVESTISSEMENTS
Orientation	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % mini actions françaises [illegible]	Valeurs françaises [illegible]	Placements à caractère [illegible]	Valeurs françaises [illegible]
SITUATION AU 29 MARS 1985						
— Nombre d'actions en circulation	5 844 840	2 347 513	757 267	928 345	2 215 094	2 229 702
— Actif net total (en millions de F)	984,24	456,44	199,85	348,03	876,71	738,88
— Répartition (en pourcentage)						
a) France :						
— obligations classiques et indexées	91,5 %	56,3 %	35,8 %	31,8 %	33,2 %	30,2 %
— obligations convertibles	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— actions	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
b) Etranger : actions et obligations	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
c) Disponibilités	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
d) Bons à court et moyen terme et disponibilités	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
e) Bons du Trésor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— Valeur liquidative de l'action en francs	168,40	194,01	263,91	374,89	395,79	330,03

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de la BANQUE WORMS

45, Boulevard Haussmann 75009 Paris et dans ses diverses agences.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LEBON

Les actionnaires de la Compagnie Lebon se sont réunis le 22 mai 1985 en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont pour statuer *sur* les comptes de l'exercice 1984.

Dans son rapport de gestion, le conseil indiquait que si l'exercice 1983 avait été exceptionnel pour de multiples raisons — introduction en Bourse de CDME, cumul sur un seul exercice du dividende de cette filiale et d'un acompte sur dividende et arbitrages importants sur le portefeuille de titres de placement pour acquérir une participation dans la Société des Forces motrices de Chancy Pougny — les résultats présentés pour 1984, qui doivent être considérés comme satisfaisants, sont plus en rapport avec une année normale d'exploitation.

Les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 40 964 765 F qui incorpore des plus- values nettes de cessions à long terme pour 24 956 952 F.

CDME a arrêté ses comptes le 30 septembre 1984, dégageant un bénéfice net de 31 665 558 F contre 30 964 000 F (dont 5 074 729 F provenant d'exercices antérieurs) pour 1983.

La Société des Forces motrices de Chancy Pougny dont la Compagnie Lebon détient 30 % du capital assuré, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 1984, une production de 207 494 000 kWh supérieure à la production standard mais néanmoins inférieure en raison de conditions climatiques défavorables à celle de l'exercice précédent (234 345 000 kWh) qui représentait le record absolu de l'usine. Le dividende mis en paiement le 27 décembre 1984 a été maintenu à 8 MFS.

Par ailleurs, il est apparu opportun à la Compagnie Lebon de céder une fraction de sa participation dans sa filiale Corosa dont elle conserve 25 %.

Siffan détient une participation de 50 % dans Stoflis chargée d'une mission d'ingénieur conseil pour la construction à l'étranger d'un réservoir souterrain destiné au stockage de butane.

Les exigences excessives du maître de l'ouvrage ont conduit celui-ci à ouvrir une procédure arbitrale en juillet 1984.

Bien que Stoflis conteste l'existence même d'un *préjudice*, la Compagnie Lebon qui avait garanti conjointement avec deux autres sociétés tierces l'exécution des engagements de Stoflis, a constitué dans ses comptes une provision complémentaire.

Le portefeuille de titres de placement comptabilisé pour 152 898 319 F au 31 décembre 1984 — contre 94 272 906 F au 31 décembre 1983 — recèle à cette date une plus-value potentielle d'environ 128,7 millions de francs.

M. Roger Paluel-Marmont a prononcé une allocution au cours de laquelle il a notamment déclaré :

« Les résultats d'un holding ne peuvent se mesurer par simple comparaison d'un exercice à l'autre. Ils sont en effet très différents selon qu'ils enregistrent — à côté des revenus courants provenant des participations, des loyers et du portefeuille — des opérations en capital auxquelles doit naturellment procéder tout holding actif pour améliorer la composition de son patrimoine et qui sont par nature très variables selon les années.

» L'exercice 1984 de la Compagnie Lebon m'apparaît aussi satisfaisant que l'exercice 1983 si l'on se souvient que ce dernier avait enregistré des opérations tout à fait exceptionnelles par leur nombre et leur importance.

» ... En 1984, nous avons cédé une partie de notre participation » dans Corosa qui est propriétaire d'un important immeuble de » bureaux à Rueil. Cet immeuble avait été construit par votre » compagnie en 1967 pour loger des filiales industrielles, vendues » en 1977. La Société Corosa n'avait d'intérêt que si son propriétaire était également l'utilisateur de l'immeuble ; c'est d'ailleurs avec ce dernier que la transaction a été effectuée.

» De 1979 à 1982, un important programme de rénovation » avait permis de moderniser l'immeuble de notre siège social : » 26, rue de Londres. L'immeuble contigu, 15, rue d'Athènes, qui » constitue un ensemble avec le précédent, n'avait pu être compris » dans cette opération car il était loué. Dès le départ du locataire » en novembre 1984, nous avons entrepris la rénovation complète » de cet immeuble dont les travaux sont en cours d'achèvement. » Une répartition des locaux permettant de meilleures conditions » de travail a été faite entre la Compagnie Lebon et sa filiale » CDME dont le siège social a été transféré 15, rue d'Athènes.

» L'ensemble immobilier du 26, rue de Londres — 15, rue » d'Athènes appartenant à votre compagnie sera donc dans quelques semaines entièrement rénové.

» ... Le conflit qui oppose Stoflis, filiale de Siffan, en tant » qu'ingénieur-conseil et la Compagnie Lebon en tant que caution, » à la société d'Etat israélienne Petros, maître d'ouvrage pour la » construction d'un réservoir souterrain de gaz de pétrole liquéfiés, est entré dans une phase nouvelle, puisque Petros a déposé » en juin dernier une requête d'arbitrage.

» Six années d'études techniques avec l'Institut israélien du » pétrole ont précédé les contrats signés en 1978 et 1979. Il s'agissait en fait de mettre en œuvre en commun, pour la première » fois sur une grande échelle, un procédé nouveau de stockage. » Les contrats comportaient donc tout naturellement des imprécisions notamment sur les résultats à obtenir. Tel est, sommairement résumé, l'origine du conflit. Le bien-fondé de la réclamation de Petros nous apparaît contestable et l'indemnisation » réclamée très excessive.

» ... CDME, dont les filiales arrêtent leurs comptes en février » et mars, clôturera en septembre prochain son exercice » 1984/1985 avec une augmentation de son chiffre d'affaires et » vraisemblablement de ses bénéfices.

» ... La Société des Forces motrices de Chancy Pougny a bénéficié pour les sept premiers mois de son exercice qui se termine » le 30 septembre, d'un hydraulicité favorable. Le niveau de la » production se situe au-dessus de la production standard et les » recettes sont supérieures à celles de la période comparable de » l'exercice précédent.

» Cette année encore, votre conseil a dû limiter l'augmentation du dividende pour tenir compte des recommandations gouvernementales. L'action de la compagnie cotait en moyenne » 334 F en 1982 et 736 F au début de 1984. Elle a dépassé 1 100 F » depuis quelques semaines avec un marché beaucoup plus large » depuis son admission au règlement mensuel le 23 mai 1984. La » Bourse apprécie plus justement qu'elle ne le faisait la qualité de » votre compagnie.

» ... Des investisseurs nous interrogent régulièrement sur la » valeur théorique de l'action Lebon. Vous savez ce qu'une estimation de cette nature comporte d'arbitraire et d'incertitudes. Des » études sérieuses ont été faites qui évaluent la valeur du patrimoine de votre compagnie autour de 1 100 000 000 de F soit » 1 450 F à 1 500 F par action. Le titre est donc coté en Bourse » avec une décote de l'ordre de 24 % ce qui est considéré comme » normal pour un holding. Au-delà du cours actuel, l'acquéreur » de notre action n'évalue plus ce qui existe mais porte un jugement optimiste sur les développements à venir. Le seul commentaire que je puisse ajouter, c'est que tous les collaborateurs de » votre compagnie feront ce qui est en leur pouvoir pour que ces » développements soient satisfaisants. ».

Après affectation de 24 956 952 F à la réserve spéciale de plus-values à long terme, le résultat disponible, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, s'élève à 37 891 392 F et à été affecté pour 14 840 000 F à la distribution du dividende de 20 F par action assorti d'un avoir fiscal de 10 F et pour 23 051 392 F au report à nouveau. Le dividende de 20 F par action représente, avec l'avoir fiscal de 10 F, une répartition globale de 30 F qui sera mise en paiement à compter du 3 juin 1985.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Bernard Clerc et de la Société de Placements internationaux (SPI) ainsi que les mandats de commissaire aux comptes, suppléant de M. A. de Grimoüard.

précision mécanique labinal

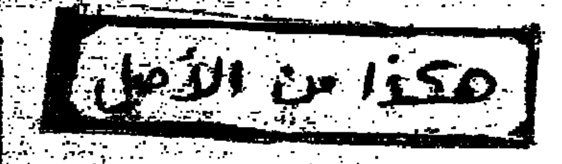
Le conseil d'administration de la société Précision mécanique Labinal s'est réuni le 28 mai 1985, sous la présidence de M. Jean-Louis Clier.

Pour contribuer au financement de ses investissements et poursuivre le développement de ses implantations tant en France qu'à l'étranger, il a été décidé que la société procéderait à une augmentation de capital par émission d'actions de numéraire, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes, au prix de 400 francs.

Il sera ainsi créé 323 876 actions nouvelles, pour une opération d'un montant global de 129,5 millions de francs, prime d'émission incluse.

La notice et l'avis aux actionnaires seront publiés au *Bulletin des annonces légales obligatoires*, après visa de la Commission des opérations de Bourse, le 3 juin 1985.

La période de souscription débutera le 10 juin pour se terminer le 10 juillet 1985.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 mai

Forte avance : + 1 %

Pour la seizième séance consécutive, la Bourse de Paris a encore effectué un bond en avant jeudi. En hausse de 0,7 % dès l'ouverture, les actions françaises ont porté à 1 % leur avance à l'approche de la clôture dans le sillage d'une série de titres hissés à leur plus haut niveau de l'année.

Dans cette catégorie figurent notamment DMC, Schneider, Merlin-Gérin, Chargeurs, Poliet, Crédit foncier immobilier, Lafarge-Coppée, SFIM, Moteurs Leroy-Somer, BIS, Nord-Est et CFAO ; autant d'actions qui s'adjugent 3 % à 6 % de hausse en moyenne. Une mention spéciale, par ailleurs, pour Elf-Aquitaine, en hausse de plus de 4 % à quelques heures de son assemblée générale.

A l'inverse, quelques actions perdent 2 % à 5 % parmi lesquelles St-Louis, Aussedat, Mines de Salsigne, Eurocom, Legrand et Berger. En repli mardi après l'annonce d'une révision en légère baisse de ses résultats financiers pour l'exercice clos le 31 août 1985, Sodexho a encore perdu 3 % au palais Brongniart.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 450 F à 94 500 F tandis que le napoléon cède 7 F, à 553 F chutant ainsi à son plus bas niveau depuis décembre 1979. A Londres, le métal fin s'est inscrit à 315 dollars contre 311,20 dollars la veille.

Introduite le 30 mai au second marché de la Bourse de Lyon, la société Stéphane Kélian a vu son action cotée 302 F (contre un prix d'offre de 210 F). A ce cours, 6 % des demandes formulées entre 302 F et 319 F ont été retenues. La société, qui mettait environ 42 800 titres sur le marché, a suscité 1,13 million de demandes.

Par ailleurs, la cotation des obligations 15,10 % mars 83 de 5 000 F du Crédit du Nord a été suspendue au marché officiel de la Bourse de Paris en raison d'un projet d'opération financière.

NEW-YORK

Copie conforme

La séance de jeudi à Wall Street a ressemblé à s'y méprendre à celle de la veille. La tendance a évolué de façon très irrégulière, mais avec un nombre de hausses toujours supérieur à celui des baisses.

L'indice des industrielles s'est retrouvé un moment assez en dessous de la barre des 1 300 points (1 293,91), puis très au-dessus (1 314,18). Finalement, il s'établissait à 1 305,77, en progression de 2,80 points d'un jour sur l'autre. Copie conforme pour le bilan de la journée. Sur 1 989 valeurs traitées, 769 ont monté, 714 se sont repliées et 506 n'ont pas varié.

Juste avant l'ouverture, le marché avait eu connaissance des derniers indicateurs-clés de l'économie pour le mois d'avril. L'indice principal a baissé de 0,2 %. C'est exactement ce que les spécialistes avaient prévu. Il y eut d'autant moins de réaction que le département du commerce avait publié simultanément l'indice révisé définitif pour le mois de mars. Celui-ci est en hausse (+ 0,1 %) et non plus en recul (– 0,2 %).

Bref, les opérateurs n'ont guère tenu compte de ces indications. De l'avis général, la Bourse a puisé ses forces dans sa propre résistance. Les analystes jugeaient, en effet, encourageant le maintien du Dow au-dessus de la barre des 1 300 points.

L'activité s'est accélérée, et 108,33 millions de titres ont changé de mains, contre 96,54 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 29 mai	Cours du 30 mai
Alcoa	32 7/8	32 1/2
A.T.T.	23 1/4	22 7/8
Boeing	64	64
Chase Manhattan Bank	58 1/2	58 1/2
Du Pont de Nemours	59 1/2	58 1/8
Eastman Kodak	43 3/8	44 1/8
Exxon	53 1/4	53 5/8
Ford	44 1/4	43 5/8
General Electric	60 1/2	60 1/2
General Foods	67 1/2	69
General Motors	72 1/8	71 3/4
Goodyear	29 5/8	29 5/8
I.B.M.	129 5/8	128
I.T.T.	32 1/2	32 1/4
Mobil Oil	30 3/8	30 5/8
Pfizer	48 5/8	49
Schlumberger	38 1/4	38 1/8
Texaco	38 1/8	38 1/4
U.A.L. Inc.	48	49 3/8
Union Carbide	39 3/4	39 1/2
U.S. Steel	28 1/2	28 5/8
Westinghouse	34 1/8	34 1/8
Xerox Corp.	49 1/2	49 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ELF-AQUITAINE. – Le groupe pétrolier prévoit, pour le premier semestre 1985, un bénéfice net consolidé de 3,2 milliards de francs, en retrait par rapport aux 4,5 milliards de bénéfices enregistrés l'année précédente pour la même période. S'exprimant, le 30 mai, devant l'assemblée générale des actionnaires, le président Michel Pecqueur a indiqué que l'année 1985 sera « *plus difficile que 1984* », tout en ajoutant que « *la situation du groupe reste bonne* ». Avec 6,4 milliards de francs de bénéfice consolidé l'année dernière, en hausse de 75 % sur 1983, le groupe ELF-Aquitaine occupe la première place de toutes les entreprises françaises en termes de résultats. Interrogé sur le sort de Technip, numéro un français de l'ingénierie, dont ELF détient 33 % du capital, M. Pecqueur a estimé que la solution aux problèmes financiers de Technip n'était plus « *qu'une question de jours* ».

INGENICO. – Cette société d'ingénierie électronique et d'informatique sera introduite, le 11 juin 1985, sur le second marché de la Bourse de Paris, à l'initiative de la Banque Paribas et de la charge d'agents de change Le Guay, Massonaud. Cette opération s'effectuera au prix d'offre de 300 F par action Ingenico.

STÉPHANE KELIAN. – Introduite, le 30 mai, sur le second marché de la Bourse de Lyon, le fabricant de chaussures pour femmes Stéphane Kelian a été cotée au cours de 302 F. A ce cours, 46 162 actions ont été servies, et les ordres d'achats libellés entre 302 et 319 F ont été satisfaits à concurrence de 6 % environ.

FIRESTONE-FRANCE. – La filiale française du groupe américain annonce, pour 1984, un bénéfice net de 19,25 millions de francs. Dans un communiqué, la société précise que ses installations tournent à pleine capacité. Le chiffre d'affaires s'élève à 1,17 milliard de francs (+ 16 %), et la marge brute à 66 millions de francs (+ 10 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	29 mai
Valeurs françaises	124,3
Valeurs étrangères	107,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 mai	30 mai
Indice général	230,2	232,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 31 mai .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 mai	31 mai
1 dollar (en yens)	251,63	251,78

BOURSE DE PARIS — Comptant — 30 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 70	1 989
5 %	47 02	1 630
3 % amort. 45-54	....	2 490
Emp. 7 % 1973	8310	..
Emp. 8,80 % 77	119 45	0 193
9,80 % 78/93	87 80	8 672
8,80 % 78/86	97 90	4 099
10,80 % 79/94	100 25	7 959
13,25 % 80/90	106	13 141
13,80 % 80/87	108 50	8 582
13,80 % 81/89	109 50	5 142
16,75 % 81/87	112 40	12 069
16,20 % 82/90	118 20	6 125
16 % juin 82	119	15 805
E.D.F. 7,8 % 61	....	5 361
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	0 072
Ch. France 3 %	142	..
CNB Bques janv. 82	103 10	4 927
CNB Paribas	103 76	4 927
CNB Suez	103 70	4 927
CNI janv. 82	103 14	4 927

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1850	1880
Calberson	336	340
C.D.M.E.	700	700
C. Equip. Elect.	306	304
C. Occid. Forestière	163 50	163
Dafsa	252	250
Dauphin O.T.A.	2000	2000
Elect. S. Dassault	880	870
Filipacchi	613	589
Guy Degrenne	730	715
Merlin Immobilier	340	339
Métallurg. Minière	265	260
M.M.B	420	429
Navale-Delmas	421	421
Om. Gest. Fin.	305	303
Petit Bateau	315	315 10
Petrofigaz	720	721
Pochet	1750	1720
Poron	315	316
S.C.G.P.M.	308	312
S.E.P.	462	480 d
Sofibus	232	231
Sovac	982	985

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	257	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	101	101
C.G.M.	....	....
Cochery	20	45 90 d
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	500	492
La Mure	61	....
Mic	201	....
Pronuptia	130 70	....
Ripolin	35	....
Rorento N.V.	128 50	128 90
S.P.R.	131	131
Thann et Mulhouse	102	97
Ulinex	355	358

SICAV 30/5

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/5	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	9 476	9 362	9	9 650
ECU	6 840	6 842	....	....
Allemagne (100 DM)	304 780	304 790	295	310
Belgique (100 F)	15 151	15 143	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 220	270 330	260	280
Danemark (100 krd)	84 790	84 710	80	88
Norvège (100 k)	106 200	106 030	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 907	11 965	11 600	12 350
Grèce (100 drachmes)	6 925	6 905	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 777	4 773	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 480	361 500	3 500	3 710
Suède (100 krs)	105 650	105 310	101	106
Autriche (100 sch)	43 380	43 370	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 391	5 387	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 385	5 350	5 200	5 850
Canada ($ can 1)	6 859	6 787	6 500	6 900
Japon (100 yens)	3 763	3 724	3 590	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/5
Or fin (kilo en barre)	94800	94500
Or fin (en lingot)	94950	94500
Pièce française (20 fr)	560	553
Pièce française (10 fr)	380	380
Pièce suisse (20 fr)	559	555
Pièce latine (20 fr)	550	545
Souverain	691	689
Pièce de 20 dollars	3990	4000
Pièce de 10 dollars	2110	2300
Pièce de 5 dollars	1405	1380
Pièce de 50 pesos	3525	3500
Pièce de 10 florins	568	574

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 31 mai 1985 a été tiré à 467 543 exemplaires

LE CONFLIT DU GOLFE

L'Irak enjoint à nouveau les compagnies aériennes de ne pas survoler l'Iran

Une brève alerte aérienne d'une dizaine de minutes a été déclenchée jeudi 30 mai à Téhéran, où la défense antiaérienne a tiré quelques minutes à la périphérie de la capitale. Il pourrait s'agir d'un raid irakien contre une ville proche de Téhéran, comme cela a été le cas mercredi soir à Karaj, à 40 kilomètres à l'ouest de Téhéran, qui a été bombardée.

Depuis mardi, les bombardements irakiens ont considérablement décru d'intensité, et plus aucune victime n'a été signalée à Téhéran. De même, l'Iran a limité ses opérations contre l'Irak à des pilonnages d'artillerie contre une douzaine de villes ou localités frontalières, notamment Bassorah, le grand port du Sud.

Cette apparente accalmie ne s'explique pas pour le moment. Elle ne correspond, semble-t-il, à aucun contact diplomatique ni à une quelconque action des institutions internationales. L'Irak a d'ailleurs renouvelé jeudi son avertissement aux compagnies aériennes internationales, enjoignant à leurs avions de ligne de ne pas survoler l'Iran.

« *La décision de l'Irak du 19 mars dernier de considérer comme zone d'exclusion l'espace aérien iranien est toujours en vigueur ; et les avions civils ne doivent pas desservir les aéroports d'Iran, et cela pour leur propre sécurité* », a rappelé, dans une interview à l'AFP, le ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif Jassem. Le ministre, qui a souligné la « *détermination de l'Irak à poursuivre le bombardement des installations vitales en Iran jusqu'à ce que ce pays accepte la paix* », a affirmé que l'aviation irakienne avait la « *maîtrise totale* » de l'espace aérien iranien.

Des sources maritimes indépendantes dans le Golfe ont, d'autre part, confirmé jeudi que l'aviation irakienne avait effectué dans la matinée un raid sur le terminal de l'île de Kharg, au nord-est du Golfe, par lequel transitent près de 90 % des exportations iraniennes de pétrole.

Ces sources n'ont pas été en mesure, toutefois, d'indiquer si les avions irakiens avaient atteint leurs objectifs ou si les installations du terminal iranien avaient été endommagées.

Selon Bagdad, les pilotes des chasseurs irakiens auraient constaté que des installations pétrolières du terminal étaient en feu et qu'un nuage de fumée recouvrait l'île aussitôt après leur raid, qui a eu lieu à 10 h 30 locales (6 h 30 GMT).

C'est la première fois depuis plusieurs mois que l'Irak annonce un raid sur le terminal même, qui, souligne le communiqué, est protégé par un impressionnant dispositif de défense antiaérienne. – *(AFP.)*

A Beyrouth

LES CHIITES PROCLAMENT UN CESSEZ-LE-FEU UNILATÉRAL

Beyrouth *(AP.)*. – La milice chiite Amal a proclamé, vendredi 31 mai, un cessez-le-feu unilatéral dans les combats qui l'opposent aux fedayins palestiniens, alors que tout laisse supposer que l'armée syrienne s'apprête à intervenir à Beyrouth pour mettre un terme à la « *guerre des camps* ».

Dans un communiqué, le mouvement Amal a annoncé que ses combattants ont reçu l'ordre de cesser le feu en milieu de matinée, vendredi, à Sabra, Chatila et Borj-el-Barajneh. Selon les radios locales, quelques tirs sporadiques se poursuivaient toutefois à Chatila et Borj-el-Barajneh.

Un responsable palestinien du camp de Chatila a reconnu que tout contact avait été rompu depuis jeudi soir avec les défenseurs du camp de Sabra ; la milice chiite a, pour sa part, affirmé que ses hommes ont écrasé les derniers bastions des Palestiniens dans le camp et s'employaient à nettoyer les « *dernières poches de résistance éparses* ».

M. FRANÇOIS LÉOTARD invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 2 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député UDF du Var, maire de Fréjus, qui vient de terminer une campagne de meetings électoraux à travers la France, répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Boyer, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Proche de Brejnev et de Tchernenko

UN VICE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT EST MIS A LA RETRAITE

M. Ivan Bodioul, vice-président du conseil des ministres chargé du commerce intérieur et des services depuis 1980, a été « *libéré de ses fonctions et admis à faire valoir ses droits à la retraite pour raisons de santé* », annonce ce vendredi 31 mai la *Pravda*. L'absence des traditionnels « remerciements du bureau politique pour services rendus » ainsi que l'âge relativement peu élevé de M. Bodioul (soixante-sept ans, alors que le chef du gouvernement par exemple, M. Tikhonov, a quatre-vingts ans) donne l'impression qu'il s'agit d'un limogeage en douceur.

Or M. Bodioul fait partie du « clan moldave », un groupe que Brejnev avait fréquenté lorsqu'il a dirigé cette République entre 1950 et 1952, et dans lequel il avait recruté nombre de ses partisans, notamment Constantin Tchernenko. M. Bodioul, moldave lui-même, a été premier secrétaire de cette République de 1961 à 1980.

D'autre part, un bulletin officiel soviétique a signalé récemment qu'une autre personnalité proche du groupe « Brejnev-Tchernenko », M. Victor Pribytkov, qui fut l'un des assistants personnels du prédécesseur de M. Gorbatchev au secrétariat général et avait été élu, à ce titre, député du Soviet suprême en 1984, a dû quitter ses fonctions au comité central dès la mort de son « patron » en mars dernier. Il a néanmoins reçu une autre affectation, puisqu'il a été nommé chef adjoint du Glavlit, l'institution qui, sous le nom officiel de « *direction pour la protection du secret d'Etat dans la presse* », assure la censure de toutes les publications en URSS...

Sur le vif

Masculin/féminin

Il se casse la gueule dans l'escalier. Elle se précipite, inquiète, attendrie : Tu t'es pas fait mal, mon pauvre chéri ? Montre voir. Elle se casse la gueule dans l'escalier. Il arrive en traînant les pieds, bourru, agacé : Tu pouvais pas faire attention, non ?

Elle est en train de réparer une prise de courant. Elle a besoin d'un tournevis. Et elle *lui* dit : Sois mignon, va me le chercher. Il doit être près du truc, là... Tu sais, le truc qui sert à machiner... Sur la planche, en haut... Derrière le... Une femme comprendrait immédiatement. Un homme, non. Lui, avant de partir en expédition, il exige un plan détaillé, une carte d'état-major, une description des lieux et l'inventaire de tous les objets qui s'y trouvent. Résultat : elle a plus vite fait d'y aller elle-même.

Autre cas de figure. Elle : Tu m'aimes ? Oui, tu le sais bien, pourquoi tu me le demandes ? Elle : Pour que tu me le dises. Lui : Je te l'ai déjà dit. Elle : Quand tu me l'as dit ? Lui : J'sais pas, moi. Comment veux-tu que je me souvienne ? Elle : Eh bien ! moi, je m'en souviens très bien. C'était l'an dernier sur la plage, à Trouville. Tu sortais de l'eau. Tu ne voulais pas marcher pieds nus sur les galets et je te l'ai arraché au chantage : pas de déclaration, pas de Pataugas. Lui : Ben, bon, je te l'ai dit, tu vois bien. Alors, arrête de me bassiner.

Tout ça pour vous signaler que l'usage de la parole dans les couples, la difficulté de communiquer, vient de faire l'objet aux Etats-Unis d'une énorme enquête, suivie d'un épais et savant rapport paru en librairie, d'où il ressort que neuf fois sur dix les nanas souhaiteraient que les mecs leur parlent au féminin. Et inversement. Faute de quoi eux ont l'impression qu'elles sont toujours sur leur dos, et elles ont le sentiment qu'ils leur glissent entre les doigts. Bref, entre hétéro, on se méprend ; entre homo, on se comprend. Conclusion implicite et involontaire : avant de vous engagez dans un amour mixte, munissez-vous d'un guide, d'un mode d'emploi et d'un dictionnaire.

CLAUDE SARRAUTE.

IMPLIQUÉ DANS UNE AFFAIRE DE DROGUE

M. Giorgio Strehler est placé en résidence surveillée

De notre correspondant

Rome. – M. Giorgio Strehler, directeur du Piccolo Teatro de Milan et ex-député européen, a été impliqué par la justice italienne dans une affaire de détention de drogue. Il n'a pas été emprisonné mais il est placé en résidence surveillée à son domicile, annonce, vendredi 31 mai, la presse italienne. La magistrature de Bergame, chargée de l'instruction de cette affaire, avait tenu à maintenir le plus grand secret. Mais jeudi, un quotidien de Milan a publié l'information.

M. Strehler affirme être étranger à cette affaire : la police n'a d'ailleurs trouvé aucune trace de drogue dans son appartement, qui a été perquisitionné de fond en comble. L'enquête du juge d'instruction de Bergame a commencé à la suite des déclarations de petits trafiquants qui auraient permis de découvrir un réseau de diffusion de cocaïne. Une vingtaine de personnes ont été arrêtées.

Mardi dernier, après la perquisition, M. Strehler a été interrogé dans la soirée par le juge d'instruction. Celui-ci l'a formellement accusé de détention de stupéfiants. C'est en raison de l'âge (soixante-quatre ans) et de l'état de santé du metteur en scène que le juge n'a pas procédé à son arrestation, lui accordant la résidence surveillée.

M. Strehler, dans un communiqué rendu public jeudi, affirme être innocent et demande d'être déchargé de toute activité à caractère public tant que la vérité n'aura pas été établie. – Ph.P.

● *Prochaine reprise des négociations entre le Pakistan et l'Afghanistan à Genève*. – Le Pakistan et l'Afghanistan sont tombés d'accord pour négocier une nouvelle fois à Genève par l'intermédiaire des Nations unies, les 19 et 20 juin prochain, a annoncé, vendredi 31 mai, à Islamabad, M. Diego Cordovez, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afghanistan.

Au « Monde »

LA SOCIÉTÉ DES CADRES APPROUVE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

La société des cadres du *Monde* a approuvé, jeudi 30 mai, le projet d'augmentation du capital de la SARL *le Monde* présenté par la direction. Sur 237 parts exprimées, 153 se sont prononcées pour (64,5 %), 68 contre (28,7 %) ; il y a eu 11 bulletins blancs (4,6 %) et 5 nuls (2,1 %).

∴

La société a élu un nouveau conseil d'administration. Président : Alain Benoit (publicité), vice-présidente : Nicole Fontaine (rédaction) ; Serge Caby (publicité), Jacques Pintado (publicité), Philippe Boussange (services généraux).

[Né le 4 août 1944 à Alès (Gard), Alain Benoit est licencié en droit et diplômé de l'université américaine de Tulane. Il a été conseiller en droit des sociétés et en fiscalité, puis a travaillé auprès d'un groupe pétrolier américain. Il est entré au *Monde* en avril 1983, au secteur de la publicité internationale.]

LE TRAITEMENT DU SIDA

L'Institut Pasteur et Poulenc-Santé s'accordent pour produire du HPA 23

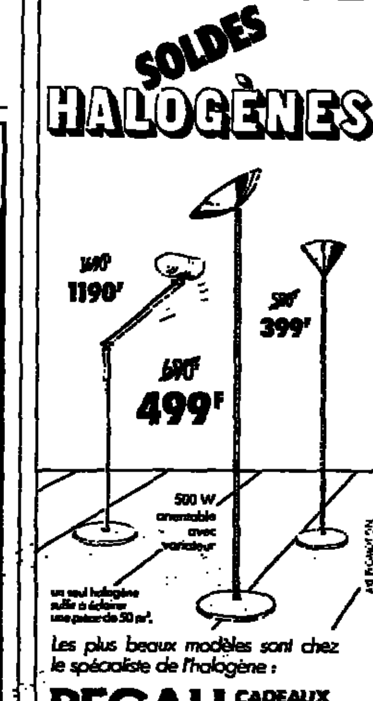
Un accord portant sur la recherche, le développement et la production de HPA 23 a été signé la semaine dernière par l'Institut Pasteur Fondation et Poulenc-Santé. Le HPA 23 (hétéropolyanion 23) est ce médicament antirétrovirus découvert en 1972 par plusieurs chercheurs français (1) et qui, d'après des résultats préliminaires, pourrait avoir une certaine efficacité dans le traitement du Sida. Actuellement, soixante-dix malades atteints de SIDA sont traités par ce médicament selon un protocole bien défini.

« *On observe effectivement une inhibition transitoire de l'activité du virus* », confirme Jean-Claude Chermann (Institut Pasteur). « *Mais ce médicament entraîne également des effets secondaires cytotoxiques, en particulier au niveau de certaines cellules du sang.* » D'autre part, une dizaine de patients de nationalité américaine sont actuellement traités en France par le HPA 23.

Cet accord va permettre, d'une part de poursuivre à une plus grande échelle les essais thérapeutiques, d'autre part, dans le cas où l'efficacité du produit serait démontrée, d'en assurer la production de manière industrielle.

(1) J.-C. Chermann (Institut Pasteur), Claude Jasmin (Hôpital Paul-Brousse, Villejuif), A. Tézé et G. Hervé (laboratoire de physico-chimie inorganique, Université Pierre-et-Marie-Curie).









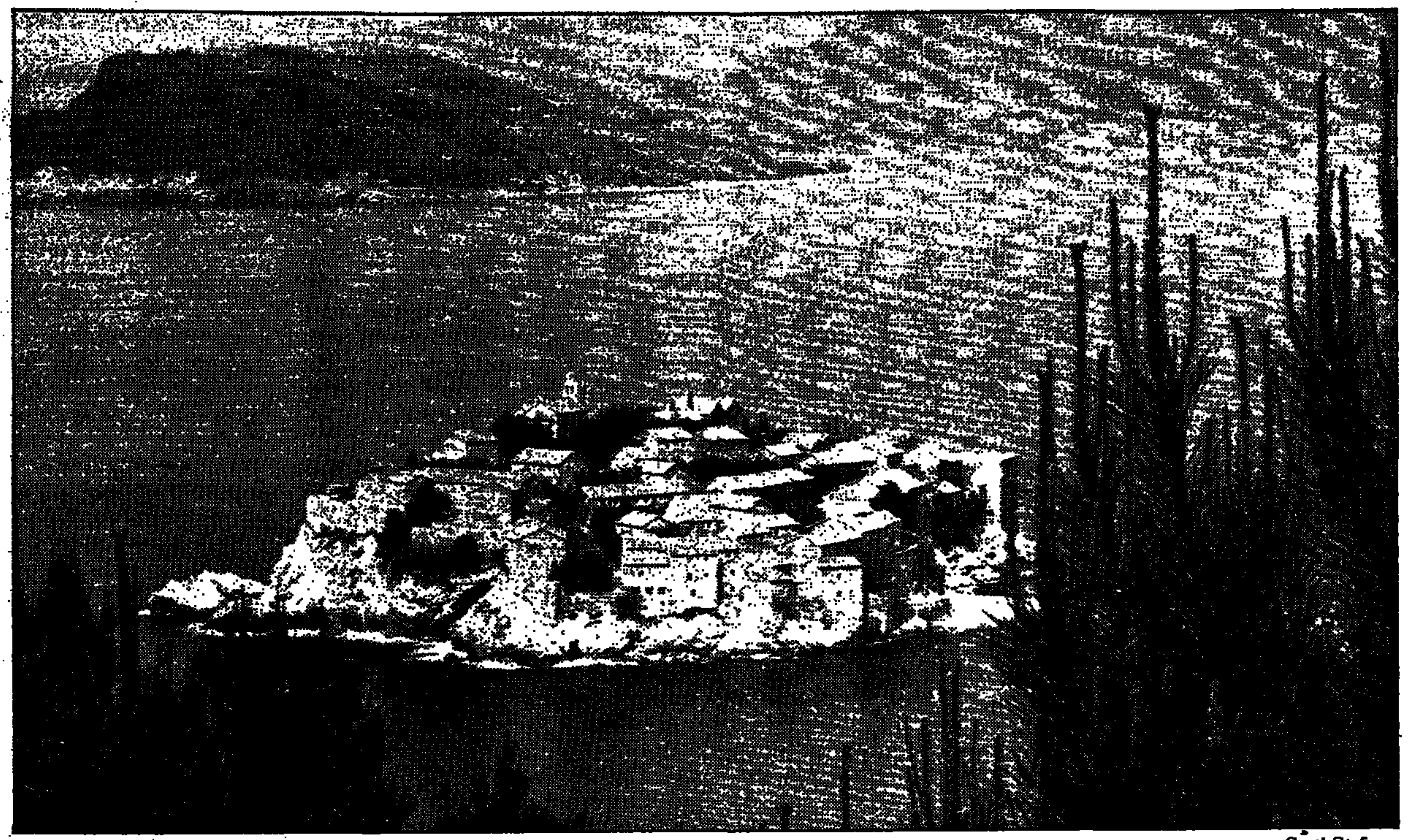




A B C D F G H

هكذا من الأصل

مكبرا من الأصل



Sveti-Stefan.

Couleur yougoslave

La vérité sur le Monténégro.

QU'ILS soient vénitiens ou turcs, les envahisseurs de l'ancienne Dioclée en furent d'accord : ces montagnes qui tombent à pic dans la mer méritent bien leur nom de Tcherna Gora (la montagne noire, en serbo-croate). Ils l'appelèrent donc, selon les cas, Monténégro (en italien) ou Kara Dag (en turc). Seuls les Français des armées napoléoniennes, conduits par le maréchal Marmont, éphémère duc de Raguse, n'eurent pas le temps de rebaptiser le pays Montagne Noire.

Mais pourquoi diable ce surnom à un pays qui, au premier abord, n'offre que plages de sable rose, rochers blanchis par les âges et vertes frondaisons ? Chacun y va de son explication. La plus simple, la plus terre à terre, voudrait que le relief tourmenté du Monténégro soit presque partout couvert de forêts sombres : pins noirs d'Autriche en moyenne montagne, épicéas et sapins en altitude. Ce serait un peu notre ligne bleue des Vosges, révisée en noir, par contraste avec une mer d'émeraude et un ciel d'azur (au moins sur la côte).

Sauvage et enchanteur

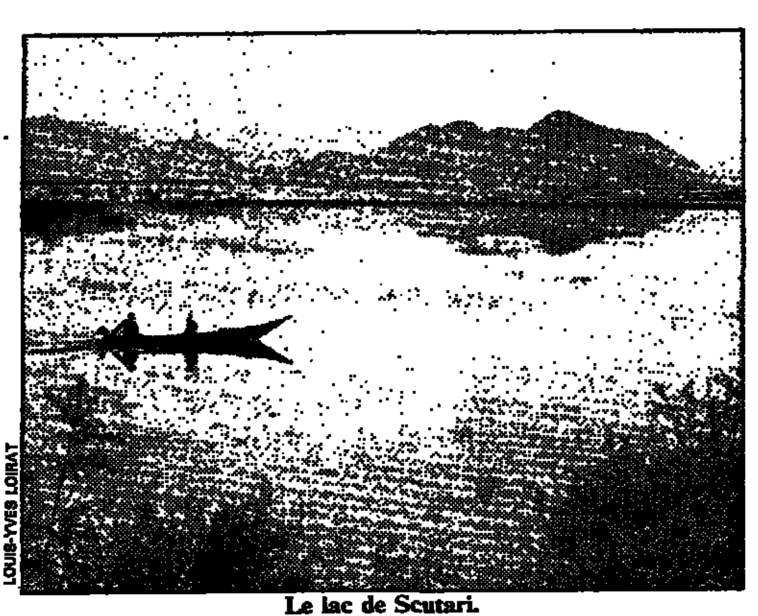
Les autres explications sont politiques. Les Monténégrins, que la tradition et les cartes postales présentent comme de « farouches montagnards », auraient infligé aux armées du Sultan de si terribles leçons au cours des siècles que, pour les Turcs, ce petit pays rebelle serait devenu une montagne « noire », de la couleur du deuil. Une version orientale de l'épopée d'Astérix, où le coq gaulois serait remplacé par l'aigle des montagnes, tout aussi indomptable. Le Monténégro aurait ainsi laissé une tache noire sur le manteau immaculé de l'empire ottoman. La troisième explication, enfin, servie par la Yougoslavie socialiste, suggère que la plus petite des républiques de la fédération n'avait jamais connu, autrefois, qu'une misère noire, d'où son nom.

En fait, les trois interprétations s'additionnent. Pour des cavaliers venus par la montagne, à travers gorges sauvages et défilés vertigineux, ce pays ne pouvait pas ne pas paraître inquiétant. Quant aux envahisseurs venus par mer, la chaîne des Alpes dinariques formait une barrière si formidable, à l'aplomb même de leurs ancrages, qu'ils renonçaient à en pénétrer les profondeurs. La montagne, pleine de dangers, gardait son mystère.

Les envahisseurs d'aujourd'hui, reçus à bras ouvert par Montenegroturist, ont conservé ces vieux *réflexes* à l'égard de la montagne. La plupart déboulent, un beau jour, sur un littoral à la fois sauvage et enchanteur, qu'ils auront bien du mal à quitter si le soleil darde à plein. Tout est fait, sur la côte, pour fixer les corps avides de bronzette. Hôtels de tout calibre, bungalows, villas : chaque plage, chaque crique rocheuse attend son hôte pour ne plus le laisser partir. Les délices de Capoue, sur la côte monténégrine, s'appellent mer de cristal, senteurs de Provence, oliviers, orangers et, surtout, cet exquis mélange de chaleur méditerranéenne et d'exubérance végétale qu'on ne retrouve guère qu'à Corfou, Capri et dans quelques séjours bénis des dieux, comme la Chalcidique grecque.

Si l'on ajoute les plages – de sable ou de gravier, mais d'un gravier radioactif, souverain, paraît-il, contre les rhumatismes ! – et aussi, pourquoi pas, le vin de Vranac, mis en bouteille à deux pas de là, on comprend la paresse des touristes à décoller du rivage. A Sveti-Stefan (Saint-Etienne), véritable petit Mont-Saint-Michel de l'Adriatique, on a même évacué les derniers pêcheurs pour réserver l'île aux estivants. Depuis 1960, le village, entièrement restauré, est devenu une « île-hôtel » pour touristes argentés : l'appartement tout confort, taillé dans l'humble maison de pêcheur, revient tout de même à 50 ou 60 dollars la nuit, selon la saison ! Saison chaude, bien entendu, car l'île est fermée d'octobre à avril, faute de résidents permanents.

Mais, entre la frontière albanaise et Dubrovnik, la cité reine de Bosnie-Herzégovine, le petit Monténégro ne manque pas de sites plus accessibles au touriste moyen. Le littoral est un étroit jardin au pied du massif karstique, où chacun peut trouver plage à son goût. Et même flâner dans les petites cités vénitiennes qui, jusqu'en 1979, avaient été parfaitement conservées. Las ! Le tremblement de terre du 15 avril a semé la désolation dans les précieux écrins de pierre que furent Budva ou Kotor. La vieille ville de Budva n'est, aujourd'hui, qu'un chantier interdit au public. Du haut du promontoire qui domine la baie, superbe, on n'aperçoit que des toitures mouvantes, à demi effondrées, d'où émerge un clocher qu'on croit intact. Mais l'ensemble a été tellement secoué que les façades des églises, en bonne pierre blanche, sont parcourues de crevasses. C'est sans doute cela aussi, la « montagne noire »...



LOUIS-YVES LOIRAT

Le lac de Scutari.

Le canyon de la Tara

Ce 15 avril 1979 est aussi à marquer d'une pierre noire pour Kotor, la ville fortifiée, nichée au fond d'un golfe qui, s'il n'était méditerranéen, serait appelé fjord. L'ancienne place forte, dont la muraille, haute de vingt mètres et large de dix, escalade la montagne avec la souplesse du serpent, avait résisté à tous les assauts des Turcs. Le séisme, lui, a eu raison d'elle. Les trois mille habitants de la vieille ville ont dû plier bagage, abandonnant le cœur d'une cité où se dresse encore, miraculeusement intacte, la fameuse cathédrale Saint-Tryphon, la plus ancienne de Yougoslavie (douzième siècle). Les immeubles béants, six ans après, sont dans un état plus piteux qu'au lendemain de la secousse. Les travaux de restauration, aidés financièrement par l'UNESCO, qui a inscrit Kotor au patrimoine mondial, n'en sont qu'à leurs débuts.

Pour connaître la vérité du Monténégro, il faut donc s'arracher du littoral et franchir une bonne fois la barrière rocheuse du bord de mer. Et là, première surprise, on retombe sur un fjord, mais d'eau douce, cette fois. Encombré de nénuphars et de roseaux, grouillant d'oiseaux aquatiques, le fjord débouche sur un immense lac : Scutari, que les Monténégrins appellent Skadar. Ils affirment que c'est la plus grande réserve d'oiseaux d'Europe. Ce lac étrange, cerné de montagnes aux fines découpures, tel un paysage chinois, regorge en tout cas de poissons. Les grenouilles y coassent joyeusement. Des cars déposent sur ses bords des cohortes de *bird watchers* anglais, qui, jumelles vissées à l'œil, traquent le pélican et le petit cormoran.

En remontant le fleuve qui l'approvisionne, la Moratcha, on pénètre dans des gorges sauvages qui, à elles seules, justifient le nom du pays. Un monastère orthodoxe en garde l'entrée nord, par où l'on entre dans le massif des Alpes dinariques. Finies alors les senteurs de Provence et la mer bleue. Le Durmitor (2 523 m) dresse sa muraille rocheuse sur une mer de pierraille et des moutonnements de sapins. Les lacs y sont noirs. De ce massif sauvage, devenu parc national et, depuis 1977, érigé par l'UNESCO en réserve mondiale de la biosphère, dévalent d'impétueux torrents. Qu'ils fassent route vers l'Adriatique ou la mer Noire, ces torrents se sont taillé dans le karst de somptueux canyons, dont le plus beau et le plus long (120 km) est celui de la Tara. Ce lointain affluent du Danube roule ses flots vert émeraude au fond de gorges profondes parfois de 1 300 mètres ! On comprend l'envie des aménageurs d'en faire un immense réservoir pour produire de l'électricité pas chère. En 1984, c'était fait. Les républiques de Serbie, de Bosnie-Herzégovine et du Monténégro avaient fini par conclure un accord pour barrer la Tara ! Levée de boucliers dans tous les milieux, et pas seulement écologistes. « *Vous ne trouverez personne en faveur de ce projet, sauf peut-être un ministre ! Tous les patriotes sont contre* », explique un vieil universitaire membre de l'Académie des sciences. « *Je n'arrivais plus à fermer l'œil* », confie le directeur du parc national de Durmitor, M. Milenko Stiepovitch. Mais comment détruire un site inscrit au patrimoine mondial, « *le plus beau canyon du monde après celui du Colorado* » ? Les descentes de la Tara en radeau ne sont-elles pas le « clou » d'une visite au parc du Durmitor, sinon de tout le Monténégro ? Pétitions, campagnes de presse, protestations diverses, ont eu raison du projet, semble-t-il. Son abandon officiel est imminent, dit-on. On respire. Mais il faut ouvrir l'œil. La montagne noire en a tant vu.

ROGER CANS.

(Lire page VI la Yougoslavie met le cap sur la plaisance.)

LIRE

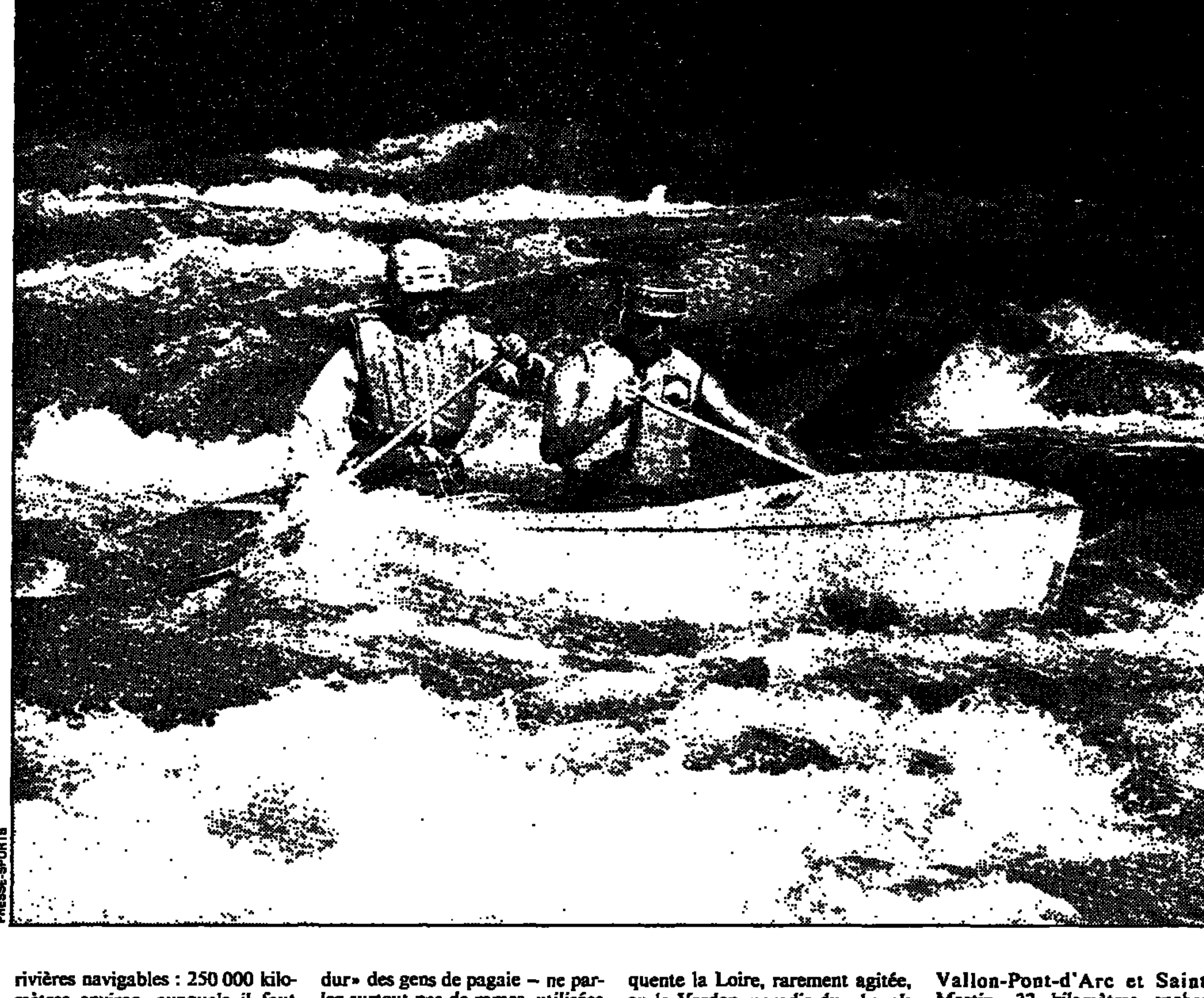
Supplément au numéro 12546. Ne peut être vendu séparément. Samedi 1er juin 1985.

De canoë en kayak

250 000 kilomètres de rivières navigables.

LES 25, 26 et 27 mai, cinq cents embarcations environ ont suivi le fil de la Loue, rivière de Franche-Comté, à l'occasion du dixième rallye-promenade, apprécié des étrangers, puisque aussi bien des Suisses (la frontière est toute proche), des Belges et des Allemands ont planté à plus de deux cents leurs pagaies dans l'eau (1).

Vingt-cinq kilomètres de descente, de Mouthier à Cléron, en passant par quatre villages et la ville d'Ornans, patrie de Gustave Courbet, où le bateau est, pour la plupart de ces navigateurs de la Pentecôte, un simple prétexte à découverte de paysages parfaitement représentatifs du Doubs. Le rallye de la Loue est à tous, à l'image même d'une activité nautique aussi vieille que le monde. Il symbolise, comme d'autres manifestations à l'esprit identique, l'évolution du canoë-kayak vers un sport à la carte. Durant le week-end, les sportifs pourront jouer avec les rapides de la partie supérieure de la rivière et « s'éclater » dans les gorges, avant de rejoindre des eaux plus paisibles où les moins téméraires et les contemplatifs viennent prendre leur compte de verdure.


PRESSE-SPORTS

A l'image du ski de fond

Le canoë-kayak offre, sous cette forme, la version estivale des grand-messes du ski de fond populaire, où se retrouvent également des pratiquants aux aspirations les plus diverses. Une différence cependant : ici, on évite toute confrontation avec le chronomètre. Le plaisir est prioritaire et, pour lui donner un prolongement hors de l'eau, les animations se succèdent dans les villages traversés. Le succès du rallye s'est d'ailleurs confirmé le jour où les associations locales sont intervenues dans le projet initial de Michel Chapuis, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964 et champion du monde de descente en rivière sportive en 1969.

« *Il s'agissait*, dit-il, *dans un premier temps de créer un lien entre les clubs sportifs. Puis, lorsque les associations de la zone traversée nous ont rejoints, le rallye est devenu une vraie fête dont l'existence a fait avancer, parmi d'autres éléments, la réflexion sur la prise en compte du canoë-kayak dans un schéma de développement touristique régional, à l'instar du ski de fond dans le haut Doubs. Il existe donc des convergences, dont l'une est la politique de la Fédération française de canoë-kayak, lancée il y a cinq ans environ, en matière d'animations d'été. L'union de ces volontés a abouti par exemple à la création de trois bases en Franche-Comté, qui assurent l'accueil et l'animation en termes de séjours : Morteau, dans le Doubs, Champagnole, dans le Jura, et Villersexel, en Haute-Saône.* »

Ce dynamisme « doubiste » n'est pas unique en France. Il se manifeste également à Embrun, dans les Hautes-Alpes, où a débuté le phénomène des animations d'été. Dans d'autres régions encore, car la France est riche en rivières navigables : 250 000 kilomètres environ, auxquels il faut adjoindre ceux des côtes maritimes, où se propagent avec un bel entrain le kayak de mer et le kayak de vagues, qui n'est pas sans analogies avec le surf. Une autre nouvelle forme de pratique : le kayak-polo, jeu de balle collectif, disputé même en piscine sur des embarcations de dimensions très réduites permettant des évolutions sur des rayons très faibles.

Ces dérivés intéressent pour l'heure une minorité. Le « noyau dur » des gens de pagaie – ne parlez surtout pas de rames, utilisées par les « frères ennemis » de l'aviron – épanche sa soif d'aventures fortes ou paisibles dans les réserves entamées sans trop de mal encore pour les barrages et les micro-centrales aussi bien dans les Pyrénées, le Massif central, le Jura, le Morvan, les Vosges et le Massif armoricain.

D'aussi larges territoires induisent des profils divers qui donnent mille visages différents au canoë-kayak. La gamme monte de plusieurs tons selon que l'on fréquente la Loire, rarement agitée, ou le Verdon, paradis du « kayak extrême » avec son célèbre canyon, version française du Colorado en amont de Moustiers-Sainte-Marie, où l'on aura plaisir à rencontrer Roger Verdegen, son protecteur-leader, sollicité pour assurer les scènes aquatiques agitées du film *les Spécialistes*.

Entre les deux, comment oublier « *La Mecque* » ! On fait référence bien sûr à l'Ardèche, à éviter certains jours d'affluence, mais qui offre notamment, entre Vallon-Pont-d'Arc et Saint-Martin, 32 kilomètres enchanteurs. C'est d'ici qu'est parti le souci de « *monter* » des produits touristiques spécifiques au canoë-kayak, concurrencés aujourd'hui par le *rafting* là où les eaux sont les plus vives.

En tout cas, une règle élémentaire de sécurité consiste à prendre connaissance du niveau technique des rivières ou, plus exactement, de leurs différents tronçons, classés par ordre de difficultés de 1 à 6. La traversée de Paris sur la Seine relève du 1 ou 2, car les obstacles sont inexistants et le courant faible. Pour le niveau 3, interviennent débit et vitesse du courant qui augmentent, ainsi que l'encombrement du lit. Les mêmes éléments, en se multipliant, déterminent les niveaux 4 et 5. La classe 6 recouvre les limites du franchissable, dont les « casse-cou » affectionnent le dépassement.

Ils atteignent là la forme la plus achevée d'une évolution née dans les années 70 et qui a modifié l'image de l'activité vers le loisir sportif. Grâce aux nouveaux matériaux rendant les embarcations infiniment plus solides, à cause du désir de jouissance de plus en plus active de la nature, la recherche de sensations nouvelles a éclipsé lentement la notion de randonnée nautique. Mais elle revient aujourd'hui en force à l'ordre du jour, en raison notamment de la prise en compte du canoë-kayak par les organismes départementaux et régionaux de tourisme en tant que moyen de découverte à partir de la rivière. C'est le cas pour la vallée de la Loue, ou celle de l'Orb, dans le haut Languedoc, parmi de nombreux exemples.

En somme, le canoë-kayak n'oublie pas son passé, rappelé par Patrice De Ravel, responsable national du plein air à la FFCK : « *Dès 1870, les premiers utilisateurs d'une embarcation mue à la pagaie professaient leur foi : connaître et faire connaître fleuves et rivières. La technique de la pagaie n'était pas pour eux une finalité. Leur joie se réalisait dans les longs itinéraires, l'exploration des sites inaccessibles de la terre ferme, la rencontre avec les populations riveraines.*

» *Jusqu'aux années 20, le développement de la croisière nautique, sous l'impulsion du Canoë Club de France, créé en 1904, se mesura à l'allongement du répertoire des rivières canotables recensées au gré des lignes de chemin de fer, le train étant alors le seul moyen de transport des embarcations.*

« *La randonnée nautique connut ses plus belles heures entre 1920 et 1960, malgré une joute déontologique qui opposa longtemps les partisans de la haute rivière et ceux de la croisière plus calme. Il faut savoir en effet que l'apparition du camping, conjuguée à l'affinement de la technique de la pagaie, favorisa durant toute cette période l'exploration des parties supérieures des cours d'eau. Et cette séparation de corps fut achevée avec la mise au point du kayak de sport, plus maniable, mais impropre au transport de tout bagage.* »

Demeure, selon ses propres termes, « *l'amour commun de l'eau qui vit* ». Il explique la vitalité de quatre cent mille pratiquants environ, qui trouvent à peu près partout rivière à leur goût.

LLIBERT TARRAGO.

(1) Renseignements : Comité départemental de canoë-kayak du Doubs, 3, rue de l'Epitaphe, 25000 Besançon – Tél. : (81) 50-57-52 (après 17 heures), ou Association départementale du tourisme du Doubs, Hôtel du département, 25035 Besançon Cedex – Tél. : (81) 81-80-80.

Points d'eau

Fédération française de canoë-kayak : 17, route de Vienne, 69007 Lyon. Tél. : (7) 861-28-06. Son service documentation publie une série de *guides des rivières de France*, une carte de France des *rivières et des canaux navigables en canoë-kayak* et un guide annuel *Vacances en canoë-kayak*. Elle rassemble un peu plus de vingt-cinq mille licenciés, soit le douzième environ des pratiquants, pour la plupart « indépendants ».

Une revue : *Canoë-kayak magazine*, 403, rue de Poissy, 78670 Villennes-sur-Seine. Tel. : (1) 975-89-45. Rédactrice en chef et fondatrice en 1970 : Mme Monique Colombe.

Bibliographie : *Le canoë-kayak en dix leçons* par Alain Feuillette et Alain Lutz aux éditions Hachette.

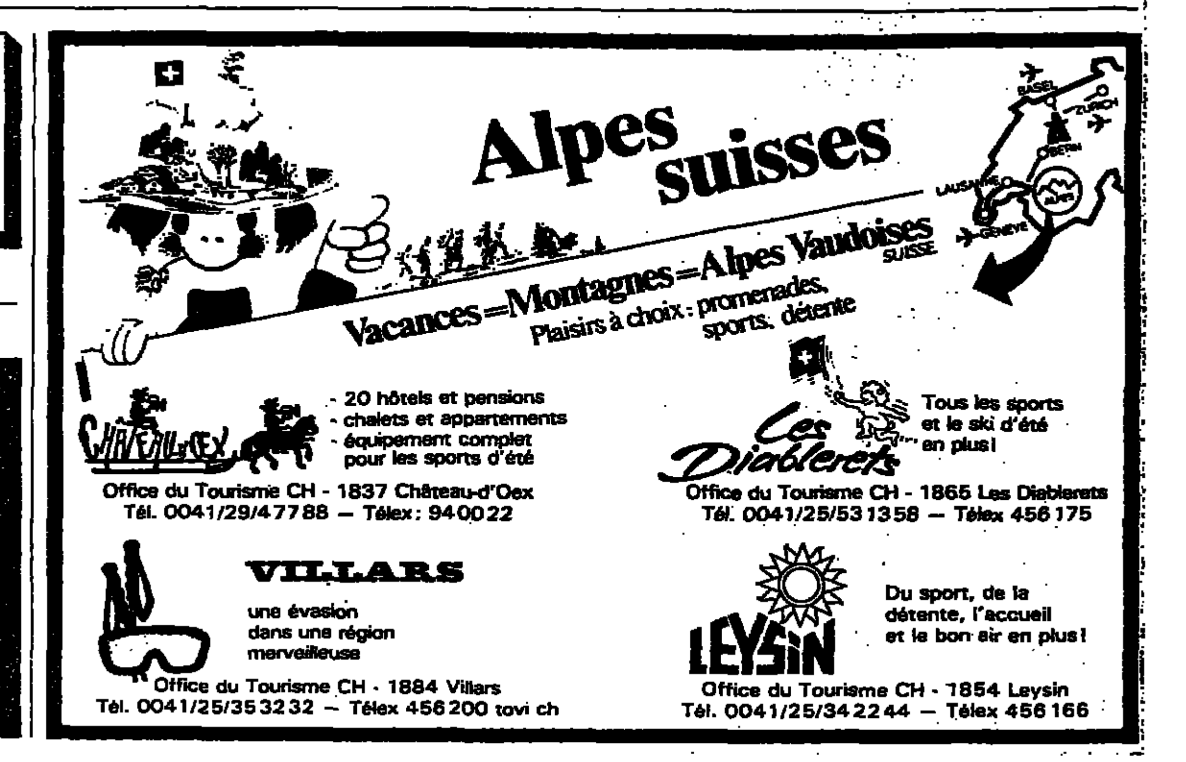
Le canoë-kayak par Michel Chapuis et Jean Lutz dans la collection « Que sais-je ? ».

Guides disponibles à la FFCK sur les rivières des Alpes du Sud, occitanes (deux volumes), de Corse (« Un paradis de l'eau vive »), de Bretagne, des Gaves, du Tarn, de l'Aveyron, du Lot, de la Dordogne, de la Loire, de l'Allier, etc.

Manifestations touristiques : Rallye du Val d'Allier entre Langeac (Haute-Loire) et Pont-du-Château (Puy-de-Dôme) du 8 au 14 juillet ; Marathon de la Durance, au départ d'Embrun (Hautes-Alpes) le 1er septembre ; Marathon de la Cure à Quarré-les-Tombes (Nièvre) les 14 et 15 septembre ; etc. En dehors de ces classiques, semaine de la Randonnée nautique sur l'Orb (Hérault) du 15 au 18 août. Pour les amateurs de kayak de vague (un engin entre la planche et le kayak), regroupement national à Seignosse-le-Penon (Landes) les 25 et 26 août. Journées nationales du kayak de mer à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) les 29 et 30 septembre.

Renseignements complémentaires au siège de la Fédération, auprès de Patrice de Ravel, responsable de la commission plein air.

Animations d'été : il s'agit d'écoles de canoë et de kayak homologuées. Elles sont animées par les clubs de la FFCK, qui s'ouvrent aux touristes et aux vacanciers, en proposant des stages. Elles proposent, pour la plupart, un matériel adapté, comme par exemple le *mini-kayak*, qui facilite les débuts dès l'âge de sept ans. Liste disponible au siège de la Fédération française de canoë-kayak.



Pagaies au rythme des marées

L'enfance au ras de la mer.

« OH ! la mer est partie ! » De surprise, le gosse en a lâché sa pagaie. Dans son kayak, les yeux presque au ras de l'eau, il contemple le banc de vase qui lui bouche la vue. *« Mais, hier matin, on est passé par là ?*

— Et hier matin, c'était la marée haute, tandis que, cet après-midi, c'est la marée basse. »

L'enfant écoute le moniteur, ravi de constater que, pour une fois, la leçon de géographie correspond à une réalité tangible. En l'occurrence, faire un grand détour pour contourner le banc, alors qu'il en a déjà plein les bras de pagayer.

Il a douze ans et passe pour la première fois des vacances au bord de la mer. Hier encore, il n'avait jamais nagé ailleurs que dans une piscine. Pour son premier contact avec l'océan, on lui a appris à se glisser dans l'habitacle d'un kayak, en prenant appui, au sec, sur la pagaie. On lui a appris à se mettre à l'eau en poussant avec les mains, à pagayer en avant et en arrière. Et, surtout, on lui a montré qu'un chavirage n'est pas un accident, que le gilet de sauvetage est efficace, et que deux secondes suffisent à s'extraire du bateau. Il sait qu'alors le moniteur redressera le kayak et le hissera à bord. Quelle aventure !

Cela se passe au centre de vacances familiales Renouveau de Loctudy, à la pointe sud du Finistère. Le principe de ces centres : proposer des activités originales permettant de découvrir le milieu environnant, avec le moins de contraintes possible, de telle sorte que chaque membre de la famille vive au mieux ses vacances. Ici, on découvre la mer depuis un petit trimaran de croisière (ça va vite et, surtout, ça ne gîte pas) et sur des kayaks de mer. Ces derniers naviguent partout. Ils sont capables de « surfer » dans les vagues, de se glisser au fin fond des ports minuscules et des estuaires. Contrairement à la planche à voile, l'initiation au kayak de mer est assez facile. Dès la première heure on s'amuse. Mais le kayak n'est pas une fin en soi : si on apprend à pagayer, c'est pour découvrir la mer.

Ce matin, on met les bateaux à l'eau sur la plage de Lesconil. Il s'agit bien d'un vrai bateau, de couleur orange vif : les extrémités relevées si typiques, la carène fine et profonde sont d'une rare élégance. Quant au pontage, il reçoit, impeccablement rangés, des bouts de remorquage et des saisines qui lui donnent une dégaine de baroudeur. Un engin flotteur, vraiment.

De plage en plage, on longe la côte. Le plus près possible : tout rocher mérite une visite. Il suffit de 10 centimètres d'eau pour flotter. C'est un plaisir de sentir les algues caresser la coque. L'entrée dans le port de Loctudy est triomphale ; comme en rentrant d'une campagne de pêche au grand large, on défile au pied du phare des Perdrix.



PRESSE-SPORT.

Après déjeuner, on remonte la rivière de Pont-l'Abbé. Curieux paysages : le chenal sinue parmi les îlôts et des pointes boisées. Du gris sombre d'une vasière se dégage, majestueusement, une forme blanche, immaculée : une aigrette prend son vol. Les enfants pagayent en silence, sous le charme d'une vision de la mer si nouvelle. Assis au ras *de l'eau, ils passent quasiment sous* le bec d'un héron qui ne pense même pas à s'envoler. Le courant de la marée montante aide à remonter la rivière : on avance tout seul !

Au retour, il faut lutter contre le flux cette fois. Le courant freine ou déporte contre les gros bateaux au mouillage. Puis le clapot se lève sous l'effet de la brise solaire, fréquente en fin d'après-midi. Le kayak roule bord sur bord. Pas de panique ! *« Pagayez fort ! C'est la vitesse qui donne l'équilibre, comme à vélo ! »* Tout le monde suit les encouragements du chef de flottille. Mais au creux des vagues on a l'impression d'être tout petit. Pour agrémenter le tout, la flottille des chalutiers pénètre dans le port à toute vitesse. En faisant la course pour les meilleures places à quai, elle accroît encore les turbulences pour le kayak. Mais, après quelques secousses, voici enfin la plage.

Belle façon de découvrir la mer ! Les enfants qui ont remonté la rivière savent maintenant que la marée est une véritable respiration de l'océan, qu'il n'est point besoin d'aller au zoo pour approcher des oiseaux de très près, et que souvent, l'été, le vent obéit au soleil. Quand on leur parlera des problèmes de la pêche, l'image des chalutiers en course leur viendra tout de suite à l'esprit. Quelle expérience, et, tout cela, ils l'auront appris en pagayant !

D. L.-B.

● **Renouveau, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris. Tél. : (1) 274-06-22.**

Coques en stock

Un équipement neuf de canoë-kayak revient à 3 000 francs environ, dont les deux tiers réservés à l'embarcation, le reste étant réparti entre la pagaie (250 francs), la jupe (accessoire en toile caoutchoutée destiné à assurer l'étanchéité entre le pagayeur et son bateau) et la réserve de flottabilité (volume gonflable assurant l'insubmersibilité du bateau). Ces deux éléments représentent environ 500 francs.

Il a longtemps été de tradition que les amateurs aux moyens modestes fabriquent eux-mêmes leur embarcation, d'abord en bois, puis, ce fut une révolution, en stratifié de polyester. Cette pratique est en recul, car elle demande des locaux adaptés, du matériel et des moules qu'il est difficile de se procurer ailleurs que dans les clubs. Elle demeure vivante dans ce seul cadre, car on y trouve des gens expérimentés en la matière, maîtrisant les tours de main indispensables. La technique de construction est truffée de petites combines et de finesses. Bref, comme le dit un animateur de club, *« ça ne s'apprend pas dans les livres. Disons que, après avoir construit trois bateaux avec quelqu'un qui sait, on a des chances d'en sortir un qui soit potable sans aide. C'est avant tout une question d'expérience ».*

Dans ces conditions, le coût d'un bateau diminue néanmoins de deux tiers par rapport au prix du neuf d'un fabricant. A noter que l'association ASECCK (adresse : Centre social, place Vival, 46100 Figeac - Tél. : 34-12-51) organise des stages de construction de kayak sur le Célé, magnifique rivière du Lot.

Frissons et tourbillons

En descendant les rapides de l'Allier.

LA rivière se faufile entre deux *falaises*, des roches volcaniques aux couleurs incertaines. Un héron cendré prend lentement son envol. Un couple de milans planent au-dessus d'une ruine médiévale. Solitude. Dépaysement. Parfum d'aventure... En plein Massif Central. Quelque part sur l'Allier entre Chapeauroux et Alleyras. A une trentaine de kilomètres de la bonne ville du Puy. Des rapides ? Des eaux vives ? Naguère ils *étaient accessibles aux seuls* kayakistes confirmés. Désormais ils sont navigables en toute sécurité à bord d'un canot pneumatique. Pas n'importe quelle embarcation de caoutchouc gonflé, bien sûr ! un « raft ». Des extrémités fortement spatulées, arrondies à l'avant comme à l'arrière. Sur un cadre métallique au centre du bateau, sont fixés un siège, des cale-pieds et les supports d'une paire de rames. Ce cadre donne au raft sa rigidité, l'empêchant de se plier en portefeuille dans les passages agités. Les rames permettent de se diriger avec précision.


PRESSE-SPORT

Le premier rapide... Le grondement de la rivière s'amplifie au fur et à mesure que le courant s'accélère. Le cours d'eau prend une pente accentuée. L'eau devient blanche, bouillonnante. Des vagues, des rouleaux même, déferlent sur les roches. L'épreuve commence. S'accro*cher des deux mains pour ne pas* s'envoler. Subir la douche glacée d'une montagne d'eau qui s'effondre. Voir sans y croire un énorme rocher se diriger à toute vitesse – c'est donc pour ça qu'on porte un casque ! – et sentir au dernier moment le raft pivoter comme une toupie. Une sensation de chute libre... Et tout se calme. Le maître de l'embarcation, *sourire* sardonique aux lèvres, demande simplement si ça a plu. Que oui ! Mais avant le prochain rapide, il serait plutôt question d'un arrêt déjeuner.

Le raft aborde sur une plage de sable. Casques et gilets flottants sont jetés en tas. Les sacs étanches amarrés au cadre livrent pain et bonnes bouteilles, viande rouge, fromage et fruits. Le bois mort rejeté par la rivière sert à allumer un feu dans un trou creusé dans le sable. La viande grille sur un tapis de braises... *Plaisirs paisibles. On vit les aventures* rêvées de la tendre enfance. On est sur les traces du dernier des Mohicans, à la recherche du diamant vert, à la poursuite du trésor des Incas. On se dore au soleil.

Le soir, on retrouvera l'hôtel de Prades, minuscule village au bord de la rivière. Gîte sans prétention. Bon troquet de campagne. Les petits vieux viennent y parler de pêche à la truite derrière un ballon de rouge. Ni juke-box ni billard électrique. L'Abri du rocher, où les équipages de raft prennent pension, est tenu par Jean-Claude et Marie-Claude. Il sait tout de la rivière et de ses poissons. Elle enchante par sa cuisine.

Ah ! ces petits champignons préparés, comme les cornichons, au vinaigre qui accompagnent les *terrines. L'eau en monte* à la bouche ! Ah ! Que l'aventure est belle !

Le premier jour, on était descendu de Chapeauroux au Pont-d'Alleyras (15 km). Aujourd'hui, on embarque à Monistrol pour revenir à Prades (10 km). Une camionnette amène le raft en remorque au point de départ. C'est une bonne façon de voir le pays sous un nouvel angle. Au printemps, l'eau reste glaciale. Il faut enfiler des combinaisons isothermiques. Prudence ! D'autant plus que, sur ce tronçon l'Allier réserve quelques passages à émotions : la Roche-qui-pleure – tout un programme - ou la Baraque-à-Ponnet par exemple. Mais, sur les rapides faciles, on peut essayer de ramer.

Le principe consiste à mettre l'avant de l'embarcation à peu près face au courant et à se laisser emporter en marche arrière, tout en contrôlant la vitesse et en se déplaçant, en crabe, sur la largeur du cours d'eau. On place ainsi le raft dans les veines de courant les plus favorables. Le plus difficile n'est pas tant de manier les lourdes rames de frêne que de choisir son chemin. Il faut savoir lire l'eau : cette vague signifie-t-elle qu'il y a assez d'eau pour *passer, ou bien l'inverse ? Dans ce* virage, le courant drossera-t-il vers les arbres, ou contre le gros rocher ? Il faut comprendre les mécanismes subtils du courant et anticiper les caprices du raft. C'est ainsi que, sans risques, on peut avoir un aperçu du domaine fascinant de l'eau vive.

Arrivée à Prades sur une jolie plage au confluent de l'Allier et de la Seuge. Retour à la civilisation ! Mais Prades est belle comme un décor de cinéma. Et le paysage montagneux en arrière-plan est une invitation à enfourcher un cheval ou un *mountain bike*, à moins de chausser une bonne paire de souliers pour partir à la découverte. Vers d'autres aventures.

DOMINIQUE LE BRUN.

● Les descentes en raft sur l'Allier sont organisées par l'AN Rafting, 38, rue d'Alsace, 92110 Clichy. Tél. (1) 737-08-77. Il en coûte 600 F pour deux jours de navigation, ce forfait comprenant le séjour en pension complète à l'hôtel de Prades.

Des rivières pour débuter

CANCHE :

Frévent-Montreuil, classe I. Navigation conventionnée

Renseignements : Canoë-Kayak Montreuil-sur-Mer, 4, rue du Moulin-des-Orphelins, 62170 Montreuil-sur-Mer.

ILL :

Colmar-Strasbourg, classe I.

Renseignements : C.D. Canoë-Kayak du Bas-Rhin, 15, rue de Genève, 67000 Strasbourg.

ALLIER :

Prades-confluent

Parcours intéressant, Prades-Issoire, classes I et II

Renseignements : Ligue d'Auvergne Canoë-Kayak, M. Lecaude, 32, rue Charles-Péguy, 63800 Cournon.

ARDÈCHE :

Voguë-Sauze, classes I et II.

Renseignements : sur place, syndicat d'initiative.

BUECH :

Pont-de-Monthama-Sisteron, classe II

Renseignements : Durance sport club, BP 21, 05200 Embrun.

TARN :

Florac-confluent

Parcours intéressant, Florac-Millau gorges, classes I et II.

Renseignements : Comité départemental de la Lozère, M. Georges Lebris, Le Dèves, Saint-Laurent-de-Trèves, 48400 Florac.

ORB :

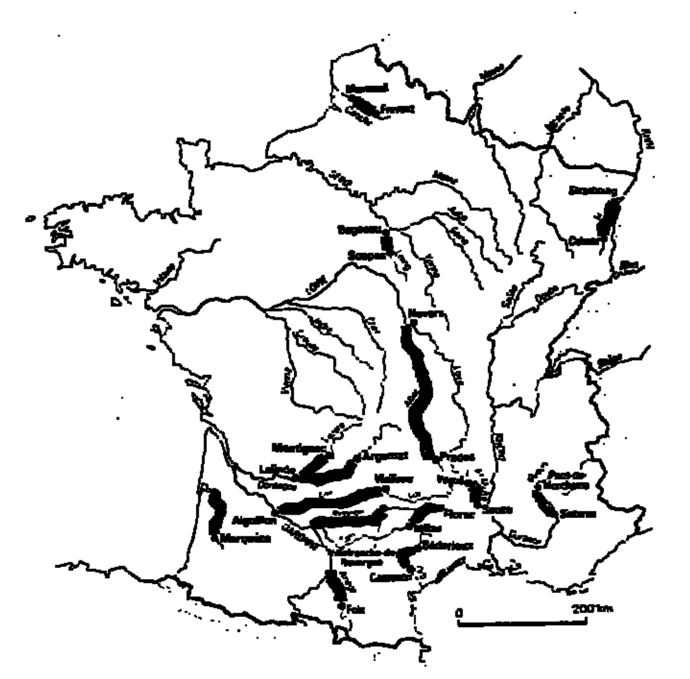
Bédarieux-Cessenon, classe II.

Renseignements : Comité départemental de l'Hérault, M. Gilbert Massol, 17, avenue Charcot, 34240 Lamalou-les-Bains.

LOING :

Souppes-Bagneaux, classe I.

Renseignements : Base départementale de Souppes-sur-Loing, 77460 Souppes-sur-Loing.



DORDOGNE :

Argentat-Lalinde, classe I. :

Renseignements : sur place.

VÉZÈRE :

Montignac-confluent

Parcours intéressant, Montignac-Les Eyzies

Renseignements : Ligue Aquitaine Canoë-Kayak, Michel Clanet, Lancement Marquay, 24620 Les Eyzies-de-Tayac.

LOT :

Vieillevie-confluent

Parcours intéressant, Vieillevie-Cahors, classe I.

Renseignements : ASV'Olt, Pont-de-Vieillevie, comité départemental du Lot, Jean-Yves Peytavit, 80, rue Lastié, 46000 Cahors.

AVEYRON :

Villefranche- de- Rouergue-confluent, classe I.

Parcours intéressant, Villefranche-Saint-Antonin.

Renseignements : Association pour l'animation du pays de l'Aveyron, syndicat d'initiative, 12270 Najac.

ARIÈGE :

Foix-confluent, classes I et II.

Renseignements : Comité départemental de l'Ariège, Henri Bensbent, chemin des Baraques, 09100 Pamiers.

LEYRE :

Marquèze-bassin d'Arcachon, classe I.

Renseignements : Parc national régional des Landes de Gascogne, préfecture, 29, rue Victor-Hugo, 40011 Mont-de-Marsan.

Partir

Golf iodé

Devant le succès rencontré en 1984 par sa formule « *location + stage* », MAEVA propose une gamme d'activités et de destinations accrues pour l'été. A commencer par le golf, qui a le vent en poupe, et auquel on pourra s'initier à Arcachon (avec, en prime, dunes, pinèdes et sable fin), grâce aux stages organisés sous la responsabilité technique de Philippe Mendiburu. Cinq jours (du lundi au vendredi), avec mise en condition physique, practice, magnétoscope et parcours accompagné. Dates : tous les lundis, du 3 juin à la fin septembre. Prix : 2 100 F (+ hébergement éventuel dans une résidence MAEVA, donnant sur la plage). Prix identique pour un stage équivalent au golf de La Bretèche (près de La Baule).

A noter également des stages de tennis à Hyères et à Serre-Chevalier (950 F), et de fun board à Hyères et au Cap-d'Agde (1 400 F).

★ Renseignements et réservations : MAEVA, 30, rue d'Orléans, 92200 Neuilly. Tél. : (1) 745-17-21.

Equitation et base-ball

Sport d'origine américaine pratiqué dans une soixantaine de pays, le base-ball ne compte en France qu'environ dix mille pratiquants et quatre mille licenciés répartis dans quarante-deux clubs. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Ainsi en a décidé l'OCCAJ, qui, parmi les quarante-deux séjours présentés dans sa brochure d'été, propose aux dix/quinze ans d'apprendre à manier la batte. L'initiation, menée *sous la* conduite d'un moniteur spécialisé de la Fédération, vient en complément de l'équitation, activité principale du village de Chamberet, en Corrèze. Séjours de trois semaines (1er juillet, *23 juillet, 12 août*) : de 3 900 F à 4 460 F suivant la session, prix comprenant l'hébergement en pension complète, l'encadrement, le prêt de matériel et l'animation. Départs en autocars prévus de Paris et de plusieurs villes de province.

★ Renseignements : OCCAJ, 11, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : (1) 526-21-21.

Rencontres

La Fédération française de rafting organise, les 5, 6 et 7 juillet, à La Plagne, le Grand Trophée de rafting avec une descente intégrale de l'Isère de Bourg-Saint-Maurice à Moutiers. Renseignements : (1) 283-94-63 ; (1) 342-14-07.

L'AS raft des Arcs organise les 12, 13 et 14 juillet le Grand Prix de France de raft sur la haute Isère. Renseignements : (79) 07-41-88.

هكذا من الأمل

Partir

Carnet de route

Bridge nippon

A ceux qui s'estiment de taille à affronter les meilleurs joueurs de bridge japonais, le Club Méditerranée propose un voyage dans l'empire du Soleil-Levant. Entre deux « levées », ils pourront découvrir le Japon d'hier (avec Nara et Kyoto), le Japon d'aujourd'hui (avec Tokyo) et le Japon d'après-demain, avec une visite de l'exposition de Tsukuba, où le Club a implanté un « village » faisant office de centre d'animation. Après petits et grands chelems, une semaine de farniente dans le village de Farukolufushi, aux Maldives. Du 25 juillet au 13 août : 20 000 F (tout compris) de Paris à Paris.

● **Club Méditerranée, place de la Bourse, 75088 Paris Cedex 02. Tél. : (1) 261-85-00.**

Clochers par milliers

Après les volumes consacrés à Paris, aux visages de la France et aux châteaux de la Loire, « Eglises et abbayes en France » vous invite à parcourir les trois siècles qui ont suscité la plus extraordinaire floraison d'églises de tous les temps et parsemé la France de splendeurs romanes et gothiques. Des milliers de chapelles et d'églises paroissiales, quelque 80 cathédrales, plus de 500 grandes églises et abbayes.

Un vrai festin qui fait revivre l'émulation qui régnait alors pour édifier sur terre la cité de Dieu. Région par région, Sabine Melchior-Bonnet « visite » les plus remarquables sites.

● ***Eglises et abbayes en France*, un volume relié de 160 pages tout en couleurs. Larousse.**

La Drôme à deux roues

L'Association d'animation rurale de Puy-Saint-Martin organise, du 15 au 21 juillet, un circuit de tourisme à bicyclette, entre Dauphiné et Provence. Des parcours variés, en fonction de l'expérience des participants (trois groupes : initiation, randonnée et super-randonnée), qui permettent de sillonner une région à l'écart des grandes routes et des lieux surpeuplés tout en participant aux activités locales afin de mieux pénétrer dans la vie des habitants du pays visité. Le tout ponctué de théâtre, concours de pétanque, repas champêtres et bals populaires.

● **Renseignements et inscriptions : Maurice Thomas, AAR, 26430 Puy-Saint-Martin. Tél. (75) 90-10-95 et 96.**

Mercure à la carte

Pour une cotisation annuelle de 290 F, la chaîne des hôtels Mercure propose une nouvelle carte qui permet d'obtenir, sur le prix de la chambre, une remise de 15 % en semaine (du lundi au jeudi soir) et de 30 % le week-end (du vendredi au dimanche soir) ainsi qu'une réduction de 15 % sur toute location d'un véhicule Hertz en tarif jour + kilométrage. A noter que le titulaire de la carte peut faire bénéficier ses enfants des mêmes avantages pour une deuxième chambre, lorsqu'ils l'accompagnent. A noter également que lors des ponts, jours fériés et week-ends de juin et pendant les mois de juillet et août, tout client ayant séjourné dans un hôtel de la chaîne bénéficiera d'une réduction de 20 % lors de sa prochaine étape Mercure.

● **Hôtels Mercure, 2, rue de la Mare-Neuve, 91021 Evry Cedex. Tél. : (6) 077-93-20.**

Réservation centrale Résinter. Tél. : 16(6) 077-27-27.

Paradors

Superbes châteaux, anciens palais, charmantes demeures et vieux couvents constituent le réseau des quatre-vingt-dix paradors répartis sur l'ensemble du territoire espagnol. De Viella à Cadix, un autre visage de ce pays qui demeure, quoi qu'on dise, méconnu. Bien souvent bâtis dans des sites exceptionnels, ces palais, de bon confort, sont une originalité du tourisme ibérique. Ils offrent de larges possibilités de loisirs culturels et sportifs : golf à El Saler, chasse ou pêche à Cardona, Gredos ou Ojen, ski et escalade à Bielsa ou dans la Sierra Nevada, plage à Mazagon, Mojacar, Aiguablava.

Pour permettre de mieux découvrir ces paradors, quatre des plus grands noms du tourisme espagnol se sont associés. Jusqu'au 31 mars 1986, ils proposent (hors juillet et août) une semaine dans un parador et une voiture pour un prix de 3 500 à 4 255 francs (au départ de Paris) selon la destination choisie, transport aérien compris. Des vols au départ de Lyon, Marseille et Nice sont également prévus.

● **Agence Marsans, 7, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris. Tél. : (1) 359-72-36.**

Pékin à prix bridés

A compter du 1er juin, Air France et la compagnie chinoise CAAC proposent un tarif promotionnel, applicable sur les vols à destination de Pékin : aller et retour en classe éco, 8 715 F au lieu de 20 130 F, soit une baisse de 57 %. De plus, les moins de douze ans paieront moitié prix et les moins de deux ans 10 % de ce tarif. Un tarif soumis aux conditions d'utilisation suivantes : paiement du billet lors de la réservation des places, séjour compris entre 14 et 45 jours et impossibilité d'interrompre son voyage à une escale intermédiaire.

A noter, également, des baisses de tarifs, jusqu'au 30 juin, au départ de la province, à destination de Londres et, en juillet-août, au départ de Paris, vers Venise, Pise (Florence) et Rome. Tarifs valables sur British Airways et Alitalia (qui dessert aussi Bologne, Gênes et Naples). Enfin, à partir du 1er juillet, Air France et Lufthansa proposent des tarifs « vacances » pour Dusseldorf et Cologne (795 F, aller-retour) et Hambourg (1 260 F).

● **Renseignements auprès des agences d'Air France ou d'une agence de voyage agréée.**

Pousadas

Très recherchées en raison de leurs sites exceptionnels ou parce qu'elles sont abritées au sein de monuments historiques prestigieux, les pousadas sont des établissements hôteliers de très haute qualité. Jumbo Tour et Euro Tour proposent ses « circuits pousadas » dans le nord, le centre et le sud du Portugal, en demi-pension ou en pension complète. Forfait avion + auto, à partir de 3 500 F la semaine.

On peut aussi survoler Lisbonne puis longer la côte jusqu'à Porto en hélicoptère (Uniricard, dans un itinéraire d'une semaine à partir de 6 800 F), parcourir en 8 jours la Costa de Prata (Cosmovel, à partir de 4 830 F), jouer sur les plus beaux parcours de golf de l'Algarve (avion + voiture + hôtel + coupons d'accès, une semaine à partir de 3 875 F, SCAC Voyages Friedland), séjourner dans un manoir du XIXe siècle, sur un rocher dominant la mer, près d'Estoril (Jet Tours, 8 jours, 4 270 F), découvrir les routes du Manuélin, ce style exubérant de l'architecture portugaise du XVIe siècle (Nouvelles Frontières, en minibus à partir de Faro, dans l'Algarve : 2 semaines, 2 200 F) ou se construire un itinéraire selon son goût grâce à la brochure « Les routes du Portugal ».

● **OFFICE DE TOURISME DU PORTUGAL, 7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : (1) 742-55-57.**

TGV + bateau = Corse

Au cœur de l'un des golfes les plus pittoresques de Corse, à 17 kilomètres au sud d'Ajaccio, une semaine à Marina Viva, un hôtel-résidence situé à Porticcio. Une plage immense, des arbres et des fleurs, une grande piscine et la possibilité de jouer au tennis et de pratiquer la voile. Avec, en plus de l'animation normale, des séjours « spécial opéra-opérette » fin juin. Départs les 7, 15, 22 et 29 juin. Prix par personne, au départ de Paris : 2 516 francs (2 991 francs en juillet-août) comprenant Paris-Marseille et retour en TGV (2e classe), la traversée Marseille-Ajaccio, le séjour en demi-pension en chambre à deux lits, avec douche et l'assurance annulation-rapatriement.

● **Renseignements et inscriptions : Tourisme SNCF, dans toutes les gares de France, les gares RER de Vincennes, Nanterre-ville et Saint-Germain et au 127, Champs-Élysées, 75008 Paris. Par correspondance : Tourisme SNCF, BP 62 08. 75362 Paris Cedex 08.**

Tissus indiens

Trois semaines au Rajasthan et au Gujarat pour un voyage original orienté sur le tissage, l'impression, la fabrication des cotons, laines et soies indiennes. On commence par la visite d'un musée à Delhi avant de passer aux travaux pratiques à Jaipur, Bikamer, Jaisalmer, Udaipur et Ahmedabad. Un voyage guidé par Brigitte Singh, décoratrice et spécialiste du tissage indien. Du 13 septembre au 2 octobre : 15 620 F tout compris.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, vous pouvez visiter, jusqu'au 31 mai, au « Carrefour de l'Inde », une somptueuse exposition de broderies indiennes et pakistanaises venues des trois déserts du Thar, Tharparkar et Kutch.

● **CARREFOUR INDE-NÉPAL-CEYLAN, 15, rue des Ecoles, 75005 Paris ; tél. : (1) 634-03-20.**

Exposition ouverte tous les jours (sauf dimanche) de 10 heures à 19 heures.

Vacances en musique

La FNACEM (Ile-de-France) propose à ceux qui veulent vivre leurs vacances en musique deux séjours en juillet. L'un en Ardèche, à Saint-Sauveur-de-Montagut, du 30 juin au 14 juillet. 2 900 F par personne (hébergement en pension complète, activités et assurance). L'autre, en Limousin, au château d'Orgnac, du 22 au 29 juillet, qui permettra également de s'initier à la micro-informatique et à la technique de l'écriture musicale avec informatique. 1 700 F par personne. Dans un cas comme dans l'autre, les enfants de moins de dix ans accompagnant leurs parents seront confiés à un animateur spécialisé chargé de l'éveil musical et des activités de plein air.

● **Inscriptions : FNACEM Ile-de-France, 2, rue Rossini, 75009 Paris. Tél. : (1) 523-58-71.**

Spécial guides : précisions

A la suite de la présentation des principales collections de guides touristiques (« une bibliothèque pour partir ») dans *le Monde Loisirs* du 4 mai dernier, nous avons reçu des éditions Nagel la précision suivante :

« Contrairement à ce qui a été indiqué, les éditions Nagel ont, depuis le début de cette année, publié trois titres : des nouvelles éditions, entièrement réactualisées de la « Turquie » et du « Mexique » (celle-ci avec une préface inédite de Jacques Soustelle) et la « Côte-d'Ivoire », premier pas des éditions Nagel sur le continent africain. »

A noter également que si la collection des guides Delta était bien intégrée, jusqu'au début des années 80, aux structures du voyagiste du même nom, ce dernier n'a, quant à lui, et contrairement à ce qui était indiqué dans cet article, jamais cessé ses activités, malgré un changement de direction. La marque est, en effet, toujours présente sur le marché, et l'équipe qui, à Paris et en province, a forgé son image et sa réputation lui est, nous a-t-il précisé, restée en grande partie fidèle. La brochure Delta 85/86 est disponible au 28 de la rue Delambre, 75014 Paris, tél. : (1) 320-90-46. Au menu : Mexique, Pérou, Bolivie, Galapagos, Colombie, Cuba, Brésil, Inde, Népal, Sri-Lanka, Thaïlande, Malaisie, Sumatra, Java, Bali, Chine et Japon ainsi que de nombreuses randonnées.





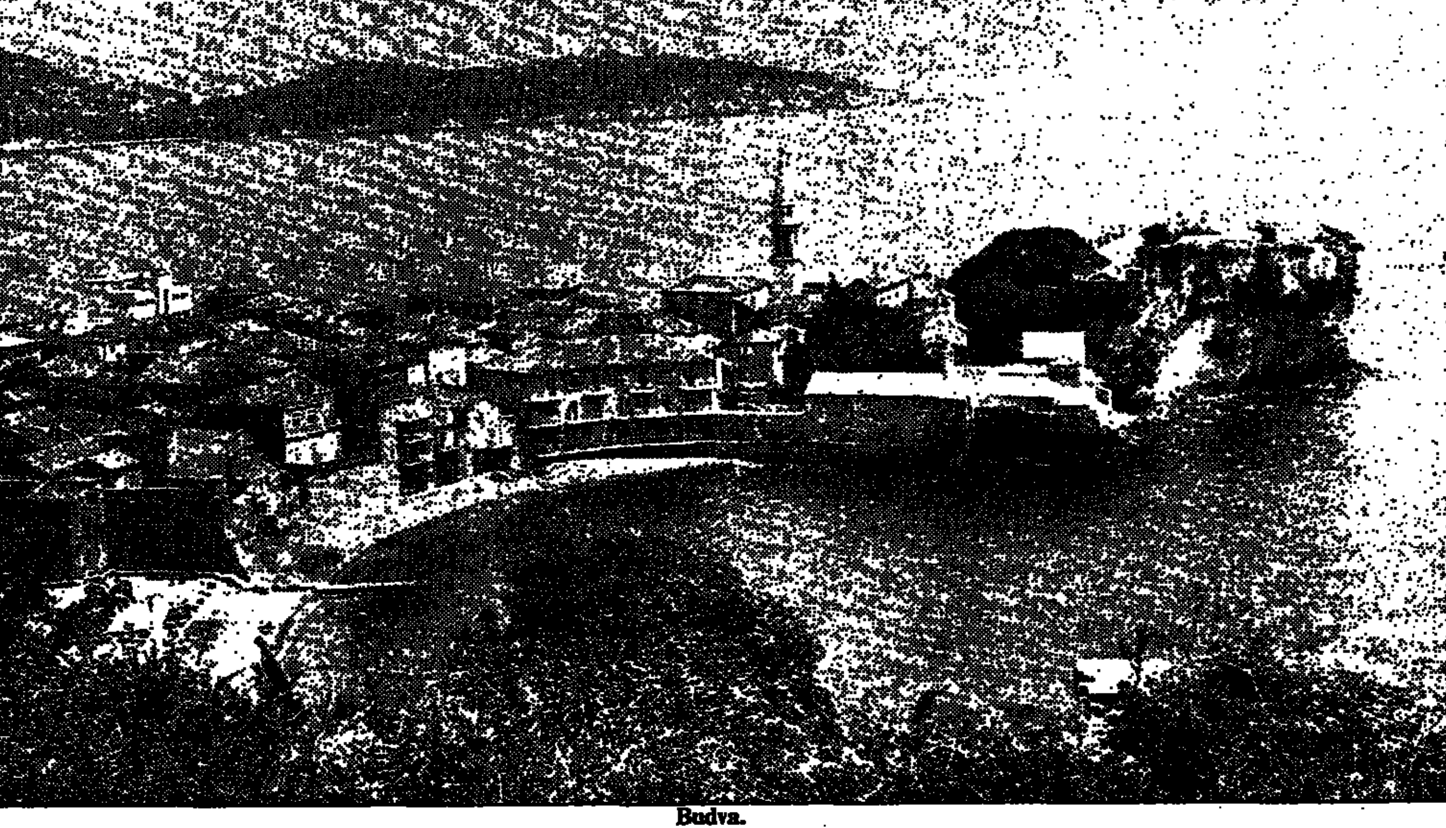
Escales vénitiennes

La Yougoslavie met le cap sur la plaisance.

BIEN que ses côtes offrent des mouillages innombrables et des conditions de navigation idéales, la Yougoslavie demeure, pour le plaisancier français, une destination difficile. C'est que, pour y accéder, il faut d'abord faire le tour de la botte italienne ! Quant aux possibilités de location sur place, elles restaient, jusqu'à présent, extrêmement limitées. Mais l'infrastructure qui se met en place, et notamment en Istrie, pourrait apporter à la Yougoslavie une réputation équivalant à celle de la Corse ou des Baléares.

Editée par l'association des ports de plaisance yougoslaves, une documentation décrit, sous forme d'un tableau, la liste des marinas existant déjà, et les services qui y sont offerts. On peut obtenir ce document auprès de l'Office du tourisme yougoslave, à Paris. Impressionnant ! Sur les vingt ports recensés, représentant quelque quatre mille postes de mouillage, la majorité disposent d'un chantier capable d'effectuer des réparations sur bois ou polyester et de réaliser des opérations concernant la mécanique et l'électricité. Ils offrent aussi la possibilité de laisser un bateau sur place entre deux saisons. D'autre part, la plupart possèdent grue ou chariot « travel-lift », boutique de ravitaillement hors taxes et bureau de change. Parfois une buanderie-pressing et un télex ! Tout cela a des tarifs nettement moins élevés qu'ailleurs en Méditerranée.

C'est en Istrie que nous avons découvert ces marinas toutes récentes. On savait l'existence, en Yougoslavie, de ports de plaisance importants, déjà bien connus des navigateurs allemands, autrichiens et italiens ; à *Krk et à Murter, par exemple.* Mais il ne s'agissait que d'énormes parkings à bateaux, alors que ces marinas cherchent à se développer dans un véritable cadre touristique. Péninsule triangulaire, l'Istrie s'enfonce dans la *mer Adriatique, immédiatement* au sud de la frontière italienne. Sa côte ouest, la plus belle, offre, sur une soixantaine de milles marins, un littoral rocheux, bas et découpé. Les ports de plaisance qui y ont été aménagés ont, dans certains cas, réoccupés les sites d'anciennes escales de la République de Venise ; c'est le cas de Umag et de Rovinj, par exemple. Ailleurs, ils ont été créés de toutes pièces, dans des sites naturels favorables, comme Portoroz, Medulin ou Porat-Cervar.



Budva.

ROGER VIOLLET

Luxeuses marinas

Gagnée de toutes parts sur un terrain de salines, la marina de Portoroz offre plus de quatre cents postes d'amarrage, ce qui la situe parmi les plus importantes. Mais elle a su éviter l'impression de gigantisme bétonné que l'on ressent trop souvent dans les grands ports de plaisance, et notamment en France. Que ce soit par son équipement ou par son personnel, elle n'a rien à envier aux marinas des pays de plus ancienne tradition plaisancière : on ne trouve pas si souvent un club-house avec restaurants et salons luxueux, voire un mini-hôtel pour passer une nuit après avoir rendu un bateau de location. Si, à proximité immédiate, la ville touristique présente un front de mer aussi bétonné que celui de notre littoral méditerranéen, le port lui-*même a belle allure : les parkings* à autos sont discrets, et les bâtiments de brique rouge et aux toits de tuile évoquent les villages anciens qui font le charme de la région.

Mieux, le port offre une flottille de voiliers de croisière fabriqués en Yougoslavie par la société Elan, déjà bien connue dans le domaine du ski. Le prototype de 10 mètres que nous avons essayé, un Elan 31, nous a semblé du niveau de ce qui sort de nos chantiers. C'est d'ailleurs de France qu'est importé l'essentiel de son gréement et de son équipement.

Outre des ports bien équipés, quel intérêt l'Istrie offre-t-elle aux plaisanciers ? D'abord une multitude de petits ports authentiques, essentiellement fréquentés par des pêcheurs. Ainsi Piran, village fortifié, à l'extrémité d'une presqu'île. Excepté les antennes de télévision, le paysage n'a pas beaucoup changé depuis l'époque où les navires vénitiens y faisaient escale. Le petit port constitue le cœur de la ville. Un labyrinthe de ruelles y débouche, si étroites que les toits des maisons à plusieurs étages se touchent presque. Toits de tuile et façades peintes, places secrètes et terrasses animées, tout respire ici la vie vénitienne. Il existe également des mouillages naturels, comme les baies de Pula ou de Medulin, ou encore le fjord de Lim, canal étroit qui s'enfonce de 6 milles dans les terres, entre deux rives boisées.

Mais ce n'est pas tout, et l'avenir réserve d'autres surprises. Réunissant soixante-neuf sociétés, l'Adriatic Club Jugoslavia a lancé un programme comprenant la création de dix-neuf nouvelles marinas, réparties entre l'Istrie et Dubrovnik. Dix autres ports vont suivre, offrant une flotte d'une centaine de voiliers de location, construits en Yougoslavie. L'aspect le plus ambitieux de ce programme, sans équivalent en Europe, ne réside pas tant dans son gigantisme que dans le type de services proposés. Ces ports de plaisance devraient constituer, en effet, une chaîne de services, un peu à la manière des réseaux de stations d'essence. Le but est de fidéliser les utilisateurs, par le biais de services uniformes et originaux, de cartes d'abonnement et de facilité de paiement, etc.

Un projet fort séduisant sur le papier, mais qui ne pourra être jugé que sur pièces. La gestion de services aussi spécialisés que la fourniture de pièces de rechange ou le convoyage de bateaux demande en effet une expérience longue à acquérir et un personnel difficile à former.

D. L. B.

Ephémère capitale

APRÈS Jabiac, au cœur de la montagne, et avant Titograd, l'actuelle capitale — beaucoup trop moderne pour être gracieuse, — le Monténégro avait sa capitale à Cetinje, dans une cuvette, à mi-chemin entre Kotor et le lac Scutari. Et pas n'importe quelle capitale ! C'est que Cetinje s'affirmait à la tête d'un Etat indépendant, reconnu en 1878 par le congrès de Berlin, puis érigé en royaume en 1910 par un monarque quelque peu mégalomane, le roi Nicolas, surnommé « le beau-père de l'Europe », car il avait réussi à donner ses filles en mariage dans toutes les cours du vieux continent ! Pour s'attacher les faveurs de ce nouveau prince des Balkans, la République française — comme les autres grandes puissances — établit des liens diplomatiques avec le Monténégro. On peut encore voir la grande villa garnie de faïences que Paris fit construire tout exprès à Cetinje, sur des plans initialement prévus pour l'ambassade de France au Caire. Une erreur de navigation, dit-on !

Mais le plus réjouissant est sans conteste le Palais royal, une résidence construite sous Napoléon III pour une princesse *monténégrine, aujourd'hui* transformé en musée. On y admire une galerie de portraits où dominent d'éclatants uniformes militaires, des panoplies hérissées d'armes et de drapeaux — surtout turcs — et des vitrines chargées de médailles et de décorations toutes plus rutilantes les unes que les autres. La pompe de l'apparat en vigueur à la cour du roi Nicolas devaient faire oublier la pauvreté d'un micro-Etat rongé par les luttes de clans. Cette cour d'opérette et ses œuvres valent le détour. Si je t'oublie, Cetinje...

R. C.

Carte de visite

Pour gagner rapidement le Monténégro, on peut emprunter un vol direct Paris-Dubrovnik (vol vacances Air France : 2 050 F) ou, au choix, les vols JAT Paris-Titograd *via* Zagreb ou Belgrade.

S'adresser à l'Office de tourisme yougoslave, 31, boulevard des Italiens, 75002 Paris (tél. : (1) 297-57-56) ou, sur place, aux adresses suivantes :

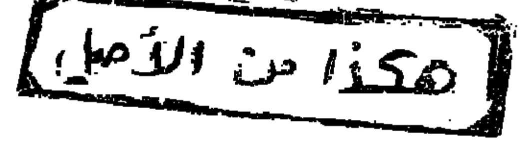
Montenegroturist, 81 000 Titograd, bulevar Lenjina 2.

Montenegro-Express, 85 310 Budva.

Pour le parc national de Durmitor, s'adresser à son directeur, M. Milenko Stijepovitch, Nacionalni park Durmitor, Zabljak. Le parc organise excursions en montagne, descentes en kayak ou en radeau (de juin à septembre).

En France, Terre d'aventure (3, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. : (1) 329-94-50) organise, pendant l'été, des randonnées à pied dans le parc de Durmitor (avec cheval de bât pour le matériel), conclues par trois jours de descente de la Tara en radeau de rondins.

A noter enfin qu'un nouveau voyagiste, Bemextours (42, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : (1) 720-30-42), propose de nombreuses formules de vacances en Yougoslavie.



TELEVISION

L'Inde ici et partout

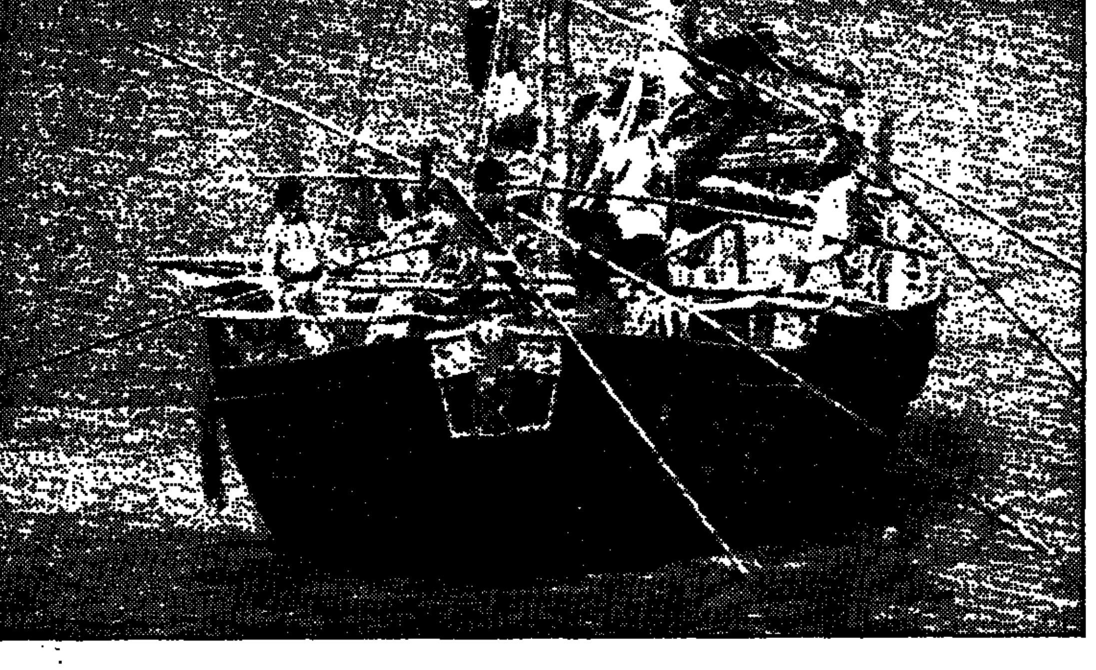
Séries, documentaires, films, reportages... et même des éléphants en direct.

GRAND spectacle. Arcs peints aux couleurs chatoyantes des mille et une nuits, colliers de fleurs bleues et roses mystiques, processions nonchalantes d'éléphants ou de dromadaires... le long du cours de la Seine qui se prendra quelques heures pour le Gange quand tout Paris rêvera d'être Calcutta ou Bombay. Mystères nocturnes, magie des Indes. La capitale encerclée : treize caméras, deux cars postés aux différents points clefs : pont d'Iéna, tour Eiffel, au palais de Chaillot et au Trocadéro, où vingt-quatre podiums et plus de deux cents artistes indiens seront au rendez-vous. Le vendredi 7 juin, le journal de 20 heures d'Antenne 2 retransmettra en direct l'arrivée de François Mitterrand et du premier ministre de l'Inde, Rajiv Gandhi à cette fête avant de retransmettre plus tard la quasi-totalité de la *« méla »* (terme signifiant « fête » en hindi). Un grand feu d'artifice sera tiré sur la Seine. L'ensemble de ces festivités à l'occasion du lancement de l'Année de l'Inde sera commenté par Patrick Lecoq et Patrice Blanc-Francard.

La veille, à 23 h, TF1 aura rendu hommage au plus grand cinéaste indien, Satyajit Ray, en diffusant *Sadgati* – un inédit – réalisé en 1981 et que présentera Frédéric Mitterrand. Aux environs de minuit se succéderont jusqu'à 2 heures du matin un ensemble de documents sur les musiques et danses traditionnelles filmés par la télévision indienne.

Ces fastes médiatiques, qui ont commencé la semaine passée avec *Piparsod*, démarrent réellement avec *Ganga Maya*, un long métrage de Ludovic Ségarra, sélectionné à Cannes en 1984. *Ganga Maya*, pourquoi ? *« Pour sortir du trou noir où s'enferme notre société, où se raréfie l'espace, où le savoir révèle ses limites,* dit le réalisateur. *Sortir. Appareiller. Disparaître derrière des gerbes de sillons, voler par les plaines et les mers, au fil du Gange. » Ganga Maya* confronte un Occidental à l'Inde millénaire. Tentative de détachement complet du concept d'individu que la pensée hindoue ignore, pour se fondre, se couler dans l'humain et dans les éléments essentiels...l'eau, la terre...

Selon Ségarra, la rencontre avec l'Inde est un choc pour l'occidental qui se voit inéluctablement renvoyé à lui-même, et le personnage de ce trajet-initiative suivra le cours du Gange, en quête de cet espace vide de l'âme appelé sagesse de vie. *Ganga Maya* trouve progressivement son rythme de croisière à mesure que sa fine trame se déploie comme une éternelle mélopée. Film à mi-chemin entre le documentaire


CAHIERS DU CINÉMA

poétique et la fiction sans enjeu, il demande aux téléspectateurs une patience infinie, presque une *adhésion spirituelle*.

Aux antipodes de cette vision traditionnelle, sage et empreinte d'immuable sainteté, le magazine *Itinéraires* de Sophie Richard oppose les regards de cinéastes sur une même réalité. Un microcosme, le petit village de Piparsod entre Dehli et Bombay. Plusieurs angles de vue. D'abord un document ethnologique de 1961, signé Jean-Luc Chambard, consacré à la mémoire oubliée d'une caste, qui traite plus particulièrement de la gestuelle féminine à l'ouvrage dans la décoration des maisons. Ensuite deux regards contemporains : celui du grand reporter cinéaste, auteur de *Faits divers*, Raymond Depardon, le « voyeur » des mondes éphémères. Raymond Depardon, en Inde comme ailleurs, ne s'attache qu'à ce qui est directement visible, perceptible par le seul œil de sa caméra. La lumière étoilée d'un coucher fugitif ou le bleu enfantin d'un lever de soleil. L'apparence, la surface, comprises comme profondeur, la réalité captée dans sa légèreté diaphane, les formes des êtres et des choses prises en flagrant délit, sans aucune pesanteur spéculative. A l'inverse de cette approche esthétique, s'oppose le regard-témoignage du réalisateur indien Saeed Mirza, porte-parole généreux de la misère de son peuple.

Mais l'Inde est une civilisation, et la télévision, historienne dans l'âme, se devait de rendre un hommage aux beautés miroitantes et géométriques de ces jardins délicieux, à ces temples profonds comme des tombeaux. Quitter la plaine et ses foules, grimper sur les hauteurs immémoriales de l'Himalaya. A 1 600 mètres d'altitude au cœur du Cachemire où le plus illustre des empereurs moghols, Akbar, prince illettré, certes, mais fin stratège politique, construisit de toutes pièces la capitale de Fatapur-Sikri. C'est au sein de ces beautés architecturales que commence *la Splendeur des Moghols*, de François Gall. Une série en quatre volets consacrée aux légendes et aux arts et réalisée par Bernard d'Abrigeon. Ce documentaire « poids lourds », qui déroule un fleuve d'images belles, trop belles, est accompagné d'un commentaire usant de métaphores grandiloquentes et souvent réductrices. Ainsi apprend-on que le Taj Mahal, thème de la deuxième partie, n'est qu'une histoire d'amour. L'empereur Shah-Jehan adorait sa femme qui mourut subitement, entraînant immédiatement la ruine de l'âme de l'empereur et la construction du temple. Le troisième volet évoque les fastes sensoriels et sensuels des harems de Jaïpur, capitale des bijoux, et le dernier nous initie aux douceurs éthérées des musiques indiennes. Brusquement redescendu des hauteurs himalayienne, on respire. L'Inde, heureusement, reste toujours aussi mystérieuse.

MARC GIANNESINI.

● **Piparsod : un village indien, A 2, le vendredi 31 mai, 17 h ; Ganga Maya, A 2, mercredi 5 juin, 20 h 35 ; Nuit de l'Inde, TF 1, jeudi 6 juin à partir de 23 h ; Soirée indienne, A 2, vendredi 7 juin, 20 h, puis 21 h 35 et 23 h ; Les splendeurs des Moghols, A 2, à partir du dimanche 9 juin, 21 h 35.**

Vu pour Vous

Rencontres méditerranéennes

● **Mosaïque : dimanche 2 juin, FR 3, 10 h (120 mn).**

L'émission bouge. Pour la première fois, la semaine dernière, ce magazine, traditionnellement consacré aux immigrés portugais, maghrébins, africains, s'est ouvert à la réalité des communautés originaires du Sud-Est asiatique. Comment vivent les Vietnamiens, Laotiens, Cambodgiens et Chinois, en France ? Quel est leur rapport aux valeurs traditionnelles, au culte des ancêtres, à la famille ? Quel est leur avenir ? C'était une bonne initiative, même si la synthèse était un peu trop rapide pour saisir un quotidien aussi multiforme.

Seconde innovation cette semaine : « Mosaïque » organise une émission en public, en direct de la commune de Bedarieux, dans l'Hérault. Marie-France Dewast et Djelloul Beghoura lanceront le débat sur le thème des *« rencontres méditerranéennes »*. On trouvera, en outre, les variétés habituelles et, dans la partie magazine, trois petits reportages sur les Français musulmans, les gitans (un transit qui dure...), et l'emploi des saisonniers agricoles.

Mémoires des camps

● **Document : *Et le soleil se levait*, lundi 3 juin, A 2, 22 h 20 (51 mn)**

Impensable. Impossible à dire, à raconter, les phrases se nouent dans leur gorge : comment décrire l'indescriptible, cette réalité qui excède la parole ? Dachau, Auschwitz, Mauthausen... Ceux qui sont revenus des camps de la mort ont un devoir : continuer à vivre le plus longtemps possible, pour inlassablement témoigner ; et ceux qui n'ont pas connu la brûlure du génocide nazi se doivent d'écouter pour, à leur tour, transmettre ces témoignages aux générations futures. C'est la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes, qui a proposé à Frank Cassenti de réaliser un film pour célébrer le quarantième anniversaire de la libération des camps. L'auteur de l'*Affiche rouge* a pris un groupe d'élèves de troisième pour interviewer des victimes du nazisme et des résistants.

Leurs questions directes, presque naïves, entraînent des réponses simples : la mémoire d'un passé tragique resurgit brusquement au gré des récits d'une précision clinique. Pas un mot de trop, la vie quotidienne dans sa sécheresse, sa cruauté.

M. G.

Tendresse sur fond de nostalgie

● **Téléfilm : Un garçon de France, jeudi 6 juin, FR3, 20 h 35 (105 mn).**

Laurent a dix-neuf ans lorsqu'il débarque, un matin de 1959, gare d'Austerlitz, à la recherche de sa mère, Maria-Luisa Rodriguez, une Espagnole dont *on lui a tout caché. Son cœur* est resté à Bellac (Haute-Vienne). Images d'enfance : un père sous-préfet, la solitude d'un petit garçon dans la campagne limousine, et le souvenir fugace de cette femme (sa mère), venue comme une apparition l'embrasser un jour, sur un pont de chemin de fer. Découverte de Paris. Trenet chante *l'Ame des poètes*... Un petit hôtel dans le douzième, rencontre avec Mado (Françoise Arnoul), brune et belle comme une star d'Hollywood, miss Alger, vingt-cinq ans auparavant, et qui garde toujours en mémoire l' « Italien » *qu'elle a aimé*, mort à *Mers-el-Kébir. Histoire d'une* tendresse entre deux êtres dont la vie s'est arrêtée sur une déchirure. En toile de fond, les « événements » d'Algérie et l'OAS... *Hiroshima mon amour* est à l'affiche (la même blessure, peut-être).

Ce film de Guy Gilles, dans lequel on retrouve le goût de Pascal Sevran pour les années d'après guerre, avec en contrepoint les chansons de l'époque, est une comédie dramatique qui manque un peu de souffle mais qui plaira aux nostalgiques et aux sensibles. Françoise Arnoul est radieuse.

NICOLAS PAQUETTE.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques SICLIER.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 2 JUIN

Vas-y maman

Film français de Nicole de Buron (1978), avec A. Girardot, P. Mondy.
TF 1, 20 h 35 (95 mn).

La colère et la révolte d'une femme soumise à la fois aux exigences de sa famille et à des nécessités professionnelles. La condition féminine dans la nouvelle bourgeoisie vue à travers le prisme grossier d'une comédie de boulevard posée sur pellicule. Vas-y, Annie (Girardot), c'est toi la meilleure.

Le Rebelle ■■

Film américain de King Vidor (1949), avec G. Cooper, P. Neal (v.o. sous-titrée. N).
FR 3, 22 h 30 (110 mn).

Un architecte défend son indépendance et ses conceptions artistiques contre la routine et les compromis. Un personnage réel, Frank Lloyd Wright, a plus ou moins servi de modèle à l'individualiste qu'incarne ici un Gary stupéfiant. Mais King Vidor a exalté, à travers ce construteur de gratte-ciel, la volonté humaine, et une force de caractère qu'on retrouve, d'une autre façon, chez la femme (Patricia Neal), fulgurante de passion et d'érotisme. Le cycle Vidor se termine sur une œuvre de fascination.

LUNDI 3 JUIN

Une belle fille comme moi ■

Film français de François Truffaut (1972), avec B. Lafont, A. Dussolier.
TF 1, 20 h 35 (100 mn).

Un jeune sociologue recueille, en prison, les confidences d'une femme accusée de meurtre et qui est fort dangeureuse pour les hommes. D'après un roman « série noire » d'Henry Farrell, une comédie bouffonne (avec dialogues de Dabadie pastichant, parfois, Audiard) écrite et filmée pour Bernadette Lafont. Aguichante, rouée, dévoreuse de destins, la belle fille folingue entraîne des comédiens très divers dans son tourbillon. Parmi les films de Truffaut, celle-ci fit, un peu, bande à part.

La Chamade ■

Film français de Alain Cavalier (1968), avec C. Deneuve, M. Piccoli.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

Une « femme-oiseau », aimée d'un homme mûr avec lequel elle vit, se laisse séduire par un plus jeune. Les intermittences du cœur selon un roman de Françoise Sagan. Milieu bourgeois, mondain, futilité et cruauté diffuse. L'élégance de la réalisation et le charme de Catherine Deneuve font passer la minceur de l'intrigue.

MARDI 4 JUIN

L'Amour nu ■

Film français de Yannick Bellon (1981), avec M. Jobert, J.-M. Folon.
A 2, 20 h 35 (95 mn).

Une jeune femme, atteinte d'un cancer du sein et devant subir une opération, cache sa maladie à l'homme qu'elle aime et qui l'aime. S'appuyant sur l'expérience vécue par l'actrice Françoise Prévost – qui a écrit le sujet avec elle – Yannick Bellon a cherché, par des informations précises, à dédramatiser la peur d'une forme de cancer qui peut être guéri. Mais, s'attachant également à la hantise féminine de la mutilation du corps perdant sa beauté, elle a dérivé dans une sentimentalité trop « édifiante ». Retenons surtout la mise en scène soignée et l'interprétation sincère et sensible de Marlène Jobert.

Bons pour le service ■

Film américain de James W. Horne (1935), avec Laurel et Hardy.
FR 3, 20 h 35 (80 mn).

Evadés de prison, Laurel et Hardy se retrouvent en Ecosse pour recueillir un héritage miteux puis s'engagent – par hasard – dans l'armée des Indes. Une des plus célèbres comédies burlesques du tandem, en deux parties. La première fourmille de leurs gags traditionnels, la deuxième est une parodie, en kilt, des Trois Lanciers du Bengale.

MERCREDI 5 JUIN

Houla-houla

Film français de Robert Darène (1958), avec F. Raynaud, R. Giannuzzi.
A2, 13 h 45 (90 mn).

Grand comique de music-hall très populaire, Fernand Raynaud n'eut jamais de chance avec le cinéma français. Alors pourquoi rediffuser ce film stupide à hurler ?

JEUDI 6 JUIN

Sadgati (Délivrance) ■

Film indien de Satyajit Ray (1981), avec O. Puri, S. Patil (v.o. sous-titrée).
TF 1, 23 h 30 (50 mn).

Ce qu'il advient du cadavre encombrant d'un « intouchable » usé au travail par un brahmane. Un inédit de cinquante minutes pour une soirée indienne. Satyajit Ray est également au programme du Ciné-club d'Antenne 2, cette semaine.

Manon 70 ■

Film français de Jean Aurel (1967), avec C. Deneuve, S. Frey.
A 2, 20 h 35 (110 mn).

Libre transposition moderne du roman de l'abbé Prévost qui ne fait pas oublier la noire étude de passion de Clouzot (1948). Ici, la liberté sexuelle continuait d'entrer par la porte qu'avait ouverte Vadim avec Brigitte Bardot. Le film de Jean Aurel batifole dans le libertinage façon Cecil Saint-Laurent (coadaptateur). Mais il y a Catherine Deneuve en fille amorale et capricieuse, Sami Frey et Brialy, excellents.

VENDREDI 7 JUIN

Charulata ■

Film indien de Satyajit Ray (1964), avec M. Mukerjee, S. Mukerjee (v.o., sous-titrée. N).
A 2, 23 h (115 mn).

A Calcutta, en 1879, une femme, négligée par son mari qui finance et dirige un journal politique, se découvre une vocation littéraire, grâce à un jeune parent venu la distraire. Tiré d'une nouvelle de Rabindranath Tagore, ce film important à l'époque où il fut réalisé, pour Satyajit Ray, fut distribué en France... dix-sept ans après. Son intérêt tient à la recréation du temps de la renaissance culturelle au Bengale, en opposition à la domination britannique ; et à une histoire d'amour feutré, où passent les influences victoriennes sur la bourgeoisie de Calcutta. Raffinement de la mise en scène et beau portrait féminin.





Pas de jarretière pour Betty Boop !

Cela deviendrait-il une manie chez les producteurs de dessins animés américains ? Après nous avoir contraints – pour une raison encore mystérieuse – d'accepter un Lucky Luke sans sa cigarette collée aux lèvres, voilà qu'ils nous imposent aujourd'hui une Betty Boop presque normalisée. Betty Boop, la star des stars des bandes dessinées de la Belle Epoque !

Les frères Max et Dave Fleischer avaient créé une vamp sensuelle, lascive, dotée d'une silhouette moelleuse et d'une jarretière aguichante. Caricature, avant la lettre, de la pin-up, Betty Boop fut sans doute la meilleure réussite des Fleischer (ils furent, entre autres, les créateurs du célèbre Popey-Mathurin). Un succès qui ne fit pas plaisir à tout le monde : les interdits du Code de la pudeur et de la Légion de la décence interrompirent la carrière de cette brune et sémillante célibataire, dont les accroche-cœur savamment disposés encadraient de grands yeux ronds aux cils sans fin.

Que reste-t-il de notre grande séductrice, dans la Romance de Betty Boop *que propose Bill Melendez avec la volonté louable de la sortir de l'oubli et d'en faire une vedette du petit écran ? Betty Boop a certes conservé ses accroche-cœur et ses longs cils, mais elle a perdu ses rondeurs pulpeuses et surtout son unique et éternelle jarretière. Elle est devenue une femme moderne, tout en restant une midinette qui rêve d'épouser un play-boy milliardaire. L'histoire se passe à New-York, à la veille de la seconde guerre mondiale. Un petit film bien mené, soutenu par un bon accompagnement musical que la voix de Désirée Goyette (pour notre héroïne) rehausse agréablement. Il n'empêche que la « vraie » Betty Boop était drôlement plus séduisante !*

ANITA RIND.

● **DESSIN ANIMÉ :** ***la Romance de Betty Boop*, le 1er juin à 13 h 50, le 2 à 12 h 30, le 5 à 16 h 30 (30 mn).**

Sélection

DOCUMENTAIRES

● **Aventure sur les grands fleuves** (magnifique série sur six fleuves), cette semaine, le San-Francisco, le 1er juin à 7 h, le Murray, le 1er juin à 16 h 55, le 3 à 15 h 20, dans la nuit du 4 au 5 à 1 h 30.

VARIÉTÉS

● **Show devant Josiane Balasko** (est-il besoin de présenter cette diva-saltimbanque ?), le 2 à 17 h, le 3 à 12 h 05.

TÉLÉFILM

● *Le duel des héros* (premier face-à-face, à l'écran, de Kirk Douglas et James Coburn, sous les traits d'un hors-la-loi et d'un justicier. Les amateurs de western classique apprécieront), le 1er juin à 20 h 35, le 3 à 13 h 35, le 5 à 14 h 45, dans la nuit du 7 au 8 à 5 h 10.

Les films

L'HOMME BLESSÉ ■ ■. – Film français de Patrice Chéreau (1983), avec J.H. Anglade, V. Mezzogiorno. Le 1er juin à 23 h 10, le 3 à 1 h 05, dans la nuit du 7 au 8 à 3 h 35.

La brusque passion d'un adolescent, provincial esseulé, pour un voyou évoluant dans un milieu louche. Traversée en biais de l'homosexualité.

LE JUGE ■. – Film français de Philippe Lefèbvre (1983), avec J. Perrin, R. Bohringer. Le 1er juin à 18 h, le 4 à 11 h 20, dans la nuit du 6 au 7 à 0 h 10.

A Marseille, un juge d'instruction cherche à démanteler un réseau de drogue. Ce film s'inspire quelque peu d'une histoire vraie, mais réinvente une fiction pour associer une intrigue policière à une étude sociale.

CARMEN ■. – Film espagnol de Carlos Saura (1983), avec A. Gades, L. del Sol. Le 1er à 21 h, le 5 à 23 h, dans la nuit du 7 au 8 à 2 h.

Un chorégraphe prépare un ballet d'après *Carmen* et tombe amoureux de la danseuse qu'il a choisie.

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST ■. – Film français de Jean Yanne (1982), avec M. Serrault, Coluche. Le 4 à 20 h 35, le 6 à 9 h.

Parodie de l'histoire antique. Ben-Hur Marcel est garagiste, César fréquente les boites-cuir, on aperçoit le nez de Cléopâtre. Beaucoup d'idées drôles.

LE COMMANDO DE SA MAJESTÉ ■. – Film américain d'Andrew V. Mc Laglen (1980), avec G. Peck, R. Moore. Le 5 à 21 h, le 7 à 11 h.

En 1943, un commando britannique vient secrètement dans l'enclave portugaise neutre de Goa pour s'attaquer à des espions allemands.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE ■. – Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1981), avec B. Sukowa, A. Mueller-Stahl. Le 6 à 20 h 35.

Dans une ville d'Allemagne fédérale, en 1957, un entrepreneur immobilier se sert d'une chanteuse aux mœurs légères pour trafiquer impunément.

LA FLAMBEUSE ■. – Film français de Rachel Weinberg (1980), avec L. Massari, L. Terzieff. Le 7 à 21 h 05.

La femme d'un architecte devient une joueuse effrénée au contact des habitués d'un bistrot de quartier.

Reprises

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

GORKY PARK ■. – Film américain de M. Apted (1983), avec W. Hurt, L. Marvin. Le 1er à 10 h 45, le 6 à 14 h.

NOTRE HISTOIRE ■. – Film français de B. Blier (1984), avec A. Delon, N. Baye. Le 1er à 0 h 45.

APPELEZ-MOI BRUCE. – Film américain d'E. Hong (1983), avec J. Yune, M. Hemingway. Nuit du 1er au 2, à 2 h 35.

MAUSOLÉE ■. – Film américain de M. Dugan (1981), avec B. Bresse, M. Gortner. Nuit du 1er au 2 à 4 h, le 6 à 22 h 30, le 7 à 00 h 25.

ERENDIRA ■. – Film brésilien de R. Guerra (1983), avec I. Papas, C. Ohana. Nuit du 1er au 2 à 5 h 30, le 4 à 15 h 30, le 5 à 00 h 45.

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? ■. – Film français de C. Serreau (1982), avec A. Alane, R. Bouteille. Le 2 à 9 h 30, le 3 à 10 h 35.

PINOT, SIMPLE FLIC ■. – Film français de G. Jugnot (1984), avec G. Jugnot, F. Bastien. Le 2 à 11 h 05, le 4 à 22 h 25, le 5 à 11 h, le 7 à 14 h.

LÉGITIME VIOLENCE ■. – Film français de S. Leroy (1982), avec C. Brasseur, V. Genest. Nuit du 2 au 3 à 1 h 15, le 4 à 14 h.

TO BE OR NOT TO BE ■ ■. – Film américain d'E. Lubitsch (1942), avec J. Benny, C. Lombard. Le 3 à 9 h, le 7 à 15 h 25.

LE CADEAU ■. – Film français de M. Lang (1981), avec P. Mondy, C. Cardinale. Le 3 à 20 h 35, nuit du 6 au 7 à 1 h 40, le 7 à 9 h.

Samedi 1er juin / Dimanche 2 juin

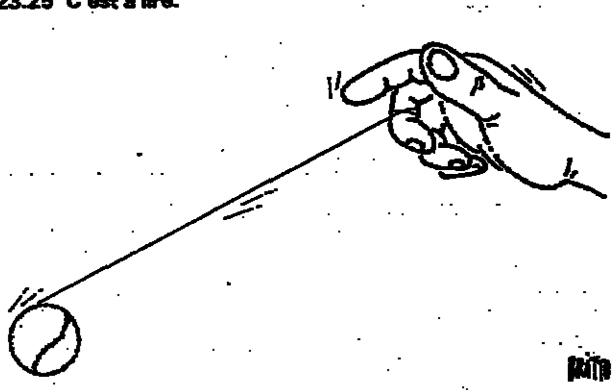
TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 1er juin

8.00 Journal.
9.00 Musicalement. *Euro Jazz.*
10.00 Cinq jours en Bourse.
10.15 Musicalement.
Table ronde en direct de Roland-Garros : « Le sponsoring en question ». Avec Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité ; MM. J. Rigaud, président d'Admical ; J.-L. Breuil-Jarrige, PDG de Total ; B. Brochand, vice-président de Eurocom ; D. Lecat, directeur de la communication FNAC ; J.-C. Halle, directeur adjoint de la délégation à la communication et à la publicité BNP, et M. Lecarpentier, journaliste.
11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h et à 15 h 45).
13.00 Journal.
13.35 Téléfoot 1 et, à 15 h 30, tiercé.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Les grands succès de la scène : J'ai deux mots à vous dire.
De J.-P. Delage ; réal. : P. Cavassilas ; mise en scène : P. Mondy, musique de M. Emer, orchestre de R. Bernard.
Carrière en chansons d'une star du cinéma rentrée chez elle après une cure dans une maison de repos. Le seul partenaire de ce personnage interprété par Jacqueline Maillan est le public.
22.15 Internationaux de Roland-Garros. Résumé de la journée.
22.10 Droit de réponse : des pare-chocs en or. Emission de Michel Polac.
Le monopole de distribution et de fabrication des pièces détachées d'automobiles sera mis en questions par de nombreux invités, comme toujours directement concernés par le sujet.
0.00 Journal.
0.15 C'est à Cannes.
0.20 Ouvert la nuit.
Après le feuilleton « Au nom de la loi ». TF1 diffuse à 0.45 une émission spéciale : Nuit musicale du ramadan *proposée par P. Barberis et la télévision tunisienne. On y entendra quelques-unes des voix de la musique arabe traditionnelle et moderne.*

Dimanche 2 juin

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée avec la paroisse de Villejust (Essonne).
12.02 Midi Presse.
Emission de P.-L. Séguillon.
Avec Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports dimanche.
Internationaux de tennis à Roland-Garros ; Grand Prix de formule 1 de Belgique.
18.05 Série : Guerre et paix.
19.00 Sept sur sept.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Avec Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Vas-y maman.
Film de Nicole de Buron.
22.20 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.10 Journal.
23.25 C'est à lire.



ANTENNE 2

Samedi 1er juin

10.15 Journal des sourds et des malentendants.
10.30 Reprise : Super-platine (diff. le 29 mai).
11.05 Les carnets de l'aventure.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : Têtes brûlées.
14.15 Terre des bêtes. Konrad Lorenz.
14.50 Les jeux du stade.
Automobile : la course de Formule 3000 ; cyclisme : le Dauphiné libéré ; gymnastique : championnat d'Europe masculin.
17.05 Récré A 2.
17.25 Série : Poigne de fer et séduction.
Nouvelle série en quatre épisodes. Un jeune Anglais utilisé à son insu dans un trafic de drogue.
17.55 Le magazine d'information de la rédaction.
Au sommaire : les manuscrits de la mer Morte ; une ville, vingt-quatre chaînes ; sur la route du Calvados.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
Autour de Johnny Hallyday, Michel Berger, Coluche...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Jesse Garon : « Ça baigne » ; Kid Créole and the Coconuts.
23.15 Journal.

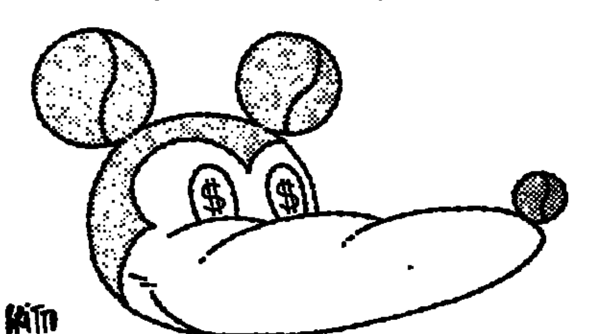
Dimanche 2 juin

9.35 Journal et météo.
9.40 Les chevaux du tiercé.
10.05 Récré A 2.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.15 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15, *L'école des fans* ; 16.00, Dessins animés ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Secret diplomatique.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Feuilleton : Et la vie continue.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Salta - Buenos-Aires.
21.35 Documentaire : Tout est amour.
De F. Rossif. Commentaire P. Vaneck.
Ce documentaire sur le Rahjastan en Inde remplace Des terroristes à la retraite, *film de Mosco sur la résistance communiste à Paris, dont la Haute Autorité a recommandé la déprogrammation suite aux vives protestations du PCF* (le Monde *des 30 et 31 mai).*
23.00 Ballet : Carnaval.
Ballet pantomime en un acte de Robert Schumann. Avec les étoiles et le ballet de l'Opéra de Paris ; direction musicale : A. Presser ; chorégraphie : M. Fokine.
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 1er juin

12.15 Samedi vision et ticket pour...
Magazine de la détente, des loisirs, du tourisme et des voyages.
16.15 Liberté 3, émission des associations.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et trésors de la soirée : les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
Suite des mésaventures d'une famille américaine.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes choisis, selon l'actualité culturelle et artistique.
23.30 Musiclub.
Chants populaires de J. Brahms, interprétés par Edith Mathis, soprano, et Peter Schreier, ténor.



Dimanche 2 juin

9.00 Debout les enfants.
Disney Channel, Winnie l'ourson, Inspecteur Gadget...
10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
(Lire notre article.)
12.00 La vie en tête.
12.15 Villages vacances familles.
13.00 Magazine 85. Emission de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.
15.00 Musique pour un dimanche (et à 17 h 25).
15.15 Théâtre : les Chemins de fer.
Comédie d'Eugène Labiche, enregistrée au Théâtre de la Ville. Mise ne scène Serge Peyrat, avec M. Chevit, J. Jouanneau...
Dans le hall de la Société des chemins de fer se croisent la famille Ginginet, M. et Mme Jenny, Taniou employé subalterne, Bernardon employé supérieur... et un capitaine à la gâchette nerveuse. Tout le petit monde de Labiche se retrouve dans le Paris-Strasbourg. Humour piquant d'un des grands maîtres du théâtre burlesque.
18.00 Emission pour les jeunes.
19.00 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Variétés. Macadam : En suivant son rêve.
Emission de P. Danel.
Avec Dorothée, Pascal Danel, Nathalie Drean...
21.30 Aspects du court métrage français.
La Première Journée de Nicolas, *de Manuel Poirier* ; le Dernier Héros, *de Gérard Cuq.*
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : le Rebelle.
Film de King Vidor (cycle King Vidor et l'Amérique).
23.50 Prélude à la nuit.
Scherzo du quatuor en mi bémol, de Franz Schubert, interprété par le Quatuor Tatrai.

PÉRIPHÉRIE

Samedi 1er juin

● RTL, 20 h, Châteauvallon ; 21 h, A vous de choisir : *les Cordes de la potence*, film d'Andrew Mc Laglen ou *Un nommé Cable Hogue*, film de Sam Peckinpah ; 22 h 45, Ciné-club : *Léon Morin, prêtre*, film de J.-P. Melville (avec J.-P. Belmondo).
● TMC, 20 h, *Le grand raid ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, les Insomnies de M. Plude*, film de Jean Dasqué ; 22 h 30, M.C. Magazine.
● RTB, 20 h 10, Planète vivante ; 20 h 45, *les Titans*, film de Duccio Tessari ; 22 h 30, Variétés 21 : Jacques Higelin en Afrique.
● RTB-TÉLÉ 2, 20 h, finale du concours Élisabeth de Belgique 21 h 5, La grande chance ; 22 h 40, Journal.
● TSR, 20 h 05, Starsky et Hutch : 21 h, Tirage du loto : 21 h 5, La grande chance ; 22 h 40, Journal ; 22 h 55, Sports ; 23 h 55, *Sherlock Holmes contre Jack l'Eventreur*, film de James Hill.

Dimanche 2 juin

● RTL, 20 h, *Une femme sous influence*, film de John Cassavetes ; 22 h 30, les Minichroniques ; 22 h 45, Journal ; 23 h, Paris, si tu veux.
● TMC, 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Destination Gobi*, film de Robert Wise ; 22 h 40, Forum RMC.
● RTB, 20 h 10, Jeu : micro-défi ; 20 h 30, Variétés : jazz aux Beauts-Arts ; 21 h 30, Téléfilm : *Voyage au bout de mon père*, d'A. Rakoff.
● TSR, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, *Dis-moi ce que tu lis...*, G.-A. Chevallaz, historien ; 21 h 50, Cadences : Ballet « les Sylphides » ; 22 h 20, Journal.

Lundi 3 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.30 ANTIOPE 1.
10.00 La Une chez vous.
10.15 Pic et Poke.
10.30 Challenges 85.
11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h).
13.00 Journal.
13.50 Le rendez-vous des champions.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.25 *Série : Cœur de diamant.*
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bergeot.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Une belle fille comme moi.
Film de François Truffaut.

22.15 Internationaux de tennis de Roland-Garros.
Résumé de la journée.
22.30 Etoiles et toiles.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
23.25 Journal.
23.35 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
Du 3 au 9 juin, séquence quotidienne consacrée aux problèmes de santé à l'occasion du congrès d'Euromédine de Montpellier.
12.00 *Journal et météo.*
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
L'empreinte de la jeunesse.
14.50 Série : Théodor Chindler.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Le corps *(Diffusé le 31 mai).*
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.

20.35 L'heure de vérité.
Magazine présenté par F.-H. de Virieu.
M. Jack Lang, ministre de la culture répond aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel (A2), Albert du Roy (L'Evénement du jeudi) et Etienne Mougeotte (Télé 7 jours).

21.55 Le petit théâtre : le Téléphone vert.
Pièce de G. Vassal. Réal. M.-F. Hascoet. Avec J.-M. Thibault, C. Allegret, J. Lescot...
Un couple de Français moyens apprend qu'il est le trois millionième abonné au téléphone, ce qui lui vaut un cadeau... Une sorte d'ordinateur-répondeur, qui prononce le mystérieux mot : Ircos. Une comédie légère.

22.20 La traversée des apparences : Le soleil se levait.
Document de F. Cassenti.
(Lire notre article.)

23.10 Histoires courtes d'animation.
A l'occasion du Festival d'Annecy « Charade » (Canada) « Pantin's jazz » (Italie).
23.30 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : La Chamade.
Film d'Alain Cavalier.

22.25 Journal.
22.50 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud. Reportage de William Garit.
Le Festival de la mer à Nantes.
23.35 Série : De la fumée sans feu.
Emission de D. Peressini et A. Jacquard.
A l'occasion des journées des Droits de l'homme.
23.40 Prélude à la nuit.
Variations sur une ronde populaire de G. Pierné, interprétées par quatre saxophonistes, J. Charles, P. Leman, G. Mathior, M. Jezonin.

BRITO

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Johnny Hallyday au Zénith (1re partie) ; 21 h, *Il pleut des cadavres*, film de Gary Nelson; 23 h 05, Journal; 23 h 15, La joie de lire ; 23 h 20, RTL Théâtre.
- TMC, 20 h, Série : Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Pontcarral, colonel d'Empire*, film de Jean Delannoy ; 23 h 15, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h, Feuilleton : *la Citadelle ;* 21 h, Document : la prise du pouvoir par Philippe Pétain.
- TSR, 20 h 15, Spécial Cinéma ; 23 h, Journal ; 23 h 15, Franc-parler ; 23 h 20, Annecy-retro.

Mardi 4 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.15 ANTIOPE 1.
10.45 La Une chez vous.
11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h).
13.00 Journal.
13.50 Le rendez-vous des champions.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : *Les Bargeot.*
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).

20.35 Les grands écrans de TF 1 : le Baiser au lépreux.
D'après le roman de François Mauriac. Adapt. F. Verny, réal. A. Michel. Avec N. Juvet, M. Caccia, P. Le Person. (Redif.)
Jean se sent laid, insignifiant, d'avance à l'écart des joies de l'existence. Jusqu'au jour où le curé du village propose de le marier à Noémie, jeune fille de bonne famille, belle et docile. Le mariage ne fera qu'accentuer le dégoût instinctif de Jean. L'univers sombre et tourmenté de la bourgeoisie française, inspiré d'un grand roman de François Mauriac.

22.10 Internationaux de tennis de Roland-Garros.
Résumé de la journée.
22.25 Documentaire : Destination Cap-Vert.
Réal. : F. Rouleau.
Neuf îles perdues dans l'océan Atlantique à 500 kilomètres du Sénégal. Fabrice Rouleau, partant de l'île de Santo Autao, aborde la réalité quotidienne, interroge ses habitants. Charmes et séductions de la vie insulaire.
23.20 Journal.
23.35 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Au nom des femmes : Colette.
14.50 Série : Theodor Chindler.
15.40 Reprise : Le grand raid.
16.45 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
Edition 1915 : La guerre des tranchées, le génocide arménien, etc.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Anim'A2 ; Latulu et Lireli ; C'est chouette ; Terre des bêtes ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.

20.35 Les dossiers de l'écran : l'Amour nu.
Film de Yannick Bellon.

22.00 Débat : Le cancer, où en est-on ?
Avec les professeurs Léon Schwartzenberg, Lucien Israël, cancérologues, Maurice Tubiana, directeur de l'institut Gustave-Roussy (Villejuif), Dominique Stehelin, directeur du laboratoire d'oncologie moléculaire de l'Institut Pasteur de Lille et Mme Nadia Gomez, qui a eu un cancer du foie il y a sept ans.

23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).

20.35 Cinéma : Bons pour le service.
Film de James W. Horne.

21.55 Journal.
22.25 Bleu outre-mer.
Emission de la Radio-Télévision française d'outre-mer.
La vie des Indiens Wayapi et Wayana en Guyane française.
23.15 Série : De la fumée sans feu.
23.05 Prélude à la nuit.
« Ombres pour orchestre à cordes », d'André Boucourechliev, interprété par l'ensemble Alternance.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Clips; 21 h, *le Fanfaron*, film de Dino Risi ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : L'Australienne ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *la Grande Java*, film de Philippe Clair ; 22 h 40, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h, Sentiers du monde : pistes d'Équateur ; *21 h 15, Téléfilm : la Maison d'Albert*, de Brunbo Gantillon.
- TSR, 20 h 10, série : le Paria ; 21 h 10, Hitler et l'art ; 22 h, Octopuce ; 22 h 30, Journal.

Mercredi 5 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 ANTIOPE 1.
9.00 La Une chez vous.
9.15 Vitamine.
Dessins animés, variétés, infos...
9.50 Téléfilm : Le train de la chance (2e partie).
De M. Lampell. Réal. W. A. Graham. Avec J. Eikenberry, K. Dobson, J. Femia.
Une femme avec un groupe d'enfants, à destination de l'Ouest des Etats-Unis.
11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h).
13.00 Journal.
13.50 Rendez-vous des champions.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.20 Loto sportif.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
19.55 Tirage du Tac-o-Tac
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Dallas.
Suite des aventures et mésaventures du ténébreux J. R.
21.30 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
21.45 Série : L'histoire secrète du pétrole.
Emission de J.-M. Chartier.
No 4. Le temps des premiers craquements : 5 août 1941, les Russes et les Anglais envahissent l'Iran. Les Anglais reprennent le contrôle des installations de l'Anglo-Persian Oil Company. Suite des grandes mésaventures de l'or noir. Un documentaire sérieux, un peu brouillon.
22.30 Cote d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Toitou.
Maze, Nick Heyward, Go West, Graziella, Wandetta Palace.
23.30 Journal.
23.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télé-matin.
10.00 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Cinéma : Houla-Houla
Film de Robert Darène.
15.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Mama Boud'ficelle, Latulu et Lireli...
16.55 Micro Kid.
17.30 Les carnets de l'aventure.
K2, la montagne sauvage.
18.00 Super Platine.
Chanteurs sans frontières, Tynga, Titanic, D. Lee Roth, F.-R. David et Karen Cheryl.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Téléfilm : Ganga Maya.
De L. Segarra, avec G. Geisweiller, G. Dhar, Harkit...
(Lire notre article.)

22.15 Magazine : Cinéma cinémas.
De A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Portrait de Josef von Sternberg, interview d'André de Toth, Festival de Cannes 85, rencontre avec Jean Poiret, la lettre d'un cinéaste : Chantal Akerman.

23.10 Histoires courtes d'animation.
A l'occasion du Festival d'Annecy : « A Siker » (Hongrie), « Hello » (Etats-Unis).
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les Jeux.
20.35 Cadence 3 : Ring parade.
Émission de Lela Milic et Guy Lux.
Avec Pierre Bachelet, Patrick Sébastien, Dalida...
22.05 Journal.
22.25 Téléfilm : Terre classée.
De H. Pichon du Lys, réal., J. Cornet, avec J. Franval, J. Serre...
Deux agriculteurs envisagent d'étendre leurs cultures en demandant à leur voisin, homme âgé, les quelques hectares de terre nécessaires à la rentabilité de leur exploitation. Une petite fresque paysanne à la manière de Giono.
23.20 Série : De la fumée sans feu.
23.30 Prélude à la nuit.
Quatuor à cordes no 2 opus 22 de G. Enesco.

BRITO (d'après MILLET)

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Le Renard ; 21 h, *Salomon et la reine de Saba*, film de King Vidor ; 23 h, Journal : 23 h 35, La joie de lire ; 23 h 40 : Concert : œuvres de Bach par l'Orchestre symphonique de RTL, dir. L. Hager.
- TMC, 20 h, Série : Cosmos 1999 ; 20 h 55, La photo mystère : 21 h, *le Cœur dans les nuages*, film de François Dupont-Midy : 23 h 05, TMC Sports.
- RTB, 20 h, Jeu : le grain de sable ; 20 h 35, Série : néo-polar : 21 h 05, Portraits musicaux : Paolo Bartoluzzi, été 84.
- TSR, 20 h 10, Le défi : 22 h, Journal : 22 h 25, Sport ; 23 h 25, 25 ans de roses.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 6 juin

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Internationaux de tennis à Roland-Garros** (et à 14 h et 15 h 35).
13.00 **Journal.**
13.50 **Le rendez-vous des champions.**
15.25 **Quarté en direct de Chantilly.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : l'An mil.**
De J. D. de La Rochefoucauld. Avec A. Recoing, V. Dreville, P. Raynal... Avec la collaboration de Georges Duby, historien, spécialiste du Moyen Age
N° 2, la Bataille. Le comte d'Aquitaine sans nouvelles de son domaine de Roquetaille, y envoie son courageux chevalier Guillaume. Un film à mi-chemin entre la fiction documentaire et la reconstitution historique. Un travail scrupuleux.
21.35 **Internationaux de tennis à Roland-Garros.**
Résumé de la journée.
22.30 **Les jeudis de l'information : Infovision.**
Emission de A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy.
L'Inde de Rajiv Gandhi (premier ministre) ; A nous deux Cannes, (naissance d'un long métrage) ; Le shopping du robot (un grand magasin japonais vend des robots).
23.05 **Journal.**
23.20 **Nuit de l'Inde.**
(Lire notre article).
23.30 **Cinéma : Sadgati.**
Film de Satyajit Ray.
0.20 **Danses, musiques...**
Suite et fin de cette nuit de l'Inde, une succession de documents sur les arts traditionnels et d'aujourd'hui (jusqu'à 2 heures du matin).

Vendredi 7 juin

11.20 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Internationaux de tennis à Roland-Garros** (et à 14 h).
13.00 **Journal.**
13.50 **Le rendez-vous des champions.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.15 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Le jeu de la vérité.**
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Serge Gainsbourg, Jane Birkin, Robert Charlebois, Al Corley, Super-Tramp, Paul Personne.
22.00 **Internationaux de tennis à Roland-Garros.**
Résumé de la journée.
22.15 **Les grands succès de la scène : Messieurs les Ronds-de-cuir.**
De Georges Courteline. Mise en scène R. Santon. Avec B. Charlan, P. Charras, J.P. Fragnaud...
Des employés subalternes ou supérieurs, des chefs tatillons et en petites lunettes rondes dans un bureau. Une satire de la vie administrative, des caractères excessifs d'un monde bizarre à la Courteline.
23.45 **Journal.**
0.00 **C'est à lire.**

Le prochain week-end

Samedi 8 juin

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information (diff. le 7 mai) ;10.15 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Musicalement (Mozart et de Falla par l'Orchestre national de France) ; 11.10 Casques et bottes de cuir ; 11.30 De A à Zèbre ; 12.15 Le rendez-vous des champions ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot ; 14.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (finale dames et double messieurs), (à 15 h 30 tiercé en direct d'Auteuil). 18.40 Magazine auto-moto ; 19.00 D'accord, pas d'accord ; 19.10 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.40 **Série : Julien Fontanes magistrat.**
Réal de F. Dupont-Midy. Avec J. Morel, A. Falcon.
22.15 **Internationaux de tennis à Roland-Garros.**
Résumé de la journée.
22.30 **Droit de réponse : Ces princes qui nous gouvernent.**
Emission de Michel Polac.
Le pouvoir des ministres.
0.00 **Journal.**
0.15 **Ouvert la nuit.**
Au nom de la loi : la Japonaise (avec Steve McQueen).
Extérieur nuit : Claude Nougaro.

Dimanche 9 juin

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique : 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Saint-Etienne (Loire) ; 12.02 Midi presse, avec M. Charles Hernu ;12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche : tennis à Roland-Garros, finale ; tiercé à Chantilly ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : Guerre et Paix ;19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Le rideau déchiré.**
Film d'Alfred Hitchcock.
22.40 **Sports dimanche soir.**
L'actualité sportive du week-end.
23.40 **Journal.**
23.55 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

Jeudi 6 juin

6.45 **Télématin.**
10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
14.50 **Série : Les Eygletière.**
d'après H. Troyat, réal. R. Lucot. Avec A. Lualdi, P. Guers, B. Brunoy...
Les aventures des enfants d'un couple divorcé.
15.45 **Document : Des hommes, les charpentiers.**
Réal. J.-M. Soyez.
Que deviennent les charpentiers dans un monde de béton et de métal ? La conception d'une charpente, les secrets d'un métier ancestral.
16.40 **Magazine : Un temps pour tout.**
De M. Cara et A. Valentini.
Les nouveaux aventuriers avec le chanteur canadien Robert Charlebois.
17.45 **Récré A 2.**
Poochie ; Mes mains ont la parole, Latulu et Lireli, Légendes indiennes...
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Manon 70.**
Film de Jean Aurel.
22.15 **Résistances.**
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois.
Au sommaire : Le carrefour international « Droits de l'homme et liberté » ; Boat people ; Au Pérou, dans la région d'Ayacucho (fief du « Sentier lumineux » ; La révolte des prisons.
23.30 **Histoires courtes.**
A l'occasion du Festival d'Annecy : Grimaces » (Suisse) « Seulement un baiser » (Italie).
23.45 **Journal.**

Vendredi 7 juin

6.45 **Télématin.**
10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
14.50 **Série : les Eygletières.**
15.50 **La télévision des téléspectateurs.**
16.10 **Reprise : Lire c'est vivre.**
Diffusé le 21 mai.
17.10 **Itinéraires,** de Sophie Richard.
Enfants de l'Inde : « Un espoir pour les enfants de Calcutta : Seva Sangh Samiti », réal. G. Luneau.
(Lire notre article.)
17.45 **Récré A 2.**
Poochie ; Docteur de Soto ; Latulu et Lireli ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Feuilleton : Châteauvallon.**
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec C. Nobel, L. Merenda.
Sabotage à la Dépêche Républicaine. *Florence retrouve sa fille devenue la maîtresse de Travers. A l'*Eveil, *Maryse appelle le Samu pour Jean-Jacques atteint d'hépatite.*
21.35 **Soirée franco-indienne**
présentée par Patrick Lecocq et P. Blanc-Francard.
(Lire notre article.)
22.50 **Journal.**
23.00 **Ciné-club : Charulata.**
Film indien de Satyajit Ray.

Le prochain week-end

Samedi 8 juin

10.15 Journal des sourds et des malentendants ; 10.35 Super-Platine (reprise) ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : Têtes brûlées ; 14.15 Terre des bêtes ; 14.50 Les jeux du stade ; 17.05 Récré A2 ; 17.25 Série : Poigne de fer et séduction ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Le théâtre de Bouvard ; 19.30 Journal ; 19.50 Football : finale de la Coupe de France.
21.55 **Magazine : Les enfants du rock.**
Rock Around the clic : « Photo rock ».
23.00 **Histoires courtes.**
« La Boule idéale », de Jacques Dimier et « Au-delà de minuit », de Pierre Barletta.
23.20 **Journal.**

Dimanche 9 juin

9.35 Informations et météo ; 9.40 Les chevaux du Tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessins animés ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Mort d'un ambassadeur ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Et la vie continue ; 20.00 Journal.
20.35 **Jeu : Le grand raid.**
21.35 **Documentaire : La splendeur des Moghols.**
22.15 **Désirs des arts : Renoir.**
Émission de P. Daix. Réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
22.45 **Chefs-d'œuvre en péril : les instruments de musique.**
Émission de Pierre de Lagarde.
23.35 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 6 juin

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Un garçon de France.**
D'après un roman de Pascal Sevran. Réal. G. Gilles. Avec O. Laure, G. Garcin, A. Gould....
(Lire notre article).
22.20 **Journal.**
22.45 **Icare.**
Une émission de G. Amado et T. Benizot. A l'occasion du Salon de l'aviation au Bourget.
L'air et l'espace : la Patrouille de France, sécurité civile, Air France, Aéropostale, initiation au pilotage, ULM, vol à voile...
22.35 **Série : De la fumée sans feu.**
23.40 **Prélude à la nuit.**
Sonate Opus 31 n° 2 en ré majeur « la Tempête » de Beethoven, interprétée par Térésa Llacuma, piano.

Vendredi 7 juin

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Série Agatha Christie : Associés contre le crime.**
Réal. P. Annett. Avec F. Annis, J. Warwick, J. Booker...
Incidents effrayants dans une maison de campagne isolée. Monica, fille de pasteur, appelle illico Tommy et Tuppence. Ce manoir est-il hanté ?
21.30 **Vendredi : Poitiers, questions sur un fait divers.**
Magazine d'André Campana et Igor Barrère. Une enquête de J.-C. Deniau et G. Bonopéra, réal. G. Poitou.
Le 30 octobre 1984, Nicole Berneron, trente-cinq ans, mourait sur la table d'opération du service ORL de l'hôpital de Poitiers. Le 7 novembre, deux médecins étaient inculpés d'assassinat. A partir de ce drame, l'équipe de « Vendredi » en direct de Poitiers, traite les problèmes de fonctionnement et de responsabilités dans le milieu hospitalier. Cette émission illustrée par quatre reportages sera suivie d'un débat réunissant, médecins, magistrats et journalistes.
22.25 **Journal.**
22.45 **Décibels de nuit.**
Emission de rock de J.-L. Janeir.
Avec Daho, Ghetto, Blaster, Sapho...
23.30 **Série : De la fumée sans feu.**
23.35 **Prélude à la nuit.**
Sonate (1er et 3e mouvement) de Purcell, interprétée par le Quintette de cuivres des Philharmonistes de Châteauroux.
23.45 **Port-Grimaud : un rêve réalisé,** de F. Reichenbach.
0.00 **Le grand écran de l'industrie : Mémoires pour les temps futurs.** Emission de l'Aérospatiale.

Le prochain week-end

Samedi 8 juin

12.15, Samedi vision et Ticket pour... ; 13.30, Horizon ; 16.15, Liberté 3 ; 17.30, Emissions régionales.
20.04 **Disney Channel.**
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 **Journal.**
22.15 **Feuilleton : Dynastie.**
23.00 **La vie de château.**
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes selon l'actualité culturelle et artistique.
23.30 **Musiclub.**

Dimanche 9 juin

9.00, Debout les enfants ; 10.00, Mosaïque ; 13.00, Magazine 85 ; 15.05, Musique pour un dimanche (et à 17.25) ; 15.15, Théâtre : « Lucia di Lammermoor », opéra de G. Donizetti ; 18.00, Emissions pour les jeunes ; 19.00, Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 **Laissez passer la chanson.**
Émission de Pascal Sevran. Spécial Charles Trenet, avec Juliette Gréco, Nicoletta, Roger Pierre, Jean-Marc Thibault, Minouche Barelli, Daniel Guichard.
21.35 **Aspects du court métrage français.**
22.00 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : Lucrèce Borgia.**
Film d'Abel Gance (cycle Edwige Feuillère).
0.00 **Prélude à la nuit.**

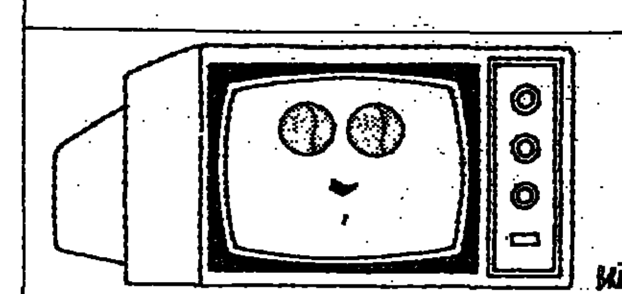
PÉRIPHÉRIE

Jeudi 6 juin

- **RTL**, 20 h, Dallas ; 21 h, *Un éléphant, ça trompe énormément*, film d'Yves Robert ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, la Joie de lire.
- **TMC**, 20 h, Série Shogun ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *Patton*, film de Franklin Schaffner (1re partie) ; 22 h 35, M.C. magazine.
- **RTB**, 20 h *Un été 42*, film de Robert Mulligan ; 21 h 45, Carroussel aux images.
- **TSR**, 20 h 10, Le temps présent ; 21 h 15, Dynastie ; 22 h 5, Journal ; 22 h 30, *Aziza*, film d'A. Ben Amar.

Vendredi 7 juin

- **RTL**, 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *Delphine*, film d'Eric Hung.
- **TMC**, 20 h, C'est assez chaud ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *Patton*, film de F.-J. Schaffner (2e partie).
- **RTB**, 20 h, l'Œil des autres, (reportage sur l'inceste) ; 21 h, Ciné-club : *le Témoin*, film de Peter Bacso.
- **TSR**, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, *l'Herbe rouge*, film de Pierre Kast ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, *la Malibran*, film de Michel Jakar ; 23 h 30, Annecy rétro.



A Ecouter

La Villette, quel chantier !

La Villette, un nom qui évoque d'abord des scandales (financier et politique). Aujourd'hui, un nom au halo de mystère et de chantier : que sont devenus les immenses abattoirs ? Une cité des sciences et des techniques, une cité du vingt et unième siècle, une cité du rock, un parc *« à géométrie aléatoire »*, un parc des folies, où doivent se réunir dans un même espace l'abstraction et la sensation ? De la salle de 6 000 places du Zénith à l'*« immense parapluie très léger, avec plein de choses qui bougent et plein de lumière »* (la Grande Halle), en passant par la Géode, cette grande boule de verre qui servira de salle de cinéma futuriste, les travaux avancent, et l'émission — en deux parties — de Jean Couturier, Bruno Saint-Germain et Irène Omélianenko vient réveiller notre curiosité. Commencée comme une ballade poétique, celle-ci brusquement change de ton. M. Paul Delouvrier, directeur d'EDF, chargé du projet en juillet 1978 par le président de la République — à l'époque M. Valéry Giscard d'Estaing — avant de présider l'établissement public du parc de La Villette, se perd un peu trop dans sa propre biographie et ses relations... Avec lui, La Villette finit par devenir un banal chantier avec ses complications. Espérons que la seconde émission viendra exciter davantage notre curiosité.

CÉCILE URBAIN.

● **FRANCE CULTURE. — La Villette chantiers I et II, les 31 mai et 7 juin, de 20 h 30 à 21 h 30.**

Eloge fou du... fou rire

Rire, dites-vous ? Mais il n'est rien de plus doux, de plus tendre, de plus délicieux. Rien de plus suave, de plus tonique aussi, et de plus excitant. De *plus détendant, de plus soulageant*. Rire, Dieu, quel plaisir ! Quel délire ! Rire fou, et fou rire ! glousser en cascades, et faire des vocalises ; surprendre un regard un brin réprobateur, *tacher de retenir, contenir*, verrouiller, mais le sentir monter, cruel, indompté, et devoir exploser. Oh ! bonheur coquin, bonté divine, que le rire est sain et qu'il fait donc du bien.

Vingt minutes par jour ? Fichtre non, c'était il y a cinquante ans. Aujourd'hui, seulement 8 % de nos voisins — les galopins ! — avouent dépasser les cinq minutes prescrites. Cinq minutes ! Que c'est mesquin ! Radin ! Vilain ! Nul.

C'est sans compter qu'il faudrait rire, rire généreux, rire amoureux. Rire franc, que diable ! Et rire de tout. C'est tout bon.

ANNICK COJEAN.

● **FRANCE INTER. — Rire à la une, pardon, hier à la une, de Roland Dhordain, le samedi 1er juin, de 10 h à 11 h.**

Micro-bunker

Qui, hors des milieux professionnels, connaît le nom de Gerhard Lehner ? Pas grand monde. Or il a été, de 1957 à 1980, celui qui faisait le beau temps chez Eddie Barclay : le patron des studios, l'ingénieur en chef du son. Denis Fortier a eu la riche idée de demander à ce pionnier comment il débuta en 1944, sur le front russe, où, jeune appelé de la Wehrmacht, il détournait des bandes magnétiques de leur usage militaire pour enregistrer, au fil des programmes de propagande américaine diffusés par la BBC, l'orchestre de Glenn Miller, entre autres. Avec ce « Jazz autour du bunker », commencent cinq émissions proposées aux nostalgiques, et aux vrais amateurs. Vient ensuite l'aventure parisienne. Derrière les micros de Lehner se succèdent Duke Ellington, Quincy Jones, Dalida, les Platters, Mireille Mathieu et surtout Jacques Brel. Ce découvreur a en réserve des masses de bobines inédites et en fait ici écouter quelques-unes ; de bien belles !

M. L. B.

● **FRANCE-CULTURE. — Musique mode d'emploi, souvenirs magnétiques, Gerhard Lehner, du lundi 3 au vendredi 7 juin, 20 h à 20 h 30.**

Amertume

Il y a eu querelle autour des *Mémoires* de Dimitri Chostakovitch, ce livre triste publié, il y a quelques années en Amérique, par Solomon Volkov, confident peut-être trop empressé que l'on a taxé de parti pris sinon de mauvaise foi. Il est authentique, pourtant, ce témoignage amer d'un artiste dont la lucidité frisait l'angoisse. Tricotée de contradictions peu banales, la vie du compositeur, tantôt ponctuée de récompenses officielles, tantôt assombrie par toutes sortes de disgrâces ou mises à l'écart, ne fut pas aussi grise qu'il le raconte, et s'il en a agacé plus d'un, c'est qu'il ne fut pas seulement sévère à l'égard du stalinisme mais dur envers l'Occident qu'il jugeait lâche. Il a dit bien des choses sur ses collègues aussi, comme Prokofiev ou Katchaturian, sur son professeur, Glazounov. Qu'importe si les confidences ont été ou non outrées. La trajectoire de ce Russe, qui préféra ne point choisir l'exil, reste un exemple. Philippe Hersant, en lui dédiant cinq émissions, donne l'occasion d'écouter une bonne partie de ses œuvres disparates, inégales, mais toutes luxuriantes.

Ceux que cette somme historique ne captiverait pas en premier lieu peuvent toujours, dans un autre registre, se transporter, en compagnie de Georges Boyer, dans le Berlin des années 20. D'opéra en cabaret, ils réentendront Lilian Harvey, Wilhelm Furtwängler, Marlène Dietrich ou encore Richard Strauss. Berlin, la ville de Bach devenue celle de Kurt Weill... Ville symbolique et résonante, capitale encore à cette époque.

M. L. B.

● **FRANCE-MUSIQUE. — « Dimitri Chostakovitch », du lundi 3 au vendredi 7 juin, de 9 h à 12 h ; « C'était Berlin », les jeudis 30 mai et 6 juin, de 23 h à 2 h.**

Radio-France internationale

PARMI LES MAGAZINES, SIGNALONS :

● Carrefour, le dossier de l'actualité politique et culturelle (à 15 h 15), est consacré le lundi 3 à Saint-Dominigue (1985, une année charnière après les émeutes de 1984 et avant les élections de 1986) ; le mercredi 5 à Paul-Diel et à la psychologie de la motivation ; le vendredi 7 au système financier international.

● Le Club de la presse du tiers-monde a pour invité le samedi 1er juin, à 17 heures (reprise dimanche 2 à 18 heures), M. Rajiv Gandhi, premier ministre indien, qui répondra aux questions des journalistes de la presse écrite et parlée, et notamment de notre correspondant Patrice Claude.

PARMI LES ÉMISSIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES

● En anglais, dans le cadre du lancement de l'année de l'Inde en France, jeudi 6, à 18 heures, entretien avec M. Rajiv Gandhi ; les vendredi 7 et samedi 8 juin, en direct du Trocadéro, les fêtes du Méla indien.

France-Culture

SAMEDI 1er JUIN

0.00 *Les nuits de France-Culture.*
7.03 **Fréquence buissonnière.**
8.04 **Littérature pour tous** : Hector Bianciotti.
8.30 **Voix du silence** : cinéma et droits de l'homme.
10.30 **Musique** : la mémoire en chantant (le début du cinéma).
11.00 **Grand angle** : la sécurité aérienne.
12.00 **Panorama** : Actualité du roman policier ; à 12 h 45, Cinéma ; à 13 h 30, Tombé dans le pano... ; à 13 h 45, Variétés.
14.00 **Reprise : interview de Wim Wenders.**
15.30 **Le bon plaisir de... André François.**
19.20 **Passage du témoin**, avec Francis Paudras et Jean Carabalona.
20.00 **Démarche** : l'inachevé.
20.30 **« La morte vie »**, de S. Ganzl. Avec C. Rich, R. Weingarten, D. Paturel...
22.10 **Démarches** : Jacques Tournier présente le livre de Scott Fitzgerald, « Tendre est la nuit ».
22.30 **Musique** : Festival d'Evian.
0.00 **Clair de nuit.**

DIMANCHE 2 JUIN

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.03 **Chasseurs de son.**
7.15 **Horizon, magazine religieux.**
7.25 **La fenêtre ouverte.**
7.30 **Littérature pour tous.**
7.45 **Dits et récits.**
8.00 **Orthodoxie.**
8.25 **Protestantisme.**
9.05 **Ecoute Israël.**
9.35 **Divers aspects de la pensée contemporaine** : le Grand Orient de France.
10.00 **Messe à Saint-Gilles d'Etampes.**
11.00 **Les prisonniers de guerre** (mémoires de captivité).
12.00 **Des Papous dans la tête.**
13.40 **L'exposition du dimanche** : Christo à la fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence.
14.00 **Le temps de se parler.**
14.30 **« Le Merle siffleur »**, de Lise et Arthur London. Avec J. Bruno, C. Coderey...
16.05 **La tasse de thé**, rencontre avec Daniel Ceccaldi ; à 17 h 45, Histoire-actualité : Auguste Renoir, le succès hier et aujourd'hui.
19.10 **Le cinéma des cinéastes.**
20.00 **Musique** : La conférence des rockers.
20.30 **Atelier de création radiophonique** : les Marolles, vieux quartier de Bruxelles.
22.30 **Musique** : les musiques d'Irak.
0.00 **Clair de nuit** : chasse au snark.

LUNDI 3 JUIN

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Le goût du jour.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : Sois sage, ô ma douleur (et à 10 h 50 : le siècle d'Alexandra David Neel).
9.05 **Les lundis de l'histoire** : le catholicisme au féminin.
10.30 **Musique** : miroirs. (Et à 17 h.)
11.10 **Passeport pour l'avenir.**
11.30 **Feuilleton** : Victor Hugo, celui qui pense à autre chose.
12.00 **Panorama** : entretien avec Pascal Bruckner, et à 12 h 45 : sciences.
13.40 **Le quatrième coup.**
14.00 **Un livre, des voix** : « Et souviens-toi que je t'attends », de Claire Dumas.
14.30 **Histoire illustrée des pirates.**
15.30 *Les arts et les gens, mises au point* (l'architecture) ; itinéraires baroques en France (Nancy).
17.10 **Ile-de-France, chef-lieu Paris** : l'Institut Pasteur, le centième anniversaire de la première vaccination contre la rage.
18.00 **Subjectif** : Agora.
19.30 *Perspectives scientifiques : la résonance* morphique et la science avancée.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : Gerhard Lehner.
20.30 **Avez-vous lu Victor Hugo ?** Choix de textes et lectures, par G. Aperghis.
21.30 *Latitudes*, musiques traditionnelles (le flamenco).
22.30 **Nuits magnétiques** : ça suit son cours.

MARDI 4 JUIN

6.00 **Jacques Cartier.**
7.00 **Le goût du jour.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : Sois sage, ô ma douleur ; (et à 10 h 50 : le siècle d'Alexandra David Neel).
9.05 **La matinée des autres** : Impressions de Colombie.
10.30 **Musique** : miroirs (et à 17 h).
11.10 **L'école des parents et des éducateurs** : la génération éclatée.
11.30 **Feuilleton** : Victor Hugo, celui qui pense à autre chose.
12.00 **Panorama** : Pascal Bruckner ; à 12 h 45, Club de la presse.
13.40 **Instantané** : magazine musical.
14.00 **Un livre, des voix** : « le Feu sous la mer », d'André Kadros.
14.30 **« L'Air du large »**, de René de Obaldia. Avec B. Ogier, J. Duby, A. Korrigan...
15.30 **Les mardis du théâtre** : Jean Eustache, « la rue s'allume ».
17.10 **Le pays d'ici, en direct de Poitiers.**
18.00 **Subjectif** : Agora : à 18 h 35 : Tire la langue ; à 19 h 15 : Rétro.
19.30 **Perspectives scientifiques** : douze clés pour la biologie.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : Gerhard Lehner.
20.30 **Pour** *ainsi* **dire.**
21.00 **Entretiens avec... Raoul Ubac.**
21.30 **Diagonales**, l'actualité de la chanson française et étrangère.
22.30 **Nuits magnétiques** : John Hassel.

MERCREDI 5 JUIN

0.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Le goût du jour.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : Sois sage, ô ma douleur ; (et à 10 h 50 : le siècle d'Alexandra David Neel).
9.05 **Matinée** : la science et les *hommes* : les arts et les sciences.
10.30 **Musique** : miroirs (et à 17 h).
11.10 **Le livre, ouverture sur la vie**, « Ce que disent les contes », de Luda Schnitzer.
11.30 **Feuilleton** : Victor Hugo, celui qui pense a autre chose.
12.00 **Panorama** : Entretien avec Pascal *Bruckner*.
13.40 **Avant-première** : le Festival du Marais.
14.00 **Un livre, des voix** : « Lincoln », de Gore Vidal.
14.30 **Passage du témoin**, (redif. de l'émission du 1er juin).
15.30 **Lettres ouvertes**, magazine littéraire.
17.10 **Le pays d'ici, en direct de Poitiers.**
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Perspectives scientifiques** : la mycologie, une science en plein essor.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : Gerhard Lehner.
20.30 **Le collège international de philosophie.**
21.30 **Pulsations** : perspectives du vingtième siècle — l'Europe franco-italienne, « Analyses et controverses ».
22.30 **Nuits magnétiques** : ballades roumaines.

JEUDI 6 JUIN

0.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Le goût du jour.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : Sois sage, ô ma douleur ; (et à 10 h 50 : le siècle d'Alexandra David Neel).
9.05 **Les matinées, une vie, une œuvre** : Herman Hesse, ou les enfances du magicien.
10.30 **Musique** : miroirs.
11.10 **Répétez, dit le maître** : la bande dessinée, ça s'enseigne aussi.
11.30 **Feuilleton** : Victor Hugo, celui qui pense à autre chose.
12.00 **Panorama** : Entretien avec Pascal Bruckner.
12.45 **Histoire contemporaine.**
13.40 **Peintres et ateliers** : l'atelier de Philippe Scrive.
14.00 **Un livre, des voix** : « Œuvres », de Joseph Conrad.
14.30 **Hollywood revisited**, émission de Radio-Canada.
15.00 **1935, ce fut alors le cinquantenaire de la mort de Victor Hugo.**
15.30 **Musicomania** : A Paris, un nouvel espace pour les musiques venues d'ailleurs.
17.00 **Texte** : Eloge de la fatigue.
17.10 *Le pays d'ici, en direct de Poitiers.*
18.00 **Subjectif** : Agora, avec Jean Autin ; à 18 h 35 La surprise du texte, textes sur l'Inde de Marguerite Yourcenar, André Malraux, Pierre Loti...
19.30 **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la sclérose en plaques.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : Gerhard *Lehner*.
20.30 **« Tenebroso ou le prince du plein emploi »**, de Michel Fustier. Avec A. Blancheteau, J. Fabbri, J. Feyel.
21.30 **Vocalyse** : Françoise Kubler, jazz et musique contemporaine.
22.30 **Nuits magnétiques** : Gloria Lasso.

VENDREDI 7 JUIN

0.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Le goût du jour.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : Sois sage, ô ma douleur ; (et à *10 h 50 : le siècle d'Alexandra* David Neel).
9.05 **Matinée du temps qui change** : le dollar et l'économie mondiale.
10.30 **Musique** : miroirs (et à 17 h).
11.10 **L'école hors les murs** : à l'école du vin.
11.30 **Feuilleton** : Victor Hugo, celui qui *pense à autre chose.*
12.00 **Panorama** : entretien avec P. Bruckner : Italie ; à 12 h 45 Littérature : Italie.
13.40 **On commence...**
14.00 **Un livre des voix** : « les Trois Chênes », de Maurice Denuzière.
14.30 **Sélection prix Italia** : Interdit aux *nomades.*
15.30 **L'échappée belle** : promenades aux phares ; à 16 h 35 Terre des merveilles.
17.10 **Le pays d'ici**, en direct de Poitiers.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Les grandes avenues de la science moderne.**
20.00 **Musique, mode d'emploi** : Gerhard Lehner.
20.30 **La Villette, chantier II**, ou « l'esprit est de la nature d'un acte » (Paul Valéry).
21.30 **Black and blue** : visite de Paris.
22.30 **Nuits magnétiques** : ballade indienne.

France-Musique

SAMEDI 1er JUIN

2.00 **Les nuits de France-Musique.**
7.03 **Avis de recherche** : œuvres de Schmitt, Dohnanyi, Brahms, Franck.
9.05 **Carnet de notes.**
11.00 **Manifestes médiévaux** : Musique de la guerre de Cent Ans ; œuvres de Aleyn, Cooke, Morton et de nombreux anonymes.
12.05 *Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît* ; Hexagonal avec Bernard Lubat, pianiste.
13.00 **Opéra** : les Fiançailles au couvent, de Prokofiev.
16.00 **Désaccord parfait** : Débat autour du concerto pour violon d'Alban Berg ; à 18 h Concert : Sonate pour piano de Berg, Sonate en fa mineur de Brahms par P.L. Aimard, piano.
19.05 **Les cinglés du music-hall** : les revues montées au Palace entre les deux guerres (la générale du 23 septembre 1927, avec Damia, Fréhel...).
20.04 **Avant-concert.**
20.30 **Concert** : (donné à l'Auditorium de Radio-France le 7 mars 1985) : Sonate en trio en mi mineur de Bach, Trio à cordes de Durand, « Diophase pour trois cordes » de Taira, Quintette à cordes en sol mineur de Mozart par le Trio à cordes de Paris.
23.00 *Les soirées de France-Musique* : le club des archives : Evocation de la courte carrière du ténor irlandais John O'Sullivan et de sa rivalité avec Giacomo Lauri-Volpi ; à 1 h l'arbre à chansons.

DIMANCHE 2 JUIN

2.00 **Les nuits de France-Musique** : femmes fidèles, femmes fatales.
7.03 **Concert-promenade** : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Beethoven, Lehar, Lube, E. Strauss, *Ziehrer*, Offenbach...
9.05 **Cantate** : BWV 129 de Bach.
10.00 **Les voyages musicaux du docteur Burney** : Où le docteur devient de plus en plus exaspéré par le goût français ; œuvres de Couperin, Dauvergne, Guillemain, Charpentier, Grétry, Dornel.
12.05 *Magazine international.*
14.04 **Disques compacts** : œuvres de Rimski-Korsakov, Albeniz, Cage, Sances, Magnard, Ravel, Bartok.
17.00 **Comment l'entendez-vous ?** « l'opéra, un message pour l'avenir », par Gérard Mortier, directeur du Théâtre royal de la Monnaie : œuvres de Mozart, Wagner, Gluck, Rossini, Mendelssohn, Verdi.
19.05 **Jazz vivant** : jazz en France : jazz français avec BH Bac Quintette, le trio Denis Levaillant, le quintette de Barney Wilen et Philippe Petit, le quartette de F. Janneau, B. Lubat, J.F. Jenny-Clarke et D. *Humair.*
20.04 **Avant-concert.**
20.30 **Concert** : Symphonie en ut de Stravinski, Concerto pour piano et orchestre no 1 en ré mineur de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise dir. C. Davis, sol. A. Brendel, piano.
23.00 **Les soirées de France-Musique** : Ex libris : Baudelaire/Wagner ; à *1 h, Les mots.*

LUNDI 3 JUIN

2.00 **Les nuits de France-Musique** : le Messie.
7.10 **L'imprévu** : *magazine* d'actualité musicale.
9.05 **Le matin des musiciens** : Dimitri Chostakovitch ; œuvres de Chostakovitch, Mossolov, Hindemith, Moussorgski, Mahler, Schoenberg...
12.05 **Le temps du jazz** : le sourire de Billy Higgins.
12.30 **Concert** : *« le Corsaire », de Berlioz* ; « Concert champêtre » pour clavecin et orchestre, de Poulenc ; « l'Orateur muet ou la répétition d'orchestre », de Levinas ; « Bacchus et Ariane », de Roussel par l'Orchestre national de Lille, dir. M. Rosenthal.
14.02 **Repères contemporains** : Marc Favre.
15.00 **Les après-midi de France-Musique** : l'ornementation de Bach à Mozart, clavecin, piano ; à 16 h 30 Autour des Wesendonck Lieder, œuvres de Wagner.
18.02 **Le royaume de la musique.**
18.30 **Jazz d'aujourd'hui** : Vient de paraître.
19.15 **Suite lyrique** : Magazine de la voix et du chant.
20.04 **Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross.
20.15 **Avant-concert.**
20.30 **Concert** : *Sonate en trio en ut* majeur, de Bach ; Sonatine à trois de Milhaud ; « Cérémonial », de Bancquart ; Quintette à cordes en ré majeur de Mozart, par le Trio à cordes de Paris (C. Frey, M. Michalakakos, J. Grout) et E. Popa, C. Michalakakos, P.Y. Artaud.
22.30 *Les soirées de France-Musique* : L'art de Marianne Oswald, réalisme social ; à 23 h 5 Chanteurs de demain : Claudine Le Coz.

MARDI 4 JUIN

6.00 **Musique légère.**
7.10 **L'imprévu.**
9.08 **Le matin de musiciens** : Dimitri Chostakovitch ; Œuvres de Chostakovitch, Janacek, Bach, Mahler, Moussorgski.
12.05 **Le temps du jazz** : feuilleton « Le *sourire de Billy Higgins* ».
12.30 **Concert** : œuvres de Boyvin, Andrieu, Buxtehude, Bach par Michel Chapuis, orgue.
14.02 **Repères contemporains** : Michaël Jarrell, Voirpy.
14.30 **Les enfants d'Orphée** : Espèces d'espaces.
15.00 **Les après-midi de France-Musique** : l'ornementation de Bach à Mozart, clavecin, piano ; à 16.30 Autour des Wesendonck Lieder : œuvres de Wagner.
18.02 **Acousmathèque.**
18.30 **Jazz d'aujourd'hui** : lecture au laser.
19.15 **Premières loges** : œuvres de Boiel*dieu, Bizet, Duparc par David* Devries, ténor ; de Proch, Verdi par Miliza Korjus, soprano.
20.04 **Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross
20.15 **Avant-concert.**
20.30 **Concert** : (en direct des Champs-Elysées) : Sonate pour violon et piano no 2 en la majeur de Brahms, Sonate pour violon et piano de Chostakovitch. Entracte, « Caprice-variations » de Rochberg, Sonate pour violon et piano no 3 en ré mineur par Gidon Kremer, violon et Valéry Afanassiev, piano.
22.30 **Les soirées de France-Musique** : feuilleton « l'art de Marianne Oswald » : à 23 h 5 Jazz club (en direct du Petit Opportun).

MERCREDI 5 JUIN

2.00 **Les nuits de France-Musique** : Jean-Marie Leclair.
7.10 **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale.
9.08 **Le matin des musiciens** : Dimitri Chostakovitch ; œuvres de Chostakovitch, Stravinski, Bach.
12.05 **Le temps du jazz** : feuilleton « le sourire de Billy Higgins ».
12.30 **Concert** : œuvres d'Enesco, Rachmaninov, Prokofiev par l'Orchestre national de France, dir. L. Foster, sol. V. Ashkenazy.
14.02 **Jeunes solistes** : œuvres de Mozart, Prokofiev, Ysaye, Chaynes, *Paganini par S. Tran Ngoc, violon et* A. Arnaud, piano.
15.00 **Les après-midi de France-Musique** : l'ornementation de Bach à Mozart (clavecin, piano) ; à 16 h 30 la musique religieuse de Rachmaninov.
18.02 **Les chants de la terre.**
18.30 *Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?*
19.15 **Spirales**, magazine de la musique contemporaine.
20.04 **Sonates de Scarlatti** par Scott Ross.
20.15 **Avant-concert.**
20.30 **Concert** : Sonate en trio en sol majeur de Bach, Thème et variations de Lekeu, « Phalène » de Ibarrondo, Quintette à cordes en mi bémol majeur de Mozart par le Trio à cordes de Paris.
22.30 **Les soirées de France-Musique** : feuilleton « l'art de Marianne Oswald » : à 23 h 5 l'Ame du Nord et ses légendes.

JEUDI 6 JUIN

2.00 **Les nuits de France-Musique.**
7.10 **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale.
9.08 **L'oreille en colimaçon.**
9.20 **Le matin des musiciens** : Dimitri Chostakovitch ; Œuvres de Chostakovitch, Bach, Maskowski, Prokofiev, Moussorgski.
12.05 **Le temps du jazz** : feuilleton « le sourire de Billy Higgins ».
12.30 **Concert** : œuvres de Hume, Fauré, Chopin, Rossini, Tchaïkovski, Verdi par T. Zylis-Gara, soprano, J.-L. Bourre, violoncelle, A.-M. Fontaine, piano.
14.02 **Repères contemporains** : D. Tsoi, A. Dumont, A. Nordheim.
15.00 **Les après-midi de France-Musique** : l'ornementation de Bach à Mozart (clavecin, piano) ; à *16 h 30, la musique religieuse de* Rachmaninov.
18.02 **Côté jardin**, magazine de l'opérette.
18.30 **Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes.
19.15 **Rosace** : magazine de la guitare.
20.04 **Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross.
20.15 **Avant-concert.**
20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Waverley » (ouverture) de Berlioz, Concerto pour piano et orchestre no 1 en si bémol mineur de Tchaïkovski, Symphonie no 5 en ut mineur de Beethoven par l'Orchestre national de France, dir. S. Ozawa, sol. M. Argerich, piano..
23.00 **Les soirées de France-Musique** : C'était Berlin, 1918-1933 ; 1933-1945.

VENDREDI 7 JUIN

2.00 **Les nuits de France-Musique** : musiques répétitives.
7.10 **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale.
9.08 **Le matin des musiciens** : Dimitri Chostakovitch ; Œuvres de Chosta*kovitch, Bach, Moussorgski.*
12.05 **Le temps du jazz** : feuilleton « le sourire de Billy Higgins »
12.30 **Concert** (Des grands interprètes aux jeunes talents) : Nicolaï Gedda, ténor et Tania Gedda interprètent des airs de Glinka, Napravnik, Mozart, Tchaïkovski, Bizet, Lehar *avec l'orchestre du conservatoire de* Paris, dir. J.-S. Bereau.
14.02 **Repères contemporains** : M. Jarrel, A. Voirpy.
14.30 **Les enfants d'Orphée** : Espèces d'espaces.
15.00 **Verveine-Scotch** : Verveine Scotch au pas ; œuvres de Araujo, Berg, *Donizetti, Offenbach, Strauss, Liszt.*
17.00 **Histoire de la musique.**
18.02 **Les chants de la terre**, magazine des musiques traditionnelles.
18.30 **Jazz d'aujourd'hui** : dernière édition.
19.15 **Les muses en dialogue**, magazine de musique ancienne.
20.04 **Sonates de** *Scarlatti*, par Scott Ross.
20.30 **Concert** : « Don Quichotte » variations fantastiques sur un thème chevaleresque de R. Strauss, « Atmosphères » de Ligeti, « Tarass Boulba » rhapsodie pour orchestre de Janacek par l'Orchestre national de France, dir. G. Kuhn, sol. H. Derrien, violoncelle.
22.20 **Les soirées de France-Musique** : Les pêcheurs de perles ; à 24 h. Musique traditionnelle.

Les radios locales privées

Que d'ombres encore, dans cet univers de passion !

QUE de lignes écrites à leur sujet depuis leur naissance en forme d'irruption ! Que de « unes » de quotidiens et d'hebdomadaires consacrées à leurs problèmes, leurs conquêtes, leurs défaites, leurs revendications, leurs manifestations... et leur sacre par quelques sondages éloquents ! Que d'affiches, d'autocollants, de spots de cinéma et d'autopromotion pour venter leur jeunesse, leur talent, leur imagination et leur vitalité. Les radios libres ? Allons ! Qui donc oserait prétendre ne pas connaître le terme ? Elles ont su à merveille, sortir de leur ghetto et faire parler d'elles.

« *Intox* », *esbroufe* », ont protesté certains, arguant de leur amateurisme et d'une écoute réelle *« sans commune mesure avec leur notoriété »*. Les chiffres, pourtant, se suivent, qui confirment les impressions et consolident les tendances déjà repérées : les radios locales privées sont, dans leur ensemble, devenues un média de masse ; la FM fait chaque jour des adeptes, et la suprématie des radios nationales menace, dans les agglomérations urbaines, d'être battue en brèche. Le dernier soudage IPSOS réalisé en région parisienne crédite ainsi NRJ de 1 853 000 auditeurs de plus de douze ans et place la station en troisième position après RTL et Europe 1, juste avant France-Inter.

Autres chiffres, autres indices : ceux qui proviennent des milieux publicitaires et qui tendent à prouver qu'une poignée de stations sont devenues en peu de temps de juteux supports de publicité. Les prévisions d'investissements publicitaires pour la FM en 1985 oscillent entre 250 millions et 400 millions de francs.

Que d'incertitudes, pourtant, derrière ces indications dispersées et succinctes ! Et que d'ombre sur cet univers mouvant et passionné qui n'existait pas encore il y a juste quatre ans et s'est imposé depuis comme des plus dynamiques – la mobilisation, ce week-end, autour de la quatrième édition du Festival de la FM à La Rochelle en témoigne encore largement.

Pourquoi donc le cacher ? Au-delà des apparences, le domaine des radios locales privées est l'un des secteurs économiques et culturels les plus méconnus. On manque de précisions sur le nombre de stations – 1315 autorisations sont officiellement octroyées, mais combien de fréquences sont aujourd'hui occupées par des radios munies d'un simple avis favorable de la commission Galabert, ou plus simplement par des radios pirates (une dizaine à Paris) ; d'études fiables sur leur vocation, leur type, le statut définitif qu'elles voudraient adopter ; de statistiques sur les sommes – publiques et privées – qu'elles drainent désormais et sur leur personnel – salarié ou bénévole – qui échappe bien souvent aux règles élémentaires du droit du travail.

Une ignorance de bien mauvais augure – elle témoignerait d'une totale anarchie – si l'on ne lui trouvait quelques raisons : la jeunesse de ce secteur tout d'abord, sans archives, sans expérience, sans tradition. Un secteur où la passion est plus forte que la loi et où le bénévolat n'a que faire de contrat. Ensuite, l'improvisation permanente dans laquelle furent prises les mesures et décisions le concernant : revirement du gouvernement autorisant la publicité sur les ondes locales pour que le droit s'accorde aux faits ; maladresse dans le traitement de dossiers, le secret des négociations étant trop souvent érigé en vertu ; craintes et hésitations pour sanctionner le non-respect d'une loi pas trop bien rédigée, et qui hésite sans cesse entre l'esprit initial du législateur et la nouvelle logique induite normalement par l'arrivée de la publicité.

Ventes ou échanges de fréquences, organisation de réseaux, développement du franchisage... Autant de questions qui se posent à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, laquelle ne semble guère pressée de trancher – sa jurisprudence serait déterminante pour l'avenir – et préférerait attendre quelques mois, lorsque se posera la question des renouvellements d'autorisations. Autant de questions également pour la commission Galabert, la chancellerie et... la direction générale des impôts.

La commission Galabert bis

« Le grand argentier ».

IL existe maintenant une seconde commission Galabert (à côté de la « commission consultative » qui donne les avis d'autorisation), chargée de distribuer les aides publiques aux radios locales privées.

Sa discrétion n'a d'égale que l'importance que lui accordent les radios associatives dénuées de ressources publicitaires et suspendues à ses décisions... C'est elle en effet qui détient les cordons de la bourse *« d'aide financière à l'expression radiophonique locale »*. Une compensation non négligeable pour les radios qui, fidèles à l'esprit des lois de 1981 et 1982, refusent la logique commerciale ; une compensation promise également à toutes les « rurales », les « communautaires », qui, quels que soient leurs souhaits, ne peuvent espérer vivre qu'avec des subventions.

C'est dire si les arbitrages de cette commission, installée le 15 février de cette année, et composée de dix membres, le président Galabert, trois personnalités qualifiées dans la communication sociale ou la culture musicale, trois responsables de régies publicitaires et trois titulaires d'autorisations, sont attendus impatiemment !

Le décret du 1er décembre 1984 a prévu trois types d'aides, auxquelles peut prétendre toute association radiophonique légalement autorisée, déclarant ne pas faire de publicité et prendre l'engagement de ne pas solliciter au cours de l'année 1985 son passage sous un régime l'autorisant à le faire.

1) *Une subvention d'installation* versée au titre de la première mise en service des moyens de diffusion. Son montant ne peut excéder 100 000 F par fréquence, quel que soit le nombre de personnes autorisées à utiliser cette fréquence. 659 radios ont pu déjà au titre de l'année 1983, puis 1984, toucher cette somme.

2) *Une subvention annuelle de fonctionnement*, dont le montant est arrêté par la commission d'attribution au vu d'un document comptable indiquant le montant des produits d'exploitation, certifié conforme.

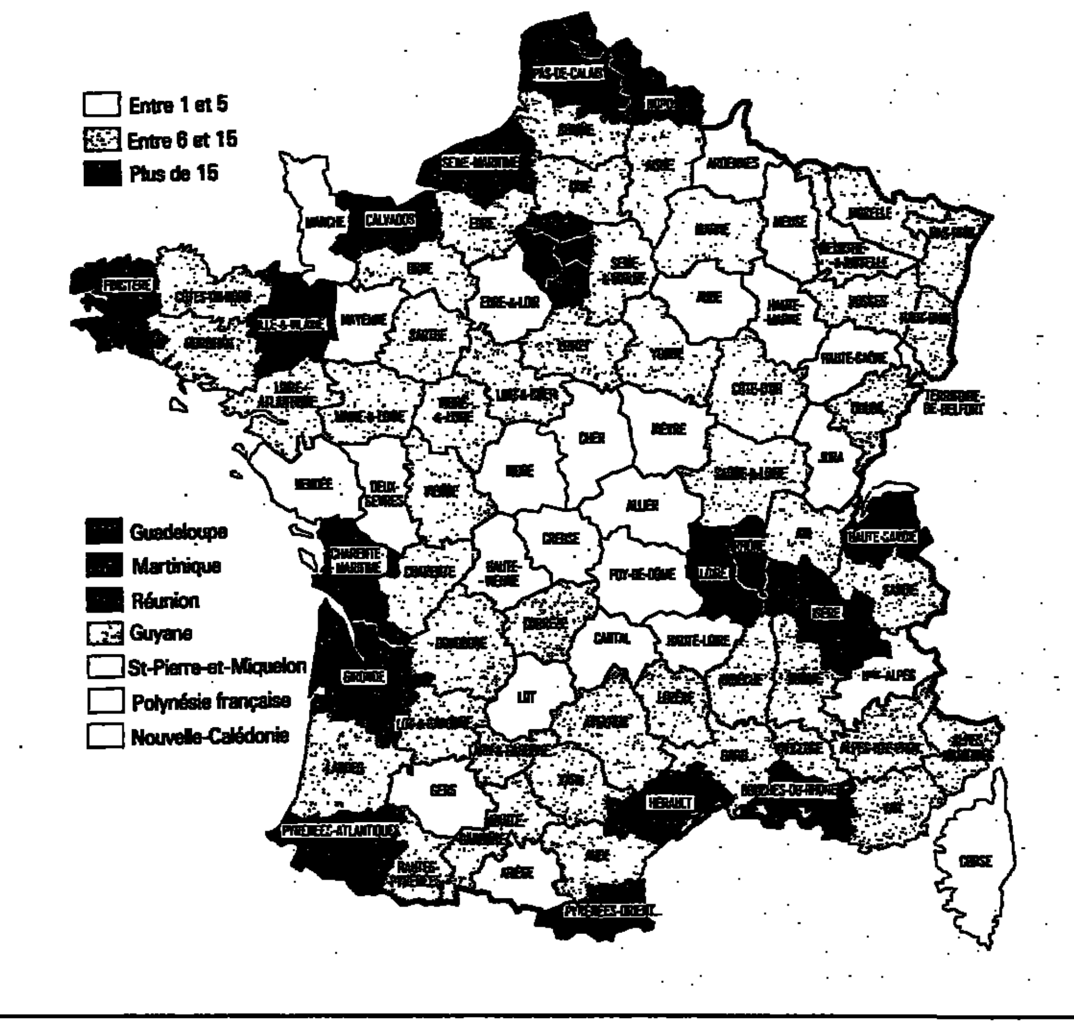
Catégorie de radios par tranches budgétaires	Montant de la subvention (en francs)
Au-dessus de :	
1 500 000 francs ...	25 000
750 000/1 500 000	37 500
500 000/750 000 ..	*50 000*
250 000/500 000 ..	75 000
175 000/250 000 ..	150 000
75 000/175 000 ..	110 000
50 000/75 000 ...	75 000
25 000/50 000 ...	50 000
/25 000 ...	25 000

L'ouverture à la publicité étant survenue au cours de l'année 1984, l'aide au fonctionnement alors égale pour toutes les radios a été divisée en deux parties, 521 radios (installées en 1983) recevant 30 000 F, un supplément de 20 000 F n'étant distribué qu'à celles n'ayant collecté aucune ressource publicitaire durant l'année.

3) *Une prime à la qualité*. Les fonds disponibles après versement des subventions d'installation et de fonctionnement seront d'autre part attribués par la commission à des personnes *« ayant contribué de façon exemplaire à la communication sociale ou à la promotion de la culture musicale sous ses diverses formes »*. Cette taxe peut aller jusqu'à 400 000 F.

Ce fonds d'aide est alimenté par une taxe parafiscale sur la publicité radiodiffusée et télévisée. Assise sur les sommes hors commission d'agence et hors TVA payées par les annonceurs, cette taxe est due par les régisseurs des messages publicitaires. Il apparaît difficile de prévoir exactement son rapport, la discipline des radios et des régisseurs étant déterminante. La commission table sur une somme moyenne de 76 millions de francs, souhaitant subventionner ainsi entre 300 et 400 radios purement associatives.

La densité des radios par département



Choisir entre trois statuts

La pub... plus les subventions.

ANNONCÉE par le président de la République le 4 avril 1984, l'autorisation de la publicité sur les antennes des radios locales privées a bouleversé l'organisation des radios en France. Certes, la majorité d'entre elles ne s'étaient guère privées de lancer sur les ondes quelques messages payants et programmes parrainés, mais le feu vert officiel fit, sur les publicitaires, l'effet d'une décharge électrique, tout en attisant la guerre des régies. Les radios, disaient-ils, avaient un bel avenir (en tout cas près de deux cents d'entre elles) et allaient s'imposer comme média local, support privilégié des commerçants dans leur zone d'émission ; comme média national, moyen incontournable pour atteindre certaines cibles particulières (les jeunes) ; comme média complémentaire, aussi, d'un plan « radios périphériques », chacune de ces dernières ayant ses limites géographiques.

Sans aucune transition, on parla donc de sondages, de plan média, de coûts au mille, et il allait sans dire qu'à média commercial devait bien correspondre un statut commercial : celui de société. De quoi permettre aux vocations de s'affirmer enfin sans ambages.

Toutefois, refusant une dichotomie trop abrupte, qui risquait d'être fatale à de petites stations souhaitant jouer la carte publicitaire sans pouvoir se passer complètement de certaines subventions, le législateur proposa un dispositif à trois vitesses, trois statuts possibles. Libéral, sans doute, peut-être pas idéal : en l'espace de dix mois, il ne s'est pas trouvé une seule radio – même parmi les plus commerciales des stations FM (NRJ, RFM, Hit FM à Paris, Radio Nantes, Radio Scoop à Lyon ou Radio de la Côte à Nice) – pour troquer son statut associatif contre celui de société ! Voici un rappel des trois régimes prévus par la loi.

● *La radio locale privée conserve un statut associatif et refuse le recours à la publicité commerciale.*

La station a alors accès au fonds de soutien et bénéficie d'une aide d'installation et d'une aide annuelle de fonctionnement. Rien cependant ne lui interdit de diffuser des messages rémunérés *« destinés à soutenir des actions collectives ou d'intérêt général »* et de bénéficier de subventions provenant de collectivés territoriales (municipalités, conseil général, conseil régional), d'établissements publics et de différents ministères (la culture, le commerce et l'artisanat, la jeunesse et les sports, le tourisme, l'éducation nationale, les droits de la femme...).

L'association peut agir comme n'importe quelle entreprise. Elle doit, comme employeur, respecter la législation du travail et de la sécurité sociale, mais peut faire appel à des bénévoles. Chaque année, elle doit adresser à la Haute Autorité un bilan et un compte d'exploitation.

● *La radio locale privée conserve un statut associatif et opte pour des ressources publicitaires.*

Elle doit en faire la déclaration auprès de la Haute Autorité, la nature et l'objet du service devant rester identiques. L'association peut collecter et diffuser les messages publicitaires dans les conditions définies par le cahier des charges : ni limitation de durée ou de valeur ni exclusion d'un secteur ou d'un type d'annonceur. Une simple restriction : une radio ne peut recourir à un même annonceur que dans la limite de 10 % de ses recettes annuelles d'exploitation, la publicité sur les ondes devant être bien sûr *« clairement annoncée et identifiée comme telle »*.

L'association perd le bénéfice de l'accès au fonds de soutien, qu'elle contribue à alimenter par une taxe spéciale sur la publicité diffusée, mais elle peut recevoir toute autre subvention sur fonds publics. Ainsi NRJ a-t-elle obtenu 600 000 F du ministère des droits de la femme... Elle ne peut échapper à l'impôt sur les sociétés à 50 % sur les bénéfices réalisés, sauf à demeurer sans but lucratif et à réinvestir les excédents de recettes dans l'association.

C'est en fait la voie moyenne, celle qui permet de diversifier les sources de financement (publicité plus subventions), en évitant d'être complètement assisté (comme les sociétés commerciales). C'est aussi une solution d'attente, actuellement plébiscitée par la grande majorité des stations.

● *La radio locale privée devient une société commerciale.*

C'est le régime qui, semble-t-il, pose aux juristes le plus grand nombre de problèmes. Comment assurer en effet le transfert des droits et des obligations de l'association à la société ? Si l'association décide, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, de désigner une société en qualité de « successeur », la société bénéficiera de l'autorisation d'émettre à condition de faire parvenir à la Haute Autorité la copie du récépissé de la demande d'immatriculation au registre du commerce et les statuts, et d'assurer un service de même nature, ayant le même objet, dans les mêmes conditions techniques que l'association. La société pourrait être une SA, une SARL, une coopérative et même une société d'économie mixte.

Dossier établi par
ANNICK COJEAN

Quand Mme Cotta passe au crible un contrat de franchisage...

RÉSEAU ? Franchisage ? La question de leur légalité ne cesse d'être posée, relancée par le succès public qui couronne telle ou telle entreprise adepte de la formule et les doutes ou les remords qui envahissent maintenant ceux qui n'y ont pas cru. Les partisans d'un libéralisme à tout crin se réjouissent de cette évolution jugée normale dans la logique des choses et de la loi autorisant la publicité ; d'autres se fondent sur l'esprit et le texte même de la loi concernant les radios locales privées et considèrent comme autant de gifles à la législation le passage progressif de stations provinciales sous la franchise NRJ ou le rachat de radios par l'une ou l'autre des publications Hersant. Le débat n'épargne pas la commission Galabert, qui a rendu récemment deux avis négatifs pour des radios émanant de deux publications du groupe de M. Hersant (Radio-Chouette à Poitiers et FM 46 à Cahors).

Tout indique que le but du législateur était de multiplier les lieux et centres d'expression. Quatre verrous inscrits dans la loi l'indiquent très clairement :

1) Une même personne offrant des services de radiodiffusion sonore ou de télévision ne peut être titulaire de plus d'une autorisation (art. 80, al. 2 de la loi du 29 juillet 1982). Il est donc interdit de cumuler les autorisations ou la propriété d'organismes titulaires d'autorisation.

2) Une même personne ne peut directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, ni exercer des fonctions de direction, de gestion ou de conseil dans plus d'un organisme titulaire d'une autorisation, ni participer au financement de plus d'un organisme (art. 80, al. 3). Voilà qui est supposé assurer davantage l'indépendance des radios.

3) La participation d'une même personne physique ou morale au budget d'une station ne peut excéder le quart de ce budget (art. 81 de la même loi).

4) Le décret du 15 novembre 1982, fixant le cahier des charges générales applicables aux titulaires d'autorisation, précise, dans ses articles 5 et 6, les obligations de ces stations concernant la production et la diffusion d'un programme propre (80 % du temps d'antenne).

On ignorait encore la doctrine de la Haute Autorité sur ces sujets délicats. Une lettre de sa présidente, Mme Michèle Cotta, adressée le 5 février 1985 au directeur de NRJ, M. Jean-Paul Baudecroux, a le mérite d'aborder sans détour la question du franchisage en décortiquant un contrat passé entre la maison mère et les franchisés. En voici un large extrait qui ne laisse plus guère de doute sur la position des « neuf sages ».

« Il apparaît clairement que ce contrat de franchisage comporte un certain nombre de dispositions qui sont explicitement en contravention avec les prescriptions rappelées (cf. loi ci-dessus). *Il convient de noter que la rédaction des articles 2 et 3 (animation, information et politique commerciale) tend manifestement à renforcer l'emprise de NRJ sur son contractant (nécessité de se conformer à l'évolution de la chaîne et de sauvegarder l'unité et l'image de marque du réseau, fourniture directe de disques), ce qui contribue à vider de leur sens les dispositions du décret sur le programme propre.*

» A cet égard, le domaine d'intervention est assez large, puisqu'il est prévu que le choix et la composition du programme s'effectuent « en collaboration » avec le franchisé, ce dernier risquant, de ce fait, de se voir privé d'une grande partie de sa marge de manœuvre.

» En ce qui concerne la gestion, la mise sous tutelle financière du franchisé est explicitement prévue, selon un processus d'ailleurs affirmé au 2e de l'art. 3, qui prévoit la vérification de la comptabilité par le franchiseur, celui-ci se réservant d'intervenir dans l'organisation comptable et administrative de la station. Plus précisément encore, l'art. 2 prévoit que le franchiseur réputé n'intervient que comme prestataire de services, se réservant de conseiller le franchisé, notamment pour le recrutement de son équipe radiophonique, en assurant la prise en charge de la formation de ce personnel.

» Il y a donc lieu de conclure que le contrat, tel qu'il se présente, met en évidence le rôle de conseil effectivement tenu par le franchiseur, contribuant ainsi, en violation des dispositions constituant le régime d'autorisation, à l'établissement progressif d'un véritable réseau... »

Le message ne saurait être plus clair... même s'il n'est assorti d'aucune menace ou avertissement.

Classique

« Lakmé », avec Mado Robin

Sorti des archives de l'INA, cet enregistrement de *Lakmé*, de Léo Delibes, se veut avant tout un hommage à Mado Robin. Evidemment, il faut tout d'abord apprécier ce monument d'art kitsch, avec ses personnages simplistes, sa musique qui se veut orientalisante et se montre surtout assez superficielle et ses effets de pyrotechnie vocale. Ensuite, il faut apprécier le style de Mado Robin, ce *staccato* à répétition, ces suraigus qui vrillent un peu le tympan malgré leur facilité. Tout cela relève du goût d'une époque et de sa conception du chant, qui, depuis, ont été irréversiblement reniés, voire parfois condamnés avec une certaine injustice. Car, passé l'agacement ou le franc fou-rire, on retrouve une école qui sait ce que la mélodie veut dire, qui met plus d'émotion et d'attention aux mots et aux sons qu'on ne veut bien le croire aujourd'hui.

Seulement honnêtes, mais pleinement honnêtes, Charles Richard et Pierre Savignol, avec des moyens réels et un jeu sincère. Démodée et convenue (même dans ses excentricités), Mado Robin dans le fameux air des clochettes, mais ailleurs sensible, attachée à la ligne et (ce qui est rare dans ses tessitures) à la diction, et plus d'une fois émouvante. Et, dans le rôle de Frédéric, l'un des plus grands chanteurs français, maître de la nuance et du bien-dire, Camille Maurane.

ALAIN ARNAUD.

● **Deux disques Rodolphe productions, RP 12426/27.**


ROGER-VIOLLET

« La Fiamma » de Respighi

Comme l'explique l'excellent texte d'accompagnement de cet enregistrement, la gloire d'Ottorino Respighi (1879-1936) souffrit quelque peu de celles de Verdi et de Puccini, entre lesquels il fut pris. De fait, à part ses poèmes symphoniques et quelques mélodies régulièrement inscrites en *bis* dans les récitals, on connaît peu son œuvre. Celle d'un homme de transition, encore attaché à l'héritage romantique et au cadre du grand opéra, mais partageant déjà les révolutions à venir, tant orchestrales que théâtrales. Celle d'un homme de grande culture musicale, ayant travaillé dans plusieurs pays, y ayant côtoyé créateurs et chefs de la tradition du dix-neuvième, comme des nouvelles écoles du vingtième, parfait connaisseur de Monteverdi mais aussi admirateur de Richard Strauss.

Inclassable, *la Fiamma* mêle habilement tous les genres de l'art lyrique. Un argument assez maigre, au thème bien rebattu (la fille d'une sorcière se découvrant telle elle-même !) dans le cadre de l'Italie du dix-septième siècle, sommairement rendu, donne lieu à une écriture nerveuse, puissante, articulée en formes closes qui se répondent à de longs intervalles ; des tableaux d'ensemble du plus haut dramatisme succèdent à des morceaux de chambre, des airs de facture montéverdienne alternent avec des duos proches du vérisme.

Son interprétation exige des chanteurs aux solides moyens vocaux, soucieux de demi-teintes et d'inflexions, mais doués aussi d'une forte personnalité dramatique (Claudia Muzio, Rosa Raisa, Ebe Stignani y prirent rôle). Que la troupe de l'Opéra de Budapest s'y risque relève de la politique de cette institution, laquelle explore systématiquement le répertoire italien, avec de nombreuses réussites. Elle y apporte des timbres qui n'ont, certes, ni la rondeur ni la projection des voix de la Péninsule mais qui sont *soutenus par d'incontestables* tempéraments, un sens inné du pathos et un don particulier pour habiter la moindre phrase. D'autant que sont ici réunies les stars de l'école hongroise : Klara Takacs, mezzo impressionnant de présence et d'intelligence du chant, Sandor Solyom-Nagy, *baryton aux moyens* aussi certains que l'élégance est subtile, Peter Kelen, ténor ardent et, bien sûr, Ilona Tokody, assez stupéfiante de conviction et de justesse, artiste supérieure maîtrisant chacune de ses intentions.

Lamberto Gardelli dirige avec son honnêteté et ses limites coutumières l'Orchestre symphonique de l'Etat hongrois.

Une découverte.

A. A.

● **Trois disques Hungaroton, SLPD 12591 93.**

Le « Stabat Mater » de Domenico Scarlatti

Nos habitudes d'oreille nous rendent encore difficile l'accès à l'écriture polyphonique *a cappella*, tandis *que nous sommes si familiers* avec le langage des instruments et de l'orchestre que les messes solennelles de Bach ou de Beethoven ne nous posent guère de problèmes d'écoute. Que de splendeurs nous restent ainsi à découvrir, du Moyen Age et de la Renaissance, mais aussi ce *Stabat Mater* à dix voix écrit par Domenico Scarlatti dans sa vingt-cinquième année pour le Vatican, et que son tricentenaire remet en lumière !

Nous avons dit à Cuenca (*le Monde* du 10 avril) l'incroyable beauté de cette œuvre d'une demi-heure, au travail thématique et polyphonique magistral. La rigueur du style antique s'y unit à une harmonie raffinée et à un langage expressif aussi moderne que celui de Bach, avec une spontanéité jaillissant des suggestions du poème, telles ces *imitations lentes qui évoquent* les larmes de Marie tombant goutte à goutte, et celles, vigoureuses, stigmatisant avec indignation les hommes qui n'auraient pas pitié de cette douleur ; ou bien les longues vocalises des flammes de l'enfer tourbillonnant autour de l'homme *qui supplie : « Prends ma défense, ô notre Dame »*, pour aboutir, après une émouvante image, plane et confiante, de la douleur et de la mort, à l'allégresse jubilante du *« beau paradis de gloire »*, emporté par les vocalises inextinguibles de l'amen.

John-Eliot Gardiner et son fameux Monteverdi Choir en donnent une interprétation d'une beauté parfaite, frémissante, lisible et lumineuse, ainsi que de trois autres œuvres plus anciennes à la gloire de la *Vierge : un Salve Regina de Cavalli*, d'une opulente richesse, brasillant comme Saint-Marc à Venise ; un *Ave, dülcissima Maria* de Gesualdo, immobile et concentré, avec des fulgurations visionnaires ; et l'*O Maria, vernans rosa* de Clemens non Papa, plein de délicatesse et de tendresse, dans le style de Palestrina.

Un disque exceptionnel. On regrettera seulement l'absence sur la pochette des textes latins et de leur traduction, indispensables pour goûter ces musiques, surtout le *Stabat Mater*.

JACQUES LONCHAMPT.

● **Erato, NUM 75 172 (également en cassette et en compact).**

« Les Amours de Ronsard » d'Antoine de Bertrand

Les *Chansons* d'Antoine de Bertrand pour le premier livre des *Amours* de Ronsard (*les Amours de Cassandre*) fixent un instant de grâce, une fête fragile et irremplaçable de notre Renaissance.

Attaché à la ville de Toulouse, ce compositeur (1540 ?-1581 ?) fut donc le mélodiste de Ronsard, avec une vivacité et, quand il le fallait, une complicité de ton qui disent le poète autant que le musicien.

Et quel plaisir de se laisser guider au cœur du génie (et de l'esprit) français par les chantres de l'Ensemble Clément-Janequin, *ici rejoints* par le soprano de lumière d'Agnès Mellon !

R. T.

● **Harmonia Mundi, HMC 1147.**

The Singing Club

Les virtuoses du Hilliard Ensemble retrouvent ici comme une vocation première, avec l'insolente santé de la *Merry Old England*. Chansons à boire et d'après-boire, les *catches* et les *glees* témoignent, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, de la persistance d'une tradition gaillarde (sinon paillarde) dans le répertoire populaire d'outre-Manche, malgré les flambées rigoristes de l'intermède puritain. Une leçon d'humour, de justesse et de style.

R. T.

● **Harmonia Mundi, HMC 1153.**

Jazz

« Dream of a Lifetime » de Marvin Gaye

Un disque posthume est toujours suspect. Fonds de tiroirs, déchets, œuvres inachevées, quelles qu'en soient leurs qualités, comment savoir si les chansons qu'on publie après coup sont conformes à la volonté de l'artiste, fidèles à sa mémoire ? Les abus sont légion : pas un des « grands » qui nous ont quittés n'a échappé aux spéculations de marchands plus ou moins scrupuleux. Pour *l'auditeur, la tentation de l'inédit*, même tronqué, est toujours grande. Chez Marvin Gaye, le minimum vital — si l'on peut s'exprimer ainsi — était de toute façon assuré par la superbe de la voix, elle était le corps du morceau, surtout elle en était l'âme. Elle est là ici, impeccable, irréelle, et on s'en tire plutôt bien. Après nous avoir précisé les liens d'amitié qui l'unissaient à Marvin Gaye et combien le talent du musicien était immense, l'un des pontes de CBS écrit sur le verso de la pochette : *« J'ai le sentiment que* Dream of a Lifetime *est représentatif de Marvin Gaye, l'homme. »* Nous voilà rassurés. Quelle meilleure justification pouvait-on donner à ce disque qui sonne comme le brouillon du précédent, qui ressemble à un remake un peu bradé ? Le matériel réuni sur chaque face a deux sources : l'enregistrement de l'album qu'il préparait avant de mourir et des chansons, réalisées au cours des années, qu'il avait confiées à sa mère. Le plaisir qu'on y trouve, c'est celui, éternel, de sa manière inimitable : cette *soul* langoureuse, ces pulsions lascives, ces tempos cools, ces mélodies dorées et sensuelles, cette inspiration farcie de lumière et pétrie de chaleur, cette voix soyeuse et bénie des dieux. Tout est là, c'est vrai, tout sauf la petite étincelle qui faisait la magie. La manière qu'on lui connaissait sans le génie qu'on lui reconnaissait.

ALAIN WAIS.

● **CBS, 26239.**

échecs

N° 1127

Tir de loin

(52e championnat de l'URSS Riga, 1985)

Blancs : SOKOLOV
Noirs : PSACHIS

Partie espagnole.
Variante fermée.

1. é4	é5	17. Cf1	f5!! (g)
2. Cf3	Cç6	18. é×f5	T×é1 (h)
3. Fb5	a6	19. C×é1 (i)	C×d5
4. Fa4	Cf6	20. Ta2! (j)	Rh8 (k)
5. 0-0	Fé7	21. Cf3	Cd5-b6 (l)
6. Té1	b5	22. Té3! (m)	d5 (n)
7. Fb3	0-0	23. Té6	d4
8. ç3	d6	24. Cg5!! (o)	Dç7 (p)
9. h3	Té8 (a)	25. Cf7+	Rg8
10. d4	Fb7	26. C×h6+!	g×h6
11. a4 (b)	h6	27. Dg4+	Rh8
12. Cb-d2	Ff8	28. f6!	Cd5 (q)
13. Fç2 (ç)	é×d4 (d)	29. f7! (r)	Cd7-f6
14. ç×d4	Cb4	30. Dg6	ç4 (s)
15. Fb1	ç5! (é)	31. Ff5!	abandon (t)
16. d5!	Cd7 (f)		

NOTES

a) Dans ce système fermé, la vieille variante de Tchigorin, 9..., Ca5 ; 10. Fç2, ç5 ; 11. d4, Dç7 est aujourd'hui un peu délaissée ainsi que le système Breyer (9..., Cb8) au profit d'un important système de défense moderne reposant sur la construction Té8-Ff8-Fb7, l'ordre des coups pouvant varier.

b) Contre Beliavsky en 1983, Karpov renonça à l'avance a2-a4 par 11. Cb-d2, Ff8 ; 12. Fç2, g6 ; 13. d5, Cb8 ; 14. b3, ç6 ; 15. ç4 mais poursuivit contre Miles (Londres, 1984) par 11. a4, Ff8 ; 12. d5.

c) Selon Karpov, les Blancs sont légèrement mieux.

d) Sont également possibles 13..., Tb8 comme dans la partie Tal-Gligoric (Bugojno, 1984) et 13..., Cb8 (Sax-Rivas, Rome 1984). La suite 13..., é×d4 ; 14. ç×d4, Cb4 a été jouée à plusieurs reprises par Beliavsky.

é) Un carrefour important. Les Noirs ont le choix entre 15..., ç5 et 15..., b×a4. Par exemple, 15..., b×a4 ; 16. T×a4, a5 ; 17. Ta3, Dd7 ; 18. Ch4! (Ehlvest-Beliavsky, Lvov, 1984) ou 17..., Ta6 ; 18. Ta-é3, a4 ; 19. Cf1, d5 ; 20. é5, Cé4 ; 21. C1-d2, ç5 ; 22. C×é4, d×é4 ; 23. F×é4, F×é4 ; 24. T×é4, ç4 ; 25. é6! (Balachov-Karpov, Moscou, 1983) ou encore 17..., Ta6 ; 18. Ch2, Da8 ; 19. Ta-é3, Da7 ; 20. é5!, Cf-d5 ; 21. Tg3!, d×é5 ; 22. d×é5, Ta-é6 ; 23. Cé4, Rh8 ; 24. Cf3, Db6 ; 25. Cf-g5!, h×g5 ; 26. C×g5, g6 ; 27. Dh5!!, abandon.

f) 16..., g6 est à envisager : 17. Cf1, Fg7 ; 18. a×b5, a×b5 ; 19. T×a8, D×a8 ; 20. Ff4 avec un avantage microscopique des Blancs après 20..., Cd7 ; 21. F×d6, F×b2 ; 22. Dd2, Fg7 ; 23. Cé3, b5 ; 24. F×ç5, C×d5 ; 25. C×d5, F×d5 ; 26. Fd4, F×d4 ; 27. D×d4, Fé6 ; 28. Cg5 ou après 20. Ff4, Cd7 ; 21. b3! Le coup du texte qui vise la contre-attaque f7-f5 est une nouveauté intéressante.

g) Une idée à double tranchant qui conquiert le centre mais affaiblit l'aile-R.

h) 18..., Cf6 paraît supérieur à cet échange comme joua récemment Beliavsky contre de Firmian (Interzonal de Tunis, mai 1985) : après 19. Fd2, Cb×d5 ; 20. Cg3, Dd7 ; 21. Cé4, b4! ; 22. Ch2, C×é4 ; 23. F×é4, Cf6 ; 24. F×b7, T×é1 ; 25. F×é1, D×b7 ; 26. Cg4, C×g4 ; 27. D×g4, Té8 ; 28. Fd2, Té4 ; 29. Dg3. Dd5 ; 30. F×h5, D×f5 ; 31. Fé3, d5, les Noirs ont une position gagnante.

i) Toutes les forces blanches sont sur la première rangée, voilà un constat singulier au dix-neuvième coup, défavorable aux Blancs.

j) Un développement thématique dans cette suite qui fait passer la T-D sur la colonne é (ou g).

k) 20..., Cd7-f6 est plus actif.

l) Maintenant les Noirs craignent, sur 21..., Cd7-f6, la réplique 22. Ch4.

m) Abandonnant le pion a4 pour entrer dans les faiblesses de l'ennemi – é6 et g6.

n) Les Noirs ont obtenu un centre puissant et menacent de défendre les cases blanches par 24..., Fd5 avec une magnifique position.

o) Malgré leur éloignement, les forces blanches (D et deux F) participent activement à l'offensive contre le roque des Noirs. La menace 25. Cf7+ gagnant la D (faisant regretter aux Noirs leur coup faible – 20..., Rh8) est aussi surprenante que décisive.

p) Si 24..., h×g5 ; 25. Dh5+, Rg8 ; 26. f6 (menaçant 27. f7 mat), C×f6 ; 27. T×f6, D×f6 ; 28. Fh7+, Rh8 ; 29. Fg6+, Rg8 ; 30. Dh7 mat. Si 24..., *Rg8 ; 25. Dh5, Cf6 ; 26. Df7+, Rh8 ;* 27. D×b7.

q) Si 28..., Fd5 ; 29. Df5 ; si 28..., Cé5 ; 29. T×é5!, D×é5 ; 30. Dg6, Fé4 ; 31. F×é4, Ta7 ; 32. f7, Dg7 ; 33. D×b6.

r) Le pion f issu de la prise 18. é×f5 est devenu un atout capital.

s) Afin de fermer la diagonale du Fb1. Si 30..., Fg7 ; 31. Té8+.

t) Si 31..., Dd8 ; 32. Té8, Db6 ; 33. F×h6, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1126

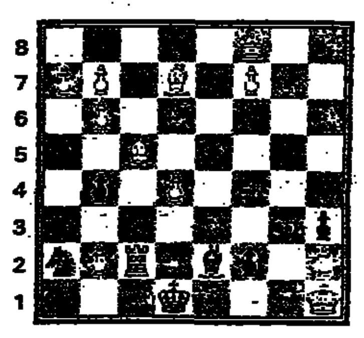
A. KOPININ, 1969

(Blancs : Rb2, Tb3, Cç2. Noirs : Ra4, Ff7. Cg5.)

1. Tb4+, Ra5 ; 2. Tf4! (si 2. Tg4, Cé6, nulle), Fé6 (si 2..., Fg6 ; 3. Tg4, F×ç2 ; 4. T×g5+ et 5. R×ç2) ; 3. Tf6, Fd7 (si 3..., Fh3 ; 4. Th6, Fg4 ; 5. Tg6 et si 3..., Fç8 ; 4. Tç6 et 5. Tç5+) ; 4. Td6, Fé6 ; 5. Tç6! (et non 5. Cd4?, Fç4 ; 6. Tç6, Rb4 ; 7. Cç2+, Rb5 et les Blancs ne peuvent plus gagner), Ra4 ; 6. Cd4!, Ff7 (si 6..., Fd5 ; 7. Tç5 et si 6..., Fg8 ; 7. Tg6) ; 7. Tb6! (si 7. Tf6?, Fç4 ; 8. Tf5, Cé6 ; 9. Cç6, Fb5), Fé8 (le seul moyen de parer 8. Cç6) ; 8. Th8, Fd7 ; 9. Tb7, Fç8 (si 9..., Fé8 ; 10. Té7, Ff7 ; *11. Té5, Ch3 ; 12. Cç6 suivi du* mat) ; 10. Tç7, *Fa6* (sinon 11. Tç4+, Ra5 ; 12. Tç5+) ; 11. Tç6, Fd3 ; 12. Tç3, Ff1 ; 12. Tç1, Fd3 ; 14. Rç3! et les Blancs gagnent. Quelle chasse au F!

ÉTUDE

V. A. Korolkov
(1929)



BLANCS (12) : Rh1, Df8, Tç2, Fç5 et d7, Pa7, b2, b6, b7, d4, f7, h2.

NOIRS (6) : Rd1, Fé2, Ca2, Pb4, f2, h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1125

L'art de la défense

Le jeu de flanc est un art qui consiste à bien raisonner, comme le prouve cette donne du Championnat du monde de Stockholm.

Nord : ♠ D V 8 6 3 — ♡ A R V 6 3 — ◇ 5 3 — ♣ 5
Ouest : ♠ A 10 9 7 — ♡ 7 2 — ◇ A 6 — ♣ A 9 8 7 4
Est : ♠ — — — — ♡ D 10 9 8 4 — ◇ D 9 8 4 2 — ♣ 6 3 2
Sud : ♠ R 5 4 2 — ♡ 5 — ◇ R V 10 7 — ♣ R D V 10

Ann. : S. don. E-O vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest a attaqué l'As de Trèfle (pour le 5, le 2 et le 10), puis l'As de Carreau sur lequel Est a fourni le 2 de Carreau. *Comment Ouest aurait-il dû jouer pour faire chuter* QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Ouest ayant choisi de contre-attaquer Cœur, le déclarant prit avec l'As de Cœur et joua le 3 de Pique du mort pour le Roi de sa main. Ouest fit l'As de Pique et rejoua Carreau. Sud prit, puis il réalisa Roi et Dame de Trèfle (sur lesquels il défaussa deux Cœurs du mort) et joua le 2 de Pique pour le *9* et le Valet de Pique. Il reprit la main en coupant un Cœur et *refit l'impasse à Pique* pour faire le reste, c'est-à-dire au total dix levées.

Or, précisément, le danger était que le déclarant puisse capturer ainsi le 10 et le 9 de Pique, et *il fallait empêcher Sud de reprendre deux fois la main* quand il aurait constaté qu'Ouest avait les quatre atouts.

Ouest aurait donc dû imaginer les deux reprises possibles de sud, le *Roi de Carreau (une rentrée certaine* puisque Est avait fourni le 2 de Carreau) et deux autres reprises moins évidentes, la Dame et le 10 de Cœur ou le singleton à Cœur. En conséquence, il fallait détruire la reprise qui était certaine *en contre-attaquant Carreau à la troisième levée.* Sud aurait pris avec le Roi de Carreau, puis il aurait joué le Roi de Pique pris par l'As d'Ouest, qui aurait joué Cœur.

Le déclarant aurait fait le Roi, puis il aurait pris la main en coupant un Cœur afin de jouer deux fois Trèfle et Pique ; *mais il aurait manqué* une rentrée pour capturer tous les Piques d'Ouest.

UN COUP DIABOLIQUE

La technique offre de vastes ressources, et souvent la difficulté est de faire un choix entre deux moyens de réaliser le contrat. Voici, par exemple, un chelem à Trèfle réussi dans un tournoi joué à Cagnes-sur-Mer, en 1983, par le jeune Franck Multon.

Nord : ♠ R 8 5 4 — ♡ A 9 3 — ◇ *10 7 2* — ♣ A V 3
Ouest : ♠ 7 3 2 — ♡ D 10 7 — ◇ 9 8 5 — ♣ R 8 6 2
Est : ♠ D V 10 — ♡ V 8 5 4 2 — ◇ V 6 4 3 — ♣ 4
Sud : ♠ A 9 6 — ♡ R 6 — ◇ A R D — ♣ D 10 9 7 5

Ouest a entamé le 9 de Carreau pris par l'As de Sud, qui a joué la Dame de Trèfle (pour le 2, le 3 et le 4), puis il a continué avec le 7 de Trèfle pour le Valet de Trèfle sur lequel Est a défaussé un Cœur. *Comment Multon, en Sud, a-t-il gagné* CE PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères.

Les annonces auraient pu être les suivantes :

Sud	*Nord*
1 ♣	1 ♠
2 SA	3 ♣
3 ◇	3 ♡
3 ♠	3 SA
6 ♣	

La main de Sud avec la longue à Trèfle est trop belle pour ouvrir de « 1 SA », et il est normal de dire « 1 Trèfle » et de sauter ensuite à « 2 SA ». Après le soutien à « 3 Trèfles » les annonces indiquent des contrôles, mais le chelem n'est pas un très bon pari.

COURRIER DES LECTEURS

Le Coup de Buffalo (n° 1119)

Ce chelem m'a valu un nombreux courrier, car plusieurs lecteurs (notamment Bismut, Hucher, Logeais, *Martin, Verdon...) ont montré qu'il y avait une ligne de jeu meilleure* que celle de « l'impasse interne » car, même si Est a le 10 de Trèfle, le contrat peut gagner en squeezant Est à Pique et Trèfle.

D'autre part, l'énoncé « Est a cru bon de se précipiter sur son As » n'est pas très heureux car, avec A V 10 9 à Cœur, on comprend qu'Est ait mis l'As quand le mort a joué son singleton à Cœur.

Enfin, P. B... demande si Est a eu raison de contrer. En principe, le contre d'un chelem ne se justifie que pour indiquer une entame précise (convention Lightner), qui est en général *la première couleur déclarée par le mort.* Or ce n'était certainement pas la couleur que voulait Est.

PHILIPPE BRUGNON.

---

dames

N° 251

Par un sortilège

Championnat des aspirants des Pays-Bas, 1984
Blancs : H. Westerhof
Noirs : Gugten
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	12. 37-32 (k)	7-11
2. 28×19	14×23	13. 45-40!! (l)	19-23 (m)
3. 37-32	10-14	14. 28×10	9-14
4. 41-37 (a)	14-19	15. 10×19	22-28
5. 46-41 (b)	5-10	16. 33×13	12-18
6. 32-28 (c)	23×32	17. 13×22	17×46
7. 37×28	16-21 (d)	18. 26×17	46×5
8. 31-26 (e)	18-22! (f)	19. 39-33! (n)	11-22
9. 42-37	10-14 (g)	20. 29-24! (o)	20×29
10. 34-29	11-16 (h)	21. 34×23	5×39
11. 40-34! (i)	13-18 (j)	22. 44×33! (p)	abandon

NOTES

a) Au championnat d'Europe par équipes, 1978 (Tbilissi), la partie opposant Sijbrands (Pays-Bas) à Segedin (Yougoslavie) se poursuivit ainsi : 4. 35-30 (20-25) ; 5. 33-29 (14-19) ; 6. 40-35 (5-10) ; 7. 41-37 (10-14) ; 8. 46-41 (17-22) ; 9. 31-27 (22×31) ; 10. 36×27 (11-17) ; 11. 45-40 (17-21) ; 12. 30-24 (19×30) ; 13. 35×24 (14-20) ; 14. 40-35 (6-11) ; 15. 44-40 (21-26) ; 16. 41-36 (11-17) ; 17. 39-33 (7-11) ; 18. 49-44, etc. Le GMI Sijbrands écarta 18. 43-39, qui livre une jolie combinaison en six temps : 18. ... (25-30!) ; 19. 34×14 (23×43) ; 20. 48×39 (9×29) ; 21. 33×24 (26-31) ; 22. 37×26 (13-19) ; 23. 24×22 (17×48!), N+.

b) Au championnat de France, 1977 (série nationale), le maître Delhom joua contre Biagianti, 5. 33-28 et la suite, toute différente, 5. ... *(17-22)* ; 6. 28×17 (11×22) ; 7. 39-33 (5-10) ; 8. 46-41 (7-11) ; 9. 44-39 (10-14) ; 10. 50-44 (2-7) ; 11. 32-28 (23×32) ; 12. 37×17 (11×22) ; 13. 41-37 (16-21) ; 14. 33-28 (22×33) ; 15. 39×28 (21-26) ; 16. 38-32 (18-23) ; 17. 44-39 (13-18) ; 18. 42-38 (9-13) ; 19. 35-30 (6-11) ; 20. 39-33 (20-24) ; 21. 30-25 (4-9) ; 22. 47-42 (11-16) ; 23. 31-27 (1-6) ; 24. 43-39 (7-11) ; 25. 49-43 (11-17) ; 26. 34-29!, etc. [Le premier temps d'une combinaison gagnante, en huit temps : *le Monde* du 22 octobre 1977.]

c) Parmi de multiples autres possibilités dans ce début de type de jeu comportant encore d'innombrables inconnues : 6. 35-30 (20-25) ; 7. 33-28 (17-22) ; 8. 28×17 (11-22) ; 9. 39-33 (7-11) ; 10. 44-39 (10-14) ; 11. 50-44 (14-20!!) [un tenté de faute très subtil] ; 12. 40-35 (23-29!!), etc., premier temps d'une très belle combinaison en sept temps avec coup de dame à la case 50. [Braak-Hamers, championnat des aspirants des Pays-Bas, 1981, *le Monde* du 24 octobre 1981.]

d) Donnant l'assaut sur l'aile gauche peut être prématurément développée.

e) Conformément aux tendances actuelles, qui délaissent 7. ... (41-37).

f) Le coup le plus fort après 7. ... (16-21).

g) Alors que 9. ... (21-27) ; 10. 38-32 (27×29) ; 11. 34×5, + [exemple de coup de dame immédiat pour non-initié].

h) 10. ... (12-18) ; 11. 40-34 (7-12) ; 12. 45-40 (20-25) ; 13. 50-45 interdit 13. ... (4-10), les Blancs exécutant une double combinaison 14. 29-23! (18×29) ; 15. 33×24 [la clé] (22×31) [prise majoritaire prioritaire] ; 16. 36×18 *(19×30*) [forcé sinon les* Blancs dament à 4] ; 17. 35×24 (13×22) ; 18. 24-19 (14×23) ; 19. 34-30 (25×34) ; 20. 40×27!, B+1 sur ce mécanisme élégant, en sept temps, peu connu des initiés.

i) Le coup juste, 11. 38-32 étant réfuté par 11. ... (21-27) ; 12. 32×21 (16×27), et la position des Noirs est enviable.

j) Les Noirs souhaitent-ils (?) le bon deux pour deux (18-23) ; 29×27 (21×23) qui les placerait en situation de force au centre et laisserait les Blancs avec un pion alors faible à 26.

k) Contre cette éventuelle idée.

l) Le sortilège de l'aspirant Westerhof, qui tente le gain en dix temps en plaçant les Noirs sous le charme d'un coup de dame.

m) Les Noirs exécutent le coup de dame, n'ayant pas vu la réplique mortelle.

n) La réplique basée sur un temps de repos.

o) Tirant le meilleur de la constitution d'un crochet pour prendre la dame.

p) B+1 et + à terme. Au vu de cette brillante prestation, Westerhof se rapproche de l'élite.

★ Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels), pour suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « la Pastourelle », bât. D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

PROBLÈME

WAYER (1933)

Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : 35-8!! (50×17*) 4-22!! [une succession de deux finesses de collection] (17×50, a) 8×17 (50×11) 6×17!, +.

a) (12×3) 22×11, +.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

N° 356

Horizontalement

I. Le Français prétend l'être. – II. Mis en menus morceaux. Une eau vers le Mont-Saint-Michel. – III. Bien conçu. Mis à jour. Aux PTT. – IV. On la trouve à l'entrée. Fait un feu. – V. De quoi faire une montagne. Fait un pot. – VI. Ne quittez pas encore la messe. Leurs bouches nous empoisonnent. – VII. Nos bouches s'y satisfont. Participe. – VIII. Pour ceux qui s'y connaissent en vers. – IX. Fis comme d'autres. Montre de droite à gauche. Conjonction. – X. Vient après la bisque. A une certaine réputation. – XI. Ce que sont les 2 du VI.

Verticalement

1. On ne peut trouver chez lui que ce qu'on y a mis. – 2. A bonne réputation. Si c'est pour dire beaucoup, c'est branché. – 3. Meuble. Ce n'est pas la toundra. – 4. Au cas où il faudrait du renfort. – 5. Emporte. Mit à l'eau. – 6. Note. Peut donner une jolie note. – 7. Fleuve. Direction. Toujours très actuel. – 8. Ils en ont beaucoup chanté, nos voisins, et nous aussi sous d'autres noms. Fit comme Mozart, si on dit vrai. – 9. Fellini s'y est déchaîné. – 10. Le premier. C'est en tant qu'oncle qu'on parle de lui. Morceau de vitre. – 11. Râle. Prend couleur. – 12. Elles comptent sans décompter.

SOLUTION DU N° 355

Horizontalement

I. Rez de chaussée. – II. Epousées. Camp. – III. Pané. Draperai. – IV. Ruelles. Epicé. – V. Ils. Inédit. Ir. – VI. Me. Est. Animer. VII. Asile. Plaquée. – VIII. Actée. Sûr. – IX. Donateur. Eiar. – X. Entrecroisées.

Verticalement

1. Réprimande. – 2. Epaulés. On. – 3. Zones. Iant. – 4. Duel. Elcar. – 5. Es. Lisette. – 6. Cèdent. Eec. – 7. Herse. Peur. – 8. Asa. Dal. Ro. – 9. Peinas. – 10. Sceptiques. – 11. Sari. Mûrie. – 12. Emaciée. Ae. – 13. Epierreurs.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 356

Horizontalement

1. FIOORTU. – 2. GHOORSS. – 3. AELNRTU. – 4. EEGPSSUY. – 5. AEINNOSS. – 6. DEERRSSU. – 7. CEEINST (+ 3). – 8. AEFSSTU (+ 1). – 9. AEIMNRX. – 10. BEENRTU. – 11. AILOPRT. – 12. AEEFNST. – 13. EEEINRT (+ 1). – 14. *DEEISTV.* – 15. ABEMRRSU. – 16. EIILLMNU. – 17. AEEFIRT (+ 2). – 18. AEIILNT (+ 2).

Verticalement

19. FFGIITU. – 20. ADENPT. – 21. ACENORU. – 22. CEPPRTUU. – 23. EIORRV. – 24. EEISSST (+ 1). – 25. AANNOSST. – 26. EIINSTU. – 27. EIILLTT. – 28. EEELSTU. – 29. EIMNOPRT. – 30. AEERRSSV (+ 4). – 31. AEGILSUX. – 32. ACELTU. – 33. EEINSST. – 34. EELNOT. – 35. AEINRSUZ.

SOLUTION DU N° 355

Horizontalement

1. TUMORAL (MALOTRU). – 2. BACHENT (BECHANT). – 3. IRANIEN. – 4. EPIGONE (POIGNEE). – 5. RETRECI (CRITERE RECITER RECRITE REECRIT TIERCER). – 6. MASTITE (METTAIS MITATES ESTIMAT MATITES). – 7. NILGAULT, antilope (LANGUIT LIGUANT). – 8. LESINAT (ELISANT ENSILAT ENLISAT LATINES LIANTES). – 9. EPAISSI (EPISSAI). – 10. JESUITES. – 11. TRABOULE. – 12. VEINARDE (DEVINERA). – 13. RHETEURS. – 14. NEGROIDE. – 15. OREMUS, prière (MEROUS MŒURS MORUES REMOUS). – 16. TIEDEURS (DETRUISE EDITEURS ERUDITES REDUITES).

Verticalement

17. THERMAL. – 18. JUVENAT, maison religieuse pour novices. – 19 PHALENE. – 20. MEIOSES (MOISEES). – 21. SWINGUE. – 22. RHODIEN. – 23. INAVOUE (EVANOUI). – 24. ATTIRAI (TAIRAIT TRAITAI). – 25. LIERENT (RELIENT). – 26. STEREOS (OESTRES). – 27. BASTILLE (BILLATES). – 28. PLACEBO. – 29. CINERAMA. – 30. BATERA. – 31. OPERES (REPOSE). – 32. ENVIATES (NAIVETES EVENTAIS VEINATES). – 33. SOLARIUM. – 34. TEOCALLI, éminence précolombienne artificielle (LOCALITE COLLETAI).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

Gastronomie

Osez le zébu

Goût malgache

La cuisine de Madagascar est assez différente des autres cuisines d'Afrique. Cela tient sans doute au climat mais également à la diversité et au mystère des ethnies de cette grande île flanquant à l'est le continent noir. A son passé de flibuste aussi. Le riz est l'aliment axial avec aussi la patate douce et le manioc ainsi que nos légumes européens, la viande est avant tout celle du zébu, puis du porc, les poissons sont triomphants, d'eau douce comme de mer (espadon, thon, mérou, daurade rose), avec les coquillages et les crustacés (langoustes et crevettes). Enfin, les fruits sont ceux de l'exotisme et, bien entendu, les épices (piment et poivre vert, gingembre et curcuma).

J'ai eu l'occasion de goûter quelques plats de cette cuisine, sans parler des achards et des rougailles qui sont aussi d'ailleurs. Le poulet au gingembre (lorsqu'il n'est pas « rouge laqué au sucre ») et le vary amin' (bœuf en ragoût avec du riz, de l'ail, des épices, des courgettes et des tomates) sont vraiment très agréables. Et, pour finir de lire le petit guide Hachette, *A Madagascar*, dû à l'enthousiasme de Bernard Planche, je rêve de m'envoler pour la grande île. De m'initier au carré de zébu au feu d'enfer de *l'Hôtel de France* d'Antananarivo (Tananarive), du steak de crocodile du *Relais d'Amabohibao*, des camarons au poivre vert et du varanga (zébu séché) du *Madagascar-Hilton*.

Aussi bien, le fromage de zébu, je l'ai découvert à Paris, chez Pierre Androuet (avec du vin de là-bas qui, je l'avoue, m'a moins satisfait).

Mais même si ces vacances proches vous n'avez pas l'occasion d'aller sur place découvrir la cuisine et le beau pays malgache, apprenez que, dès la rentrée, dans le 8e arrondissement, va s'ouvrir une *Maison de Madagascar*, avec un restaurant qui, Bernard Planche l'assure, sera des meilleurs.

Je m'en réjouis. J'ai eu l'honneur *d'être l'initiateur*, il y a bien des lustres, d'une rencontre entre un importateur de Nossi-Bé et Raymond Oliver, et c'est au *Grand Vefour*, alors à son sommet, que, pour la première fois sans doute, le poivre vert fit son apparition en cuisine (c'était un canard au poivre vert – poivre vert frais ramené par avion par Olivier de la Motte-Saint-Pierre). Une merveille gourmande, une découverte du goût... Quelques années plus tard, du poivre vert, on en mettait partout !

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Chez Georges

Eh oui ! Il y faut toujours revenir ! Car on ne se lasse pas de ce train de côte de bœuf, de ces gigots, de ce petit salé, escortés de gratin dauphinois, de *flageolets, de lentilles du Puy*. Pour commencer, on a bien sûr pu aborder des entrées moins classiques que l'andouillette ; du saumon cru mariné aux asperges du printemps, mais, Comus soit loué, la base demeure, roborative, portée à bout de bras ou de tête par le *ballet des garçons en rondin*. Le tout arrosé de petits vins abordables judicieusement choisis par Roger Mazarguil. Un « papier » dans un magazine américain amène ici quelques touristes ravis du style bistrot bien parisien puis enchantés de ces sages nourritures, de l'ambiance *bruyante juste ce qu'il* faut, de l'amitié enfin entourant, jusqu'aux éclairs géants inclus, un repas comme on n'en trouve plus guère ailleurs, hélas ! Comptez 250 F.

● **CHEZ GEORGES, 273, bd Pereire, tél. 574-31-11 (t.l.j. jusqu'à 23 h 30).**

La Guirlande de Julie

La place, comme en ce temps-là, redevient... Royale, et l'on est sous le charme de la jolie Taria, rejoignant Arthénice et *Dorémide pour guirlander notre* plaisir un peu nostalgique. Et voilà que le chef Christian Bochaton vient d'ajouter à la carte (courte mais intéressante, de la salade de pigeon à l'agneau de lait rôti, du feuilleté d'asperges et langoustines au gâteau Montansier) un plat introuvable ail*leurs : le fameux poulet Père La*thuille. Un plat qui régalait les grisettes venues jeter, aux Barrières, leur bonnet par-dessus les moulins de Montmartre. Un plat « à histoire » rejoignant ici l'histoire. Arrosez-le d'un sancerre rouge (de Fournier) à 86 F et soyez heureux. Comptez 250 F.

● **La GUIRLANDE DE JULIE, 25, place des Vosges, tél. 887-94-07 (fermé lundi-mardi)**

Le Rouzic à Bordeaux

Le menu-surprise, bon, vous *le découvrirez une fois. Et puis* vous reviendrez à la carte. C'est celle d'un cuisinier, l'un des plus sages de Bordeaux, sachant raison garder. Un inconditionnel, aussi, de la fraîcheur. Et puis, depuis qu'il a déménagé, un des mieux placés de la ville, à coté du Grand Théâtre. De bons vins *bien choisis*... de terroir, évidemment. Un accueil signé « Josette », la maîtresse de maison. Une pointe de fantaisie dans l'imagination des plats, mais juste ce qu'il faut. Comptez 300 F.

● **LE ROUZIC, 34, cours du Chapeau-Rouge, tél. 44-39-11, fermé samedi et dimanche midi.**

Jean Ramet à Bordeaux

Il a eu bien raison, Jean Ramet, de fuir le Chapon Fin déliquescent et de s'installer chez lui, petitement mais élégamment. Si vous n'attaquez pas le foie gras frais de canard au caramel (sublime), goutez son ris de veau braisé au sauternes (éblouissant). Puissez dans la cave, assez remarquable, et comptez 300 F.

● **JEAN RAMET, 7-8, pl. Jean-Jaurès, tél. 44-12-51, fermé samedi et dimanche.**

L.R.

Maison

Les introuvables de 1930



Objets de décoration dégriffés (Pavillon Courcelles).



De l'argenterie vendue au poids (J.-P. de Castro).

POUR équiper ou décorer sa maison sans dépenser trop, certaines boutiques proposent des formules de vente économiques. Spécialiste du meuble anglais au XIXe siècle pendant une quinzaine d'années, Jean-Pierre de Castro aborde aujourd'hui un autre domaine : l'argenterie. Dans sa boutique, située tout près de la place des Vosges, on peut acheter une ménagère complète mais surtout réassortir les pièces d'un service de famille. Point n'est besoin, ici, d'acquérir douze cuillers ou fourchettes si on n'en veut que quatre, par exemple.

Chez Jean-Pierre de Castro, toutes les pièces sont en métal argenté. Pas d'argent massif mais près de soixante modèles différents en stock. Dans les décors classiques (vieux Paris, filet, perle, coquille), les couverts sont vendus à l'unité ou au poids : à raison de 400 F le kilo, ce qui représente environ quinze fourchettes ou cuillers. A noter aussi un bon choix de modèles 1930, fort en vogue. Mais Jean-Pierre de Castro n'hésite jamais à entreprendre des recherches pour découvrir des pièces réputées introuvables. Sur les étagères, qui tapissent les murs de sa boutique, sont alignés des théières de tous styles, des plats (à partir de 150 F) et des timbales, de 50 F à 150 F environ.

A l'autre bout de Paris, près de l'avenue de Wagram, le Pavillon Courcelles propose des objets de décoration dégriffés. Marie-France Calandre réunit, dans ce vaste magasin, des articles de fins de séries, de retour d'expositions ou de second choix, avec de petits défauts de fabrication. Ce parti pris lui permet de présenter de beaux objets à des prix très avantageux.

Dans cette boutique conçue pour les achats « coup de cœur », tout se renouvelle vite, mais il y a en permanence de nombreuses lampes à poser, provenant des meilleurs fabricants français. De formes ventrues ou élancées, elles sont en porcelaine ou en faïence, craquelée ou façon terre cuite. La gamme de leurs prix, avec l'abat-jour, va de 85 F à 1 200 F. Beaucoup de vases, aussi, en céramique noire ou de couleur, et des luminaires contemporains, entre 800 F et 2 400 F environ.

Pour agrémenter le décor d'une pièce, des tables basses de fins de séries ou de second choix sont en bois laqué, certaines avec plateau en glace, à partir de 550 F. On trouve également au Pavillon Courcelles de la verrerie de table et des couverts à manche coloré à prix démarqués, et des bougies de toutes les couleurs.

JANY AUJAME.

● **Jean-Pierre de Castro, 17, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris. Tél. : 272-04-00. Du mardi au dimanche inclus, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h.**

Pavillon Courcelles, 144, rue de Courcelles, 75017 Paris. Tél. : 763-93-13.

PARFUM D'AMBIANCE

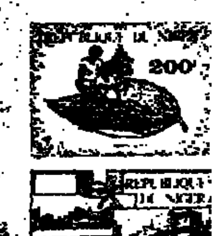
De la rencontre entre un obtenteur de roses, Meilland, et un parfumeur, Funel, est née une nouvelle ligne de parfums d'ambiance. Présentés en atomiseurs, ils permettent de vaporiser dans la maison des senteurs à base d'essences naturelles. Cette gamme appelée « Funélia » comprend trois produits aux noms évocateurs : la fête des roses, une fraîcheur florale et un jardin oriental. Les fleuristes ont été choisis pour distribuer exclusivement ces nouveaux parfums pour la maison (55 F l'atomiseur).

PHILATÉLIE n° 1898

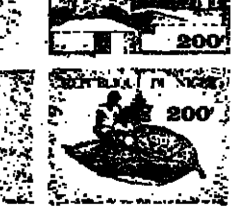
EXPOSITION « PHILEXAFRIQUE » 3...

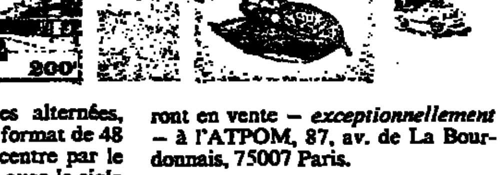
... annoncée avec un diptyque, émis par les Etats membres de l'UAPT et certains Etats associés. Les diptyques se présentent en

Philexafrique 3
LOMÉ
16 24 Novembre 1985









feuilles de cinq bandes alternées, dont les timbres ont un format de 48 × 36 mm, séparés au centre par le logotype « LOMÉ 85 » avec le sigle de l'UAPT ou une vignette représentant le contour de l'Afrique.

Pour le moment nous avons connaissance de l'émission de neuf pays, avec dates « P.J. » entre parenthèses :

Burkina Faso (20-5), 200 et 200 F. P.A., maquettes d'Odette Baillais, offset, Cartor.

Centrafricaine (15-5), 200 et 200 F., P., par Larrivière, offset, Edila.

Comores (20-5), 200 et 200 F., P.A. d'après J. Combet, offset, Edila.

Congo (20-5), 200 et 200 F., P., par M.-A. Olden et E. Mokoko. Off. Cartor.

Côte-d'Ivoire (15-5), 200 et 200 F., P., de Gnangbei, offset, Cartor.

Mauritanie (23-5), 40 et 40 UM, d'après J. Chesnot, offset, Cartor.

Niger (6-5), 200 et 200 F., P., dessins de J. Caffe, offset, Edila.

Tchad (20-5), 200 et 200 F., P., d'après L. Larquer, offset, Cartor.

Togo (9-5) 200 et 200 F., par Amegnran, offset, Cartor.

Les enveloppes « P.J. » des Etats qui participent à cette émission seront en vente – *exceptionnellement* – à l'ATPOM, 87, av. de La Bourdonnais, 75007 Paris.

● **CAMEROUN** : une série de trois timbres-poste, est consacrée aux instruments de musique traditionnels. 60 F. balafons ; 70 F. guitare ; 100 F. flûte (F CFA). Maquettes de Louis-Marie Lemana. Offset, Cartor SA.

● **CONGO** : parmi les mille espèces *des acridiens, c'est le criquet puant qui* figure sur un timbre de 125 F. Ce *Zenocerus variegatus L.* est imprimé en offset par Cartor SA, d'après photo.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : Quatre nouvelles valeurs pour la série d'usage courant du type « Cagou » (voir *Le Monde*, du 26 janvier, p. XIII), 1 F, bleu ; 2 F, vert ; 5 F, violet ; 38 F, rouge. Maquette et gravure de Pierre Forget. Taille-douce, Périgueux. Premier jour à Nouméa RP, le 22 mai.

● **POLYNÉSIE FRANÇAISE** : trois timbres représentant des « Visages polynésiens » (époque 1900) a été émis pour la série « Tikis en Polynésie ». 22, 39 et 44 F. Maquette par Ky Phungchaleun, d'après la collection de Beslu. Imprimés en offset à Périgueux.

● **T.A.A.F.** nous communique : La brièveté de l'escale du *Polarbjorn* en terre Adélie a permis de traité de 20 % du courrier philatélique. Les plis restant feront retour à leur destinataire en fin d'année 1985.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

- ⊙ 59130 Lambersart, 4-5/V*.
- ⊙ 76000 Rouen (Foire), 6 au 20/V*.
- ⊙ 65000 Tarbes (F.), 10 au 19/V*.
- ⊙ 33000 Bordeaux (F.), 9 au 21/V*.
- ⊙ 94410 Saint Maurice, 20-21/IV*.
- ⊙ 83600 Fréjus (PTT), 2-3/V*.
- ⊙ 64300 Orthez (exp. ph.), 4/V*.
- ⊙ 27100 Val de Reuil, 11/V*.
- ⊙ 59150 Wattrelos, 11-12/V*.
- ⊙ 06130 Grasse (exp.), 11 au 13/V*.
- ⊙ 59132 Trélon (mairie), 12/V/.
- ⊙ 28200 Châteaudun (Base), 12/V*.
- ⊙ 49400 Saumur, 16 au 10/V*.
- ⊙ 55000 Bar le Duc, 18-19/V*.
- ⊙ 80140 Saint Maxent, 19/V*.
- ⊙ SP 69076 BPM 600, 18-19/V*.
- ⊙ 18200 St Amand Mont., 18-19/V*.
- ⊙ 62000 Arras, 25-26/V*.
- ⊙ 91120 Palaiseau, 26-27/V*.
- ⊙ 63610 Besse St Anastaise, 26/V*.
- ⊙ 75016 Paris, 27/V au 9/VI.
- ⊙ 93000 Bobigny, 30/V au 9/VI.
- ⊙ 75007 Paris (Ch. Mars), 31/V.
- ⊙ SP 69302 BPM 520 B, 31/V.
- ⊙ 75005 Paris (Panth.), 1er/VI.
- ⊙ 71210 Torcy (Lac), 1er/VI.

* *Voir* « *Bureaux temporaires* », le Monde, *du 9 mars, page XV.*

ADALBERT VITALYOS.



Banderilles à Madrid

Le matador verse de l'eau sur ses zapatillas.

DANS les arènes archicombles, jusqu'au sixième et dernier taureau, aucun parapluie annonçant quelque départ ne s'est fermé. Et on a même réussi, parapluies déployés, à applaudir à tout rompre le jeune Espartaco, qui vient de couper les deux oreilles. San Isidro, la fête traditionnelle de Madrid, est bien lancée.

Le public madrilène est pourtant le plus dur, le plus exigeant du monde. Comme autrefois au cirque romain, on décidait d'un geste du pouce de la vie ou de la mort, les vingt-trois mille spectateurs des arènes de Las Ventas peuvent faire ou défaire, en l'espace d'une seule après-midi, la carrière d'un matador. De l'échec ou du triomphe à *Las Ventas dépend toute* la saison. Un jeu comme à la Scala de Milan, à la différence près que les taureaux ont des cornes et que le sang qui coule parfois n'est pas, comme au théâtre, de la vulgaire confiture. *« Le toréro, un acteur auquel arrive des choses vraies »*, disait, avec raison, Orson Welles.

Cette annnée, le public aura eu environ trois semaines pour juger : vingt-quatre corridas dont trois novilladas avec une trentaine de matadors et cent quarante-quatre taureaux. Jusqu'au 7 juin, toute la planète taurine – en tout huit pays (1) – a les yeux braqués sur Madrid. Au programme, une grande bataille de toréros. Pour un enjeu de taille : qui de Manzanarès, Yiyo, Campuzano, Espla ou Ortega Cano... occupera la place laissée vacante par Paquirri – dont l'agonie à Pozoblanco, le 26 septembre dernier, a ému toute l'Espagne (2) – et celle de Paco Ojeda, momentanément retiré des arènes ? Quant à Espartaco, avec sa faena intelligente et décidée, il a su lier les passes à la muleta, avec son sens de la distance, et confirmer ainsi son triomphe de Séville. Un toréro qui, désormais très coté, verra ses cachets passer de 60 000 à 120 000 francs par corrida. Pendant un an, au moins, on lui pardonnera tout.

Cette année, Manolo Chopera, premier imprésario taurin et patron des arènes de Madrid, s'est sorti avec brio du casse-tête chinois que représente la constitution d'un cartel. Présents dans l'arène, des « artistes », tels que Antoñete, Curro Romero, Pepe Luis Vasquèz et Rafael de Paula, ce torero gitan qui a fait les gros titres de la presse du cœur espagnole en louant les services d'un tueur à gages pour éliminer l'amant de son épouse. Mais aussi des « vedettes » dans la lignée d'El Cordobès : Espla, Victor Mendez et El Soro. Sans oublier les matadors d'une seule corrida qui peuvent toujours causer la surprise. Et surtout, les imprévisibles taureaux appartenant, pour la plupart, à des élevages réputés, tels ceux d'Atanasio Fernandez, qui ont permis le triomphe de nombreux toréros. Ou les Victorino Martin, les plus célèbres de Madrid. Pour n'en citer que deux.

Un petit monde en orbite

Pendant près d'un mois, du matin jusqu'à très tard dans la nuit, le petit monde taurin se met sur orbite et crée cette atmosphère inimitable qui est le sel de la féria. Matadors, éleveurs, aficionados, critiques vivent ensemble. Dans la matinée, certains suivent les émissions taurines ; d'autres font patiemment la queue pour acheter leurs billets.

Tous se retrouvent, vers midi, aux arènes pour l'*apartado*, où sont tirés au sort les couples de taureaux qui, l'après-midi, de sept à neuf, affronteront les matadors. On se rend ensuite au bar de l'Hôtel Wellington pour parler taureaux devant un jerèz, ou encore déjeuner d'un consommé de taureau ou d'une salade avec oreille dans quelques restaurants spécialisés comme « Las Puyas » ou « Vina P ». Après la corrida, il faudra analyser longuement la course en participant ou en écoutant les *tertulias*, dont celles animées par les plus grands critiques taurins à Radio-España. Peu de bars ou de discothèques, proches de la place Sainte-Anne qui n'échappent à la tradition.

L'*aficion* est une drogue étrangère à ceux qui lui sont extérieurs. Exactement comme peut l'être la cocaïne. Et il est vrai que le spectateur d'une corrida peut attendre longtemps ce moment magique où la foule ne fait plus qu'un parce que taureau et toréro se sont rencontrés dans une chorégraphie hors du temps. C'est ce qui est arrivé le samedi 18 mai avec Antoñete, le maestro désormais historique et un taureau d'Atanasio Fernandez. Soudain, les quinze passes d'Antoñete, qui toréait pour la dernière fois, ont eu une telle qualité, une telle profondeur, qu'un frisson a parcouru tout le public. Tout d'un coup, le matador avait trouvé l'emplacement (*el sitio*) et, le public des arènes de Madrid, reconnaissant la maestria, s'est mis debout. Il avait suffi, pour faire rugir la plazza, d'une formidable et majestueuse passe de poitrine, d'un sens du « temple », cette façon d'ajuster le mouvement du leurre, cape ou muleta, à la vélocité du taureau.

Cette fois, l'homme « habillé de lumière », l'officiant du rituel, le danseur, l'acrobate, avait gagné face à un public qui, aujourd'hui, a la réputation d'être féroce. *« Un public hostile par principe »*, observe Manolo Chopera. Et il est vrai que le *tendido* numéro 7 agite presque en permanence ses mouchoirs verts, ce qui signifie : « Renvoyez ce taureau, il est trop petit, il est boiteux... » *« Ils ont de la course une conception archéologique et scolaire »*, relève Juan-Carlos Arévalo, critique et poète de la tauromachie. Mais la loge 7 a sa place à Las Ventas, au même titre que les jeunes et les vieillards des *andanadas* (le poulailler d'où, pour 240 F par an, on peut assister à toutes les corridas de la saison) ou que les *abonos*, ces abonnés qui, depuis des décennies, occupent la même place. Le *tendido 7* est toujours là et fait encore la loi. Carmelo, Victor Mendez, Espla ont su cependant, l'espace d'un instant, les faire taire.

Voir un homme briller

Carmelo, un *novillero* qui venait se présenter à Madrid, a obtenu une oreille. Avec plus de bravoure que de qualités, une faena un peu conformiste, habile et centrée. Désormais, il pourra revenir à Madrid. Espla, qui se veut le torero total, est peut-être le plus intéressant de tous. Il apporte un répertoire ample et varié, qui *veut sortir de la routine. Il* s'est documenté sur la corrida du début du siècle. Les taureaux étaient alors moins braves et les chevaux n'étaient pas caparaçonnés. On les piquait moins, le travail à la cape était donc plus développé. Le spectateur s'intéressait alors particulièrement au combat, et la muleta ne servait qu'à placer le taureau pour l'estocade. Aujourd'hui, le *public veut voir un homme* briller, créer du spectacle, face à un animal dangereux. Espla, qui s'efforce justement de rendre à la corrida son aspect spectaculaire, a inventé de nouvelles passes à la cape et remis en valeur le répertoire d'autrefois. A sa façon. Cette année, à Madrid, il a confirmé, de façon définitive et catégorique, ses intentions. Avec imagination et sobriété.

Quant à Victor Mendez, le Portugais qui avait plu à Séville, malgré un taureau très difficile de l'élevage d'Eduardo Miura, qui avait triomphé à Arles et à Barcelone et qui avait en poche un contrat pour la féria de Nîmes, il n'oubliera pas de sitôt cette féria de la san Isidro.

Le 17 mai, on attendait un festival de banderilles : Espla, Mendez et El Soro sont réputés dans cet exercice. Mais alors que Mendez posait ses banderilles, il fut renversé par le taureau, qui lui piétina l'épaule gauche. Ainsi était sanctionnée l'erreur de Mendez, qui s'était trop approché du taureau. Conséquence : une fracture de la clavicule lui impose un mois d'arrêt minimum. Les chirurgiens et les pianistes assurent, à juste titre, leurs mains ; les toréros, par essence imprévoyants, n'assurent rien du tout. Pour Mendez, stoppé en pleine ascension, c'était la blessure catastrophique, la perte sèche. La roue de la fortune avait tourné. En sa défaveur.

J.-P.G.

Telle est bien la San Isidro : la roue de la fortune. La chance, qui seule permet de vaincre le hasard ne se fabrique pas : on l'a ou on ne l'a pas. Voilà sans doute pourquoi les toréros sont superstitieux. Ainsi, Antoñete a fait verser, avant de toréer, de l'eau sur ses *escarpins de matador*, ses superbes *zapatillas*. Comme s'il ne pleuvait pas assez à la San Isidro !

ISABELLE CLERC.

---

(1) France, Portugal, Espagne, Mexique, Colombie, Equateur, Venezuela, Pérou.

(2) *Nacido para Morir*, par Arevalo et Del Moral : un excellent livre sur la vie et la mort de Paquirri qui sera bientôt publié en français.